



Etude Elaboration d'un référentiel technico-économique dans le domaine des circuits courts de commercialisation

Partie 2

Exploitations bovines laitières en circuits courts : diversité, localisation et approche des performances

Août 2011





Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

Direction Générale des Politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires

3 rue Barbet de Jouy
75349 PARIS 07 SP

Partie 2

Exploitations bovines laitières en circuits courts : diversité, localisation et approche des performances

Danièle CAPT, Professeur AgroSup Dijon (UMR CESAER Dijon), responsable scientifique
André LESEIGNEUR, ingénieur de recherche AgroSup Dijon (UMR CESAER Dijon)
Guillaume GERVREAU, ingénieur d'études INRA (UMR CESAER Dijon)
Abdoul DIALLO, assistant ingénieur AgroSupDijon (UMR CESAER Dijon)

Le présent document constitue la deuxième partie du rapport d'une étude financée par le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche sur le programme 215 sous action 22 (n° étude : 09.10). Son contenu n'engage que la responsabilité de ses auteurs



INTRODUCTION

Les circuits courts de commercialisation dans le domaine de l'alimentation humaine ont été largement médiatisés au cours de la dernière décennie dans les pays industrialisés, en particulier en France. Ils sont également l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics (Etat et services déconcentrés), comme des collectivités territoriales - aux différents échelons : région, département, communauté de communes, agglomération... - et des territoires de projet (Pays, PNR...). L'idée prévaut que les circuits courts concerneraient de plus en plus de producteurs et de consommateurs, et que les formes de commercialisation se sont diversifiées, traduisant une transformation profonde et durable des modes de production et de consommation.

Qu'en est-il réellement ? Car la création d'une activité en circuits courts repose sur un ensemble de conditions qui ne sont pas aisées à réunir. Un groupe de travail composé des représentants de l'ensemble des acteurs organisés concernés a été réuni début 2009 par le ministère chargé de l'agriculture pour dresser un état des lieux à ce sujet. Parmi l'ensemble des mesures du Plan d'action que le ministère a retenu pour favoriser le développement des circuits courts à la suite de cet état des lieux, l'une d'entre elles part du constat de la méconnaissance des conditions dans lesquelles ces exploitations sont viables économiquement et du besoin de produire des connaissances sur ce sujet. Cette mesure porte ainsi sur la réalisation d'une étude ayant pour objet¹ :

- « *d'élaborer un cadre d'analyse et une méthodologie pour produire des références technico-économiques dans le domaine des circuits courts afin de servir de cadre de référence pour les investigations ultérieures,*
- *de produire des références sur un échantillon de produits, de régions et d'exploitations,*
- *en vue de déboucher sur la conception d'un dispositif de création de données pour les travaux de recherche, l'action professionnelle (OPA) et l'intervention publique »*

Cette étude a été confiée à l'INRA et AgroSupDijon. Elle a été réalisée entre décembre 2009 et mi-2011 et est l'objet d'un **rapport final en trois parties**. La **première partie** est consacrée, dans une première section, à la présentation du contexte de l'étude et son objet. La deuxième section expose le cadre d'analyse, les hypothèses de travail, ainsi que le protocole d'investigations commun aux deux groupes de produits retenus, légumes et produits laitiers (à base de lait de vache). La troisième section est consacrée à une synthèse des principaux résultats liés à cette étude : état des lieux des dispositifs et outils de production existants sur des références en circuits courts ; contribution à l'élaboration du questionnaire RA 2010 et à un projet CAS-DAR sur le sujet ; synthèse des résultats des deux études par groupe de produits et enseignements pour la conception d'un dispositif national harmonisé plus large de création de données sur le sujet et plus largement pour l'action publique et l'intervention professionnelle.

Ce document constitue la **deuxième partie de l'étude** consacrée aux exploitations bovines laitières ayant un atelier de transformation et de commercialisation en circuits courts de produits laitiers. Conformément aux deux principaux objectifs assignés à cette étude, il accorde autant de place aux considérations et choix méthodologiques posés par l'approche des exploitations bovines laitières et de leurs performances qu'aux résultats obtenus à l'issue des investigations empiriques conduites dans l'échantillon d'exploitations enquêtées. Le parti pris consiste à ne pas séparer la présentation des choix méthodologiques de celle des résultats de nos travaux, en les abordant ensemble pas à pas pour rendre plus intelligibles les problèmes méthodologiques et choix opérés.

La **première section** est consacrée à l'approche des caractéristiques des exploitations à l'échelle du territoire métropolitain en partant d'un état des lieux rapide des travaux déjà réalisés sur le thème de l'étude, des sources de données statistiques qui peuvent être mobilisées et de celle qui a été accessible pendant le temps de l'étude (base de données FranceAgriMer), afin de présenter une vue d'ensemble

¹ Selon les termes de la convention entre le MAAPRAT, l'INRA et AgroSupDijon pour cette étude

et d'argumenter le choix des trois régions étudiées. Cette partie présente donc, pour la première fois, une analyse des données originales contenues dans cette source, dont se dégagent quelques grandes caractéristiques des exploitations avec vente de produits laitiers « hors laiterie » à l'échelle du territoire métropolitain et leur diversité territoriale.

La *deuxième section* argumente d'abord le choix des trois régions étudiées, expose ensuite la méthodologie adoptée pour caractériser les exploitations dans les trois régions et leurs performances, avant de présenter les principaux résultats des investigations empiriques menées auprès d'un échantillon d'exploitations permettant l'approche comparée des caractéristiques des exploitations dans les trois régions d'étude et l'identification des logiques principales des exploitations au regard de la place qu'y tient l'atelier de transformation et de commercialisation de produits laitiers en circuits courts.

Les *sections 3 et 4* présentent les considérations et choix méthodologiques de l'approche des performances économiques (section 3), environnementales et sociales (section 4) dans leurs aspects spécifiques aux exploitations bovines laitières en circuits courts (les aspects communs aux deux groupes de produits étant présentés dans la première partie de l'étude). Sont ensuite exposés les résultats des investigations empiriques conduites auprès des exploitants qui ont accepté de participer à l'enquête.

Enfin, la *section finale* est consacrée à une synthèse des principaux résultats et aux conclusions de cette partie de l'étude.

Ont été associés à l'étude et ont réalisé des enquêtes en région :

Pour la **région Bourgogne** : Françoise MORIZOT, directrice du CERD (Centre d'Etude et de Ressources sur la Diversification), Isabelle GERASSE (CERD), Nathalie GAUDIN-BERLEMONT (CA Yonne), Julie Guillaume (SEDARB), Maud PERROY (CA Nièvre), Mathilde SCHRYVE (CA Côte d'Or) ;

Pour la zone **Massif Central**, dans le cadre du programme de développement de la diversification sous la responsabilité du CERD : Laurence BRUEL (CA Cantal), Martine FALGOUX (CA Puy de Dôme), Aude GIROU (CA Allier), Jérôme HEBRAS (CA Limousin), Marc MARTIN (CA Haute-Loire), Aude MIEHE (CRA Rhône-Alpes), Catherine TOURET (CA Allier), Monique TOURNADRE (CA Puy de Dôme) ;

Pour la **région Nord-Pas de Calais** : Emmanuel BEGUIN (Chef du service Actions régionales Nord-Ouest, Institut de l'Elevage), Marie LARDIER (ARVD), Bruno RETAILLEAU (GABNOR)

Les auteurs tiennent à remercier

- l'Unité Régulation des Marchés de FranceAgriMer qui a mis à notre disposition la base de données sur les exploitations bovines laitières disposant d'une référence laitière ;
- le Service de Statistique et de Prospective (SSP) du Ministère chargé de l'agriculture pour l'accès à la base de données de l'enquête Structures 2007 dont sont issues quelques données comparatives ;
- les producteurs laitiers qui ont accepté de participer à l'enquête malgré leur faible disponibilité et la nature des données recueillies, en permettant l'accès à leurs documents comptables.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
SECTION 1 - CADRAGE DE L'ETUDE ET VUE D'ENSEMBLE SUR LES CARACTERISTIQUES ET LA LOCALISATION DES EXPLOITATIONS BOVINES LAITIERS COMMERCIALISANT DES PRODUITS LAITIERS « HORS LAITERIE » EN FRANCE ...	5
1.1. CADRAGE DE L'ETUDE.....	5
1.2. VUE D'ENSEMBLE SUR QUELQUES CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVINES LAITIERS AVEC VENTE DE PRODUITS LAITIERS « HORS LAITERIE » ET LEUR LOCALISATION SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN	7
<i>Entre 2000 et 2009, une baisse importante du nombre de producteurs, mais un quasi-maintien de la quantité de produits vendus « hors laiterie »</i>	<i>7</i>
<i>Une grande diversité de produits, mais une nette prédominance des fromages qui s'est renforcée entre 2001 et 2009</i>	<i>7</i>
<i>De grandes différences spatiales</i>	<i>7</i>
<i>Une activité influencée par la proximité d'espaces urbains (et touristiques).....</i>	<i>12</i>
<i>D'importantes différences entre exploitations selon la place de l'atelier de transformation et la dimension de leur référence laitière totale.....</i>	<i>13</i>
<i>D'avantage de GAEC mais moins d'EARL que dans les autres exploitations bovines laitières</i>	<i>13</i>
<i>Prédominance d'exploitations spécialisées dans un type de produit laitier.....</i>	<i>14</i>
<i>Des ateliers de dimensions différentes selon le type de produits.....</i>	<i>15</i>
SECTION 2 – CHOIX DES TROIS REGIONS ETUDIEES ET CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVINES COMMERCIALISANT DES PRODUITS LAITIERS EN CIRCUITS COURTS	17
2.1. CHOIX DE TROIS REGIONS CONTRASTEES	17
<i>Caractéristiques et dynamiques laitières comparées des trois régions.....</i>	<i>19</i>
<i>Place de l'atelier de ventes hors laiterie dans les exploitations</i>	<i>22</i>
<i>Les spécificités régionales des produits laitiers vendus hors laiterie.....</i>	<i>22</i>
2.2. REPERAGE DES EXPLOITATIONS AU SEIN DES REGIONS, CONSTRUCTION DES QUESTIONNAIRES ET MODALITES DE REALISATION DES ENQUETES.....	24
<i>Une mobilisation large des acteurs institutionnels dans les 3 régions d'étude.....</i>	<i>24</i>
<i>Bilan des envois de questionnaires et des retours par région comparés aux listes FranceAgriMer</i>	<i>25</i>
<i>Deuxième partie de l'enquête</i>	<i>26</i>
2.3. CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVINES LAITIERS COMMERCIALISANT DES PRODUITS EN CIRCUITS COURTS ET TYPES DE SYSTEMES DANS LES TROIS REGIONS D'ETUDE	26
2.3.1. Diversité des caractéristiques des exploitations bovines laitières en circuits courts.....	26
2.3.2. Diversité des systèmes de transformation et de commercialisation de produits laitiers	32
2.3.3. Quatre logiques principales d'exploitation au sein desquelles prennent place différents types d'atelier de transformation et de commercialisation de produits laitiers.....	39

SECTION 3 - PERFORMANCES ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS BOVINES LAITIÈRES COMMERCIALISANT DES PRODUITS LAITIERS EN CIRCUITS COURTS	45
3.1. APPROCHE PARTIELLE ET APPROCHE D'ENSEMBLE DES PERFORMANCES ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS BOVINES LAITIÈRES EN CIRCUITS COURTS.....	45
3.2. PRODUITS VENDUS EN CIRCUITS COURTS ET FACTEURS INFLUENÇANT LEURS PRIX DE VENTE.....	46
3.2.1. <i>Considérations et choix méthodologiques</i>	46
3.2.2. <i>Des différences importantes de prix de vente des produits laitiers</i>	49
3.3. CHARGES DE PRODUCTION, DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS LAITIERS ET FACTEURS INFLUENÇANT L'IMPORTANCE DE CES CHARGES	55
3.3.1. <i>Conduite de la production laitière et charges de production du lait (la « matière première » principale de l'atelier)</i>	56
3.3.2. <i>Charges de transformation et de conditionnement des produits laitiers</i>	58
3.3.3. <i>Charges de commercialisation et facteurs influençant leur montant</i>	64
3.3.4. <i>Une part prépondérante du coût du lait rapporté au produit de l'atelier</i>	66
3.4. PERFORMANCE ECONOMIQUE DE L'ATELIER PRODUITS LAITIERS VENDUS HORS LAITERIE ET CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'EXPLOITATION DANS SON ENSEMBLE	67
3.4.1. <i>Valeur ajoutée de l'atelier Produits laitiers hors laiterie</i>	67
3.4.2. <i>Performance économique de l'exploitation et contribution de l'atelier de produits laitiers</i>	70
SECTION 4 – QUELQUES TRAITES DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DES EXPLOITATIONS BOVINES LAITIÈRES EN CIRCUITS COURTS.....	79
PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES	79
PERFORMANCES SOCIALES.....	81
SYNTHESE DES RESULTATS ET CONCLUSION	85
BIBLIOGRAPHIE.....	95
ANNEXES	97
ANNEXE 1 – FICHE FRANCEAGRIMER.....	99
ANNEXE 2 – CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS ET DES PRODUITS VENDUS HORS LAITERIE SELON LA SOURCE FRANCEAGRIMER.....	101
ANNEXE 3 – CARTES SUR LA LOCALISATION DES EXPLOITATIONS BOVINES LAITIÈRES EN VENTE HORS LAITERIE DANS LES 3 REGIONS	113
ANNEXE 4 : PREMIER QUESTIONNAIRE D'ENQUETE AUPRES DES PRODUCTEURS LAITIERS DES 3 REGIONS ETUDIEES	115
ANNEXE 5 : DEUXIEME QUESTIONNAIRE D'ENQUETE AUPRES DES PRODUCTEURS LAITIERS DES 3 REGIONS ETUDIEES	121
ANNEXE 6 – ORGANISMES ASSOCIES AU DEROULEMENT DE L'ETUDE DANS LES TROIS REGIONS D'ETUDE : BOURGOGNE	143
ANNEXE 7 – BILAN DES ENVOIS ET RETOURS PAR REGION COMPARES AUX DONNEES FRANCEAGRIMER DANS LES TROIS REGIONS D'ETUDE	147
ANNEXE 8 – COMPARAISON DES CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS ENQUETEES A LA SOURCE FRANCEAGRIMER DANS LES 3 REGIONS	148

SECTION 1 - CADRAGE DE L'ETUDE ET VUE D'ENSEMBLE SUR LES CARACTERISTIQUES ET LA LOCALISATION DES EXPLOITATIONS BOVINES LAITIERES COMMERCIALISANT DES PRODUITS LAITIERS « HORS LAITERIE » EN FRANCE

1.1. Cadrage de l'étude

Les caractéristiques des exploitations bovines laitières dans leur ensemble et l'approche de leurs performances ont été étudiées depuis longtemps et ont fait l'objet de nombreuses publications (parmi les plus récentes : Chatellier *et al.*, 2006, 2007, 2008 ; Desbois *et al.*, 2003, 2007 ; Institut de l'élevage, 2009a, 2009b, 2009c ; Reuillon *et al.*, 2008). En revanche, peu d'études et de publications scientifiques ont été consacrées au sous-ensemble des exploitations bovines laitières qui vendent des produits laitiers en circuits courts : ces dernières ont principalement été l'objet d'études partielles et locales.

Une seule étude d'envergure, réalisée par l'Institut de l'Élevage en 2000, a été consacrée aux productions laitières « fermières » caprines, bovines et ovines, avec la visée de réaliser une typologie par espèce et d'appréhender la rentabilité de cette activité. Cette étude s'est attachée à caractériser les principaux systèmes de production, transformation et commercialisation en dégagant quelques traits distinctifs de ces exploitations et leurs différentes logiques. A la différence des exploitations caprines, l'enquête auprès des exploitations bovines laitières ne pouvait prétendre être statistiquement représentative, compte tenu du caractère lacunaire du repérage des producteurs pratiquant cette activité. Il en ressort que, à la différence des élevages caprins où l'installation de personnes non originaires du milieu agricole est fréquente, dans les élevages bovins, l'activité de transformation et de commercialisation de produits laitiers hors laiterie est principalement une « affaire de famille et de tradition » et plus souvent le fait de formes sociétaires de type GAEC. Ces traits généraux recouvrent une diversité de systèmes qui ont été regroupés en quatre logiques principales :

- des ateliers fermiers de beurre et crème - principalement concentrés dans les régions traditionnelles du Nord-Pas de Calais, de la Basse et de la Haute Normandie – qui constituent une activité marginale au sein d'exploitations de grande dimension ;
- des petits producteurs de fromages qui sont également avant tout des livreurs de lait, disséminés un peu partout sur l'ensemble du territoire, dans des structures de taille modeste à moyenne ;
- contrairement aux deux systèmes précédents, l'activité de transformation et de commercialisation occupe une place prépondérante dans l'activité d'autres producteurs de fromages qui transforment plus de 50 000 litres de lait, principalement situés dans les zones de montagne ou d'AOC fromagères ;
- cette activité est également principale pour des systèmes produisant du fromage « en blanc » - principalement implantés en Auvergne, dans les deux Savoie et dans le massif vosgien – qui privilégient un volume transformé important et sous-traitent l'affinage et la commercialisation de leurs fromages aux affineurs.

Cette étude livre également des enseignements sur la question de la charge en travail qui est une préoccupation majeure dans les exploitations d'élevage, sur la conduite d'élevage, sur les technologies de transformation et la réglementation sanitaire, enfin sur les circuits commerciaux et la valorisation du lait. Aucune autre étude d'envergure n'a permis d'aller au-delà de cette première caractérisation des systèmes bovins laitiers ayant une activité de transformation à la ferme. En revanche, d'autres études plus récentes et locales ont été réalisées dans certaines régions - principalement en Nord-Pas de Calais, en Haute et Basse Normandie (Institut de l'Élevage, ARVD, AVDPL, 2003, 2006, 2008a) - avec pour objet d'approfondir des cas-types d'exploitation pouvant servir de références à des producteurs et productrices souhaitant mettre en place ce type d'activité (lors d'une installation ou après installation). Les enseignements de ces études sont mobilisés dans ce rapport quand cela s'avère opportun, en fonction des thèmes abordés.

Ayant pour objet de dépasser la méconnaissance relative de ces exploitations dans leur ensemble, en partie liée aux carences des sources statistiques, la présente étude a d'abord exploité les sources statistiques susceptibles de fournir des données les concernant : d'une part, le recensement agricole de 2000 et l'enquête

de Structures 2007 dont les bases de données ont été mises à disposition par le Service de Statistiques et de Prospective du MAAPRAT ; d'autre part, la base de données FranceAgriMer sur les exploitations laitières et les caractéristiques de leurs quotas (quota Laiterie et quota « Ventes directes ») que l'Unité Régulation des Marchés de FranceAgriMer a également mise à disposition.

L'idée prévaut que les circuits courts concerneraient de plus en plus de producteurs, qu'en est-il réellement à la fois globalement et pour le sous-ensemble des exploitations bovines laitières, selon les **recensements agricoles** et les **enquêtes de structures** ? Bien que ces sources statistiques soient lacunaires jusqu'alors sur la question traitée et que leur **champ d'observation, celui des exploitations en vente directe**, soit plus restreint que celui au centre de cette recherche (exploitations en circuits courts), elles livrent néanmoins quelques indices sur l'évolution récente et les caractéristiques des exploitations en circuits courts car ces exploitations ont le plus souvent un système de commercialisation diversifié où la vente de produits à un intermédiaire (grande surface, commerçants de détail, restauration commerciale, restauration collective) coexiste avec des formes de commercialisation en vente directe.

Ainsi, en longue période et dans l'ensemble des exploitations françaises, la vente directe ne se serait « apparemment » pas développée (Capt *et al.* 2010) si on considère l'évolution de la part des exploitations concernées qui est passée de 19% de l'ensemble des exploitations (professionnelles et non professionnelles) au recensement agricole de 1979, à 15,4% au recensement de 2000 et à 15,6% lors de l'enquête de structures en 2007 (17,5% et 18,6% pour les exploitations professionnelles entre 2000 et 2007). Cependant, si on considère l'évolution de la dimension du marché des produits commercialisés en vente directe (et plus largement en circuits courts), il y a peut-être eu une croissance du marché si les ventes des exploitations disparues (ou ayant arrêté cette activité) sont plus que compensées par celles des exploitations ayant créé ou développé une activité en circuits courts. L'absence d'information jusqu'alors dans ces sources statistiques sur la dimension de l'activité de vente directe, et plus largement en circuits courts, ne permet pas de le savoir².

Alors que la pratique de la vente directe est très répandue dans les exploitations légumières (46% d'entre elles), horticoles (60%), viticoles d'appellation AOC (41%), elle l'est beaucoup moins dans les exploitations spécialisées en élevage bovin (moins de 10% en bovins-lait, bovins viande, bovins lait-viande) et, dans une moindre mesure, dans les élevages d'autres herbivores, notamment caprins (Capt *et al.*, 2010). Comme pour les exploitations dans leur ensemble, entre le recensement 2000 et la dernière enquête de structures 2007, la pratique de la vente directe ne s'est « apparemment » pas développée dans le sous-ensemble des exploitations spécialisées en bovins lait, passant de 7% d'entre elles en 2000 à 8% en 2007.

L'exploitation des données de la **source FranceAgriMer** apporte davantage d'enseignements sur les exploitations laitières disposant d'un quota « Ventes directes » qui, dans les faits, désigne plus largement les « ventes de produits laitiers hors laiterie ». En effet, dans la source FranceAgriMer³, **la notion de vente directe s'écarte de la définition la plus courante de ce terme et du champ de l'étude (commercialisation en « circuits courts »)**, car elle concerne tout le lait, transformé ou non, commercialisé hors laiterie : elle comprend ainsi les produits laitiers vendus en circuits courts (vente directe au consommateur et vente à un seul intermédiaire : des commerçants pratiquant la vente au détail) et dans des circuits longs (vente à des grossistes ou des affineurs). Pour éviter toute confusion par rapport au champ de cette étude, **le terme « Vente directe » de la source FranceAgriMer est remplacé par celui de Vente hors laiterie** quand on se réfère aux données issues de cette source, tout d'abord dans la section suivante (1.2).

² L'exploitation des données recueillies lors du dernier recensement agricole 2010 permettra certes de combler pour partie cette lacune, car la dimension de l'activité en circuits courts y a été appréhendée de manière déclarative et par groupe de produits, mais la comparaison avec les enquêtes antérieures ne sera pas possible.

³ Les caractéristiques des exploitations laitières enregistrées dans la base FranceAgriMer (annexe 0) portent sur (1) la production laitière totale de l'exploitation, (2) la quantité de lait livrée en laiterie (statut coopératif ou privé), (3) la référence « Ventes directes » notifiée par FranceAgriMer, (4) la quantité de lait déclarée en « vente directe » par le producteur au terme de l'année écoulée (appelée Production) et (5) la répartition de cette quantité de lait déclarée en vente directe au cours de l'année en 5 types de produits (lait, beurre et crème, yaourts, fromages, autres produits à base de lait de vache).

1.2. Vue d'ensemble sur quelques caractéristiques des exploitations bovines laitières avec vente de produits laitiers « hors laiterie » et leur localisation sur le territoire métropolitain

Entre 2000 et 2009, une baisse importante du nombre de producteurs, mais un quasi-maintien de la quantité de produits vendus « hors laiterie »

Selon la source FranceAgriMer (*tableau 2*), le nombre d'exploitations disposant d'une référence « Ventes hors laiterie » a diminué de 28% entre 2000-2001 et 2008-2009, passant de 7859 producteurs à 5580. Au cours de cette période, leur part dans l'ensemble des exploitations laitières s'est toutefois maintenue autour de 6% (une part un peu moindre que celle des seules exploitations spécialisées selon le constat précédent à partir de la dernière enquête de structures).

Bien que le nombre de ces exploitations ait nettement diminué au cours de la décennie passée, la quantité de produits laitiers qu'elles ont déclarée en vente hors laiterie (équivalent litres de lait) s'est quasiment maintenue (-2%). La référence cumulée des ventes hors laiterie de ces exploitations représente en 2009 moins de 2% de la référence totale de l'ensemble des exploitations laitières⁴.

Une grande diversité de produits, mais une nette prédominance des fromages qui s'est renforcée entre 2001 et 2009

En 2008-2009, c'est la vente de fromages qui représente la part de loin la plus importante (*tableau 1*) de la quantité vendue hors laiterie (67%) : ce groupe recouvre une diversité de produits et de technologies de fabrication (fromage blanc, fromage frais, fromages affinés) que cette source ne permet pas de distinguer. Viennent ensuite par ordre d'importance, la vente de beurre et crème (17%), la vente de lait (11%), la vente de yaourts et de produits laitiers autres (tartes à base de fromages, glaces...) qui représentent ensemble 5% des quantités vendues hors laiterie.

La part des ventes de beurre et crème, et surtout la part des ventes de lait, ont diminué au cours de la période, passant pour ces trois produits, de 35% à 28% au profit presque exclusif de celle des fromages passée de 60% à 67%, la part des yaourts et produits laitiers « autres » s'étant peu modifiée.

Tableau 1 – Evolution de la répartition de la quantité de produits laitiers (en équivalent litres de lait) vendus hors laiterie entre 2000-2001 et 2008-2009

Evolution de la répartition de la quantité de produits vendus hors laiterie (en %)						
	Lait	Crème & beurre	Fromage	Yaourt	Autres	total
Répartition 2000-2001	16	19	60	1	3	100
Répartition 2008-2009	11	17	67	2	3	100

Source : FranceAgriMer, traitement CESAER AgroSupDijon-INRA

De grandes différences spatiales

En 2008-2009, trois régions regroupent à elles seules la moitié des exploitations ayant un quota Ventes hors laiterie et 60% de la production déclarée en vente hors laiterie : les régions Rhône-Alpes, Auvergne et Nord-Pas de Calais (*tableau 2, cartes 1 et 2*). En dehors de ces 3 régions, le nombre de ces exploitations varie entre 200 et 300 dans 7 autres régions et est inférieur à 200 dans les 11 autres régions.

⁴ Parmi les exploitations dotées d'une référence Ventes hors laiterie, seules 80% d'entre elles ont déclaré, en fin de campagne 2008-2009, avoir commercialisé des produits laitiers en vente hors laiterie (raisons non cernées).

Tableau 2 – Caractéristiques de la vente de produits laitiers hors laiterie selon les régions en 2008-2009 (classement des régions en ordre décroissant selon la quantité déclarée des Ventes hors laiterie)

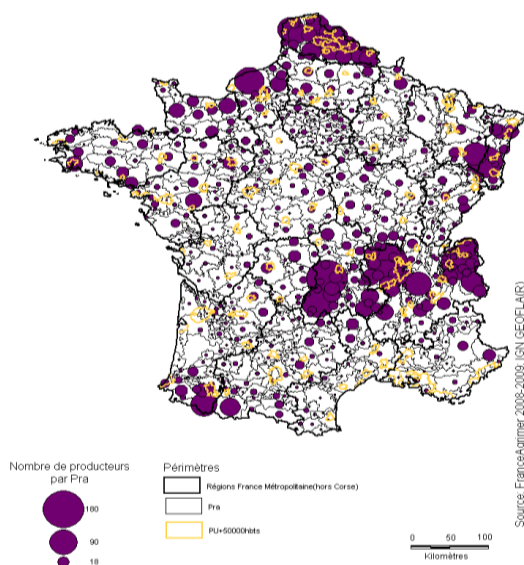
Régions	Exploitations avec quota Ventes hors laiterie en 2008-2009 (nombre)	% des exploitations laitières et du litrage hors laiterie au sein de chaque région		Evolution du nombre des exploitations avec quota hors laiterie entre 2000-2001 et 2008-2009	Quantité déclarée hors laiterie 2008-2009 (litres lait) *	Evolution de la quantité déclarée entre 2000-2001 et 2008-2009 % *	Quantité moyenne vendue hors laiterie par exploitation en 2008-2009 *
		% expl	% litrage				
Rhône-Alpes	1 305	16,3%	5,5%	- 22%	74 939 867	0%	57 119
Auvergne	685	9,7%	6,4%	- 16%	73 411 593	- 10%	106 548
Nord-Pas de Calais	723	15,8%	2,0%	- 45%	22 240 440	- 25%	30 592
Basse-Normandie	197	2,1%	0,8%	- 31%	20 939 490	- 15%	105 755
Haute-Normandie	220	7,5%	1,6%	- 30%	16 309 418	- 21%	73 466
Alsace	281	27,8%	4,4%	- 20%	11 287 810	2%	39 886
Bretagne	216	1,3%	0,2%	- 3%	11 203 451	36%	50 694
Aquitaine	313	10,5%	1,9%	- 34%	9 636 056	- 26%	30 494
Midi-Pyrénées	215	5,4%	1,0%	- 27%	7 689 700	2%	35 600
Pays de Loire	197	1,7%	0,2%	- 45%	6 984 445	- 11%	35 275
Ile-de-France	72	54,1%	14,2%	- 36%	6 634 456	- 27%	92 145
Bourgogne	175	13,6%	1,6%	- 19%	4 526 527	- 3%	25 719
Lorraine	173	4,2%	0,5%	-25%	4 360 580	- 14%	25 061
Centre	147	10,5%	0,9%	- 23%	3 007 039	- 19%	20 456
PACA	105	35,3%	10,0%	- 17%	2 641 647	- 19%	25 159
Franche-Comté	110	2,2%	0,3%	12%	2 447 662	20%	22 051
Limousin	94	11,8%	1,5%	- 9%	1 934 041	- 9%	20 575
Champagne-Ardenne	93	4,1%	0,3%	- 38%	1 746 144	23%	18 576
Picardie	138	4,8%	0,3%	- 58%	1 680 342	- 39%	12 176
Poitou-Charentes	49	2,4%	0,3%	- 26%	1 349 386	- 8%	27 538
Languedoc-Roussillon	73	11,0%	2,1%	- 21%	1 192 703	- 37%	16 338
Total France	5 580	6,3%	1,4%	- 28%	286 162 797	- 2%	

Source : FranceAgriMer, 2008-2009 ; IGN GEOFLA® ; traitement CESAER AgroSupDijon-INRA

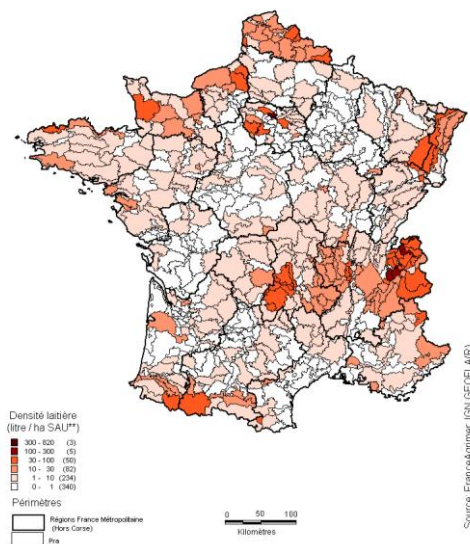
* uniquement les exploitations ayant déclaré leurs ventes de produits laitiers hors laiterie en mai 2009

Source : FranceAgriMer 2008-2009 ; IGN GEOFLA®, traitement CESAER

Carte 1 - Nombre d'exploitations ayant une référence « Vente hors laiterie» par petite région agricole (PRA) en 2008-2009



Carte 2 - Densité laitière des ventes hors laiterie (1) selon les petites régions agricoles (PRA) en 2008-2009



(1) Densité laitière = équivalent litres de lait des produits commercialisés hors laiterie rapportés à la SAU des exploitations agricoles ayant leur siège dans la Petite Région Agricole

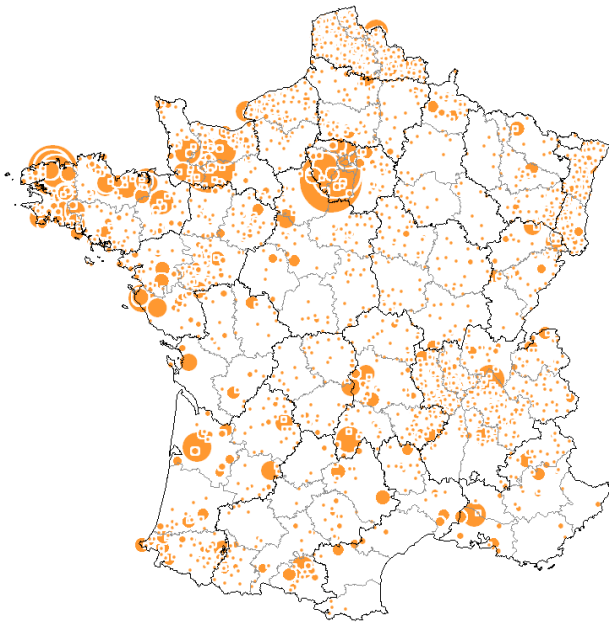
Source : FranceAgriMer, 2008-2009 ; IGN GEOFLA®, Traitement CESAER

Dans les régions marquées par l'importance des exploitations qui vendent des produits laitiers hors laiterie, celles-ci ne représentent toutefois qu'une faible part des exploitations laitières et de la production laitière : à peine 10% des exploitations et 2% de la production en Auvergne, un peu plus de 15% en Nord-Pas de Calais et en Rhône-Alpes. Cette dernière région est très hétérogène (*tableau 2a, annexe 2*) : dans les deux Savoie, environ 20% des exploitations ont un quota hors laiterie, elles représentent respectivement 12% et 16% du quota total en Savoie et Haute Savoie ; dans la Loire et le Rhône, la part de ces exploitations est également importante (respectivement 14% et 23%) mais leur part dans la production laitière du département y est nettement moins importante (respectivement près de 3% et 4%). C'est dans des régions non laitières mais très urbanisées que la proportion d'exploitations laitières commercialisant des produits laitiers hors laiterie y est la plus élevée : plus de 50% en Ile de France (14% du lait produit localement), 35% en PACA (10% du lait) et 28% en Alsace (mais seulement 4% du lait).

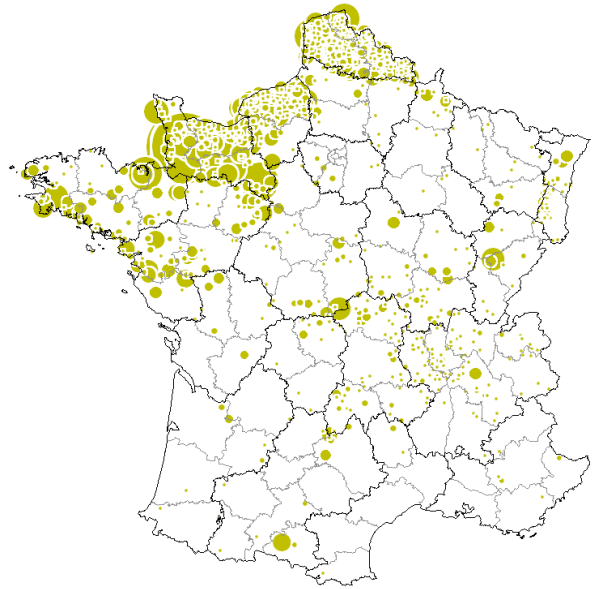
Les évolutions entre 2001 et 2009 s'avèrent très contrastées entre régions :

- dans un premier groupe de régions, il y a à la fois une baisse importante du nombre de producteurs (au moins 30%) et de la production en vente hors laiterie (plus de 15%) principalement dans des régions d'implantation traditionnelle - particulièrement en Nord-Pas de Calais, et dans une moindre mesure en Haute et Basse Normandie, Picardie, Aquitaine, Pays de Loire - mais également ailleurs comme en Ile de France ;
- dans un second groupe, il y a également une baisse du nombre de producteurs mais elle est moindre (entre 16% et 27%) et surtout la production n'y baisse pas dans la même proportion (Auvergne, Bourgogne, Lorraine, Centre), voire se maintient (Rhône-Alpes) ou s'accroît (Alsace et Midi-Pyrénées) ;
- en dehors de ces deux évolutions contrastées, quelques régions se distinguent par une augmentation importante de la production en vente hors laiterie : surtout en Bretagne (36%), dans une moindre mesure en Franche-Comté et Champagne Ardennes, mais sur la base d'évolutions différenciées du nombre de producteurs (stagnation en Bretagne, augmentation en Franche-Comté et baisse importante en Champagne Ardennes).

Cartes 3 - Ventes hors laiterie de lait

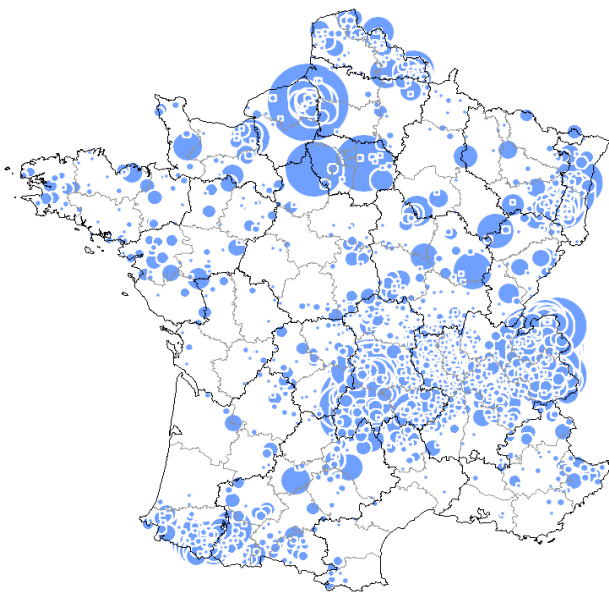


Ventes hors laiterie de Crème et beurre
par commune en 2008-2009

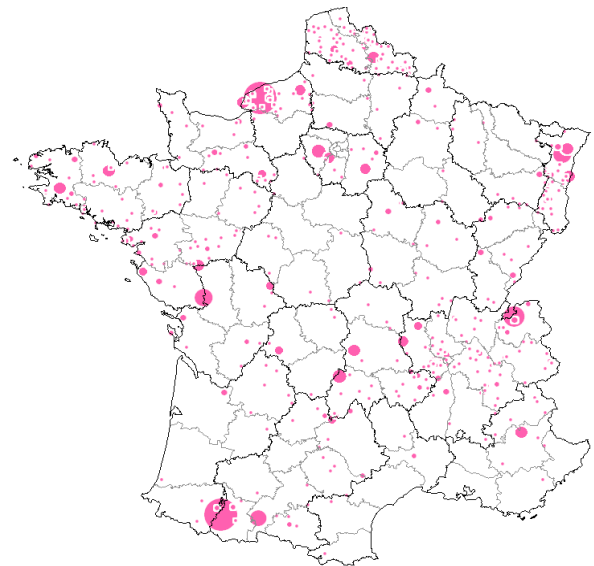


Source : FranceAgriMer 2008-2009 ; IGN GEOFLA®, traitement CESAER

Cartes 4 : Ventes hors laiterie de fromage



Ventes hors laiterie de yaourts
par commune en 2008-2009



Source : FranceAgriMer 2008-2009 ; IGN GEOFLA®, traitement CESAER

Les régions se distinguent également par l'importance respective des différents types de produits laitiers vendus (tableau 3, cartes 3 et 4). La vente de **fromages** représente plus de 80% de la production vendue hors laiterie dans 3 régions (Rhône-Alpes, Auvergne et Lorraine) tandis que la **vente de crème et beurre** domine (au moins 50% de la production vendue hors laiterie) dans 3 autres régions (Nord-Pas de Calais, Basse-Normandie et Haute-Normandie), de même elle est nettement supérieure à la moyenne dans 3 autres régions (Bretagne, Pays de Loire et Centre). La vente de **lait** représente une part nettement plus importante que la moyenne nationale (11%) dans 10 régions, en particulier en Bretagne (57%), en Ile de France (51%), en Pays de Loire (34%), en PACA (31%) et en Aquitaine (23%). Quant à la production de **yaourts**, seules deux régions se distinguent nettement de la moyenne nationale (2%) : Poitou-Charentes (22%) et Midi-Pyrénées (10%).

Tableau 3 – Répartition dans chaque région de la production déclarée en vente hors laiterie selon les types de produits laitiers

Régions	Nombre de producteurs	Part de la production par type de produits en %				
		Lait	Crème & beurre	Fromage	Yaourt	Autres
RHONE_ALPES	1 305	4	1	90	1	4
AUVERGNE	685	2	1	97	0	1
NORD_PAS_DE_CALAIS	723	12	64	20	2	2
BASSE_NORMANDIE	197	13	73	11	1	2
AQUITAINE	313	23	1	72	1	4
HAUTE_NORMANDIE	220	4	51	35	4	6
ALSACE	281	14	6	67	4	8
BRETAGNE	216	57	25	11	3	3
MIDI_PYRENEES	211	16	6	66	10	3
PAYS DE LA LOIRE	197	34	33	23	6	5
ILE_DE_FRANCE	72	50	2	41	4	4
BOURGOGNE	175	7	12	70	2	9
LORRAINE	173	11	3	82	1	3
CENTRE	147	20	23	48	1	8
PACA	105	31	2	55	3	8
LIMOUSIN	94	18	6	59	3	14
FRANCHE_COMTE	110	25	17	48	4	6
PICARDIE	138	28	15	49	2	5
CHAMPAGNE_ARDENNES	93	16	11	65	4	4
LANGUEDOC-ROUSSILLON	73	33	3	59	3	3
POITOU-CHARENTES	49	34	15	21	22	9
Total France métropolitaine	5580	11	17	67	2	3

Source : FranceAgriMer, 2008-2009 ; IGN GEOFLA® ; traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Une activité influencée par la proximité d'espaces urbains (et touristiques)

Selon le Zonage en Aires Urbaines et Espace à Dominante Rurale (ZAUER, cf. *encadré 1*), l'effet de proximité des zones urbaines est manifeste (*tableau 3a, annexe 2*) : près de la moitié des exploitations bovines laitières vendeuses de produits laitiers hors laiterie sont localisées en espace à dominante urbaine (13% en pôle urbain et 35% en communes périurbaines) au lieu de seulement 37% pour les autres exploitations laitières (4% en pôles urbains et 33% en communes périurbaines).

Cette différence existe dans la plupart des régions, mais pas dans toutes. Ainsi, en Alsace, en Auvergne et en Rhône-Alpes, la part des exploitations dotées d'une référence Ventes hors laiterie localisées en espace à dominante urbaine est moindre que celle des autres exploitations laitières, peut-être en lien avec l'importance dans ces régions du recours aux affineurs et grossistes, peut-être est-ce aussi le signe d'une activité influencée par la proximité d'espaces touristiques.

Les parts respectives de ces deux types d'exploitations laitières en espace à dominante urbaine varient en fonction du caractère plus ou moins urbain ou rural des régions. Par exemple, elles sont, en Nord-Pas de Calais, respectivement de 84% (exploitations dotées d'une référence Ventes hors laiterie) et 64% (autres exploitations laitières) et en Ile de France de 100% et 98%, alors qu'en Poitou-Charentes, elles sont respectivement de 39% et 29%, et en Bourgogne de 31% et 30% à être localisées dans ce type d'espace.

Encadré 1

Zonage en Aires Urbaines et Espace à Dominante Rurale (ZAUER)

Cette typologie spatiale INSEE – INRA est basée sur le degré de polarisation des emplois et de l'intensité des migrations domicile-travail et distingue ainsi l'espace à dominante urbaine (EDU) et l'espace à dominante rurale (EDR). Le premier regroupe les communes des **pôles urbains** correspondant aux unités urbaines de plus de 5000 emplois et les **communes périurbaines** dans lesquelles plus de 40% des actifs travaillent aux pôles urbains. Le second regroupe des **pôles ruraux**, correspondant aux petites villes comptant entre 1500 et 5000 emplois, les couronnes des pôles ruraux composées des communes dont plus de 40% des actifs travaillent dans le pôle rural et les **autres communes rurales** ne disposant pas d'une forte concentration d'emplois et envoyant moins de 40% de leurs actifs vers des pôles. Dans ce dernier groupe, sont distinguées les **communes rurales sous faible influence urbaine** : elles correspondent à la partie des autres communes rurales les plus tournées vers les pôles (ayant entre 20 et 40% de leurs actifs travaillant dans les pôles).

Bassins de vie

Le bassin de vie constitue la plus petite maille territoriale sur laquelle s'organise la vie quotidienne des habitants. C'est dans chacun de ces bassins à l'autonomie plus ou moins marquée que les habitants accèdent à l'essentiel des services, que les actifs ont leur emploi et les élèves leur établissement scolaire. Pour les déterminer, les aires d'influence des pôles de services sont regroupées en fonction de la présence et de l'attractivité de l'emploi, des équipements concurrentiels et non concurrentiels, des équipements de santé et d'éducation. En définitive, 1916 bassins de vie fournissent une partition exhaustive du territoire française.

Deux catégories de bassins de vie sont distinguées :

- les bassins de vie des bourgs et des petites villes qui sont centrés sur une commune ou une unité urbaine de moins de 30 000 habitants (1745 en France métropolitaine)
- les bassins de vie des grandes agglomérations qui sont centrés sur une unité urbaine de plus de 30 000 habitants (171 en France métropolitaine). Cette appellation est utilisée par commodité malgré son caractère inapproprié dans les zones urbaines (l'unité urbaine de Paris ou de Lyon ne correspondent pas à un seul bassin de vie).

D'importantes différences entre exploitations selon la place de l'atelier de transformation et la dimension de leur référence laitière totale

80% des exploitations dotées d'un quota « hors laiterie » se situent entre deux types de configurations (tableau 4) :

- des exploitations dont le quota « vente directe » est inférieur à 30% de leur quota total : elles représentent près de 60% des exploitations dotées d'un quota hors laiterie. Ce sont des exploitations de grandes dimensions laitières : près de la moitié d'entre elles sont dotées d'une référence laitière totale d'au moins 300 000 litres ;
- des exploitations qui transforment tout leur lait (100% du quota global). Elles représentent le quart des exploitations dotées d'un quota hors laiterie ; 60% d'entre elles disposent d'une référence inférieure à 50000 litres et les $\frac{3}{4}$ d'une référence inférieure à 100 000 litres. Toutefois, près d'un quart de ces exploitations transforment plus de 100000 litres.

Tableau 4 - Répartition des exploitations laitières selon la dimension de leur quota laitier et la part de lait transformé en 2008-2009

Classes de référence laitière totale	<10000	≥10000 <50000	≥50000 <100000	≥100000 <200000	≥200000 <300000	≥300000	nombre	% expl avec quota « VD »	
% ligne	%	%	%	%	%	%	%	%	
Sans quota « VD »*	1	5	8	23	28	37	100	82 977	
Quota « VD » < 30% quota total	0	3	7	22	23	44	100	3218	57%
dont < 10% quota total	0	2	6	20	23	48	100	2205	40%
Quota « VD » ≥ 50 <100% quota total	2	5	11	26	26	31	100	592	11%
Quota « VD » = 100% quota total	20	40	16	13	6	4	100	1356	24%
Total exploitations avec quota « VD »	5	13	10	21	19	32	100	5580	100%

* « VD » = quota « hors laiterie » Source : FranceAgriMer ; traitement CESAER AgroSupDijon-INRA

Davantage de GAEC mais moins d'EARL que dans les autres exploitations bovines laitières

Les formes sociétaires ne sont pas plus fréquentes dans les exploitations laitières dotées d'une référence en ventes hors laiterie que dans les autres exploitations laitières (tableau 5). En revanche, parmi les formes sociétaires, il y a davantage de GAEC et moins d'EARL. Les exploitations laitières ayant le statut d'EARL sont quasiment toutes unipersonnelles ou formées entre époux et constituent donc des formes de travail proches des exploitations individuelles (cf. infra, & 3.2.1)

Tableau 5 - Statut juridique des exploitations bovines laitières avec et sans référence Ventes hors laiterie

	GAEC familiaux	GAEC non apparentés	EARL unipers.	EARL entre époux	Autres EARL	SCEA	Individuel	Autres statuts	
Exploitations bovines laitières spécialisées (OTEX 41, enquête Structures 2007)									
Sans vente directe*	18%	2%	9%	11%	1%	2%	56%	0%	100
Avec vente directe	26%	3%	9%	15%	1%	3%	42%	1%	100
Exploitations bovines dotées d'un quota laitier en 2008-2009 (FranceAgriMer)									
Sans quota « VD »**	25%		24%			2%	48%		100
Avec quota « VD »	30%		18%			3%	49%		100

* Définition Vente directe (sans intermédiaire) selon les Recensements de l'Agriculture et enquêtes de structure ;

** quota « VD » = quota « Ventes hors laiterie » selon la source FranceAgriMer

Source : FranceAgriMer ; enquête Structures 2007 ; traitement CESAER AgroSupDijon-INRA

Prédominance d'exploitations spécialisées dans un type de produit laitier

Trois quarts des exploitations sont spécialisées⁵ dans un type de produit (lait ; beurre et crème ; fromages ; yaourts ; autres produits laitiers) et 15% présentent une orientation dominante. Moins de 10% des exploitations sont sans dominante de produits (tableau 6 ; tableau 6a, annexe 2).

Deux profils principaux prédominent parmi les exploitations spécialisées : vente de lait et vente de fromages regroupent les **deux tiers des exploitations et plus des deux tiers de la quantité des produits vendus hors laiterie**, avec une différence très importante entre ces deux profils :

- Un tiers des exploitations sont spécialisées dans la vente de lait, mais elles représentent seulement 7% de la quantité des produits laitiers vendus hors laiterie ;
- tandis qu'un autre tiers des exploitations sont spécialisées dans la vente de fromages et regroupent, en revanche, près de 60% de la quantité nationale de lait « hors laiterie ».

D'importance moindre, les **exploitations productrices de beurre et de crème** se répartissent davantage entre spécialisées (8%) et avec dominante (5%). L'orientation dominante en crème et beurre s'avère très souvent associée à la vente de lait (quasiment toutes ces exploitations), et pour au moins un tiers d'entre elles, à la fabrication de yaourts, de fromages ou/et d'autres produits laitiers. Enfin, à peine **1% des exploitations sont spécialisées ou à orientation dominante en yaourts et 3% en Autres produits laitiers**.

Tableau 6 – Orientations des exploitations en termes de produits laitiers vendus hors laiterie en 2008-2009

				Répartition de la quantité de chaque type de produit vendu hors laiterie entre les différentes orientations des ateliers					
Profils en termes de produits		Nombre de producteurs *	Producteurs %	% de la quantité totale hors laiterie (éq. litres de lait)	Lait	Beurre et crème	Fromages	Yaourts	Produits laitiers autres
Lait	Spécialisé	1417	32	7,0	62	0	0	0	0
	Dominante	94	2	1,9	13	1	0	7	4
Beurre et crème	Spécialisé	380	8	9,7	2	56	0	2	1
	Dominante	229	5	6,1	6	28	0	9	7
Fromage	Spécialisé	1518	34	59,5	1	0	89	2	4
	Dominante	327	7	6,4	3	4	7	4	12
Yaourts	Spécialisé	15	0	0,4	0	0	0	21	0
	Dominante	20	0	0,4	0	0	0	14	1
Autres produits	Spécialisé	69	2	0,6	0	0	0	0	18
	Dominante	42	1	0,5	0	0	0	1	13
Sans dominante		386	9	7,6	13	11	3	41	40
Total France		4497	100	100,0	100	100	100	100	100

* producteurs ayant déclaré en fin de campagne (mai 2009) à FranceAgriMer leurs quantités vendues hors laiterie
Source : FranceAgriMer ; traitement CESAER, AgroSupDijon-INRA

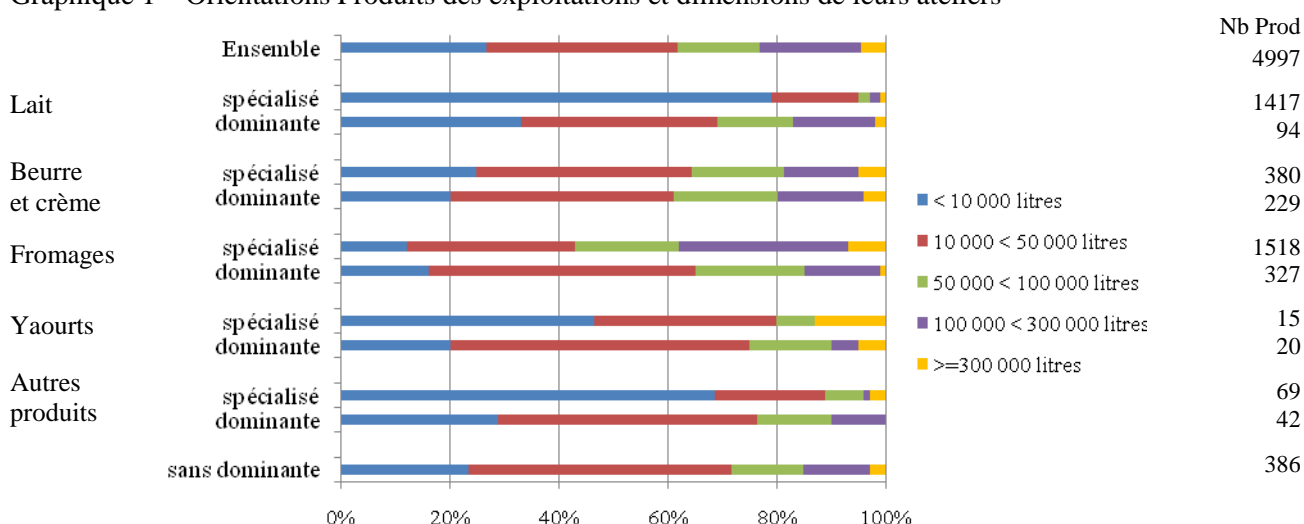
5 Une exploitation a été considérée comme spécialisée dans un type de produit quand la quantité d'un des 5 produits vendus hors laiterie représente au moins 90% de la quantité de lait consacrée à ces produits. Elle a été considérée comme ayant une orientation dominante quand la quantité d'un des 5 produits représente entre 60% et 90% de la quantité totale vendue hors laiterie. En dessous du seuil de 60%, l'exploitation est qualifiée « sans dominante ».

Pour les fromages, la source FranceAgriMer ne distingue pas s'il s'agit de fromage blanc, de fromages frais ou de fromages affinés.

Des ateliers de dimensions différentes selon le type de produits

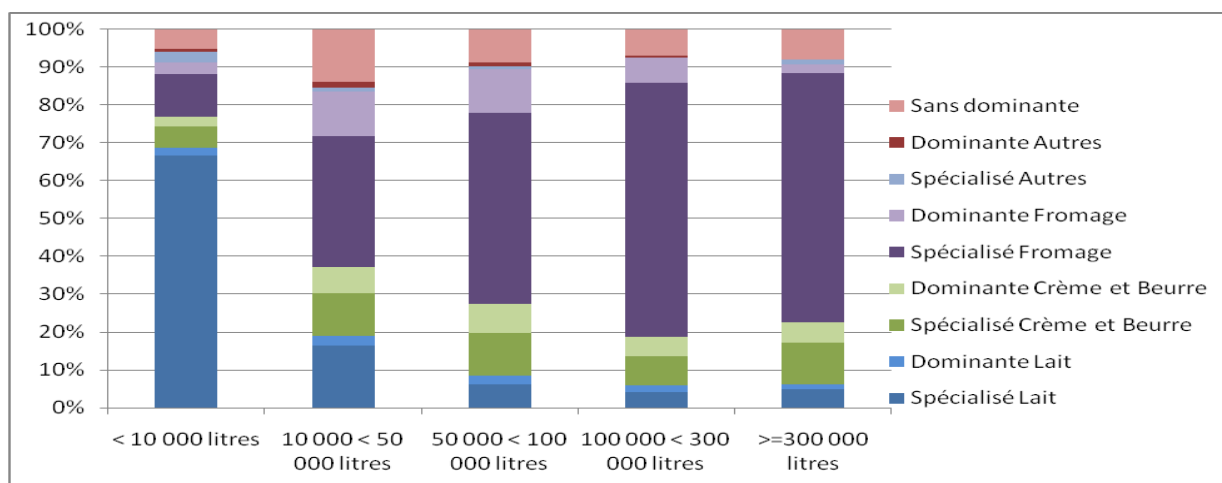
Les exploitations spécialisées dans la vente de lait hors laiterie sont de faible dimension (inférieure à 10000 litres) pour les deux-tiers d'entre elles (*graphique 1 ; tableaux 6b et 6c, annexe 2*), celles spécialisées en yaourts et surtout dans d'autres produits en sont proches. En revanche, près de 60% des exploitations spécialisées en fromages sont de moyenne (50000 à 100000 litres) et surtout de grande dimension (supérieure à 100000 litres) alors que les ateliers spécialisés en beurre et crème sont davantage de moyenne dimension. Quant aux exploitations non spécialisées mais avec une dominante, leurs dimensions sont moindres que leurs homologues spécialisées, surtout en fromages.

Graphique 1 – Orientations Produits des exploitations et dimensions de leurs ateliers



De manière corollaire, en dessous de 10000 litres vendus hors laiterie, ce sont les ateliers spécialisés dans la vente de lait hors laiterie qui prédominent nettement (les deux-tiers de cette classe) tandis que la part des ateliers spécialisés en fromages croît régulièrement avec l'augmentation de la dimension des ateliers, devient dominante (au moins 50% des ateliers) à partir du seuil de 50000 litres et prédomine nettement (les deux tiers des ateliers) à partir de 100000 litres (*graphique 2 ; tableaux 4b et 4c, annexe 2*).

Graphique 2 - Dimension des ateliers et orientations des exploitations en termes de produits



Source : FranceAgriMer ; traitement CESAER, AgroSupDijon-INRA

Finalement, l'importance des spécificités locales et régionales en termes de types de produits laitiers vendus en circuits courts, de caractéristiques des systèmes et de dynamique de l'offre des producteurs, ainsi que l'influence du contexte territorial dans lequel les producteurs exercent leur activité (plus ou moins grande proximité de bassins de consommation, importance de ces bassins et des habitudes locales de consommation alimentaire) ont conduit à choisir des régions contrastées de ce point de vue pour la réalisation de l'étude.

SECTION 2 – CHOIX DES TROIS REGIONS ETUDIEES ET CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVINES COMMERCIALISANT DES PRODUITS LAITIERS EN CIRCUITS COURTS

Après avoir exposé les facteurs pris en compte dans le choix de trois régions contrastées pour la réalisation de l'étude, quelques caractéristiques de l'offre de produits laitiers en circuits courts et de son évolution dans ces régions sont présentées (& 2.1.) avant de préciser les modalités de repérage des exploitations concernées par l'étude et de conduite des enquêtes dans les exploitations retenues (& 2.2.). Les caractéristiques des exploitations dans les trois régions sont ensuite comparées de façon à mettre en lumière leurs traits communs et leurs spécificités et à identifier sur cette base les principaux types de systèmes en présence dans ces régions (& 2.3.).

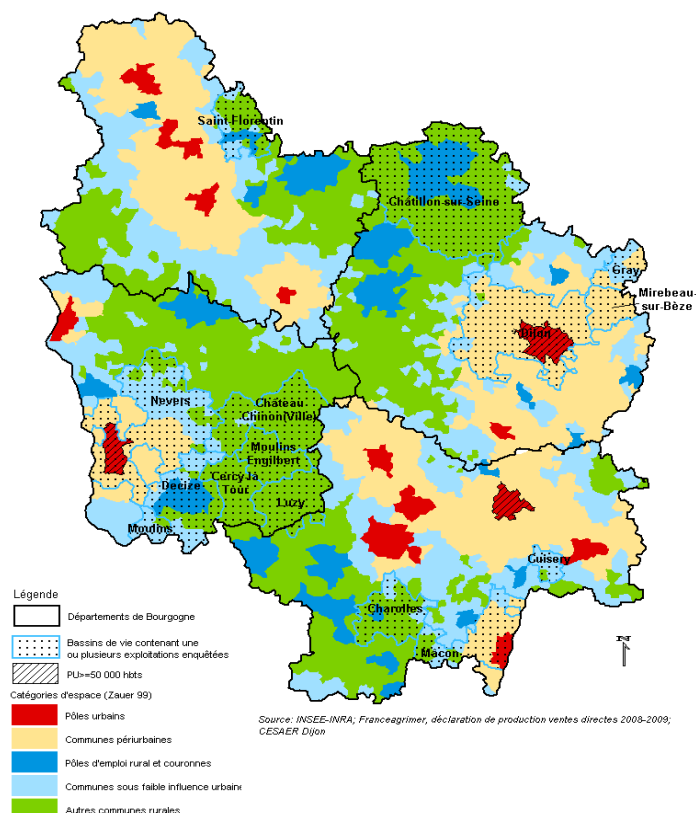
2.1. Choix de trois régions contrastées

Pour les produits laitiers, ce sont la région Bourgogne, la région Nord-Pas de Calais et la zone Massif Central qui ont été retenues sur la base de trois critères principaux :

- les caractéristiques de l'offre : types de produits laitiers vendus en circuits courts ; systèmes et conditions de production des exploitations laitières dans lesquelles prend place l'activité en circuits courts ; densité et dynamique de l'offre ;
- le type d'espace (urbain, périurbain, rural) : proximité, importance et caractéristiques des bassins de consommation ;
- l'existence d'un partenariat avec des organismes régionaux ou locaux à même de contribuer à l'étude

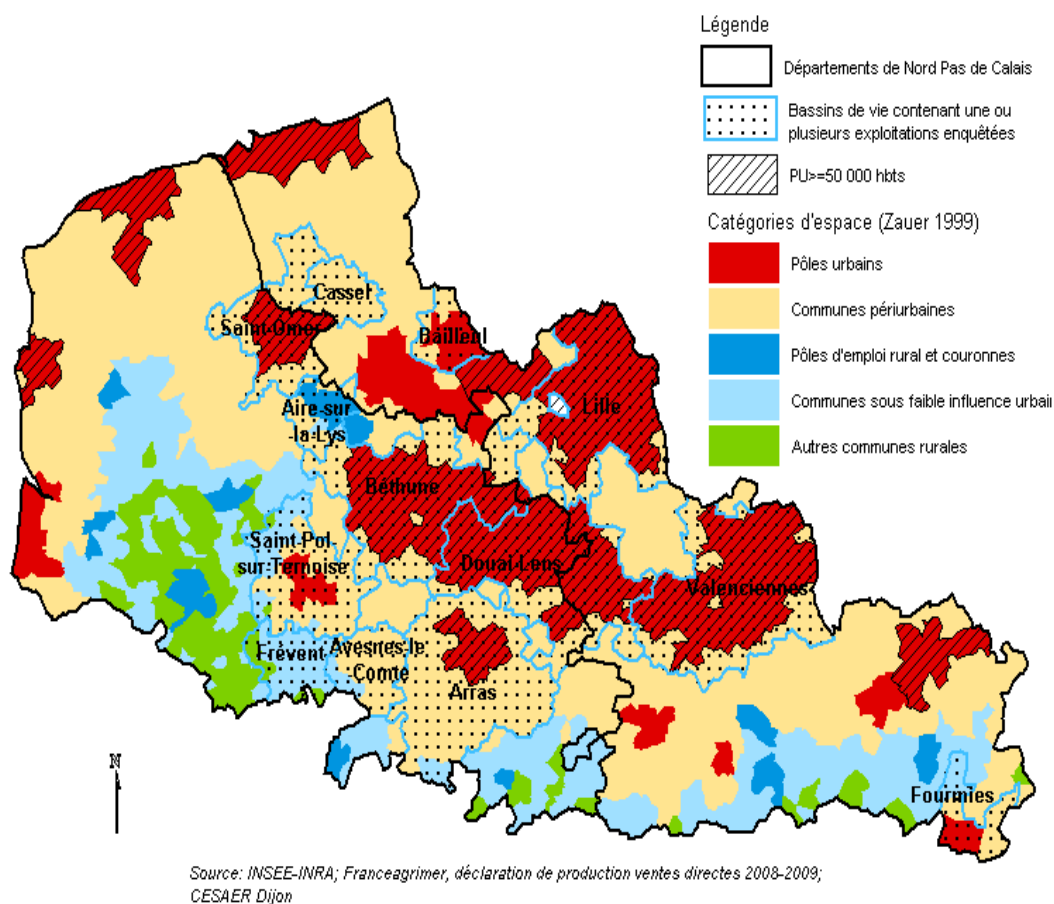
La **région Bourgogne** constitue un espace à dominante rurale (carte 5), de faible densité laitière (carte 5b annexe 3), où la spécificité des produits laitiers vendus en circuits courts porte sur l'importance de la vente de fromage blanc, associée à d'autres produits laitiers frais. Le choix de cette région tient également à la collaboration antérieure entre AgroSupDijon et le CERD, un organisme bourguignon d'appui spécifique et original en France, dédié à l'accompagnement des projets de diversification en agriculture.

Carte 5 – Types d'espace (ZAUER) en Bourgogne et localisation des exploitations bovines laitières en circuits courts enquêtées au sein des bassins de vie



Par contraste avec la Bourgogne, la région **Nord-Pas de Calais** représente un bassin de consommation important (4 millions d'habitants contre 1,6 pour la Bourgogne) avec de gros pôles urbains comme Lille, Douai-Lens, Valenciennes (**carte 6**). La densité laitière y est forte (*carte 6b, annexe 3*). La transformation de produits laitiers de vache y est importante, ancienne, et présente des particularités : dominante de beurre et crème et quelques fromages affinés. Le Nord Pas de Calais se caractérise également par l'importance des exploitations en vente directe et la présence ancienne d'une organisation collective des producteurs laitiers à l'échelle de la région (ARVD : Association Régionale des Vendeurs Directs) et d'un appui de partenaires régionaux et locaux pouvant potentiellement coopérer à l'étude.

Carte 6 – Types d'espace (ZAUER) en Nord-Pas de Calais et localisation des exploitations bovines laitières en circuits courts enquêtées au sein des bassins de vie



Quant au choix de la troisième région, la **zone Massif Central**, il repose :

- d'une part, sur la singularité et la diversité des produits laitiers commercialisés hors laiterie - importance des systèmes avec dominante de fromage affinés en Auvergne, et avec gamme de fromages frais dans les trois départements de la partie ouest de la région Rhône-Alpes (Loire, Rhône et Ardèche) – ainsi que sur la diversité des configurations spatiales entre offre et demande (*carte 7*). La densité de producteurs y est forte dans certains départements, alors qu'elle est faible dans d'autres (*carte 7b, annexe 3*) ;
- d'autre part, sur la proposition de contribution à la réalisation de cette étude par le CERD et les 11 chambres d'agriculture de cette zone, partenaires d'un programme interrégional sous la responsabilité du CERD portant sur la production de références technico-économiques concernant la vente en circuits courts.

baisse de la quantité de produits vendus hors laiterie entre 2001 et 2009 masque une différence importante entre, d'un côté, la Saône et Loire et la Nièvre où le nombre de producteurs s'est plutôt maintenu et où il y a eu croissance du marché de leurs produits (en particulier en Saône et Loire) et, d'un autre côté, l'Yonne et la Côte d'or qui ont connu une baisse importante du nombre de leurs producteurs (plus de 30%) – certes moindre que dans la région Nord-Pas de Calais – et une baisse également des quantités vendues en particulier dans l'Yonne. Au sein de la **zone Massif Central**, les configurations et évolutions sont également contrastées entre, d'un côté, des départements caractérisés par un grand nombre de producteurs (Puy de Dôme, Loire, Haute Loire et Cantal), en décroissance modérée depuis 2001, où le marché des produits laitiers hors laiterie s'est maintenu et s'est même nettement développé pour certains d'entre eux (Puy de Dôme et Haute Loire) et, d'un autre côté, les départements de moindre importance en nombre de producteurs, à l'exception du Rhône, qui ont enregistré à la fois une baisse importante du nombre de leurs producteurs et une baisse significative du marché « hors laiterie » des produits laitiers (Allier, Ardèche, tous les départements du Limousin).

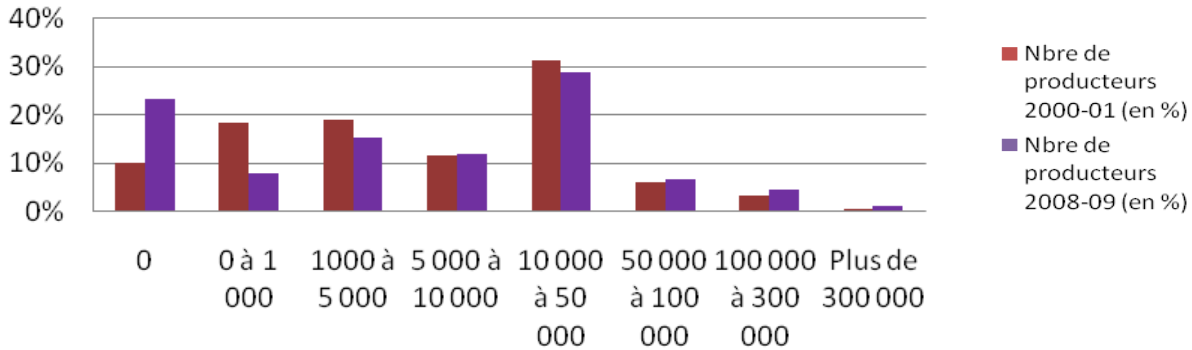
Tableau 7 - Evolution du nombre d'exploitations et de la quantité déclarée de produits laitiers en vente hors laiterie dans les 3 régions d'étude et les départements au sein de ces régions

Région	Département	Nombre d'exploitations et évolution			Evolution de la quantité de produits vendus hors laiterie (%)
		2000-2001	2008-2009	Evolution (%)	
BOURGOGNE	SAONE ET LOIRE	61	66	8%	16%
	YONNE	85	53	-38%	-18%
	NIEVRE	33	32	-3%	1%
	COTE D'OR	38	24	-34%	-4%
	Total	217	175	-19%	-3%
NORD PAS DE CALAIS	NORD	707	369	-48%	-24%
	PAS DE CALAIS	604	354	-41%	-26%
	Total	1311	723	-45%	-25%
MASSIF CENTRAL	PUY DE DOME	365	287	-21%	15%
	LOIRE	400	277	-30%	1%
	RHONE	387	261	-32%	-12%
	CANTAL	219	203	-7%	1%
	HAUTE LOIRE	147	127	-13%	15%
	ALLIER	88	68	-22%	-14%
	ARDECHE	89	51	-43%	-58%
	CREUSE	45	45	0%	-34%
	LOZERE	51	38	-25%	-13%
	CORREZE	32	27	-16%	34%
	HAUTE VIENNE	26	22	-15%	-22%
	Total	1849	1406	-24%	5%

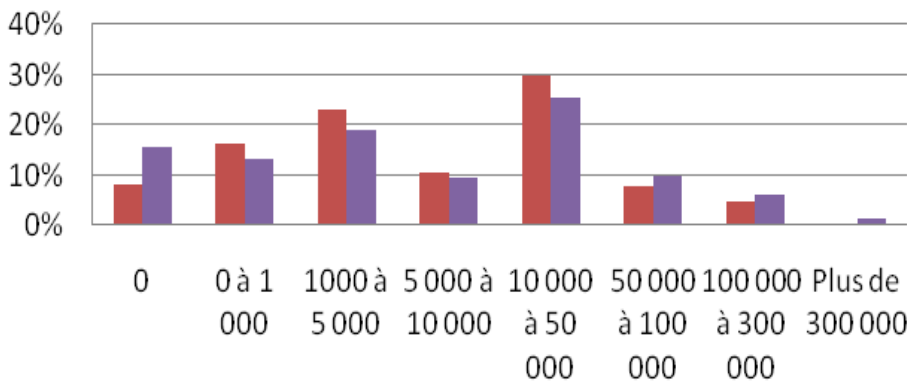
Source : FranceAgriMer, traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Dans ces trois régions, les dimensions des ateliers de produits vendus hors laiterie et leur évolution présentent à la fois des traits communs et des différences (*graphiques 3 à 5 ; tableaux A1, B1, C1, annexe 2*).

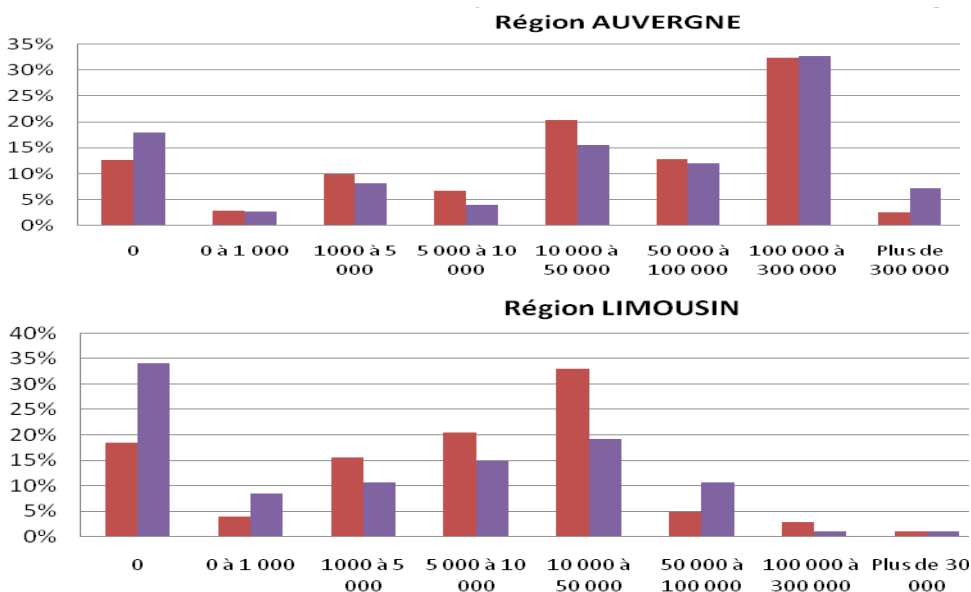
Graphique 3- Evolution entre 2001 et 2009 de la répartition du nombre d'exploitations selon la dimension du quota Ventes hors laiterie en **Région Bourgogne**



Graphique 4 - Evolution entre 2001 et 2009 de la répartition du nombre d'exploitations selon la dimension du quota Ventes hors laiterie en **Région Nord-Pas de Calais**



Graphique 5 - Evolution entre 2001 et 2009 de la répartition du nombre d'exploitations selon la dimension du quota Vente hors laiterie en **Zone Massif Central**



Source : FranceAgriMer, 2000-2001 & 2008-2009 ; traitement CESAER AgroSupDijon-INRA

Dans ces trois régions, il existe une part importante de détenteurs d'une référence Ventes hors laiterie qui ne déclarent aucune production à la fin de la campagne. Elle s'est même accentuée entre le début et la fin de la période, représentant environ 15% des producteurs en région Nord-Pas de Calais, autour de 20% en Bourgogne et Auvergne et 35% en Limousin. Les données disponibles ne permettent pas de savoir ce que recouvre cette évolution, si elle est l'expression du départ à la retraite d'une partie importante des exploitants ou bien si elle traduit l'arrêt de l'activité de transformation pour diverses raisons (difficultés de marché, travail...).

En 2001, la part des très petits ateliers de produits laitiers vendus hors laiterie (moins de 10000 litres de lait) est très importante dans 3 régions : la moitié des exploitations en Bourgogne et en Nord-Pas de Calais ; 40% en Limousin. L'Auvergne s'en distingue nettement par l'importance des grands ateliers (plus de 100000 litres hors laiterie) qui représentent près de 40% des exploitations alors qu'ils concernent au plus 5% des exploitations dans les trois autres régions.

En 2009, la part des très petits ateliers (moins de 10000 litres) demeure importante bien qu'en régression. En région Bourgogne et en région Nord-Pas de Calais, la moitié de ces petits ateliers ont disparu au cours de la décennie 2000, mais ils représentent encore 40% des exploitations commercialisant des produits laitiers hors laiterie.

Place de l'atelier de ventes hors laiterie dans les exploitations

Les trois régions se différencient nettement de ce point de vue (*tableau 8*). Le **Nord-Pas de Calais** se distingue par l'importance des exploitations où l'atelier de transformation et de commercialisation de produits laitiers hors laiterie ne traite qu'une faible part de la quantité de lait produit : près de 80% des exploitations ont un atelier qui traite moins de 30% de leur quota laitier et très peu de producteurs transforment tout leur lait (11%). A l'opposé, la **Bourgogne** compte une proportion importante d'exploitations où tout le lait est transformé (40%) tandis qu'en **zone Massif Central** cohabitent des exploitations assez différentes : quasiment la moitié y transforment moins du tiers de leur quota tandis que près de la moitié transforment plus la moitié de leur lait. Cette moyenne masque toutefois une grande différence entre la région Auvergne et les trois départements de Rhône-Alpes inclus dans la zone Massif central (*tableau 8bis, annexe 2*). En outre, parmi les exploitations qui transforment tout leur lait, celles qui sont localisées en Bourgogne ont pour 80% d'entre elles une dimension d'atelier inférieure à 50000 litres, alors qu'en zone Massif central, plus du quart d'entre elles transforment plus de 100000 litres. Les exploitations du Nord-Pas de Calais sont en position intermédiaire.

Tableau 8 – Place des ateliers de ventes hors laiterie dans les exploitations des trois régions étudiées

	Bourgogne	Nord-Pas de Calais	Massif Central
Nb exploitations ayant une référence de ventes hors laiterie (source FranceAgriMer)	173	723	1406
% expl où <30% lait transformé	49%	77%	47%
% expl où ≥ 50% à < 100% lait transformé	2%	6%	18%
% expl où 100% lait transformé	40%	11%	27%

Source : FranceAgriMer 2008-2009, traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Les spécificités régionales des produits laitiers vendus hors laiterie

Comparativement au profil moyen de l'ensemble des exploitations françaises livrant du lait hors laiterie (*tableau 9*), la **Bourgogne** se caractérise par une moindre part de producteurs spécialisés dans la vente de lait et par l'importance des ateliers spécialisés et ayant pour orientation dominante la transformation fromagère. Elle se distingue des deux autres régions étudiées par une plus grande part d'ateliers avec et sans dominante, car la vente de fromage, traditionnellement du fromage blanc, y est associée à la vente d'autres produits frais.

Tableau 9 – Répartition des exploitations selon leurs orientations en termes de produits vendus hors laiterie dans les trois régions étudiées et dans quelques autres régions en 2008-2009⁶

Régions	Lait		Beurre et crème		Fromages		Yaourts		Autres produits laitiers		Sans dominante	
	Spéc.	Dom.	Spéc.	Dom.	Spéc.	Dom.	Spéc.	Dom.	Spéc.	Dom.		
Bourgogne	28	0	3	4	30	19	0	1	2	2	11	100
Nord-Pas de Calais	38	2	31	18	2	2	0	0	1	0	5	100
Zone Massif central	17	2	1	0	57	10	0	0	2	1	9	100
Rhône-Alpes	16	1	0	0	56	12	0	1	2	1	9	100
Haute Normandie	18	1	46	14	10	3	1	0	1	0	7	100
Basse Normandie	17	1	37	20	5	3	0	0	1	0	15	100
Bretagne	57	7	7	7	7	2	0	1	1	1	12	100
Pays de la Loire	50	6	5	10	4	2	1	1	2	1	18	100
Lorraine	50	1	1	0	33	7	0	1	2	1	6	100
France	32	2	8	5	34	7	0	0	2	1	9	100

Source : FranceAgriMer 2008-2009, traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Légende : en caractère gras les types de profils sur-représentés par rapport à la moyenne nationale

Entre 2001 et 2009, la quantité de lait cru vendu hors laiterie a nettement baissé (d'un tiers), celle de fromage s'est maintenue tandis que celles de crème et beurre comme de yaourts ont nettement progressé en Bourgogne, respectivement de 18% et de 40% (*tableau A2, annexe 2*).

La notoriété du **Nord-Pas de Calais** comme région productrice de beurre et de crème à la ferme est ici confirmée avec près de 50% des exploitations spécialisées ou ayant pour orientation dominante la vente de ces produits. Il en est de même pour la **Basse et la Haute Normandie** où la proportion de ces exploitations est encore plus forte. Le Nord-Pas de Calais se distingue également par une part importante de producteurs spécialisés dans la vente de lait (37%). Dans cette région, entre 2001 et 2009, la quantité de lait vendu hors laiterie, de même que celle de crème et beurre, ont fortement baissé (d'un tiers), tandis que celle de fromage (probablement de fromage blanc ou frais) et de yaourts ont fortement augmenté, respectivement de 60% et 100% (*tableau B2, annexe 2*).

Concernant la **zone Massif Central** qui, dans le cadre de cette étude, comprend trois départements de l'ouest de la région Rhône-Alpes, la fabrication de fromages, principalement affinés, et vendus hors laiterie y est de loin la plus importante : plus des deux tiers des exploitations sont spécialisées ou ont pour orientation dominante ce type de produits. Cette moyenne recouvre toutefois des différences très importantes entre les départements de cette zone (*tableau C3, annexe 2*). Entre 2001 et 2009, la vente de lait hors laiterie a nettement baissé (d'un tiers) comme dans la plupart des régions, de même que celle de beurre et de crème, tandis que celle de fromages a augmenté (de 8%), et c'est surtout celle transformée en yaourts (44%), (*tableau C2, annexe 2*).

Les exploitations de **Bretagne et de Pays de Loire** s'avèrent, en revanche, nettement spécialisées dans la vente de lait. Contrairement à la quasi-totalité des régions, la quantité de lait cru vendue hors laiterie a beaucoup augmenté en Bretagne (de 50%), de même que celle de yaourts, de crème et beurre, bien que de manière moindre (respectivement 38% et 20%). En revanche, les Pays de Loire ont connu, comme beaucoup d'autres régions, une forte baisse de la vente de lait hors laiterie (50%) tandis que la vente des trois autres catégories de produits a fortement augmenté, respectivement de 40% pour la crème et le beurre, de 114% pour les fromages et de 58% pour les yaourts.

⁶ Ces régions ont été retenues pour la poursuite des investigations sur le groupe des produits laitiers dans le cadre du dispositif mis en place pour le projet CAS-DAR sur le sujet.

Quant à la **Lorraine**, si la moitié des exploitations sont spécialisées dans la vente de lait en 2009, celles-ci ne représentent plus que 11% du lait vendu hors laiterie au lieu du quart en 2001 (près de la moitié de ces producteurs spécialisés ont disparu entre 2001 et 2009) tandis que la quantité de lait transformé en fromages s'est nettement accrue (de près de 50%) au point de représenter plus de 80% du lait transformé et vendu hors laiterie en 2009.

En conclusion, l'évolution des types de produits s'avère différente d'une région à une autre et les spécificités régionales des types de produit demeurent fortes. Toutefois, dans presque toutes les régions, la vente de lait frais a fortement baissé et il semble que la gamme ait davantage évolué vers la vente de produits frais (fromages, yaourts).

2.2. Repérage des exploitations au sein des régions, construction des questionnaires et modalités de réalisation des enquêtes

Afin de choisir un échantillon représentatif des exploitations bovines laitières ayant une activité en circuits courts au sein de chaque région (cf. partie 1 du rapport), un **premier questionnaire** (d'administration rapide : environ un quart d'heure) a été conçu pour cerner cette population d'exploitations, mal connue, et identifier leurs caractéristiques générales et les caractéristiques de leur activité en circuits courts (*annexe 4, 1^{er} questionnaire*). Il s'agissait d'obtenir des données sur :

- le statut de l'exploitation et des personnes actives sur l'exploitation (nombre, statut, âge, temps de travail et formes d'organisation, antériorité), la dimension foncière de l'exploitation, sa localisation géographique (espace urbain, périurbain, rural), son régime fiscal ;
- la répartition de l'utilisation du foncier ; la nature et la dimension des différentes productions agricoles (cultures, animaux) ; la production laitière, la part transformée et vendue hors laiterie (circuits courts et circuits longs), l'évolution de cette part ; la certification des produits ;
- la date de création de l'atelier de transformation de produits laitiers et son statut sanitaire ; les raisons de la création de cette activité ;
- les différents types de produits laitiers vendus hors laiterie et leur importance relative, l'évolution de la gamme, la vente d'autres produits que laitiers (produits au sein de l'exploitation ou provenant d'autres exploitations) ; les circuits de commercialisation, leur année de démarrage, leur évolution et importance relative ;
- l'insertion dans des démarches collectives et les relations professionnelles ; les projets d'évolution de leur activité en circuits courts et les « freins » au développement de cette activité.

Dans le prolongement de ce premier questionnaire, un **deuxième questionnaire** a été conçu pour approfondir l'analyse des types de systèmes repérés lors de la première enquête et appréhender leurs performances économiques, environnementales et sociales (*annexe 5, 2^{ème} questionnaire*).

Une mobilisation large des acteurs institutionnels dans les 3 régions d'étude

Après avoir repéré dans chaque région les organismes et personnes-ressources susceptibles d'être associées à l'étude et de disposer d'une liste des producteurs concernés par l'étude, un premier courrier a été envoyé à tous les responsables des organismes (directeur et président) pour les informer de l'objectif de l'étude et de son déroulement en région, ainsi que pour leur demander de préciser le nom de la personne susceptible d'être associée à notre étude (cf. *annexe 6 : liste des envois aux organismes au sein de chaque région*).

Dans chaque région, tous ces organismes ont été conviés à une **première réunion** ayant pour objet de présenter les objectifs de l'étude, le cadre d'analyse et la méthodologie adoptée, le déroulement concret de l'étude, ainsi que de préciser leur collaboration à l'étude. Ils nous ont adressé les listes de producteurs dont ils disposaient, ont formulé leurs remarques sur le contenu du premier questionnaire et sur le courrier d'accompagnement à adresser aux producteurs avec l'envoi du questionnaire :

- les modalités d'envoi aux producteurs de ce premier questionnaire ont été différentes dans les 3 régions. En région Bourgogne, le courrier d'accompagnement a été envoyé sous en-tête INRA et

AgroSupDijon ; en région Nord-Pas de Calais, de l'entête ARVD et de la signature de sa présidente et en zone Massif Central de l'en-tête et de la signature du président de chaque chambre départementale d'agriculture partie prenante de l'étude, associée à l'en-tête INRA et AgroSupDijon. Cela a permis de tester l'influence éventuelle du courrier d'accompagnement sur le taux de réponse au premier questionnaire ;

- tous les envois de questionnaire et de courrier aux producteurs ont été réalisés par l'équipe AgroSupDijon-INRA avec une enveloppe-réponse timbrée à adresser dans un premier temps aux organismes signataires du courrier d'accompagnement et participant aux enquêtes en région. Ces questionnaires ont été ensuite scannés par ces organismes puis envoyés et traités par le chargé de mission de l'étude.

Une **deuxième réunion** a eu lieu dans chaque région afin

- de faire le point sur l'exploitation de la source FranceAgriMer et sur les retours du premier questionnaire
- et d'échanger sur la méthodologie d'analyse des performances des exploitations bovines laitières en circuits courts et sur le deuxième questionnaire associé. Plusieurs conférences téléphoniques y ont été consacrées également avec des experts des OPA. L'association étroite de ces experts - techniciens des chambres, de l'Institut de l'élevage et d'autres organismes (ARVD et GABNOR en région Nord-Pas de Calais, SEDARB en région Bourgogne) - a été une condition pour que les données collectées soient homogènes. Cela a nécessité un temps important d'échanges : plus de 3 mois (de fin avril à fin juillet) ont été nécessaires pour déboucher sur la version quasi-finale du 2^{ème} questionnaire.

Bilan des envois de questionnaires et des retours par région comparés aux listes FranceAgriMer

Compte tenu des objectifs de l'étude, les exploitations enquêtées ont été choisies dans les 3 régions parmi celles commercialisant au moins 10 000 litres hors laiterie. C'est ainsi près de 1000 envois aux producteurs (1^{er} questionnaire + courrier d'accompagnement + enveloppe-réponse timbrée) qui ont été réalisés par le chargé de mission de l'étude.

Quel que soit l'en-tête du courrier d'accompagnement (INRA-AgroSupDijon seulement, ou avec entête des organisations professionnelles), le taux de retour a été comparable (*tableaux A4, B4 et C4, annexe 7*), environ 10% dans chaque région, ce qui a rendu nécessaire une relance téléphonique afin de disposer d'un nombre suffisant de retours pour caractériser les exploitations et réaliser la deuxième partie de l'enquête. Après relance, le taux de retour est assez bon pour la Bourgogne (60% des producteurs), plus faible pour la région Nord-Pas de Calais (24%) et la zone Massif Central (un peu plus de 20% pour l'Auvergne et le Limousin, un peu moins pour les 3 départements de Rhône-Alpes associés à l'étude).

Le faible taux de retour des questionnaires en Nord-Pas de Calais et en zone Massif Central a conduit à s'interroger sur la représentativité des exploitations ayant répondu. Les différences de caractéristiques avec la population des producteurs vendant hors laiterie une quantité d'au moins 10 000 litres de lait ont été appréciées en référence aux données disponibles dans la source FranceAgriMer (nombre de producteurs selon la dimension de l'atelier ; types de produits vendus hors laiterie).

La comparaison de ces caractéristiques (*tableaux A5&6, B5&6 et C5&6, annexe 8*) fait ressortir qu'en **Bourgogne**, presque toutes les exploitations commercialisant au moins 50 000 litres ont répondu à l'enquête et environ un tiers de celles entre 10000 à 50000 litres. En **Nord-Pas de Calais**, les producteurs d'au moins 50000 litres ont également davantage répondu que les autres (un tiers dans les autres dimensions d'atelier). En revanche, en **Limousin**, ce sont uniquement les exploitations livrant moins de 50000 litres qui ont répondu et, en **Auvergne**, une part également un peu supérieure de ces exploitations relativement aux autres dimensions. Il importe d'avoir ces différences en tête pour la présentation des caractéristiques des exploitations par région.

Deuxième partie de l'enquête

Du fait de la faible disponibilité des exploitant(e)s, surtout dans ces types d'élevage où la charge de travail est très importante, mais aussi du fait de leur disposition à participer à l'étude, plus problématique quand il s'agit de livrer des informations de nature économique, l'échantillon final comporte un biais par rapport à la diversité de systèmes repérée à l'issue de la première enquête.

Le nombre final d'enquêtes réalisées par région s'avère décalé par rapport aux prévisions conduisant à une représentation convenable des différents types de systèmes pour la Bourgogne (21 enquêtes), une représentation plus importante en zone Massif central (44 enquêtes) et une représentation plus faible que prévue en région Nord-Pas de Calais (15 enquêtes) car les engagements pris dans cette région n'ont pas été tenus pour une partie des enquêtes (environ 12). Les cartes 5, 6 et 7 (cf. supra p. 14 à 16) visualisent les types d'espace et les limites des bassins de vie où sont localisées les exploitations enquêtées au sein des régions.

2.3. Caractéristiques des exploitations bovines laitières commercialisant des produits en circuits courts et types de systèmes dans les trois régions d'étude

Rappelons que, dans cette section 2.3, l'analyse repose sur les exploitations laitières ayant une dimension en produits laitiers vendus hors laiterie d'au moins 10000 litres de lait. Elle porte d'abord sur les caractéristiques de ces exploitations dans leur ensemble (dimension foncière, systèmes de production agricole, place de l'atelier Produits laitiers dans l'activité, statut et main d'œuvre), puis sur les caractéristiques des ateliers de transformation et de commercialisation des produits laitiers, et conclut sur les principaux types de systèmes. Cette présentation combine les enseignements tirés de la source FranceAgriMer, des données issues de la 1^{ère} enquête (216 réponses) et de l'enquête approfondie (80 réponses).

Le choix des indicateurs retenus dans l'analyse est présenté et argumenté pas à pas. Afin d'alléger la présentation, les considérations méthodologiques et les précisions sur la construction de ces indicateurs sont placées en note de bas de page et renvoient au contenu des questionnaires. Chaque fois que cela a été possible, le choix des indicateurs et les modalités de leur construction se réfèrent aux conventions adoptées dans d'autres sources d'information afin d'autoriser des comparaisons ultérieures avec les caractéristiques de l'ensemble des exploitations laitières⁷.

2.3.1. Diversité des caractéristiques des exploitations bovines laitières en circuits courts

Dimension foncière et systèmes de production agricole

Ces caractéristiques des exploitations ayant répondu à l'enquête dans les trois régions étudiées reflètent les différences de caractéristiques de l'ensemble des exploitations bovines laitières entre grandes zones de la France laitière, mais aussi les profils des producteurs ayant participé aux deux parties de l'enquête. Selon le zonage (trois grandes zones et 7 sous-zones) proposé par l'Institut de l'élevage (2009c) qui privilégie les potentialités agricoles de la zone et l'orientation des systèmes de production des exploitations (dominance de systèmes spécialisés ou diversifiés), la plupart des répondants à l'enquête sont localisés dans des zones de polyculture-élevage (Nord-Pas de Calais et Bourgogne pour partie) et des zones de montagne-piémont (la plus grande part des enquêtes de la zone Massif central étudiée étant localisées en Auvergne).

Ainsi, en termes de **dimension foncière**, la Bourgogne compte les exploitations les plus grandes (*tableau 10*). Plus de la moitié des exploitations disposent d'au moins 100 ha, contre 40 % en Massif Central et 29 %

⁷ Compte tenu des contraintes temporelles de réalisation de l'étude, la comparaison des caractéristiques des exploitations enquêtées à celles des exploitations laitières des régions étudiées n'a pas pu être faite. On ne peut donc mettre en lumière si elles présentent des spécificités par rapport aux exploitations n'exerçant pas d'activité de transformation et de vente de produits laitiers. Toutefois, à chaque fois que cela a été possible, les données issues de la dernière enquête de structures 2007 sur le sous-ensemble des exploitations spécialisées en bovins lait sont mentionnées. Les données ultérieurement disponibles sur le RA 2010 devraient permettre de réaliser cette comparaison.

en Nord-Pas de Calais. En Bourgogne, les types de structures et systèmes de production et leur localisation rurale peuvent expliquer cette caractéristique, contrairement au Nord-Pas de Calais où une grande partie des exploitations sont localisées en zone urbaine et périurbaine, ces deux types d'espace se distinguant de l'espace rural par une proportion nettement plus importante d'exploitations de petite dimension (Cavailhès et al., 2009).

Tableau 10 - Caractéristiques comparées des exploitations bovines laitières commercialisant plus de 10 000 litres équivalent lait hors laiterie dans les trois régions d'étude

	Bourgogne	Nord-Pas de Calais	Massif Central
<i>Nombre d'exploitations 1^{ère} enquête (216 au total)</i>	45	70	101
SAU moyenne	123 ha	81 ha	102 ha
Cultures non fourragères <10ha (% expl)	44%	24%	56%
% expl dont SFP/SAU > 80%	58%	18%	80%
Elevages bovins spécialisés lait (% expl)	50%	90%	81%
Elevages bovins lait-viande (% expl)	21%	7%	13%
Autres élevages (% expl)	29%	3%	6%
Gradient d'intensification fourragère			
Herbe (maïs < 10%)	67%	21%	79%
Herbe-maïs (≥ 10% et < 30% SFP)	16%	11%	20%
Maïs ≥ 30% de la SFP	16%	68%	1%
Effectif moyen de vaches laitières	43	53	53
Dimension moyenne laitière	284 000 litres	355 300 litres	270 550 litres

Source : enquête Producteurs 2010

La **part de la SFP** différencie nettement les systèmes de production de ces trois régions : 80% des exploitations enquêtées en zone Massif central ont une part de SFP dépassant 80% de leur SAU, de même que 80% d'entre elles ont un système fourrager « tout herbe », alors que peu d'exploitations du Nord-Pas de Calais ont une part importante de SFP et que, et plus des deux-tiers des exploitations, le maïs occupe une place importante dans le système fourrager. Les exploitations enquêtées de Bourgogne se situent entre ces deux situations, en étant plus proches de celles du Massif Central de ce point de vue.

Du point de vue des **types d'élevage**⁸ présents dans les exploitations enquêtées, le Massif central et le Nord-Pas de Calais s'avèrent proches : plus de 80% d'entre elles ont un élevage spécialisé en bovins-lait, alors qu'en Bourgogne, leur part est moindre (50%) du fait d'une part non négligeable d'exploitations ayant un élevage spécialisé en bovins mixtes (lait-viande) ou en Autres herbivores, en particulier en Saône et Loire et en Nièvre, du fait de la présence ancienne d'un type d'atelier fromager typique de cette région qui associe un élevage de chèvres à un troupeau de vaches pour la fabrication d'un fromage « mixte » à base de laits de vache et de chèvre, voire des fromages à partir de lait d'ovin.

En lien avec la caractéristique précédente, le Massif Central et le Nord-Pas de Calais disposent des fermes avec les **effectifs de vaches laitières** les plus importants, alors que la Bourgogne se distingue par

8 La méthode utilisée dans la classification européenne des exploitations pour classer les exploitations selon leurs orientations productives (OTEX) n'a pas pu être mobilisée pour l'exploitation du premier questionnaire car elle supposait le recueil de nombreuses informations qui ne pouvaient être collectées sur la diversité des cultures pratiquées et la diversité des animaux. La méthode retenue a consisté à recueillir les effectifs adultes des différents types d'élevage (cf. 1er questionnaire, annexe 3) et, à partir de leur équivalence en UGB, à calculer la part des UGB de ces différents élevages. Une exploitation est donc considérée ici comme ayant un type d'élevage spécialisé en bovins-lait quand la moitié des UGB proviennent des vaches laitières, il en va de même pour les exploitations spécialisées en Autres herbivores (plus de la moitié des UGB proviennent des caprins et ovins). Quant aux exploitations spécialisées en bovins mixtes, plus de la moitié des UGB proviennent respectivement des vaches laitières et des vaches allaitantes.

En revanche, pour l'échantillon restreint d'exploitations enquêtées de manière approfondie (80 enquêtes), la méthode retenue est proche de celle adoptée dans la classification européenne : elle part de la répartition du montant des différents produits (cultures, productions animales) inscrits au compte d'exploitation et prend le seuil de 2/3 d'un groupe de produits pour considérer qu'une exploitation est spécialisée (ou non) dans le groupe de produits considérés.

l'importance des petits élevages : près de 40% ont moins de 25 vaches, alors qu'ils sont au plus 15% dans les deux autres régions. La **dimension laitière** des exploitations (exprimée en litres de lait) reflète ces différences.

Enfin, en terme de **raças**, la Prim'Holstein est prédominante dans le Nord Pas de calais alors que la race Montbéliarde est importante dans les fermes du Massif Central. En Bourgogne, on observe une diversité de races avec bien souvent une mixité au sein même des élevages. Ces différences sont principalement liées à la dimension de l'atelier de transformation et à sa place dans l'ensemble du système d'exploitation.

Place et dimension de l'atelier de transformation et commercialisation de produits laitiers dans les exploitations selon les régions

Parmi les **répondants à la première enquête**, on peut observer un décalage par rapport à la source FranceAgriMer (*tableau 8 supra*) : en Bourgogne et en Nord-Pas de Calais, il y a une proportion inférieure d'ateliers transformant une faible part de leur lait (<30%) parmi les exploitations enquêtées tandis qu'en zone Massif central, c'est le cas des ateliers où 100% du lait est transformé (*tableau 11*).

Tableau 11 – Place et dimension des ateliers dans les exploitations commercialisant plus de 10 000 litres équivalent lait hors laiterie dans les trois régions d'étude

	Nb expl	Bourgogne	Nord-Pas de Calais	Massif Central
% expl où < 30% lait transformé (1 ^{ère} enquête)	216	36%	59%	42%
% expl où 100% lait transformé		42%	15%	19%
<i>Dimensions atelier hors laiterie (source FAM)*</i>				
% ateliers < 50000 litres	1193*	70%	59%	44%
% ateliers ≥ 50000 litres < 100000 litres		16%	23%	24%
% ateliers 100000 à 300000 litres		11%	15%	30%
% ateliers ≥ 300000 litres		3%	3%	6%
<i>Dimensions ateliers hors laiterie (1^{ère} enquête)</i>				
% ateliers < 50000 litres	216	56%	39%	47%
% ateliers ≥ 50000 litres < 100000 litres		17%	34%	14%
% ateliers 100000 à 300000 litres		20%	22%	33%
% ateliers ≥ 300000 litres		7%	5%	6%

* champ de l'enquête : ateliers d'au moins 10000 litres

Source : FranceAgriMer 2008-2009 ; enquête Producteurs 2010

Concernant la **dimension des ateliers de ventes hors laiterie**, c'est en Bourgogne que la part des ateliers de petite dimension est la plus importante (plus de 70% selon la source FranceAgriMer). Enfin, quelle que soit la région, la part des exploitations vendant plus de 300 000 litres de lait hors laiterie reste faible (au plus 6%). On observe un décalage parmi les répondants à la première enquête en Nord-Pas de Calais et Bourgogne, il y a davantage d'ateliers de grande dimension parmi les exploitations enquêtées (au moins 100000 litres).

Statut des exploitations, main d'œuvre et formes d'organisation du travail

Selon la source FranceAgrimer (*tableau 12*), le Nord-Pas de Calais se distingue des deux autres régions par une plus grande importance de l'exploitation individuelle, alors que dans la zone Massif Central, c'est le GAEC qui prédomine. Quant à la Bourgogne, elle se distingue par une part un peu plus importante d'EARL. Ces différences s'avèrent encore plus marquées parmi les exploitations ayant répondu à la première enquête dans deux des trois régions : la part de GAEC est encore plus importante en zone Massif Central et celle d'EARL également en Bourgogne. En revanche, en Nord-Pas de calais, les formes sociétaires constituent plus des deux tiers des répondants, alors qu'elles représentent moins de la moitié dans la source FranceAgriMer.

Tableau 12 – Caractéristiques du travail dans les exploitations bovines laitières commercialisant plus de 10 000 litres équivalent lait hors laiterie dans les trois régions d'étude

	Nb expl	Bourgogne	Nord-Pas de Calais	Massif Central
<i>Nb exploitations >10000 litres hors laiterie (source FranceAgriMer) dans les 3 régions</i>	1193	73	310	810
<i>Exploitation individuelle (source FAM)</i>		40%	51%	43%
GAEC		36%	31%	42%
EARL		21%	17%	13%
<i>Nombre d'exploitations 1^{ère} enquête</i>	216	45	70	101
<i>Exploitation individuelle</i>		36%	30%	20%
GAEC		27%	38%	63%
EARL		30%	29%	15%
Nombre ETP total en moyenne		3,0	2,8	3,2
Au moins un équivalent ETP salarié (% expl.)		42%	30%	46%
% chefs <40 ans (âge du +jeune quand associés)		44%	48%	66%
% chefs > 55 ans		18%	12%	7%

Source : FranceAgriMer 2008-2009 ; enquête Producteurs 2010

Globalement, les formes sociétaires sont ainsi davantage représentées dans l'enquête que dans l'ensemble des exploitations des trois régions. Il en est de même parmi les 80 exploitations enquêtées de manière approfondie (tableau 13), avec encore moins d'exploitations individuelles.

Parmi les formes sociétaires, il importe de distinguer les GAEC des EARL ou SCEA. En effet, qu'il s'agisse des exploitations individuelles ou des EARL, elles sont très majoritairement l'affaire d'un couple et près de la moitié d'entre elles ont recours au salariat. Quant aux GAEC, comme déjà souligné à l'échelle nationale, il y a peu de GAEC entre associés non apparentés, et les autres se partagent par moitié entre GAEC associant deux générations (parents avec un des enfants, fils ou fille) et GAEC avec des associés d'une même famille et même génération (frères, sœurs, conjoints, cousins, cousines). Dans cette forme sociétaire, le recours au salariat en dehors de la famille est également assez fréquent, mais paraît un peu plus faible.

Tableau 13 - Statut juridique des exploitations et formes d'organisation du travail

Statut juridique et formes d'organisation du travail	Expl > 10000 l. (source FAM)	1 ^{ère} enquête	2 ^{ème} enquête	
Nb exploitations	1193	216	80	
Exploitation individuelle				
1 chef + salariés	44%	27%	20%	1 (1)*
Couples				14 (5)
2 générations				1 (0)
EARL				
Couples				16 (8)
Associés 2 générations	18%	22%	30%	6 (2)
Associés même génération				2 (1)
GAEC				
Associés 2 générations				15 (6)
Associés même génération	36%	48%	48%	16 (5)
Associés non apparentés				7 (3)
SCEA Couples	2%	3%	2%	2 (1)
Ensemble	100%	100%	100%	80 (34)

* entre parenthèses : nombre d'exploitations embauchant un ou plusieurs salariés hors de la famille

Source : FranceAgriMer 2008-2009 ; enquête Producteurs 2010

Compte tenu de l'importance respective des différents statuts d'exploitation parmi les répondants, le nombre moyen de personnes travaillant l'**équivalent d'un temps plein (ETP)**⁹ s'avère un peu différent d'une région à l'autre. Ainsi, la forte proportion de GAEC dans le Massif central se traduit par un nombre moyen d'ETP le plus élevé des trois régions : les deux tiers des exploitations y ont plus de 2,5 ETP (dont un tiers ont au moins 4 ETP) pour seulement la moitié en Nord Pas de Calais et près de la moitié en Bourgogne. Pour ces deux dernières régions, la majorité des fermes ont entre 2 et 3 ETP.

Cette étude confirme un des enseignements de nos travaux (Capt, 2004, 2010) concernant une des principales caractéristiques des exploitations en circuits courts : ces dernières **pérennisent et créent davantage d'emplois, quelle que soit leur orientation productive**. En outre, elles ont **davantage recours au salariat**. En 2007 (enquête de structures), parmi les exploitations spécialisées en bovins-lait, le recours au salariat concerne 30% des exploitations sans activité de vente directe (9% ayant au moins un salarié permanent) alors qu'il concerne la moitié de celles ayant une activité de vente directe (19% ayant au moins un salarié permanent).

Parmi les exploitations enquêtées, c'est encore davantage le cas. Ainsi, dans près de la moitié des exploitations en zone Massif Central, il y a l'équivalent d'au moins un salarié à temps plein alors que c'est un peu moins le cas en Bourgogne, et encore moins en Nord-Pas de Calais (*tableau 12*).

La question du salariat doit être abordée plus finement car les formes d'organisation du travail dans ces exploitations sont assez complexes : dans une partie d'entre elles le salariat concerne des membres de la famille alors que, dans les autres, ce sont des salariés extérieurs à la famille. Ces estimations en ETP n'incluent pas la contribution du bénévolat qui n'a pas été mentionné lors de la première enquête et qui est pourtant fréquent : plus de la moitié des exploitations y ont recours (2^{ème} enquête). L'analyse des formes d'organisation du travail est reprise et approfondie dans l'approche de la dimension sociale des performances (&4.2.) afin d'examiner la « vivabilité » de ces systèmes dans la durée.

Une part importante de jeunes exploitants

Compte tenu de l'importance des formes sociétaires dans les exploitations bovines laitières, deux options se présentent pour aborder l'âge des chefs d'exploitation : soit on prend en compte l'ensemble des associés, soit on retient seulement l'âge du plus jeune des associés. C'est cette dernière option qui est retenue ici¹⁰. Sur la base de cette convention et pour l'ensemble des exploitations françaises (enquête structures 2007), il ne semble pas y avoir d'**effet de génération** entre les exploitations en circuits courts et les autres exploitations (Capt et al., 2010) : la part d'exploitations ayant à leur tête au moins un jeune exploitant (moins de 40 ans) est peu différente entre les premières et les secondes. En revanche, l'écart entre les deux types d'exploitation est plus important pour les seules exploitations spécialisées en bovins lait (OTEX 41) - 44% pour les premières et 33% pour les secondes - en raison, semble-t-il, de l'importance des formes sociétaires qui constituent une forme d'organisation permettant de répondre à une préoccupation majeure dans ces élevages, celle des contraintes de travail, auxquelles les jeunes sont attentifs.

9. Le nombre d'ETP total a été estimé à partir de l'agrégation du temps déclaré pour chaque personne travaillant dans l'exploitation enquêtée (cf. premier questionnaire à ce sujet, p.1, annexe 4). En revanche, un autre indicateur a été retenu pour comptabiliser le temps de travail consacré à l'atelier produits laitiers de la part des personnes qui contribuent à cette activité. Ce deuxième indicateur a été obtenu à partir du recueil de données sur le temps passé à chaque tâche par les différentes personnes y participant sur une ou plusieurs périodes selon les exploitations et les familles de produits (une ou plusieurs semaine-type, nombre de semaines par an, périodes...) et en distinguant selon le statut des personnes. Pour cet indicateur, les temps ont été comptés en heures puis agrégés sur l'année et convertis ensuite en ETP sur la base d'une convention (40 heures par semaine).

10. Dans cette étude, l'indicateur retenu ne tient compte que d'un seul chef d'exploitation dans les formes sociétaires : l'âge du plus jeune associé. Cette convention nous paraît préférable à celle privilégiée dans d'autres travaux où la part des chefs d'exploitation selon leur âge est calculée en prenant en compte l'ensemble des chefs et associés, ce qui conduit à un résultat d'ensemble assez différent. Ainsi, selon l'étude réalisée par l'Institut de l'élevage (2009c) à partir de l'enquête Structures 2007, la proportion de jeunes exploitants (moins de 40 ans) parmi l'ensemble des exploitations laitières françaises est de 28% en moyenne nationale et de 18% à 35% selon les zones. La part des jeunes chefs y est ainsi moins importante puisque cette part est calculée en prenant en compte tous les chefs d'exploitation.

Dans cette étude, c'est également le cas des exploitations ayant répondu au premier questionnaire (*tableau 10*) : elles ont ainsi à leur tête une proportion comparable de jeunes exploitants en Bourgogne et en Nord-Pas de Calais. En revanche, la part des exploitations avec présence d'un jeune exploitant est nettement plus élevée en zone Massif Central (66%), en lien avec l'importance des formes sociétaires.

Des exploitants principalement originaires du milieu agricole...

Les jeunes qui s'installent le font presque tous dans un cadre familial. Selon l'enquête, seules quelques personnes se sont installées « hors cadre familial » selon deux voies différentes :

- soit d'abord en système caprin puis en se diversifiant ensuite en bovins laitiers (ce qui suppose d'obtenir un quota) pour élargir la gamme de produits proposés et parce que cela correspond aux habitudes de consommation locale, comme c'est le cas en Bourgogne ;
- soit en devenant associé au sein d'un GAEC avec d'autres exploitants d'origine agricole.

... et davantage formés que ceux des exploitations sans activité en circuits courts

Dans le cadre de cette étude, la question des itinéraires socioprofessionnels et de la formation des personnes y travaillant n'a pas été abordée, en raison de l'importance des formes sociétaires et des contraintes de réalisation de l'étude¹¹. Néanmoins, on peut se référer au constat tiré de travaux antérieurs et de l'enquête de structures 2007. A la fin des années 80 (Capt, 1994, 1997), les exploitations en vente directe se distinguaient des autres exploitations du point de vue de la formation et des itinéraires socioprofessionnels de leurs membres : ces derniers étaient **davantage formés, plus insérés dans des réseaux professionnels** et avaient **davantage fréquenté d'autres milieux sociaux, soit après avoir réalisé un détour professionnel et exercé un autre métier avant de s'installer en agriculture pour ceux d'origine agricole, soit du fait de leur origine non agricole**. En 2007 (Capt et al., 2010), la part de l'ensemble des exploitations en vente directe où au moins un des actifs détient un niveau de formation de niveau baccalauréat ou supérieur demeure plus forte. C'est également le cas des exploitations bovines laitières spécialisées en vente directe : près d'un tiers ont au moins un actif ayant une formation de niveau supérieur contre moins de 20% parmi les autres exploitations laitières.

Une majorité d'ateliers de transformation créés avant 2000

Dans les trois régions, parmi les répondants à la *première enquête*, la **très grande majorité des ateliers ont été créés avant 2000** (*tableau 14*) : environ les trois-quarts en Bourgogne et en Nord-Pas de Calais, les deux tiers en Massif Central. Et la part de ceux qui ont été créés depuis plus de 20 ans est proche de la moitié en Bourgogne et en Nord-Pas de Calais, un peu moins en zone Massif Central.

Tableau 14 – Périodes de création de l'atelier de transformation

	Bourgogne	Nord-Pas de Calais	Massif Central
<i>Nombre d'exploitations 1^{ère} enquête (216 au total)</i>	45	70	101
Avant 1990	44%	47%	38%
Entre 1990 et 1999	33%	26%	26%
Depuis 2000	22%	27%	36%

Source : enquête Producteurs 2010

Parmi les répondants à la deuxième enquête, les ateliers de création récente (au cours des cinq dernières années) sont peu nombreux (12 sur 80) ce qui n'a pas permis d'appréhender l'influence de l'ancienneté sur les performances. Pour un tiers de ces exploitations, l'atelier existait au moment de la reprise de l'exploitation. Pour un quart d'entre elles, il a été créé au moment de l'installation et, donc, pour moins de la moitié, il l'a été après l'installation.

¹¹ Traiter cette question supposait d'aborder l'itinéraire de chaque membre du collectif de travail (nombre important de personnes dans les GAEC surtout). Or, les contraintes de réalisation de l'étude (temps limité dans chaque exploitation) ont obligé à faire des choix drastiques parmi les questions abordées.

A la question « *pour quelles raisons pratiquez-vous aujourd'hui la transformation et la commercialisation de produits en circuits courts ?* », les trois-quarts des exploitants ont mis en premier une raison d'ordre économique : avant tout la meilleure valorisation économique du lait et, dans une moindre mesure, la recherche de trésorerie. Pour les autres, ce qui arrive en premier, c'est d'abord la recherche de la reconnaissance du travail et des produits, puis la recherche d'une indépendance, enfin le goût pour le contact avec le client. Les autres raisons (diversité des débouchés, respect de l'environnement, qualité de vie) sont uniquement mentionnées en seconde ou troisième position.

2.3.2. Diversité des systèmes de transformation et de commercialisation de produits laitiers

Une spécialisation ou orientation dominante très marquée des ateliers

Comme déjà souligné, les trois régions présentent des spécificités fortes du point de vue des types de produits laitiers fabriqués. La comparaison de la répartition de l'orientation des ateliers enquêtés avec celle issue de la source FranceAgriMer fait ressortir que les exploitations ayant répondu à l'enquête ont des ateliers moins spécialisés, quelle que soit la région (tableau 15).

Selon la source FranceAgriMer, en **Nord-Pas de Calais**, les trois-quarts sont spécialisés ou ont pour orientation dominante le beurre et la crème, mais les exploitations ayant répondu à l'enquête sont davantage en orientation dominante. A l'opposé, en zone **Massif Central**, plus des trois-quarts sont spécialisés ou ont pour orientation dominante la fabrication de fromages. Dans ce cas également, les exploitations ayant répondu à l'enquête s'avèrent davantage en orientation dominante. Enfin, en **Bourgogne**, le caractère spécialisé des ateliers y est bien moins marqué que dans les deux autres régions, et ce trait est encore plus net parmi les exploitations ayant répondu à l'enquête.

Tableau 15 – Orientation des ateliers : types de produits laitiers fabriqués dans les trois régions

	Lait		Beurre et crème		Fromages		Yaourts		Autres produits laitiers		Sans dominante	
	Spéc.	Dom.	Spéc.	Dom.	Spéc.	Dom.	Spéc.	Dom.	Spéc.	Dom.		
Région Bourgogne												
Source FAM* (73 expl.)	2	0	3	7	37	28	0	1	0	4	16	100
Enquête1 (45 expl.)		2	0	7	15	46					27	100
Région Nord Pas de Calais												
Source FAM* (310 expl.)	8	3	46	28	3	4	0	0	1	0	6	100
Enquête1 (70 expl.)		3	40	36	7	0		3			11	100
Zone Massif central												
Source FAM* (810 expl.)	4	1	1	1	70	11	0	0	2	1	9	100
Enquête1 (101 expl.)		3	1	0	61	16					18	
France métropole	10	2	10	7	47	10	0	1	1	1	11	100

* rappel : uniquement exploitations livrant hors laiterie au moins l'équivalent de 10000 litres de produits laitiers

Source : FranceAgriMer ; première enquête producteurs 2010

L'enquête a permis de mieux cerner la diversité des types de produits fabriqués et des technologies spécifiques requises (équipements et savoir-faire)¹² : lait cru, beurre, crème, fromage lactique (fromage blanc ou affiné), fromages affinés à pâte pressée, à pâte molle ou à pâte persillée, crèmes dessert, produits transformés à base de lait (tartes, riz au lait, gâteaux...). Les exploitations enquêtées des trois régions se différencient nettement selon la **gamme de produits** vendus en circuits.

¹² La présentation des techniques de fabrication de ces produits sort du cadre de cette étude : celles-ci ont déjà été l'objet, depuis la fin des années 90, de différentes publications des Réseaux d'élevage et de l'Institut de l'Élevage (cf. références bibliographiques)

La gamme a été caractérisée par trois indicateurs : le nombre de « types » de produits¹³ différents par exploitation, le nombre total de « variétés » tenant compte de la diversité de fabrication, de formats et de conditionnements pour chaque type de produit, et la vente d'autres produits que laitiers (*tableau 16*).

Tableau 16 - Caractéristiques comparées des produits commercialisés en circuits courts dans les 3 régions (1^{ère} enquête)

Exploitations	Bourgogne	Nord-Pas de Calais	Massif Central
<i>Nombre d'exploitations 1^{ère} enquête (216 au total)</i>	45	70	101
1 seul type de produits laitiers	12%	18%	50%
2 types	17%	24%	15%
3 types	19%	20%	10%
4 types et plus	52%	38%	25%
Evolution de la gamme : OUI	43%	32%	28%
Vente d'autres produits de l'exploitation	33%	54%	30%
Vente de produits d'autres exploitations	32%	34%	10%

Source : enquête Producteurs 2010

En **Massif central**, la moitié des exploitations ne vendent qu'un seul type de produits. La plupart fabriquent un fromage affiné de type pâte pressée non cuite (Cantal, Salers, Saint nectaire, tome) ou à pâte persillée (Fourme d'Ambert, fourme fermière, bleu d'Auvergne). Les autres fabriquent un fromage de type lactique, vendu frais, et plus ou moins sec : leurs noms varient selon les lieux (Le Velay, ou fromage des Artisans, sous marque collective, en Haute Loire ; Rigotte dans le Rhône ; Nivernais dans la Nièvre...). La plupart des exploitations enquêtées et productrices d'un seul type de produits sont localisées en Auvergne. Les 3 départements de Rhône-Alpes s'en distinguent nettement par leurs types de fabrication (gamme de produits frais).

En **Nord-Pas de Calais** et en **Bourgogne**, plus de 80% des exploitations vendent au moins 2 types de produits avec une gamme simple (2 ou 3 types de produits) pour près de la moitié d'entre elles en Nord-Pas de Calais, et une gamme plus diversifiée (au moins 4 types de produits) pour plus de la moitié des exploitations en Bourgogne. Le nombre de variétés augmente avec le nombre de types de produits fabriqués par l'exploitation, passant ainsi d'une moyenne de 4,1 variétés dans les exploitations associant 2 types, à 6,8 variétés parmi celles avec 4 types (plus de 13 variétés pour celles qui vendent 5 et 6 types de produits).

Ces différences entre régions tiennent principalement aux différences d'orientation des ateliers en termes de produits vendus en circuits courts (*tableau 17*).

Les **ateliers spécialisés en Beurre et crème** - principalement situés en Nord-Pas de Calais - commercialisent au plus 3 types de produits (associant lait, beurre ou crème, ou les 3) mais plus de 4 variétés en moyenne.

Les **ateliers spécialisés en fromages** se différencient nettement entre

- ceux qui fabriquent un seul type de produit (fromage à pâte pressée non cuite et à pâte persillée pour les deux tiers d'entre eux) et vendent un nombre limité de variétés (2,4 en moyenne) : presque tous (sauf 2) sont localisés en zone Massif central ;

13 Alors que dans la source FranceAgriMer, cinq types de produits seulement sont distingués, il a été possible d'en distinguer sept types de produits à partir des réponses à la première enquête : lait, crème, beurre, yaourts, fromages blanc et frais, autres fromages (PPNC : pâte pressée non cuite ; pâte molle ; pâte persillée type bleu), autres produits fabriqués à base de lait (tartes, crèmes dessert, riz au lait, gâteaux)

L'indicateur Nombre total de produits différents a été construit dans le cadre de la deuxième enquête et prend en compte la diversité des fabrications, des formats et des conditionnements pour un même type de produit. Par exemple, le type Yaourt peut se traduire par une grande diversité de parfums et de conditionnements (vendus à l'unité, vendus par 4 ou par 6). Il en va de même pour le type Fromages blanc et frais : fromages en faisselles de 500 g, par 6 faisselles de 100 ou 120 g, fromages frais de différents poids et formats (rigottes, etc.).

- et ceux qui fabriquent au moins 2 types de produits, principalement des fromages de type lactique ou à pâte molle (7,5 variétés en moyenne). La moitié de ces ateliers sont localisés en Bourgogne, et l'autre moitié dans les 3 départements de Rhône-Alpes en zone Massif Central.

Les **ateliers avec une orientation dominante, Beurre et Crème, fromages** (quasiment tous des fromages de type lactique), et les **ateliers sans dominante**, se différencient nettement des ateliers spécialisés en vendant 4 types de produits en moyenne et une gamme de 6 à près de 9 produits.

La gamme s'avère même composée de plus de 10 variétés différentes dans une partie des exploitations, allant jusqu'à 38 références pour l'une d'entre elles qui commercialise la quasi-totalité de sa production dans un point de vente collectif situé en aire urbaine.

Tableau 17 – Gamme de produits laitiers selon l'orientation des ateliers (79 enquêtes*)

	Ateliers spécialisés			Ateliers avec dominante		Sans dominante
	Beurre & crème	Fromages 1 seul	Fromages ≥ 2	Beurre et crème	Fromage	
Nombre exploitations	7	26	15	10	11	10
Région Bourgogne		2	7	2	5	5
Région Nord-Pas de Calais	6			7		
Zone Massif Central	1	24	8	1	6	5
Nombre moyen de types de produits	2,7	1	2,9	4,2	4,0	3,8
Nombre moyen de variétés	4,6	2,4	7,5	8,1	8,9	6,1

* un seul atelier à dominante Yaourt

Source : enquête Producteurs 2010

Evolution de la gamme

L'évolution de la gamme de produits concerne plus du tiers des producteurs, en première enquête (*tableau 16*) comme en deuxième enquête : cette évolution recouvre l'introduction de nouveaux produits ou l'arrêt de la fabrication de certains. L'introduction de nouveaux produits (diversification de la gamme) se fait fréquemment en réponse à la demande des clients. Quand l'atelier est spécialisé en fromage de type AOC, l'élargissement se fait par ajout d'un autre fromage (tome ou tomette). Quand il s'agit d'un atelier avec gamme de produits frais, l'élargissement concerne différentes sortes de fromages blancs, yaourts, crèmes dessert, etc. Par ailleurs, une partie des producteurs - un peu moins nombreux (15 sur 80) - ont arrêté certains produits comme la fabrication de tartes à base de fromage, de riz au lait, de fromage battu à l'ail, etc. en raison d'une charge de travail se traduisant par une valorisation insuffisante du produit, ou d'une mauvaise conservation et stabilité des produits dans le temps, ou encore d'un problème d'effectivité de demande.

Certification de produits

La certification de produits concerne environ la **moitié des répondants** de la première comme de la deuxième enquête. Du fait des caractéristiques des producteurs ayant participé à l'enquête, **plus de la moitié d'entre eux** ont des **produits sous signe de qualité**, principalement en **AOC** et en zone Massif central (AOC Cantal, Salers, Saint-Nectaire, Fourme d'Ambert), rarement en Bourgogne (Epoisses ; Soumaintrain, AOC en cours) et en Nord-Pas de Calais (Fromage de Bergue, AOC en cours). Ceux en agriculture biologique sont peu nombreux : moins de 10% en première enquête, et quelques uns seulement en deuxième enquête. Quant à l'autre moitié des producteurs ayant une certification de produits, ils ont adopté une stratégie de **produits sous marque collective**, avec une appellation générale comme « Produit à la ferme » ou « Saveurs en or » en Nord-Pas de Calais, ou une appellation spécifique faisant référence aux lieux comme, par exemple, le Soumaintrain « Terroir d'Armance » (AOC en cours) et le Nivernais en Bourgogne, la Rigotte de Condrieux dans le Rhône, ou encore le Velay ou le fromage des artisans en Haute Loire. Quelques producteurs sont dotés d'une marque déposée (le fromage de la Pierre-qui-vire dans l'Yonne, le fromage de Citeaux en Côte d'Or, tous deux attachés au nom d'une abbaye).

Une vente d'autres produits que laitiers : plus ou moins répandue selon les régions

En Bourgogne et en zone Massif central, un tiers des exploitations vendent d'autres produits de l'exploitation (*tableau 16*). Historiquement très ancrée en région Nord-Pas de Calais, la vente directe d'autres produits de l'exploitation y est beaucoup plus répandue : elle concerne plus de la moitié des exploitations enquêtées. Une part importante des exploitations vendent également des produits d'autres exploitations : environ un tiers en Bourgogne et en Nord-Pas de Calais, mais beaucoup moins en zone Massif Central (10%).

Un statut sanitaire lié au type d'atelier

Les exploitations se différencient du point de vue du **type d'agrément sanitaire** adapté à la conduite de leur atelier. Un ensemble de textes réglementaires relatifs à l'hygiène et à la sécurité sanitaire pour les aliments vendus aux consommateurs (« Paquet Hygiène ») posent un ensemble de principes qui engagent la responsabilité du fabricant et portent sur la conception des locaux (agencement et règles d'entreposage), sur le transport des denrées et sur des aspects spécifiques à chaque famille de produits (dans cette étude, la transformation des produits laitiers). La présentation même synthétique de ces principes sort du cadre de cette étude et est renvoyée aux publications des organisations professionnelles spécialisées dans le suivi de ces aspects (cf. aspects sanitaires des laboratoires fermiers, CERD, 2010 ; Institut de l'élevage). Trois niveaux de réglementation existent pour la fromagerie : la réglementation vente directe (remise directe aux consommateurs quelle que soit la distance du lieu de vente) ; la dispense d'agrément CE (Communauté Européenne) ; l'agrément CE (commercialisation sur l'ensemble du territoire de la Communauté Européenne). A ces trois niveaux, s'ajoute la patente sanitaire, indispensable pour effectuer la vente de lait cru.

De ce point de vue (*tableau 18*), la Bourgogne et la zone Massif Central se distinguent très nettement par l'importance des exploitations ayant opté pour un **agrément CE** (60%) tandis qu'en Nord-Pas de Calais, c'est la **remise directe** qui prédomine (54% des exploitations). Dans les 3 régions, la **dispense d'agrément** concerne entre le quart et le tiers des exploitations.

Tableau 18 – Statut sanitaire des ateliers de transformation

	Bourgogne	Nord-Pas de Calais	Massif Central
<i>Nombre d'exploitations 1^{ère} enquête (216 au total)</i>	45	70	101
Remise directe	7%	54%	5%
Dispense d'agrément	33%	25%	35%
Agrément CE	60%	20%	60%

Source : enquête Producteurs 2010

Selon le type de fabrication, les quantités traitées et les circuits de commercialisation, les besoins en matériel, en stockage et en nombre de pièces dans les bâtiments varient. Ces différences sont principalement liées à la dimension des ateliers et aux circuits de commercialisation privilégiés (cf. infra). Ainsi, en dessous de 100000 litres de lait transformé, un peu moins du tiers des exploitations ont demandé un agrément CE tandis que plus de la moitié ont une dispense d'agrément. Au-delà de ce « seuil », c'est le statut d'agrément CE qui prédomine : pour les trois-quarts des exploitations ayant un atelier de 100000 à 200000 litres et la quasi-totalité au-delà de 200000 litres.

Les circuits de commercialisation

Dans le langage courant, la notion de circuits de commercialisation désigne la vente à la ferme, sur les marchés, en point de vente collectif, chez les commerçants détaillants ou en GMS, etc. Cependant, un circuit peut également se caractériser par la manière dont les exploitations s'organisent pour planifier - sur une journée ou/et sur une semaine, ou plus occasionnellement - leurs livraisons de produits dans différents lieux géographiques. Ainsi, à un même circuit (selon la définition courante) peut être associée une vente dans plusieurs lieux géographiques distincts : nombre d'exploitations vendent sur plusieurs marchés distincts, ou chez plusieurs commerçants détaillants, par exemple.

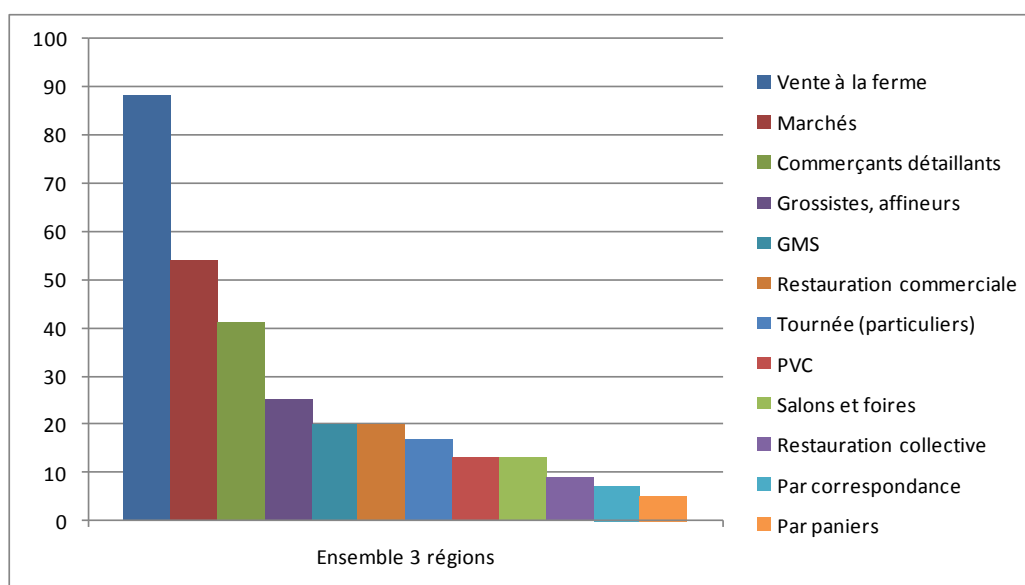
Peu d'exploitations tiennent une comptabilité des quantités de produits écoulées dans leurs différents circuits de commercialisation. La répartition des produits selon les circuits a donc été obtenue de manière déclarative sur la base de la classification des modes de commercialisation distingués dans le RA 2010 (cf. premier questionnaire, annexe 4). Sur cette base déclarative (proportion des ventes par circuit), trois indicateurs ont été retenus

- nombre d'exploitations commercialisant leurs produits dans chaque circuit de commercialisation (14 circuits distingués)
- part des ventes dans chaque type de circuit¹⁴
- nombre de circuits différents pour chaque exploitation.

Presque toutes les exploitations vendent des produits à la ferme, la moitié d'entre elles sur les marchés et 40% chez des commerçants détaillants (graphique 6).

L'importance des exploitations spécialisées en fromage à pâtes pressées ou persillées et localisées dans la zone Massif Central fait que la vente à des affineurs ou grossistes concerne environ une exploitation enquêtée sur quatre. La vente en GMS et en restauration commerciale concerne une exploitation sur cinq et est suivie de près par la vente auprès de particuliers, tandis que les autres circuits de commercialisation (point de vente collectif, restauration collective, système des paniers) sont moins souvent empruntés, mais peuvent représenter une part significative, voire dominante, des ventes des exploitations concernées.

Graphique 6 - Part des exploitations dans chaque circuit de commercialisation (trois régions confondues)



Source : Première enquête Producteurs 2010 (216 observations)

Quelle que soit la région (*tableau 19*), **plus de 60% des exploitations enquêtées ont pour orientation dominante la vente directe**. Cette part est même plus importante en Nord-Pas de Calais (près des trois-quarts des exploitations), une zone urbaine où les consommateurs ont depuis longtemps l'habitude d'aller acheter des produits à la ferme, ou sur les marchés.

14 Deux classements ont été retenus pour caractériser les systèmes de commercialisation des produits de l'atelier :

- un premier classement restreint à 4 dominantes : vente directe dominante ; vente dominante à un seul intermédiaire ; vente dominante à plus d'un intermédiaire ; vente sans dominante. Dans ce cas, c'est le seuil des 2/3 de la quantité vendue hors laiterie qui a été retenu pour caractériser le système de commercialisation ;
- le second classement est basé sur la part de la quantité commercialisée dans 7 types de lieux différents : % vente directe à la ferme ; % de vente directe au marché ; % vente directe dans d'autres circuits (PVC, tournées, livraison...) ; % vente (indirecte) à un intermédiaire Détaillant ; % vente (indirecte) à un intermédiaire GMS ; % vente indirecte à un intermédiaire autre (restauration collective, restauration commerciale...) ; % vente indirecte à plus d'un intermédiaire. Dans ce cas, c'est le seuil de 50% qui est retenu pour considérer que l'exploitation à une vente dominante dans un de ces 7 circuits.

Tableau 19 – Caractéristiques comparées des circuits et systèmes de commercialisation des exploitations bovines laitières en circuits courts dans les 3 régions (1^{ère} enquête)

	Bourgogne	Nord-Pas de Calais	Massif Central
<i>Nombre d'exploitations 1^{ère} enquête (216 au total)</i>	45	70	101
Vente directe dominante (seuil \geq 60% des quantités)	66%	73%	61%
Vente dominante à un intermédiaire	16%	10%	4%
Vente dominante à plus d'un intermédiaire	0%	2%	16%
Sans dominante	18%	15%	20%
% expl.. avec \geq 50% ventes dans un des circuits suivants :			
Vente directe à la ferme	27%	30%	16%
Vente directe au marché	20%	19%	34%
Autre forme de vente directe (PVC, paniers, etc)	5%	11%	5%
Un seul circuit	7%	29%	10%
2 circuits	20%	22%	25%
3 circuits	32%	29%	25%
\geq 4 circuits	41%	20%	40%

Source : enquête Producteurs 2010

La vente directe dominante à la ferme (au moins 50% des quantités commercialisées) est plus répandue en Nord-pas de Calais et en Bourgogne, alors que la vente directe dominante sur les marchés l'est davantage en zone Massif Central. Mais, quelle que soit la région, la vente directe dominante dans un autre circuit (sous forme de paniers, en point de vente collectif ou encore en foires et salons) est peu répandue. Parmi les quelques exploitations ayant un autre circuit en vente directe dominante, c'est la vente à des détaillants qui est privilégiée en Nord-Pas de Calais et la vente en GMS en Bourgogne.

A ce premier circuit principal de commercialisation pour la grande majorité des exploitations, s'ajoute au moins 2 autres circuits pour près des 2/3 d'entre elles (un peu moins en Nord-Pas de Calais et au moins 3 autres circuits pour les producteurs localisés en Bourgogne et en zone Massif Central qui, en raison de la moindre densité de population dans ces régions, doivent assurer leurs ventes dans un plus grand nombre de circuits.

L'orientation dominante du système de commercialisation des exploitations s'avère liée à la quantité de produits laitiers vendus hors laiterie (tableau 20). La dimension laitière de celles en vente directe dominante est nettement plus faible, en moyenne, que celle des exploitations en vente dominante à un intermédiaire (détaillants, GMS) et surtout de la dimension des ateliers en vente dominante à des grossistes ou des affineurs.

Tableau 20 – Relation entre Dominante de commercialisation, dimension laitière de l'atelier hors laiterie et localisation de l'exploitation

	Vente directe dominante	Vente à un intermédiaire dominante	Vente > 1 intermédiaire dominante
<i>Nombre exploitations 2^{ème} enquête (80 au total)</i>	54	16	10
Production laitière moyenne hors laiterie par exploitation	76 543	108 941	169 847 litres
Localisation en			
Pôle urbain	9	2	
Périurbain	9	7	1
Rural sous faible influence urbaine	14	5	
Pôle rural	4		
Autre Rural	16	2	9

Source : enquête Producteurs 2010

La localisation de l'exploitation influence également le choix du système de commercialisation (tableau 20) : la vente dominante à un intermédiaire est davantage le fait d'exploitations localisées en aire urbaine ou en espace rural sous influence urbaine tandis que la vente à des grossistes et des affineurs est surtout le fait

d'exploitations situées en espace rural autre (en l'occurrence en zone Massif Central). Quant à la vente directe dominante, elle est pratiquée par des exploitations situées dans toutes catégories d'espace : la plupart de ces exploitations (41 sur 54) commercialisent une quantité de produits laitiers inférieure à 100 000 litres, d'autres arrivent à écouler ainsi des quantités importantes allant jusqu'à l'équivalent de plus de 200 000 litres de lait. Pour ces dernières, le premier circuit de commercialisation est le plus souvent la ferme ou le marché. La moitié d'entre elles sont pourtant localisées en Auvergne, et quelques unes en Bourgogne. Quasiment tous ces producteurs jugent qu'ils sont situés dans une zone favorable du point de la demande soit parce qu'ils sont peu éloignés d'une zone urbaine bien qu'étant situés en espace rural, soit parce qu'ils sont situés dans une zone touristique.

Les exploitations enquêtées parcourent en moyenne un peu plus de 7700 kms par an¹⁵, mais les distances parcourues s'avèrent très variables, opposant les exploitations qui se déplacent peu (au plus 2000 km par an pour un tiers d'entre elles) à celles réalisant plus de 10000 km par an (28%), voire au-delà de 45000 kms pour quelques unes. Le lien supposé entre la distance parcourue et l'importance des quantités de produits laitiers commercialisés ne s'avère pas fort en fait (coefficient de corrélation : 0,25), de même que le lien avec la localisation des exploitations, proches de zones urbaines ou plutôt localisées en espace rural. Pour rendre compte des distances parcourues et de leur lien avec le système de commercialisation des exploitations, il importe de prendre en compte l'effet combiné de plusieurs facteurs.

Ainsi, parmi celles qui se déplacent peu (au plus 2000 km par an), il y a deux logiques assez différentes :

- d'une part, celle d'exploitations localisées en pôle urbain ou périurbain (Nord-Pas de Calais) qui commercialisent l'équivalent de plus de 50000 litres de lait, et même pour la plupart plus de 100000 litres et ont pour orientation dominante la vente directe (ferme, marché et tournées) ou un intermédiaire (détaillants) ;
- d'autre part, celle d'exploitations localisées en espace rural autre (Auvergne) qui commercialisent plus de 100000 litres et vendent majoritairement à des grossistes ou des affineurs.

A l'opposé, parmi les exploitations qui parcourent des distances importantes au cours de l'année (plus de 10000 km), on peut également distinguer deux orientations différentes :

- d'une part, celle d'exploitations qui vendent de grandes quantités de produits laitiers (équivalentes à plus de 100000 litres, et même plus de 150000 pour la moitié d'entre elles), pour la plupart situées en espace rural sous influence urbaine ou autre rural (Bourgogne, Auvergne), mais quelques unes sont localisées en pôle urbain (Nord-Pas de Calais) ou périurbain (Rhône-Alpes) et vendent leurs produits majoritairement soit en vente directe, soit à des détaillants.
- d'autre part, celle d'exploitations qui commercialisent l'équivalent d'au plus 50000 litres, localisées en espace rural sous faible influence urbaine et autre rural (Bourgogne et Auvergne), pour la plupart, en vente directe dominante et qui elles parcourent des distances importantes en livrant dans une grande diversité de circuits (au moins 5 circuits différents pour la plupart) et réalisent une partie importante de leurs ventes dans un premier circuit qui varie d'une exploitation à l'autre (ferme, marché, GMS, correspondance) et moins de 10% dans plusieurs autres circuits (restauration commerciale, tournées, commerçants détaillants, PVC, grossistes...).

Evolution des circuits de commercialisation : quelques parcours-type

La plupart des producteurs enquêtés (50 sur 80) ont démarré en **vente directe dominante** :

- **soit en vente dominante à la ferme** (les plus nombreux : 34 sur 50), associée pour une autre part soit à la vente sur les marchés, soit auprès de commerçants détaillants (surtout en Nord-Pas de Calais), soit encore dans d'autres circuits plus divers (en salons et foires ou par correspondance pour ceux qui sont en AOC ;

¹⁵ Le nombre de kilomètres parcourus par an d'abord été obtenu par voie déclarative, puis a été également reconstitué à partir de la description du temps consacré aux différentes tâches et déplacements lors de semaines-types. Cette reconstitution n'a toutefois été possible que pour une partie des exploitations par manque de précisions pour les autres. Pour celles où cela a été possible, les deux grandeurs concordaient approximativement pour une bonne partie d'entre elles.

auprès de restaurants...). Une partie seulement d'entre eux ont conservé une vente dominante à la ferme, les autres ont ensuite évolué vers une vente dominante sur les marchés ou auprès de détaillants : ce dernier type de circuit est surtout le fait de producteurs du Nord-Pas de Calais, mais aussi de Bourgogne, et surtout de couples, pour lesquels ce circuit prend moins de leur temps très contraint ;

- **soit d'emblée en vente dominante sur les marchés**, associée en second à la vente à la ferme. La plupart ont conservé ce système de commercialisation où le marché tient une place prépondérante.

Un autre parcours typique est celui de producteurs, principalement localisés en zone Massif Central et en Bourgogne, qui ont démarré d'emblée par une **vente dominante auprès d'affineurs ou de grossistes**, associée pour certains d'entre eux à d'autres circuits (vente à la ferme...) et qui le sont restés (12 sur 80).

Enfin, un dernier type de parcours, le moins fréquent dans l'échantillon enquêté (6 sur 80), concerne des producteurs ayant adopté **au départ comme circuit prépondérant, soit la vente en GMS, soit la vente à des commerçants détaillants** et qui ont conservé cette orientation dominante, tout en faisant évoluer leurs circuits pour certains d'entre eux.

2.3.3. Quatre logiques principales d'exploitation au sein desquelles prennent place différents types d'atelier de transformation et de commercialisation de produits laitiers

Ce qui fait « système », c'est-à-dire cohérence et stabilité relative dans le temps entre les différentes caractéristiques de l'activité de ces exploitations, tient aux principaux facteurs structurants suivants :

- **la place et la dimension de l'atelier** que les exploitants accordent à cet atelier dans l'ensemble de leur exploitation, en lien avec les exigences de revenu liées aux caractéristiques du travail (affaire d'un couple, ou d'un collectif de travail plus important) ;
- **le choix du type et de la gamme de produits** (atelier spécialisé ou à orientation dominante Beurre et crème, ou fromages affinés, ou fromages et autres produits frais ; atelier non spécialisé ou sans dominante : gamme plus diversifiée). Le caractère le plus souvent spécialisé ou à orientation dominante des ateliers dans des types de produits proches tient aux contraintes d'ordre technologique et à leur maîtrise. L'existence de technologies de fabrication différentes selon le type de produits laitiers (équipements spécifiques ; importance de l'acquisition de savoir-faire également spécifiques) amène les producteurs à se spécialiser. Parmi les différents « choix » possibles (type de produit), l'orientation qu'ils prennent tient pour partie aux habitudes de production et de consommation locales - qui expliquent des spécialisations très différentes selon les régions - mais également à d'autres facteurs ;
- **l'orientation des circuits de commercialisation** : dominante de vente directe, soit à la ferme, soit sur les marchés, soit encore dans d'autres circuits (PVC, tournées) ; dominante de vente à un seul intermédiaire (GMS, détaillants) ; dominante de vente à plus d'un intermédiaire (affineur ou grossiste). Comme souligné précédemment, le système de commercialisation dépend de la dimension de l'atelier et de la localisation de l'exploitation, sans pour autant en rendre compte complètement. D'autres considérations interviennent dans le choix des producteurs, notamment les caractéristiques du collectif de travail (importance, statut des personnes, itinéraires socioprofessionnels), l'insertion dans des réseaux, l'appartenance à des formes d'organisation collective...

Sur la base de ces principaux facteurs de différenciation, quatre logiques principales d'exploitation ont été distinguées, au sein desquelles prennent place différents types d'ateliers (combinaison d'une gamme de produits et d'un système de commercialisation), qu'on peut caractériser de la manière suivante.

Tableau 21 - Caractéristiques comparées de la place de l'atelier et du travail dans les 4 types d'exploitation

	Total	Type 1	Type 2	Type3	Type4
<i>Nombre d'exploitations (2^{ème} enquête)</i>	80	14	37	20	9
Dimension laitière des exploitations (litres)	286 663	40 650	346 813	265 765	468 511
Part des produits laitiers hors laiterie (%)	49%	100%	20%	67%	54%
Litres lait transformé par exploitation		36 371	53 400	166 888	194 649
Ateliers transformation (nombre)					
< 100 000 litres		tous	tous	aucun	aucun
<i>dont < 50 000 litres</i>		11/14	23/37		
> 150 000 litres				12/20	6/9
SAU moyenne		96	110	91	119
Nombre ha par ETP		41	40	29	18
ETP total moyen par exploitation	3,2	2,3	2,7	3,0	6,8
ETP salarié	0,8	0,4	0,4	0,8	3,5
ETP Transformation & commercialisation	1,3	1,0	1,0	1,5	3,0
1 chef exploitation (dont salariat hors famille)	1 (1)*				1(1)
Couples (id.)	32(12)	8(1)	16(4)	7(6)	1(1)
Associés 2 générations (id.)	22(8)	4 (1)	8 (0)	6(3)	4(4)
Associés même génération (id.)	18(5)	1(0)	13(3)	3(1)	1(1)
Associés non apparentés (id.)	7(2)	1(0)		4(0)	2(2)
Produit brut total moyen par exploitation		139 238 €	265 866 €	224 429 €	488 420 €
Part Lait+produits laitiers dans produit brut		25%	56%	67%	68%
Part Produits laitiers dans le produit brut		25%	23%	53%	45%
Produit brut / ha SAU		2107 €	2498 €	2868 €	4513 €
Vente autres produits en circuits courts	41/80	9/14	16/37	9/20	7/9

* entre parenthèses, nombre d'exploitations ayant un ou plusieurs salariés extérieurs à la famille

Tableau 22 - Caractéristiques comparées des systèmes de production agricole et de la localisation géographique des quatre types d'exploitation

		Type 1	Type 2	Type3	Type4
<i>Nombre d'exploitations</i>	80	14	37	20	9
Exploitations spécialisées en Bovins lait (nombre)	54 sur 80	3 sur 14	26 sur 37	18 sur 20	7 sur 9
% Surface Fourragère Principale (SFP)	80	87%	68%	87%	74%
Gradient d'intensification fourragère					
Herbe	48	14	17	14	3
Herbe+maïs (≥ 10% et < 30% de la SFP)	17		10	4	3
Maïs (≥ 30% de la SFP)	15		10	2	3
Litres lait par vache laitière (moyenne)	5596	2732*	6483	5382	6880
Prim Holstein : première race vache laitière	29/80	0	21/37	3/20	5/9
Bourgogne	21	8	7	2	4
Nord-Pas de Calais	15	1	10	2	2
Massif Central	44	5	20	16	3
Types d'espace					
Pôle Urbain	11		9	2	
Périurbain	17	1	12	1	3
Pôle rural	4	1	1	2	3
Rural sous faible influence urbaine	18	3	9	3	3
Autre rural	30	9	6	12	

* faible moyenne laitière liée aux ateliers où pas de livraison en laiterie : tout le lait est transformé et destiné pour partie à un autre usage

Type 1 : Logique familiale d'atelier complémentaire, de faible à moyenne dimension où tout le lait de vache est transformé, associé à d'autres produits (bovins, caprins ou ovins)

Cette première logique (14 enquêtés sur 80) d'atelier complémentaire - de dimension inférieure à 50 000 litres pour la plupart, entre 50000 et 100 000 litres pour les autres – dont tout le lait de vache est transformé pour la vente de produits laitiers hors laiterie (*tableaux 21 et 22*) correspond à un cas répandu dans l'ensemble des exploitations bovines laitières françaises dotées d'une référence Ventes hors laiterie (section 1.2), mais il n'est pas certain que les caractéristiques suivantes des exploitations enquêtées reflètent la diversité des logiques de type au niveau national.

Cet atelier représente une part minoritaire dans le produit de ces exploitations (25% en moyenne) dont le revenu dépend d'abord d'autres productions ou produits (*tableaux 21 et 22*). Ces exploitations sont pour la plupart en système bovins lait-viande, bovins viande ou autres herbivores (caprins ou ovins) et quasiment toutes localisées en Bourgogne (Nièvre et Saône et Loire) et en Massif Central (Auvergne). On peut distinguer deux sous-types : les unes disposent d'un faible nombre d'ha par travailleur (inférieur à 40 ha) et associent la vente de produits laitiers à la vente d'autres produits en circuits courts pour dégager un meilleur revenu, tandis que les autres disposent de plus de 50 ha par travailleur, mais vendent moins souvent d'autres produits en circuits courts. Ces exploitations sont le plus souvent l'affaire d'un couple, qui recourt toutefois pour une partie d'entre eux à du bénévolat familial ou/et à un salarié à temps partiel.

Aucun des troupeaux laitiers ne détient de vaches de race Prim'holstein, et une partie d'entre eux ont deux types de races, selon les cas, race normande, montbéliarde, abondance, Bleu du nord, Simenthal, jersiaise, brune des alpes. Dans la plupart de ces exploitations, la part de SFP dépasse 75% et le système d'affouragement des troupeaux est uniquement basé sur l'herbe. La productivité laitière des vaches serait très faible (inférieure à 3000 litres en moyenne) mais la production laitière est manifestement sous-évaluée.

La plupart de leurs ateliers sont spécialisés ou ont pour orientation dominante (*tableau 23*) la fabrication de fromages lactiques (frais à sec), pour la plupart, avec deux gammes distinctes, une gamme simple (2 produits au plus dans les ateliers spécialisés) pour les uns et une gamme diversifiée (au moins 4 types de produits et davantage en termes de variétés) pour les autres (ateliers avec dominante fromage ou sans dominante). La plupart sont en vente directe dominante (*tableau 24*). Compte tenu de leur localisation, mais aussi de l'importance de la vente d'autres produits en circuits courts, certains producteurs parcourent un nombre important de km au cours d'une année, soit plus de 10000 kms.

Type 2 : Logique familiale d'atelier complémentaire, de faible à moyenne dimension, dans des exploitations laitières de grande dimension spécialisées en lait ou de polyculture élevage

La deuxième logique, de loin la plus fréquente (37 exploitations sur 80) comme dans l'ensemble de la population des exploitations avec atelier hors laiterie (& 1.2.), est celle d'exploitations qui, à l'instar du premier type, ont un atelier de faible à moyenne dimension (moins de 50000 litres ou entre 50000 et 100000 litres), mais elles s'en distinguent par leur grande dimension laitière et une faible part de lait transformé (20% en moyenne). Les trois-quarts sont dotées d'un quota laitier dépassant 200 000 litres (avec une dispersion importante, puisque dépassant 500 000 litres pour le quart supérieur).

Ces exploitations mobilisent l'équivalent de 2 à 3 ETP familiaux pour la plupart d'entre elles et quand elles ont recours à du salariat, c'est le plus souvent au sein de la famille : peu d'entre elles embauchent des salariés hors de la famille. Elles sont principalement aux mains de couples ou de GAEC entre associés de même génération ou entre 2 générations.

La dimension foncière moyenne (110 ha) et le nombre d'ha par ETP (40 ha) de ce type recouvre toutefois une diversité importante de dimension économique :

- la moitié de ces exploitations ont une dimension foncière inférieure à 100 ha, 2,3 ETP en moyenne, 26 ha par ETP et un produit brut total moyen de l'ordre de 160 000 € dont 67% en lait et produits laitiers. Le produit brut par ETP est ainsi de l'ordre de 65 000 €.
- alors que l'autre moitié de ces exploitations disposent d'une dimension foncière de 160 ha en moyenne, avec quelques collectifs de travail supérieurs à 3 ETP ce qui conduit à une moyenne de 54 ha par ETP et un produit brut total moyen avoisinant 370 000 € dont une proportion moindre de lait et produits laitiers (47%). Le produit brut par ETP est ainsi presque le double (environ 120 000 €) de celui de l'autre groupe.

Tableau 23 - Caractéristiques comparées des ateliers de transformation des quatre types d'exploitations

	Ensemble	Type 1	Type 2	Type3	Type4
<i>Nombre d'exploitations</i>	80	14	37	20	9
Période de création de l'atelier transformation					
Avant 1990	31	4	12	9	6
Entre 1990 et 1999	26	4	15	5	2
Depuis 2000	23	6	10	6	1
Agrément sanitaire					
Remise directe	10	3	6		1
Dispense d'agrément	33	6	22	3	2
Agrément CE	37	5	9	17	6
Orientation de l'atelier de transformation					
Spécialisé Beurre et Crème	7	1	4	2	
Dominante Beurre et Crème	10	1	7		2
Spécialisé Fromages	41	7	15	16	3
Dominante Fromages (tous lactiques)	11	2	4	2	3
Dominante Yaourts	1		1		
Sans dominante	10	3	6		1
Types de produits différents					
1 type de produit	26	4	11	10	1
2 types de produit	14	3	5	6	0
3 types de produit	11	1	7	1	2
≥ 4 types de produit	29	6	14	3	6
Gamme (nombre moyen tous produits)	5,6	4,9	5,3	4,2	11,6

Tableau 24 - Caractéristiques comparées des systèmes de commercialisation des quatre types d'exploitations

	Ensemble	Type 1	Type 2	Type3	Type4
Vente directe dominante (≥60% quantité)	54	12	28	9	4
Vente dominante à un intermédiaire	16	2	7	3	4
Vente dominante à plus d'un intermédiaire	10	0	1	8	1
Vente Directe Ferme (>50% quantité)	17	6	9	2	
Vente Directe Marchés (>50%)	22	3	12	3	2
Vente Directe AUTRES (>50%)	6	1	2	1	1
Vente Détaillants (>50%)	9	1	4	3	
Vente à GMS (>50%)	5	1			3
Vente à grossistes et affineurs (> 50%)	10		1	8	1
Nombre total de circuits de commercialisation	3,4	2,9	3,2	3,9	4,1
Km Parcours	7762	6135	5993	5734	30488

Proche du type précédent par la place qu'y tient l'atelier de transformation, ce second type s'en distingue par une hétérogénéité de systèmes de production et par la conduite des troupeaux, en lien avec la localisation de ces exploitations : principalement systèmes spécialisés en lait en Auvergne, alors que davantage en systèmes de polyculture-élevage en région Nord-Pas de Calais, Côte-d'Or et Yonne pour la Bourgogne, ou lait-viande (Bourgogne).

La part moyenne de SFP dans la SAU (68%) y est ainsi moindre que dans les trois autres types. La race Prim'Holstein prédomine comme première race dans les troupeaux et est associée - pour une partie seulement d'entre eux - à une autre race plus intéressante pour la fabrication de produits laitiers. Dans les autres troupeaux, c'est la montbéliarde qui domine comme première race. Enfin, la conduite de la surface fourragère est plus intensive (recours au maïs) dans plus de la moitié de ces exploitations (20 sur 37).

Les orientations des ateliers sont diverses : ce type comprend la plupart des ateliers spécialisés ou ayant une orientation dominante en Beurre et Crème enquêtés (11 sur 37) et un nombre important d'ateliers spécialisés ou à orientation dominante de fromages (19 sur 37), spécialisés également dans un type de fromage, soit lactique (gamme de frais), soit des pâtes molles (Soumaintrain et chaource en Bourgogne), soit des pâtes pressées non cuites (Velay en haute Loire, Rigotte dans la Loire ou encore fourme et tomme fermière en Puy de Dôme). Près de la moitié d'entre eux fabriquent un nombre limité de produits différents (un à deux) tandis que la plupart des autres en fabriquent au moins 4. La plupart des ateliers sont en vente directe dominante, un peu plus souvent sur les marchés qu'à la ferme, mais aussi une part non négligeable d'entre eux sont en vente à un intermédiaire (détaillants-commerçants ou GMS). La quasi-totalité des exploitations de ce type sont en espace à dominante urbaine (pôle urbain et couronne périurbaine) pour celles localisées en Nord-Pas de Calais et Rhône-Alpes, et en espace rural sous influence urbaine pour la plupart des autres exploitations localisées en zone Massif Central.

Type 3 : Logique familiale d'atelier majoritaire, de grande dimension, dans des exploitations spécialisées en lait pour la plupart

Ce troisième type (20 exploitations sur 80) se distingue des deux premiers par l'importance de la quantité transformée en produits laitiers qui, pour toutes, est supérieure à 100 000 litres (avec une moyenne avoisinant 167 000 litres), ainsi que par la place importante que tient cet atelier dans l'exploitation : il y représente en moyenne plus de la moitié du produit brut total. Comme dans le deuxième type, les quotas laitiers sont importants : plus des trois-quarts dépassent 200 000 litres, mais la dispersion au-delà y est moindre, ce qui explique une production laitière moyenne (environ 265 000 litres) plus basse que dans le deuxième type (proche de 350 000 litres).

La plupart des collectifs sont d'au moins 3 ETP, et les associations en GAEC sont plus fréquentes que dans le 2^{ème} type alors que les dimensions foncières sont moins importantes dans leur ensemble, ce qui se traduit par un nombre assez faible d'hectares par travailleur (29 ha).

Ce troisième type d'exploitations se distingue nettement du précédent en termes de systèmes de production et de conduite des troupeaux : quasiment toutes sont spécialisées en bovins-lait et la part de SFP dans la SAU y est nettement plus importante (87% au lieu de 68%). La conduite de la surface fourragère est moins intensive (peu de recours au maïs) et la moyenne laitière par vache, plus basse que dans le type précédent (proche de 5400 litres par vache au lieu de 6500 litres environ), traduit bien une recherche moins poussée de la productivité liée au choix de transformer une partie importante de leur lait en produits laitiers. Cela se traduit également dans le choix des races : la plupart (17 sur 20) ont privilégié une autre race que la Prim'Holstein comme première race (quasiment tous la montbéliarde). Ces exploitations sont principalement localisées en zone Massif Central et en espace rural.

Ce type se distingue des deux premiers par la prédominance des ateliers spécialisés en fromages affinés (16 sur 20), par un nombre limité de types de produits (un ou deux pour 16 sur 20 d'entre eux) et par le recours à un agrément CE en lien avec la dimension de leurs ateliers et leurs systèmes de commercialisation. La quasi-totalité des exploitations livrant à des affineurs appartiennent à ce type. La dimension de leurs ateliers, mais aussi leur localisation prédominante en espace rural se traduisent par le recours à un plus grand nombre de circuits de commercialisation (3,9 en moyenne) comparativement aux deux premiers types.

Type 4 : Logique entrepreneuriale d'atelier de grande dimension, dans des exploitations spécialisées en lait ou diversifiées

Ces exploitations (9 sur 80) se distinguent des trois autres par leur dimension plus importante - un produit brut moyen voisin de 490 000€, une dimension laitière proche de 470 000 litres en moyenne et un atelier de transformation proche de 170 000 litres en moyenne – et par l'importance de leurs collectifs de travail (6,8 ETP en moyenne, avec une fourchette allant de 5 à 9,5 ETP). Tous ont recours au salariat hors de la famille (3,5 ETP en moyenne). Comme les exploitations du type 3, presque toutes ces exploitations (7 sur 9) sont spécialisées en bovins lait. La part du lait et des produits laitiers dans le produit brut de l'exploitation y est du même ordre que dans le troisième type (68%) mais l'atelier de produits laitiers y occupe une place un peu inférieure (45% au lieu de 53%) car la plupart vendent également d'autres produits issus de la ferme ou d'autres exploitations. Ils disposent pour la plupart d'une dimension foncière importante mais le nombre de personnes travaillant dans l'exploitation conduit à un nombre d'ha par travailleur le plus faible des 4 types (18 ha, la plupart se situant entre 10 et 25 ha).

La conduite du troupeau y est plus diversifiée que dans le type précédent, à l'image du système dominant des régions où ces exploitations sont localisées : moins herbagers en région Nord-Pas de Calais qu'en Bourgogne et Massif Central, avec la Prim'Holstein comme première race pour la moitié d'entre eux et une autre race pour les autres (Montbéliarde, Brune des Alpes). La productivité laitière moyenne des vaches y est plus élevée que celle du type 3.

Les ateliers de transformation sont plutôt orientés vers la fabrication de fromages lactiques et se distinguent également, pour la plupart, par une logique de gamme diversifiée en produits laitiers, avec toutefois des différences : la moitié ont au moins 10 variétés de produits laitiers, tandis que d'autres en ont peu mais leur gamme comprend d'autres produits que laitiers. Leurs systèmes de commercialisation sont soit en vente directe dominante (non pas à la ferme, mais sur les marchés et en point de vente collectif), soit en vente dominante à un intermédiaire (3 d'entre eux sont en vente majoritaire en GMS). Ils assurent leurs ventes dans plusieurs circuits différents (4 en moyenne) et parcourent des distances importantes (plus de 30000 km en moyenne).

En conclusion, l'importance des exploitations où l'atelier de transformation et de commercialisation hors laiterie n'occupe qu'une faible place au sein de leur système, d'une part, et le caractère très souvent spécialisé des ateliers dans un type et une gamme de produits proches, d'autre part, conduit dans la section suivante à appréhender la performance des exploitations d'abord à l'échelle de l'atelier, en s'intéressant à leurs performances comparées selon leur type d'orientation, et à rechercher seulement ensuite dans quelle mesure ces ateliers contribuent à la performance d'ensemble des exploitations.

SECTION 3 - PERFORMANCES ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS BOVINES LAITIÈRES COMMERCIALISANT DES PRODUITS LAITIERS EN CIRCUITS COURTS

3.1. Approche partielle et approche d'ensemble des performances économiques des exploitations bovines laitières en circuits courts

Une double approche des performances a été considérée, à l'échelle de l'atelier de transformation et de commercialisation des produits laitiers « hors laiterie » et à l'échelle de l'exploitation dans son ensemble. Les contours de l'atelier pris en compte incluent non seulement les produits laitiers commercialisés en circuits courts, mais également ceux vendus en circuits longs, c'est-à-dire à des affineurs ou des grossistes, car la viabilité des circuits courts passe, du moins pour une partie des exploitations, par leur articulation avec des circuits longs. Ce sont donc les produits laitiers vendus dans tous les circuits de commercialisation (autres que la laiterie) qui sont pris en compte dans l'approche de la performance économique de l'atelier.

L'approche de la **performance économique de l'atelier** visait à répondre à la question suivante : à quel niveau le solde des produits et charges spécifiques de cet atelier permet-il de rémunérer la main d'œuvre salariée et non salariée qui y est consacrée, de réaliser de nouveaux investissements, voire de rémunérer les capitaux propres qui y sont affectés ? En la complétant par **l'approche de la performance économique de l'exploitation** dans son ensemble, elle visait également à cerner la contribution de l'atelier à la performance d'ensemble.

Pour traiter la question de la performance économique de l'atelier, il importe d'identifier les produits liés à l'activité de transformation et de commercialisation de l'exploitation, d'une part, et les différentes charges spécifiques à cet atelier, d'autre part, en distinguant les différentes composantes des coûts (coût de production du lait, coût de transformation, coût de la commercialisation) de façon à pouvoir comparer leurs valeurs entre exploitations ou groupes d'exploitation et les mettre en regard de la valorisation des produits vendus. L'approche des produits et des différentes composantes des coûts soulève plusieurs types de difficultés que nous abordons pas à pas. Lors des enquêtes, elles n'ont pas toutes pu être surmontées.

Ces questions sont abordées en trois étapes, et pour chaque étape, il s'agit de répondre aux questions suivantes : quels indicateurs souhaitons-nous calculer ? De quelles données disposent les producteurs ? Peut-on avoir accès à ces données ? Quels indicateurs peut-on finalement retenir ? La **première étape** traite de l'approche des produits et de leur affectation à l'atelier bovins-lait « hors laiterie » et en circuits courts, la **seconde étape** de l'approche des charges, de leur regroupement et de leur affectation à cet atelier. Enfin, la **troisième étape** est consacrée à l'approche des résultats économiques de l'atelier et de l'exploitation dans son ensemble.

Pour chacune de ces trois étapes, la présentation adoptée est la suivante : elle met d'abord l'accent sur les considérations et choix méthodologiques (principaux indicateurs construits à partir des données recueillies lors des enquêtes), présente ensuite les performances (moyennes et dispersion) et cherche enfin à rendre compte de l'influence des facteurs susceptibles d'expliquer ces performances. Les facteurs pris en compte sont présentés à chaque étape de l'analyse.

Encadré 2 : Accès aux données économiques et méthodes

La plupart des exploitations bovines laitières ayant répondu à la deuxième enquête disposent de comptabilités (71 sur 80). Pour une partie des exploitations, les exercices comptables portent sur une année calendaire tandis que pour les autres, les dates d'ouverture et de clôture des comptes sont très variables : l'ouverture des comptes se fait début avril et la clôture fin mars de l'année suivante pour certains (campagne laitière), de début septembre à fin août, ou à l'année civile pour d'autres.

Par ailleurs, le contenu des rubriques comptables varie selon les documents remis par les cabinets comptables aux producteurs, ce qui ne permet pas de calculer certains indicateurs pour toutes les exploitations disposant pourtant d'une comptabilité. En outre, les documents transmis par ceux qui ont réalisé les enquêtes se sont avérés plus ou moins complets : certains enquêteurs ont envoyé une photocopie des documents comptables, tandis que les autres ont extrait les données des documents comptables, mais avec peu de détails (grandes masses du bilan et soldes intermédiaires de gestion), voire des données

manquantes par rapport au contenu du questionnaire établi. Au total, le manque partiel de données économiques concerne 26 des 80 exploitations enquêtées : pour 12 exploitations, les charges et produits de l'atelier n'ont pas été identifiés, même partiellement, et pour 16 exploitations, il manque, entre autres, l'EBE ou/et le produit brut de l'exploitation.

Pour « gommer » l'effet de variation d'une année sur l'autre des valeurs techniques et économiques, le recueil de données a été fait, dans la mesure du possible, sur deux années. Nous avons notamment en tête les fluctuations du prix de vente du lait au cours des années 2008 et 2009. Parmi les exploitants qui nous ont permis d'accéder à leurs données comptables, nous avons pu disposer de données sur 2 exercices comptables pour 56 d'entre eux et sur une seule année pour les 15 autres. Dans le premier cas, les calculs des indicateurs retenus dans cette étude ont porté sur la moyenne des 2 années, et dans le deuxième cas sur une seule année.

La présentation des problèmes et choix méthodologiques pas à pas met en évidence les différences entre les indicateurs souhaités et ceux qui ont pu être effectivement produits du fait des difficultés de collecte des informations et des conditions de réalisation de l'étude. En conclusion, des enseignements pour la poursuite des investigations ultérieures dans ce domaine sont dégagés à partir des limites du travail ainsi mises en exergue.

L'**estimation** de l'influence des facteurs susceptibles d'expliquer les performances de l'atelier dédié à la transformation et à la commercialisation de produits laitiers, ainsi que de l'ensemble de l'exploitation, repose sur le recours à une procédure de régression multiple pas à pas : cette méthode consiste à estimer l'effet de chaque facteur, les effets des autres facteurs étant pris en compte. Le faible nombre d'exploitations enquêtées et la diversité des caractéristiques des ateliers consacrés aux produits laitiers ne permettent pas, le plus souvent, de conclure nettement sur l'influence de certains des facteurs pris en compte dans l'analyse. Qu'il s'agisse des produits ou des charges, la variable dépendante est un montant en € pour 1000 litres de lait transformé (quand la distribution est normale) ou le logarithme de ce montant (quand la distribution est asymétrique).

3.2. Produits vendus en circuits courts et facteurs influençant leurs prix de vente

3.2.1. Considérations et choix méthodologiques

Il importe de discerner parmi les produits de l'élevage bovins lait ceux qui ne peuvent être considérés comme relevant de l'atelier de transformation et de commercialisation hors laiterie :

- le lait vendu en laiterie, à l'exception toutefois du lait écrémé des ateliers fabriquant du beurre et de la crème que les laiteries achètent à ces producteurs, du moins pour certains d'entre eux (cf. infra) ;
- la vente de viande (veaux, vaches de réforme...). Celle-ci peut toutefois être affectée pour partie à l'atelier dans la mesure où elle est vendue en circuits courts et donne lieu à une valorisation différente (cela peut être le cas de veaux nourris au lait) ;
- enfin, les aides accordées aux exploitations bovines dans le cadre de la PAC : aides couplées spécifiques comme la prime à l'abattage (PBA) ; autres aides couplées (SCOP maïs et céréales), aides du 2nd pilier (ICHN et PHAE), aides découplées (DPU). Quelques aides seulement sont spécifiques aux exploitations en circuits courts mais elles concernent principalement des subventions d'équipement, notamment pour la transformation, et ne font donc pas partie des produits. En revanche, elles sont intégrées au bilan pendant leur temps d'amortissement.

L'enquête visait à identifier s'il y avait également vente d'autres produits¹⁶ et à les prendre en compte, dans la mesure du possible, dans un indicateur spécifique : **part de la vente en circuits courts d'autres produits que les produits laitiers à base de lait de vache dans le produit brut d'exploitation**. Soulignons ici qu'une partie des exploitations productrices de produits laitiers à base de lait de vache transforment

16 Ces données peuvent être recueillies dans les documents comptables, mais le recueil doit être complété par l'obtention de données qualitatives par entretien avec les producteurs (cf. questions 1.3, 2.3 et 5.2 du deuxième questionnaire, annexe 5)

également du lait de chèvre ou de brebis et que l'approche des performances dans ce cas est plus complexe, nous amenant par la suite à les exclure d'une partie des indicateurs économiques¹⁷.

Concernant les **produits laitiers affectés à l'atelier de transformation et de commercialisation**, l'approche a tenu compte, comme déjà souligné, de l'ensemble des circuits de commercialisation. Les indicateurs qui ont pu être obtenus dans la plupart des exploitations enquêtées portent sur :

- la **quantité produite** entre mai 2009 et mai 2010 (dernière déclaration FranceAgriMer¹⁸) **pour les sept types de produit distingués** (cf. supra)
- la **répartition des ventes de ces produits dans différents circuits de commercialisation** (14 circuits distingués, cf. supra) permettant de distinguer vente directe, vente à un intermédiaire et vente à plus d'un intermédiaire ;
- les **prix unitaires de vente de chaque produit** dans les différents circuits de commercialisation et le point de vue des producteurs sur l'évolution des prix dans le temps ;
- le **montant des produits laitiers vendus « hors laiterie » (tous produits confondus) et leur part dans le produit global de l'exploitation ;**
- le **prix de vente moyen du lait vendu hors laiterie**

Le calcul de ces indicateurs repose, d'une part, sur les données contenues dans la déclaration FranceAgriMer, d'autre part, sur des données quantitatives et qualitatives obtenues par entretien auprès des producteurs.

Concernant la **quantité de lait livré à la laiterie** ainsi que la **quantité vendue hors laiterie de chaque produit laitier** (en équivalents litres de lait) au cours d'une année, la déclaration FranceAgriMer constitue une source de premier ordre (*annexe 0*) : elle requiert de chaque producteur la tenue d'une comptabilité matière distinguant 5 catégories de produits en « vente directe » - lait, beurre, crème, yaourts, fromages – et une 6^{ème} indiquant les éventuels autres produits. Cette déclaration est toutefois imprécise pour la catégorie des fromages : les producteurs ayant une gamme de 5 ou 6 fromages indiquent le plus souvent la quantité de lait transformée en fromage et ne détaillent généralement pas leur production. L'enquête devait donc permettre de préciser les différentes caractéristiques des fromages lorsqu'un producteur en produit plusieurs sortes¹⁹ afin de préciser la quantité de lait réellement transformée. Il en était de même pour les yaourts (diversité de la gamme) et les autres produits laitiers

La diversité des produits laitiers vendus hors laiterie et leurs prix de vente selon les lieux de commercialisation peuvent être obtenus assez aisément : ils figurent souvent sur les dépliants des exploitations, ou ont pu être obtenus par entretien. Les producteurs pratiquent généralement des tarifications différentes pour un même type de produit, le plus souvent selon les circuits de commercialisation (vente directe à la ferme et sur les marchés ; vente à des intermédiaires détaillants ou GMS ; vente à des grossistes et affineurs) et selon le conditionnement, moins souvent en fonction des quantités vendues. Comme les prix

¹⁷ C'est le cas, notamment, des exploitations du type 1, principalement localisées dans la zone charolaise, pour lesquelles l'incomplétude des données recueillies par les enquêteurs empêche de reconstituer la valeur ajoutée de l'atelier et de rapporter les montants de charges et de produits à 1000 litres transformés, la productivité d'une chèvre n'étant pas comparable à celle d'une vache.

18. Cette déclaration est à remplir à la fin de chaque « année laitière » qui court du 1er avril de l'année n au 31 mars de l'année n+1. Elle est à renvoyer à FranceAgriMer pour le 15 mai de l'année n+1. Compte tenu du calendrier des enquêtes (réalisées principalement entre août et fin octobre), les producteurs ont fourni les données de la Déclaration 2009-2010 qu'ils venaient de remplir.

19. Pour obtenir les quantités produites au cours de l'année (qui peuvent différer des quantités commercialisées), il faut tenir compte des stocks. Nous supposons que ces stocks ne concernent que certains types de fromages (données figurant dans les documents comptables) et avons cherché à savoir ce que ces stocks traduisent : une difficulté à vendre ou une stratégie de commercialisation ? Par exemple, lorsque la demande diminue (en hiver pour les points de vente ruraux ou en été pour les points de vente urbains), certains transforment le lait en tomme, un produit de garde qui permet un « report du lait » vers des périodes de l'année où la demande est plus forte.

obtenus sont le plus souvent exprimés en fonction du poids du produit et de son conditionnement²⁰, il est nécessaire de ramener tous les prix à une unité commune pour être en mesure de comparer les prix pour un même type de produit et entre types de produits : **prix en euros pour 1000 litres de lait transformés**.

Les producteurs étant en mesure de donner les prix de chaque produit ainsi que leur variation, peut-on pour autant calculer le montant des ventes de chacun des produits laitiers ? Dans les faits, les producteurs ne tiennent pas, sauf exception, une comptabilité précise des quantités vendues dans leurs différents lieux de vente. Le **montant en valeur des produits laitiers vendus hors laiterie** (intitulé Montant 1) **et leur part dans le produit brut d'exploitation** ont donc été obtenus, le plus souvent, à partir des comptabilités des exploitations dans la mesure où une majorité d'entre elles disposent d'une comptabilité.

Comme nous supposons l'existence d'un écart entre le montant des produits laitiers figurant dans le dernier exercice comptable²¹ et la valeur des quantités de produits laitiers vendus hors laiterie inscrites dans la dernière déclaration FranceAgriMer (période allant de mai 2009 à mai 2010), nous avons procédé à une reconstitution du montant des produits laitiers à partir des déclarations des producteurs sur les quantités vendues et les prix de vente de chacun de leurs produits selon les circuits de commercialisation²², bien que ce calcul soit délicat et approximatif. Ce deuxième montant (intitulé Montant 2) sert principalement à la construction d'un dernier indicateur : le **prix de vente moyen du lait commercialisé hors laiterie**. Celui-ci est obtenu en rapportant le montant de l'ensemble des ventes de produits laitiers de l'atelier de chaque exploitation sur le nombre total de litres de lait commercialisés hors laiterie (source : dernière déclaration de production FranceAgriMer).

Les facteurs susceptibles d'expliquer les différences de prix de vente des produits laitiers et pris en compte dans l'analyse sont les suivants :

- les différents types de produit laitier (lait, beurre, crème, yaourts, fromages blanc et autres fromages, autres produits laitiers) repose sur des technologies différentes, mobilisant des facteurs en proportions différentes (types d'équipements, matières premières, et temps de travail). Par exemple, la fabrication de yaourts nécessite plus de travail que la fabrication de beurre ou de crème pour la même quantité de lait transformé ; la fabrication de yaourts, de lait ou de yaourts nécessite plus d'emballages que la fabrication de beurre ;
- selon les types de produit, les modalités de la concurrence sur les marchés (à l'échelle du secteur dans son ensemble et localement) diffèrent : la concurrence en prix est plus ou moins vive en fonction de la différenciation des produits, des caractéristiques des offreurs ;

²⁰ Les prix des produits sont rapportés à des unités très différentes selon la nature des produits et le type de conditionnement. Par exemple : prix d'un litre de lait cru en bouteille, prix d'un pot de crème de telle contenance, prix d'un pot de yaourt nature... Dans cette étude, les prix ont tous été rapportés au nombre de litres consacrés aux produits les plus courants dans les exploitations. Des coefficients « standards » figurent dans la fiche FranceAgriMer pour convertir la quantité de certains types de produit (beurre, crème) en équivalent litres de lait. Toutefois, les rendements de transformation peuvent varier d'une exploitation à l'autre, c'est un des facteurs qui conditionnent la rentabilité de cette activité (cf. Quelques rendements technologiques standards, Institut de l'élevage, 2003). Pour les autres produits, le calcul des équivalents en litres de lait a été réalisé à partir des déclarations des producteurs.

²¹ La moitié des exercices comptables des exploitations agricoles enquêtées (40 sur 80), qui servent de base au calcul des indicateurs économiques retenus dans cette étude, concernent l'année 2009 (de janvier à décembre) tandis que les autres portent, de manière très variable selon les cabinets comptables, sur une partie de l'année 2008 et de l'année 2009 (ouverture et clôture des exercices comptables variant entre mars et octobre).

²² Prenons l'exemple du fromage blanc d'un des producteurs qui a trois tarifications : une tarification Vente à la ferme (tarification a), une autre pour les marchés (tarification b) et une dernière pour les Grossistes et GMS (tarification c). Pour calculer le produit total issu de la vente du fromage blanc, il faudrait connaître la quantité de fromage blanc vendue dans chaque circuit de commercialisation (Q1a à Q4c) : pour Q1a, le fromage blanc, 1 kg est commercialisé 4.30 € TTC au marché ; pour Q1b, il est vendu 3.48 € HT aux GMS... Or, ces données (Q1a, Q1b, ...) ne sont pas enregistrées par les producteurs. En outre, il existe différents modes de conditionnement : fromage blanc 1kg vrac, fromage blanc 1kg faisselle, 600 g avec 6 faisselles de 100g, 500 gr avec faisselle pièce. Dans cet exemple, il y a ainsi 12 prix différents pour le fromage blanc (4 conditionnements multiplié par 3 prix différents selon les 3 lieux de commercialisation)

- les logiques et positionnement des producteurs de produits laitiers : échelle de production (dimension des ateliers), gamme de produits (de simple à très diversifiée), circuits de commercialisation (vente directe, vente à un intermédiaire, vente à des grossistes ou affineurs).

3.2.2. Des différences importantes de prix de vente des produits laitiers

Les relevés de prix servant à la comparaison des prix de vente entre exploitations concernent un produit commun à l'ensemble des exploitations pour chaque type de produit. Par conséquent, les prix retenus ne rendent pas compte de la dispersion des prix des différentes variétés d'un même type de produit (variétés non produites par tous). Par exemple, pour les producteurs qui fabriquent des yaourts, tous vendent au moins des yaourts nature, alors que tous ne font pas des yaourts aromatisés ou aux fruits, des yaourts brassés ou encore des yaourts à boire.

La comparaison des prix en euros pour 1000 litres porte ainsi sur les produits suivants :

- le litre de lait cru vendu en bouteille (sauf exception) ;
- le beurre vendu en demi-livre ;
- le pot de crème (20 cl, 50 cl, selon les formats vendus) ;
- le pot de yaourt nature ;
- le fromage blanc (pot de 500 g ou en faisselles, selon le format et le conditionnement des exploitations) ;
- pour les fromages, la diversité des fromages a été prise en compte : fromage frais à affiné, fromage à pâte pressée, à pâte persillée et à pâte molles.

Dans chaque cas, il s'agit de passer du recueil du prix selon le poids du produit associé à un format et un conditionnement au calcul du prix du lait (€ pour 1000 litres) à partir de la quantité de lait consacrée à ces types de produit, et déclarée par le producteur.

Des différences de prix de vente selon les circuits de commercialisation

La plupart des exploitations enquêtées (80%) pratiquent un tarif différencié selon les circuits de commercialisation : toutes ont au moins un tarif en vente directe, mais les plus nombreuses pratiquent deux tarifs (*tableau 25*). Le 2^{ème} tarif le plus fréquent concerne la vente à un intermédiaire, désignée ensuite vente indirecte (commerçants détaillants, GMS, restauration commerciale ou collective). Plus du quart des exploitations vont même jusqu'à différencier 3 ou 4 tarifs différents selon leurs circuits de commercialisation.

Tableau 25 – Différenciation des tarifs pratiqués selon les exploitations

	Un tarif	2 ^{ème} tarif	3 ^{ème} tarif	4 ^{ème} tarif
Nombre exploitations (80 enquêtes)	20	37	17	6
Tarifcation en fonction des circuits de commercialisation				
Vente directe (1 ^{er} tarif)	20	37	17	6
Vente 1 intermédiaire (2 ^{ème})		30		
Vente directe (2 ^{ème})		3		
Vente à affineurs ou/et grossistes (2 ^{ème})		4		
Tarifcation en fonction d'autres critères : OUI	0/20	4/37	9/17	4/6
Quantité (10/17) ; Emballage (3/17) ; Km parcourus ou frais de port quand envoi (4/17) ; Quantité et transport (3)				

Source : Deuxième enquête Producteurs 2010

En outre, près du quart des exploitations ont adopté un autre critère de tarification que le circuit de commercialisation : le plus souvent, le tarif varie en fonction des quantités commercialisées et, pour quelques exploitations, en fonction des distances parcourues ou frais de port quand elles réalisent des expéditions (notamment en Auvergne)²³.

²³ Dans quelques exploitations, les tarifs en vente directe sont un peu inférieurs pour les acheteurs qui se déplacent à la ferme : par exemple, une « louche » de crème vendue à 1€ à la ferme et 1€10 au marché...

Sans grande surprise, la vente « indirecte » (un intermédiaire ou plus) est généralement pratiquée à un prix inférieur à celui de la vente directe (tableau 24). L'écart entre les prix moyens de vente directe et de vente indirecte varie toutefois selon les produits : le plus bas concerne la crème (7%) tandis que les plus élevés (entre 10% et 15%) sont associés aux fromages.

Des écarts importants de prix moyen de vente entre types de produit

Les prix les plus bas sont ceux du beurre et de la crème tandis que les prix les plus élevés concernent les yaourts et le fromage blanc, celui des autres fromages étant en position intermédiaire (tableau 26 et graphique 7)

Tableau 26 – Différences de prix de vente moyen et échelle de dispersion selon le type de produits laitiers et selon les circuits de commercialisation (vente directe et vente indirecte) en € HT pour 1000 litres équivalent lait

Produits	Type de vente	Nombre observations	Moyenne € pour 1000 litres	Coefficient de variation ²⁴	Q1	Médiane	Q3
Beurre	vente directe	28	375	0,20	342	364	425
	vente indirecte	6	334	0,09	304	332	357
Crème	vente directe	18	569	0,26	431	569	654
	vente indirecte	6	529	0,19	423	535	600
Lait	vente directe	34	872	0,21	758	877	948
	vente indirecte	12	873	0,20	775	850	1045
Fromage	vente directe	73	1187	0,34	948	1137	1327
	vente indirecte	50	1014	0,43	750	894	1190
Fromage blanc	vente directe	28	1715	0,44	1169	1335	2154
	vente indirecte	13	1537	0,34	1222	1286	1850
Yaourts nature	vente directe	20	2814	0,16	2550	2825	3185
	vente indirecte	10	2432	0,15	2240	2393	2800

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

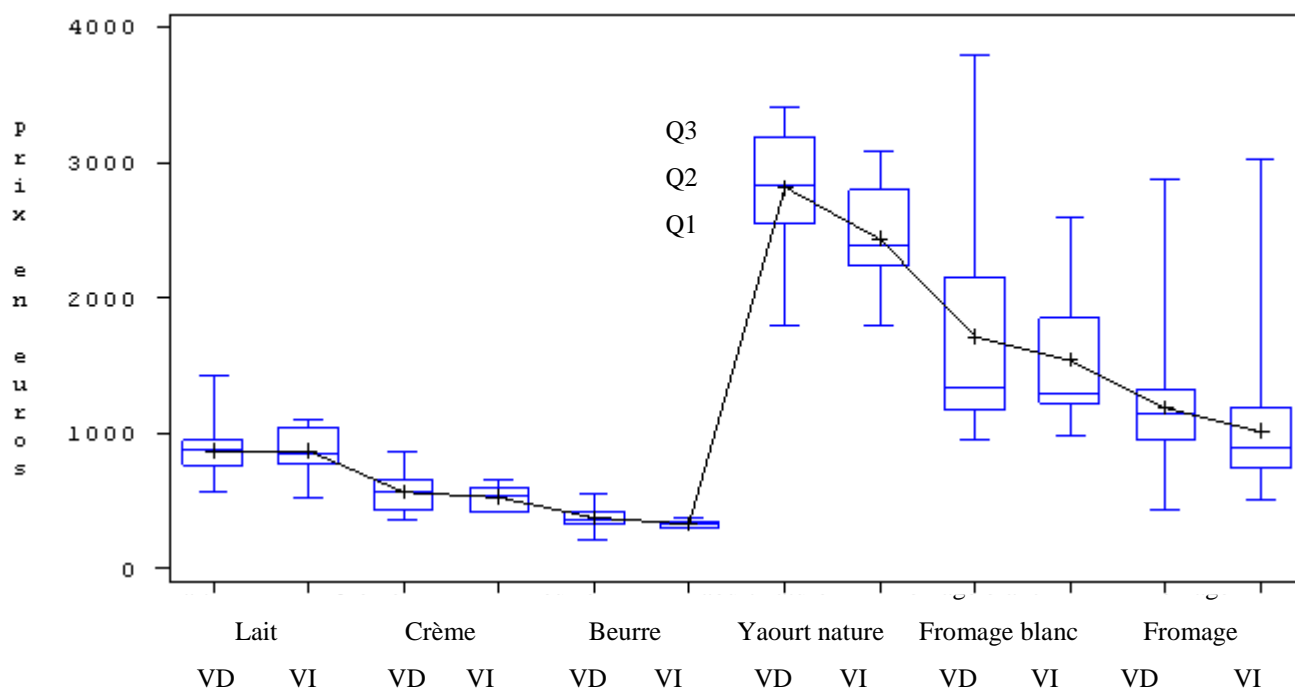
L'important écart de prix moyen entre les yaourts et fromages blancs, d'une part, le beurre et la crème, d'autre part, renvoie tout d'abord à la non prise en compte à ce stade du supplément de valorisation du beurre et de la crème apportée par la vente du lait écrémé aux laiteries (cf. infra), ensuite aux écarts dans les charges de fabrication (cf. 3.3.). Cet écart tient également pour partie au caractère plus ou moins concurrentiel sur le marché des produits. En effet, la concurrence en prix est particulièrement vive sur les marchés du beurre et de la crème (des produits peu différenciés) - nombre de producteurs déclarent tenir compte, ou s'aligner, sur les prix en moyenne et grande distribution - tandis que pour les yaourts, le fromage blanc et les fromages, la différenciation des produits et les prix associés conduisent à un niveau de prix moyen plus élevé. Dans le cas du beurre et de la crème, sans le rachat du lait écrémé par les laiteries (environ la moitié du prix du lait entier en région Nord-Pas de Calais), l'activité de transformation à la ferme ne pourrait se maintenir sur la base des prix de vente pratiqués. Par ailleurs, dans le cas des yaourts et des formats « standards » en fromage blanc (pot de 500 g ou de 1 kg), nombre de producteurs soulignent qu'ils tiennent également compte des prix de la concurrence.

Une dispersion plus ou moins importante des prix de vente selon le type de produit laitier

La dispersion des prix pour des produits très proches du point de vue de leurs caractéristiques est un phénomène bien connu de l'analyse économique, il en va de même pour les produits laitiers au centre de cette étude. Cette dispersion (tableau 24 et graphique 7) est très faible pour le beurre, la crème, le lait et le yaourt nature, mais elle est en revanche importante pour le fromage blanc et les autres fromages.

²⁴ Le coefficient de variation a été préféré à l'écart-type dans la présentation des tableaux de façon à faciliter l'approche de l'ampleur de la variation pour un indicateur et la comparaison entre grandeurs. Le coefficient de variation est égal au rapport de l'écart-type sur la moyenne.

Graphique 7 - Prix de vente des produits laitiers en vente directe (VD) et en vente indirecte (VI) selon les types de produits (en € HT pour 1000 litres équivalent lait)



Lecture du graphique : la dispersion des prix est représentée en montrant les valeurs minimum & maximum et les quartiles (Q), valeurs qui répartissent la population enquêtée en quatre groupes d'effectif égal. La moitié des exploitations se répartissent de part et d'autre de la valeur médiane Q2. Le plancher de la « boîte » représente le premier quartile (Q1) tandis que le plafond visualise celui du troisième quartile (Q3).

Pour chaque produit, deux groupes de valeurs ont été distingués en raison des différents types de tarification pratiqués par quasiment tous les producteurs : le premier type de tarification est celui de la vente directe (VD), qu'elle concerne la vente à la ferme, sur les marchés, en tournées... ; le deuxième type concerne la vente dite indirecte (VI) qui comprend la vente à un ou plusieurs intermédiaires (détaillants, GMS, affineur, grossiste...).

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

Cette variabilité au sein de chaque type de produit tient d'abord aux bases du calcul²⁵. Mais plus fondamentalement, elle renvoie à un ensemble de facteurs dont nous avons cherché à cerner l'influence. Un des facteurs concerne les caractéristiques du marché local (ancrage historique du produit dans la consommation et la production locale, effet de concurrence lié à la densité des producteurs, à leurs caractéristiques et à leurs logiques). L'effet de ce facteur « régional » est appréhendé pour chaque type de produit.

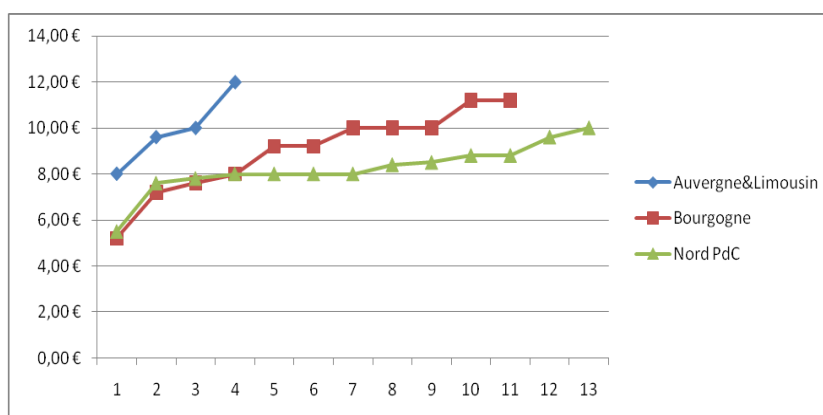
²⁵ Dans chaque exploitation, le calcul du prix unitaire du lait transformé (en euros pour 1000 litres) a été obtenu en divisant le prix de vente d'une unité de chaque produit par la quantité de lait que le producteur déclare y consacrer. Pour quelques produits, les déclarations sont comparables, alors qu'elles sont variables pour d'autres soit, en dehors d'un litre de lait cru, les quantités de lait suivantes selon les produits :

- yaourts nature : un litre de lait permet de fabriquer 8 pots de 125 g
- un litre de crème : entre 12,5 et 15 litres de lait
- un kg de beurre : 21,85 litres (rendement standard pris en compte dans la fiche de déclaration FranceAgriMer)
- un kg de fromage blanc : entre 2 et 3 litres de lait
- un kg de fromage affiné : entre 10 et 12 litres de lait. Dans ce cas, le calcul du prix doit tenir compte pour un même fromage du poids lié à son degré d'affinage.

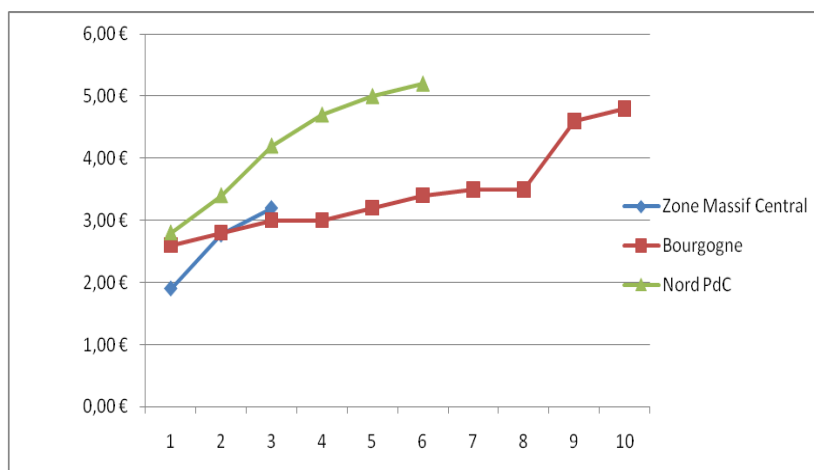
Les graphiques 8 à 12 mettent en évidence l'existence d'un premier effet régional marquant²⁶ : il concerne le beurre, vendu moins cher en région Nord-Pas de Calais pour la plupart des exploitations que dans les autres régions. Cette moindre valorisation du beurre en Nord-Pas de Calais semble liée à des habitudes anciennes de consommation locale, liée à une offre de nombreux producteurs pour lesquels ce produit ne représente qu'une faible part de leur production (cf. supra, % de lait transformé selon les exploitations et régions). Il semble en être de même pour le fromage blanc en Bourgogne, un produit ancré depuis longtemps dans les habitudes de consommation et de production locales. Dans ces régions, les prix de ces produits resteraient influencés, semble-t-il, par le maintien d'habitudes anciennes de consommation rurale (ou urbaine, comme en Nord-Pas de Calais) d'une population disposant de revenus modestes.

Pour d'autres produits de consommation courante comme le lait, la crème, ou pour des produits plus récents comme les yaourts, les différences de valorisation semblent peu importantes entre régions. En revanche, les écarts de prix de vente entre producteurs ne sont pas négligeables. Ainsi, le prix du litre de lait cru varie de 0,70€ à 1,20€ pour la plupart d'entre eux. Quant au prix du pot de yaourt nature, il varie entre 0,25€ et 0,45€. Le faible nombre d'observations ne permet pas d'appréhender ce qui fait varier ces prix.

Graphique 8 : Prix de vente du kg de beurre selon les exploitations et les régions (en € TTC)

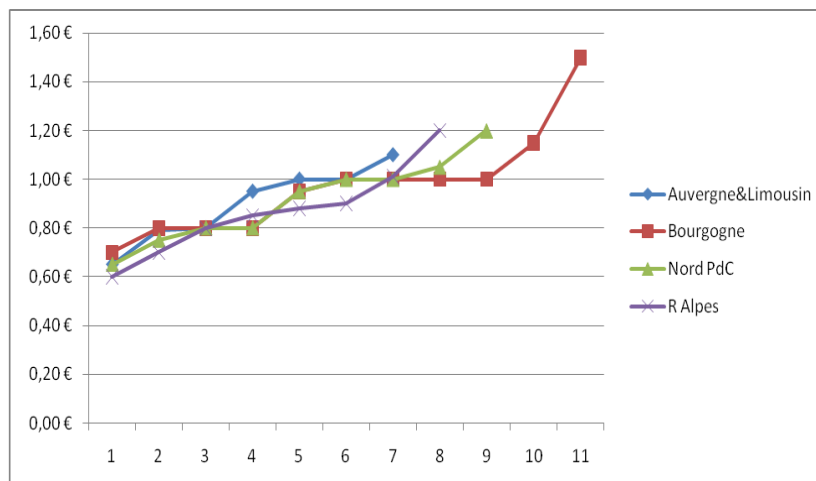


Graphique 9 : Prix de vente du kg de fromage blanc selon les exploitations et les régions

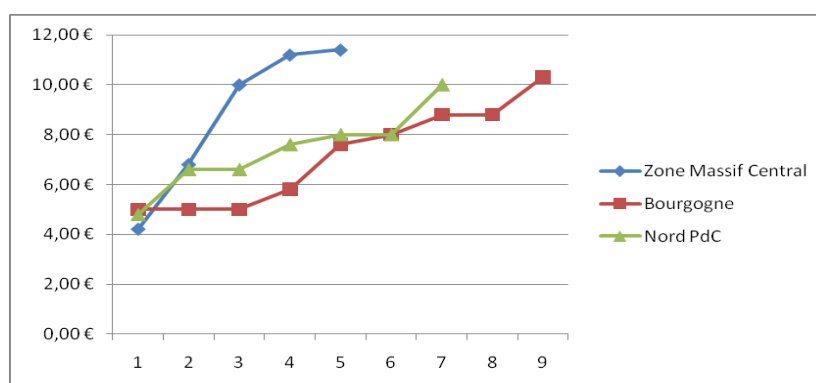


²⁶ Le nombre d'observations pour chaque type de produit étant faible, nous suggérons une interprétation car il n'est pas possible d'affirmer l'existence d'une influence certaine (statistiquement significative) des caractéristiques du marché local sur la valorisation des produits laitiers

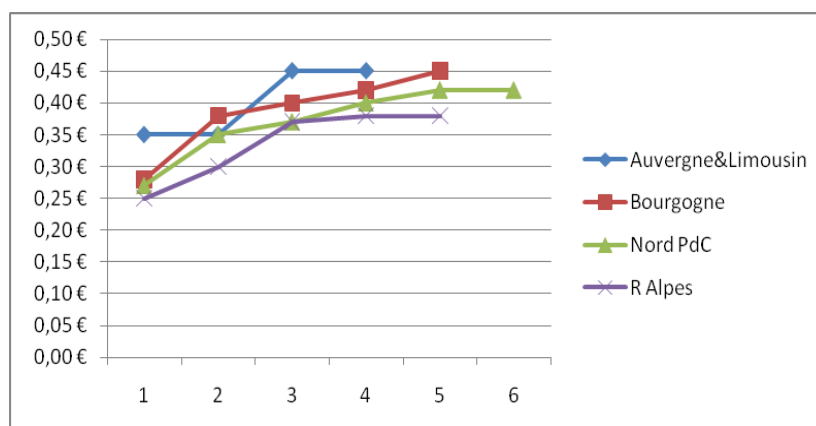
Graphique 10 : Prix de vente du litre de lait selon les exploitations et les régions (en € TTC)



Graphique 11 : Prix de vente du litre de crème selon les exploitations et les régions (en € TTC)



Graphique 12 : Prix de vente du pot de yaourt nature selon les exploitations et les régions (en € TTC)



Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

L'estimation de l'influence des autres facteurs susceptibles d'influencer la valorisation des produits (dimension des ateliers, diversité de la gamme de produits) est réalisée pour l'ensemble des produits de l'atelier à partir de la valorisation moyenne tous produits confondus (infra).

Des différences de montant de produits laitiers liées aux caractéristiques des ateliers

Les différences de prix de vente selon les types de produits se retrouvent à l'échelle des ateliers selon qu'ils sont spécialisés, ont (ou n'ont pas) une dominante de produits (*tableau 27, graphique 13*). Elle varie ainsi du simple au double entre les ateliers spécialisés en Beurre et crème (460€ pour 1000 litres environ) et les ateliers spécialisés en fromages (900€ environ), et s'avère nettement plus élevée pour les ateliers avec dominante (diversité plus grande de produits) tout en conservant un écart comparable au précédent entre les ateliers avec dominante de beurre et crème (690€ en moyenne) et les ateliers avec dominante de fromages (1170€).

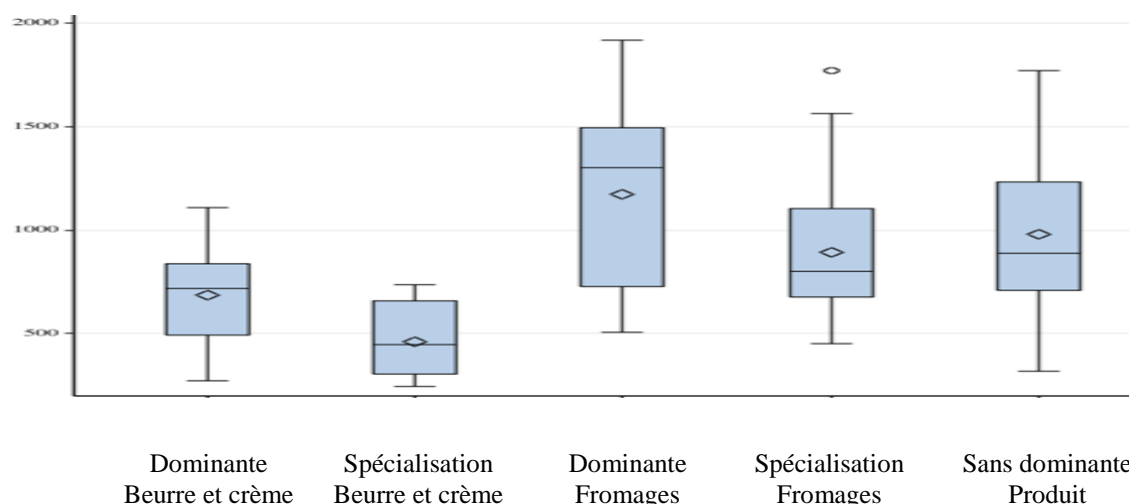
Tableau 27 – Montant moyen* de produits laitiers pour 1000 litres vendus hors laiterie (tous produits confondus) selon l'orientation Produits des exploitations (en € HT)

Spécialisation, dominante ou non en termes de produits	Nombre obs.	Moyenne	Coefficient de variation	Min	Max	Q1	Médiane	Q3
Spécialisation Beurre et crème	7	458	0,40	243	735	302	445	657
Dominante Beurre et crème	10	686	0,38	270	1108	492	716	837
Spécialisation Fromages	41	893	0,34	449	1769	674	802	1103
Dominante Fromages	11	1171	0,43	504	1918	724	1302	1496
Dominante Yaourt	1	1960						
Sans dominante Produit	10	981	0,48	318	1770	709	885	1231
Ensemble des exploitations	80	894	0,46	243²⁷	1960	629	782	1106

* Montant des produits laitiers vendus hors laiterie (y. c. vente de lait écrémé à la laiterie) divisé par le nombre de litres équivalent lait de produits laitiers commercialisés

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

Graphique 13 – Dispersion du montant moyen de produits laitiers selon l'orientation des exploitations en termes de produits vendus hors laiterie



Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

Cependant, ces montants moyens selon l'orientation des ateliers sont le résultat de plusieurs effets qu'il importe de dissocier. Les facteurs dont l'influence sur le montant moyen de produits laitiers pour 1000 litres de lait transformé (variable dépendante) a été estimée (régression multiple) sont les suivants : dimension de l'atelier, part de chaque type de produit dans la quantité de produits laitiers vendus hors laiterie, diversité de la gamme, circuits de commercialisation (tableau 28). L'influence du type de produit, de la diversité de la gamme de produits et d'un des six modes de commercialisation pris en compte est statistiquement décelable²⁸ : ainsi, le montant moyen augmente avec le nombre total de variétés de produits, avec la part des ventes en GMS mais décroît avec la part de beurre et la part de crème dans la quantité commercialisée hors laiterie, ces 4 facteurs contribuant à expliquer 60% de la variance du montant. On pourrait considérer que la dimension de l'atelier, la part des ventes directes et des ventes à des détaillants, la part du fromage blanc ont

²⁷ Le montant très bas en euros pour 1000 litres de lait (très inférieur au prix du lait moyen payé par les laiteries : 318€) concerne un producteur qui transforme tout son lait, ne vend que du beurre à la ferme et ne bénéficie pas du surplus apporté par la vente de lait écrémé à une laiterie, d'environ 150 € pour 1000 litres.

²⁸ Différence de montant moyen décelable statistiquement par régression multiple (cf. méthode et procédure de régression) au seuil de 1/1000

également une influence significative, plutôt négative pour la dimension de l'atelier et la part en ventes directes et positive pour les deux autres mais le coefficient n'est significatif qu'au seuil de 5% seulement et la contribution cumulée de ces autres facteurs à la variance ne dépasse pas 6%.

Tableau 28 - Estimation de l'influence de différents facteurs sur le montant de produits laitiers pour 1000 litres transformés

Facteurs et modalités	Signe du paramètre estimé	Seuil (1)	Contribution décroissante au R2
Part du beurre dans la quantité vendue hors laiterie	-	***	0,34
Nombre total de produits (diversité gamme)	20	***	0,47
Part des ventes à un intermédiaire GMS	4,9	**	0,56
Part de crème dans la quantité vendue hors laiterie	- 6,2	***	0,60
Part des ventes directes	- 1,62	*	0,62
Quantité de lait vendue hors laiterie (dimension atelier)	- 0,0007	*	0,63
Part de fromage blanc dans la quantité vendue hors laiterie	4,9	*	0,65
Part des ventes à un intermédiaire détaillant	2,3	*	0,66

(1) *** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

Autres produits vendus en circuits courts

Près de la moitié des exploitations vendent en circuits courts d'autres produits que les produits laitiers, qu'ils soient issus de l'exploitation (valorisation de viande, comme les veaux, ou autres produits) ou proviennent d'autres exploitations, mais la part que ces ventes représentent n'a pas pu être appréhendée de manière systématique. On dispose donc seulement d'indicateurs qualitatifs (liste des autres produits vendus en circuits courts)

3.3. Charges de production, de transformation et de commercialisation des produits laitiers et facteurs influençant l'importance de ces charges

Plusieurs notions sont couramment utilisées pour appréhender les charges et calculer des coûts dans les exploitations agricoles et plus généralement les entreprises. La distinction entre charges opérationnelles et charges de structures²⁹ est assez habituelle dans les comptabilités des exploitations agricoles, alors que dans les autres entreprises, les comptabilités distinguent plutôt les achats de biens et services et les soldes intermédiaires de gestion (SIG) : valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, résultat courant, etc. Les distinctions pertinentes sont à raisonner en fonction de l'objectif visé.

Les différentes notions de charges et de coûts ayant été abordées dans le premier rapport consacré à l'exposé du cadre d'analyse et de la méthodologie commune aux deux groupes de produits, leur définition est rappelée succinctement en notes de bas de page afin de se focaliser sur les problèmes et choix méthodologiques que pose leur application aux produits laitiers.

Sont ainsi d'abord exposés pas à pas les considérations et choix méthodologiques posés par l'approche des charges et composantes des coûts de l'atelier Produits laitiers, en distinguant et regroupant les charges selon

²⁹ Rappel des définitions :

Charges opérationnelles = charges variables en fonction du niveau d'activité de l'entreprise, souvent considérées comme proportionnelles à ce dernier

Charges de structure = charges fixes, indépendantes du niveau d'activité, dont l'évolution s'effectue généralement par paliers (exemple : bâtiments et équipements consacrés à la transformation des produits).

Cependant, la distinction entre ces deux types de charges n'est pas toujours facile : les charges ne sont fixes que pour une variation limitée du volume d'activité. De même, les charges variables peuvent ne pas être totalement proportionnelles au volume d'activité.

qu'elles concernent l'activité de production, de transformation, de conditionnement et de commercialisation des produits laitiers, et selon qu'elles sont facilement affectables à cet atelier ou qu'elles posent des problèmes d'affectation.

Compte tenu des caractéristiques du dispositif expérimenté dans l'étude, des problèmes de recueil de certaines données et de règles d'affectation des charges communes aux différents « ateliers » des exploitations bovines laitières, le calcul d'un coût complet n'est pas accessible dans le cadre d'un tel type de dispositif. Seule l'approche d'un coût partiel a été possible.

Comme pour les produits, les composantes des charges et des coûts sont exprimées en Euros pour 1000 litres de lait transformé.

3.3.1. Conduite de la production laitière et charges de production du lait (la « matière première » principale de l'atelier)

Considérations et choix méthodologiques

Depuis la fin des années 1980 jusqu'à aujourd'hui, de nombreux travaux se sont attachés à identifier et résoudre les problèmes méthodologiques posés par l'estimation des coûts de production du lait, compte tenu du caractère familial des exploitations agricoles dans lesquelles une partie des facteurs de production n'a pas de « prix » (travail familial, facteurs possédés en propre comme le foncier) et de la production conjointe de plusieurs produits (Butault et al., 2001 ; Desbois et al., 2003, 2006 ; Chatellier et al., 2006, 2007 ; Reuillon et al., 2008 ; Institut de l'Élevage, 2009).

Les difficultés méthodologiques soulevées par l'estimation de cette première composante des charges, ainsi que les conditions concrètes de réalisation de l'étude (au maximum une journée d'enquête et de travail sur les documents comptables par exploitation) et sa visée, à savoir en tirer des enseignements sur les conditions et le coût de mise en place, ainsi que de pérennisation d'un dispositif harmonisé au niveau national ont conduit à adopter une approche partielle des performances de l'atelier de transformation et commercialisation des produits laitiers :

- cette approche partielle présente l'avantage de limiter le champ des données à collecter et des indicateurs à produire car le recueil des éléments pour calculer le coût de production dans les exploitations d'élevage est long et délicat (inventaire des animaux, reconstitution de l'alimentation...) et la priorité devait être accordée au recueil de données non encore connues, relatives à la transformation et à la commercialisation en circuits courts ;
- ce choix est justifié dans le cas des exploitations bovines laitières parce qu'il s'agit d'éclairer les décisions de producteurs déjà détenteurs d'un troupeau laitier ou en situation de reprendre une exploitation familiale ayant un troupeau laitier. En effet, à la différence des exploitations laitières caprines ou des exploitations légumières, s'installer en production laitière bovine n'est quasiment pas à la portée de personnes hors cadre familial en raison de l'obstacle foncier (et du quota laitier qui est lié au foncier). Même si cet obstacle existe quelle que soit la nature de la production agricole, il est particulièrement important en production bovine laitière.

Dans cette optique, le coût de production du lait n'est pas calculé : le lait est considéré comme une charge de l'atelier qui « achète » le lait à son coût d'opportunité (meilleur usage alternatif) estimé, dans cette étude, à partir du prix du lait payé par les laiteries. Si cette approche présente l'avantage d'être moins chronophage (moins de données à collecter et à exploiter), en revanche elle présente l'inconvénient de ne pas prendre en compte les interactions entre l'activité de l'atelier en circuits courts et l'activité de production du lait, et les conséquences de ces interactions sur les performances de l'exploitation dans son ensemble. En effet, en considérant le prix d'achat ou de cession du lait comme une charge, il y a le risque de surévaluer la contribution de l'atelier de transformation et commercialisation à la performance économique de l'exploitation dans son ensemble dans la mesure où les choix techniques liés à la commercialisation en circuits courts modifient la stratégie productive et entraînent un surcoût au niveau de la production du lait. Certains producteurs font le choix de privilégier certaines races (Montbéliarde, Simmental, Normande...) avec des rendements souvent plus faibles et une conduite d'élevage plus coûteuse car ils cherchent à obtenir un lait plus favorable à la transformation en produits laitiers (recherche d'un meilleur taux butyreux par

exemple). L'alimentation des veaux à partir du lait produit peut également être une variable d'ajustement pour faire face aux fluctuations de la demande de produits de la part des consommateurs. Se baser sur le prix de cession du lait vendu en laiterie peut donc entraîner un biais, dont l'impact sur les performances économiques de l'exploitation est difficile à estimer, mais il importe tout de même de cerner le plus précisément possible, au moins qualitativement, en quoi l'existence de l'atelier de transformation et de commercialisation de produits laitiers en circuits courts influence la gestion du troupeau et quel est son impact sur les charges de production comme sur la valorisation des produits autres que les produits laitiers.

L'enquête a donc inclut des questions portant sur :

- le choix des races et la productivité laitière : selon les races, la qualité du lait n'est pas la même. L'agriculteur cherche-t-il à produire de gros volumes de lait ou à privilégier un lait en plus faible quantité mais de meilleure qualité pour faire des produits laitiers ?
- la conduite des cultures et l'alimentation du troupeau (indicateurs quantitatifs et qualitatifs) : part de la Surface Fourragère Principale (SFP) dans la Surface Agricole Utile (SAU) ; part du maïs ensilage dans la SFP ; pratiques d'affouragement (maintien voire augmentation de la durée du pâturage, part des fourrages en hiver) ; distribution de concentrés (concentrés spécifiques, quantités). Le chargement laitier en UGB par ha de SFP destiné à l'élevage laitier est également un paramètre important, à relier avec la quantité de lait produite par ha SFP, mais ce calcul des UGB n'a pas été fait du fait des contraintes de temps pour la réalisation de l'enquête ;
- La conduite du troupeau : quelles sont les périodes de vélage ? Sont-ils étalés sur toute l'année ou groupés ?

Coût d'opportunité du lait destiné à l'atelier de produits commercialisés hors laiterie

Le coût d'opportunité du lait varie en fonction du prix du lait payé aux producteurs par les laiteries. Selon l'observatoire FranceAgriMer des prix et des marges, le prix moyen pour 1000 litres de lait a varié entre avril et décembre 2009 de 240 € à 280 €. En revanche, de janvier à octobre 2010, il a augmenté en se situant entre 320 € et 330 €.

D'après les enquêtes, le prix du lait payé par les laiteries a été en moyenne 2008-2009 de 318 € pour 1000 litres (*tableau 29*). Entre 2008 et 2009, le prix payé aux producteurs a baissé de manière significative pour une partie des producteurs, en particulier dans la zone Massif Central. Toutefois, c'est un même prix du lait (318 € pour 1000 litres) qui a été retenu comme prix de « cession » du lait pour tous les ateliers de façon à mieux rendre compte de l'influence des autres facteurs sur la performance des ateliers.

Tableau 29 – Prix du lait payé par les laiteries aux exploitations des zones d'étude (€ pour 1000 litres)

	Moyenne	Ecart-type	Q1	Médiane	Q3
Prix du lait payé par les laiteries (moyenne 2008-2009)	318	32	300	315	330

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

Ainsi, la variation du prix du lait payé par les laiteries peut faire varier de façon sensible l'intérêt économique de la transformation et commercialisation de produits laitiers en circuits courts car le lait constitue la charge la plus importante relativement aux charges de transformation et de commercialisation de cet atelier, même si le poids de cette charge rapporté au produit de l'atelier est variable selon l'orientation de l'atelier en termes de produits (cf. 3.3.4., *infra*).

Les pratiques productives mises en œuvre dans les exploitations enquêtées suggèrent-elles un surcoût au niveau de la production du lait ? Tout d'abord, du point de vue de la conduite de la surface fourragère, la majorité des exploitations enquêtées ont des pratiques peu intensives : dans 61% des exploitations, la part de maïs est inférieure à 10% de la SFP ; à l'opposé, seulement 20 % des exploitations ont une part importante de maïs (plus de 30% de la SFP). Cela s'explique en premier lieu par la forte présence des exploitations du Massif Central où l'alimentation « tout herbe » du troupeau est nettement dominante pour plusieurs raisons. Dans cette région, le relief et le climat montagnoux ne sont pas propices à la culture du maïs. De plus, la production sous signe de qualité AOP (Salers et Cantal) impose une alimentation tout herbe. Néanmoins, au-delà de ces situations particulières, les exploitations qui commercialisent des produits

laitiers privilégient une part importante d'herbe, ce qui traduit l'attention particulière donnée à l'alimentation.

Ainsi, pour 83% des producteurs rencontrés, l'atelier de transformation et de commercialisation des produits laitiers influence l'alimentation des bovins-lait. Hormis le cas déjà souligné d'une alimentation « tout herbe » résultant du suivi d'un cahier des charges, comme celui de l'AOP Salers et de l'AOP Cantal, les causes de cette influence sont diverses selon les produits transformés. En région Nord-Pas de Calais, les producteurs de beurre font très attention à ne pas donner de choux ou de colza qui donnent un goût au lait. En revanche, ils distribuent du tourteau de lin ou de la luzerne qui augmentent la « tartinabilité » du beurre, l'enrichit en Omega 3 et le rend plus jaune. De même, les producteurs de fromages sont très attentifs à l'influence de l'alimentation sur les taux butyrique et protéique du lait qui sont des paramètres importants pour la « fromageabilité » du lait et sur lesquels la rémunération du lait par la literie est calculée.

L'atelier de transformation influence également le choix des races pour près de la moitié des producteurs (43%). La majorité des producteurs (64%) n'ont qu'une race et seuls 5% des producteurs ont 3 races et plus. La Prim'Holstein n'est la race prépondérante que parmi les exploitations de type 2 (21 sur 37) et de type 4. Les autres exploitations privilégient une autre race : tous ceux qui transforment la totalité de leur lait (type 1) et la plupart de ceux qui ont un atelier de grande dimension et transforment une grande partie de leur lait (exploitations de type 3, en zone massif central). Le tiers seulement des producteurs ayant la Prim'Holstein comme première race détiennent une autre race. Quelle que soit cette autre race, les motivations sont la rusticité et la qualité du lait, jugée sur le taux protéique et le taux butyreux.

Ces différentes pratiques productives se traduisent par des écarts importants de productivité laitière des vaches selon les types d'exploitations (&2.3.3., tableau 20) : de la plus basse (mais sous-estimée) pour les exploitations de type 1 à la plus élevée dans les exploitations de type 2 (environ 6500 litres par vache) et de type 4 (près de 6900 litres en moyenne), en passant par une productivité moyenne (proche de 5400) dans les exploitations de type 3.

3.3.2. Charges de transformation et de conditionnement des produits laitiers

Considérations et choix méthodologiques

Parmi l'ensemble des charges relatives à la transformation du lait en produits laitiers, il y a :

- des charges directement affectables³⁰ sans ambiguïté à cette activité : ingrédients ; analyses sanitaires ; emballages ; bâtiments, équipements et matériels quand ils sont spécifiques ; travaux par tiers ; assurances des bâtiments quand elles sont spécifiques ;
- des charges indirectes car elles ne peuvent être affectées sans ambiguïté à cette activité, du fait de l'absence d'un suivi comptable ou extracomptable, d'une part, ou parce qu'elles sont communes à plusieurs activités : produits d'entretien et de nettoyage ; consommation d'eau ; consommation d'énergie (électricité et autres sources d'énergie) ; petit matériel ne s'amortissant pas ; entretien des bâtiments et équipements ; assurances ; travail ; frais administratifs.

Certaines charges correspondent à la notion de charges variables (ingrédients), d'autres relèvent clairement de la catégorie des charges de structures (bâtiments, équipements et matériels spécifiques ; frais administratifs) sur un pas de temps qui peut être plus ou moins long, tandis que pour certaines charges, il peut y avoir une partie fixe et une partie variable en fonction du niveau d'activité (analyses sanitaires, travail, par exemple).

³⁰ Rappel de définitions : les charges directes peuvent être affectées sans ambiguïté au coût d'un produit tandis que les charges indirectes nécessitent, pour être affectées à un produit ou un groupe de produits, un suivi ou un calcul préalable. Ainsi, les charges ne sont pas directes ou indirectes dans l'absolu mais par rapport à un produit et leur caractère indirect ou direct dépend également des modalités de suivi, par exemple, suivi du temps de travail consacré à l'atelier Produits laitiers, et plus finement, temps respectivement consacré à la transformation, d'une part, et à la commercialisation d'autre part.

Les ingrédients comprennent la présure, des ferments, des condiments, des aromates... C'est en partant de la liste des produits que les ingrédients peuvent être plus clairement identifiés. Bien souvent, les achats sont réalisés en grande quantité et le calcul peut s'avérer difficile, selon les variations de stocks.

Les produits d'entretien et de nettoyage sont rarement utilisés exclusivement dans l'activité de transformation. Un même produit peut servir pour le local de traite et pour un usage privé. La part de ces charges dans les charges totales justifie-t-elle un calcul détaillé de ces charges ? Une solution consiste à relever le montant total du poste Produits d'entretien et de nettoyage, d'observer sa variation sur deux années comptables et de demander au producteur une estimation du pourcentage de produits utilisés pour la transformation.

Des analyses sanitaires sont requises dans le cadre de la réglementation sanitaire s'appliquant à la vente de produits laitiers hors laiterie. Les producteurs doivent réaliser régulièrement des analyses (plan d'autocontrôles) des produits destinés à la consommation humaine, afin d'en garantir la sécurité sanitaire. Ces exigences diffèrent selon que la vente est réalisée par remise directe au consommateur (au minimum 2 analyses par an selon l'analyse des risques de l'atelier) ou à un intermédiaire (dans ce cas, les normes européennes imposent 4 analyses bactériologiques par an et par produit). Le coût de ces analyses varie donc en fonction de la diversité des produits fabriqués (diversité des technologies mises en œuvre) et des circuits de commercialisation. Les politiques départementales (tarif des laboratoires, taux de subvention des analyses par les conseils généraux, aides de certaines associations comme l'ARVD en Nord-Pas de Calais) influencent également le coût de ces analyses. Quand l'exploitation dispose d'une comptabilité, les données relatives à ces analyses ne sont généralement pas isolées des autres analyses : ces données ont donc été recherchées dans le Grand livre ou à partir des factures.

Les frais d'emballages varient selon les types de produits : lait vendu en bouteille, crème et fromage blanc dans différents formats de pots, etc.). Les produits peuvent être vendus dans des sachets, des sacs plastiques, des caissettes (récupérables ou non). Ils peuvent être personnalisés, marqué d'un code barre pour les produits commercialisés en GMS... Le montant de ces frais liés à l'atelier de transformation n'est généralement pas dissocié des frais d'emballage pour l'ensemble des produits de l'exploitation même quand l'exploitation est en comptabilité : il doit donc être recherché dans le Grand livre, sinon à partir des factures. La fréquence d'achat selon les types d'emballage et la gestion des quantités (achat en grande quantité ou non, achat groupé ou non...) se traduisent par un montant variable de ce poste selon les années, une variation qu'il importe de cerner compte tenu de l'importance de ce poste de charge.

Le **petit matériel** consacré à l'atelier de transformation (seau, bottes et tablier de fromagerie, entretien de matériel, etc.) n'est pas non plus isolé dans l'ensemble de ce poste quand l'exploitation est en comptabilité. En outre, il est variable d'une année à l'autre. Il est donc nécessaire là aussi de recourir au grand livre et d'estimer sa variation d'une année sur l'autre. L'importance de ce poste n'a pu être estimée sur un nombre suffisant d'ateliers.

L'eau et l'énergie (électricité, gaz, fuel) nécessaires au fonctionnement de l'atelier de transformation constituent deux charges dont l'importance n'a pu être estimée lors des enquêtes car elles sont communes avec d'autres activités de l'exploitation. Les règles de leur affectation à l'atelier de transformation n'ont pas pu être établies sur des bases rigoureuses, en l'état actuel des données accessibles, pour les raisons suivantes.

La **consommation d'eau dans les élevages** est difficile à appréhender car il est rare que les exploitations disposent d'un compteur spécifique à l'atelier de transformation, la plupart ayant des compteurs communs pour le domicile et l'exploitation. En outre, nombre d'exploitations sont approvisionnées par une source privée ou un forage, ou ne disposent d'aucun relevé de leur consommation, même quand elles sont raccordées au réseau (facturation sur la base d'un forfait annuel). Lors de l'enquête, il a été demandé aux producteurs de préciser quelle règle leur paraissait susceptible d'être appliquée à la consommation d'eau pour leur atelier de transformation, mais la plupart n'ont pas été en mesure de le faire. Le recueil du montant de ce poste dans les exploitations disposant d'une comptabilité était prévu et a été réalisé dans l'optique d'examiner quelle règle d'affectation était susceptible d'être envisagée, mais dans les deux tiers des comptabilités la consommation d'eau est agglomérée avec celle de l'électricité et du gaz.

Or, parmi les trois types de besoins de consommation en eau dans les élevages laitiers (abreuvement des animaux, lavage des installations de traite, nettoyage de la fromagerie), la consommation d'eau pour le nettoyage de la fromagerie est considérée comme importante, conduisant certains producteurs à adopter certaines pratiques pour l'économiser (cf. *infra*, section 4). Ceci rejoint les enseignements d'une étude spécifique consacrée aux élevages caprins ayant un atelier de transformation (Guinamard C. et al., 2009) : « Majoritairement, les éleveurs caprins se considèrent comme très consommateurs en eau (...) A la question « sur mon exploitation, ce qui consomme beaucoup, c'est plutôt ? 43% des fromagers ont répondu : c'est d'abord le nettoyage de la fromagerie »

Pour toutes ces raisons, estimer la consommation en eau dans les conditions de réalisation de l'étude en l'affectant selon une clé de répartition (à définir) a soulevé des difficultés. Pourtant le besoin d'estimer ce poste demeure. Dans cette optique, il est préférable de procéder de manière plus précise :

- soit en procédant à une estimation de type économétrique en comparant des données recueillies sur la consommation en eau dans des élevages bovins laitiers de producteurs ayant et n'ayant pas d'activité de transformation, en examinant la possibilité de le faire à partir du RICA ou à partir de références de l'institut de l'élevage ;
- soit en se centrant sur les exploitations ayant récemment créé leur fromagerie afin d'observer la variation de consommation en eau avant et après création de la fromagerie (ce qui n'a pas pu être fait dans le cadre de cette enquête exploratoire).

Un problème analogue se pose pour évaluer la **consommation d'énergie** dans les ateliers de transformation. Les énergies « directes » consommées spécifiquement pour la transformation portent sur le chauffage des locaux de fabrication des produits, au moins une partie de l'année, et sur le fonctionnement des équipements de la fromagerie (groupes froids, séchoirs...). L'évaluation de cette consommation est encore plus complexe que pour l'eau, car les modes de chauffage des locaux de transformation diffèrent entre exploitations : fioul, gaz, électricité.

Les bâtiments, équipements et matériels de transformation constituent une charge spécifique de cet atelier. Pour des raisons d'arbitrage lié au temps imparti à l'enquête, il est apparu préférable de privilégier des questions d'ordre qualitatif afin de comprendre les pratiques d'investissement des producteurs en les reconstituant avec eux, dans la mesure du possible. Ainsi, le recueil de données sur les charges en bâtiments et équipements a été cantonné à la période récente car des références existent déjà par ailleurs sur la conception des locaux (nombre de pièces et respect de la « marche en avant ») et les investissements nécessaires en locaux, en matériel et en stockage en fonction du type de fabrication (beurre, crème, yaourts, fromages), des volumes traités et des circuits de commercialisation (Institut de l'élevage, ARVD, AVDPL, 2003, 2005 ; CERD, 2010).

Précisons que le **coût des bâtiments spécifiques à l'atelier de transformation** se pose en termes différents selon que le bâtiment affecté à la transformation a été ou non l'objet d'un investissement séparé de celui affecté à la production, selon qu'il y a eu construction d'un bâtiment spécifique ou rénovation d'un bâtiment existant, ou encore selon qu'il a été pour partie auto-construit ou réalisé par une entreprise. Seuls les investissements récents en bâtiments (depuis 10 ans) ont donc été pris en considération. En dehors de l'investissement dans les bâtiments et la fromagerie, les **investissements dans du matériel** sont extrêmement variés³¹, du fait notamment de la diversité des types de produits laitiers fabriqués, et le recueil de données dans leur cas a porté sur les 5 années précédant l'enquête.

Les assurances spécifiques au bâtiment et à l'atelier de transformation, quand elles existent, n'ont pas été relevées de manière systématique lors des enquêtes.

Enfin, le **travail consacré à la transformation et au conditionnement** des produits a pu être reconstitué, comme déjà souligné, à partir du temps passé aux différentes tâches lors d'une ou deux semaines-types. Les tâches prises en compte pour l'estimation de ce temps sont les suivantes : la fabrication proprement dite des

³¹ Pour des précisions concernant la diversité des équipements et matériel selon le type de produit laitier et leur montant, nous renvoyons à des références déjà publiées (CERD, 2010 ; Institut de l'élevage, ARDV, AVDPL, 2003, 2005).

produits, le suivi et l'affinage des produits, le nettoyage de la fromagerie et le conditionnement des produits pour la commercialisation.

Les charges pour 1000 litres de lait transformé (hors travail) dépendent de l'échelle de production, des types de produit laitiers et de la diversité de la gamme

Comme déjà souligné, en raison des conditions de réalisation de l'enquête, quatre types de charges variables ont pu être appréhendées (*tableau 30*) : ingrédients, produits d'entretien, analyses sanitaires, emballages. Quant aux charges de structures, nous disposons de données partielles sur les investissements en bâtiments, en équipements et matériel, et d'une estimation du temps consacré à la transformation et au conditionnement des produits.

Tableau 30 - Montant des charges d'ingrédients, de produits d'entretien, d'analyses sanitaires et d'emballages en € pour 1000 litres de lait transformé

Types de charges	Moyenne	Coefficient de variation	Q1	Médiane	Q3
Ingrédients	20	2,3	4	9	20
Produits entretien	7	1	2	5	10
Analyses sanitaires	5	1	2	4	6
Emballages	41	1,5	5	17	42
Total 4 charges	74	1,2	24	44	78

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

Les charges d'**ingrédients** représentent en moyenne 20 € pour 1000 litres de lait, mais leur variabilité est très grande (coefficient de variation supérieur à 2). Le fait que la moyenne soit très différente de la médiane et soit égale à Q3 indique une distribution très asymétrique du montant de cette charge, qui s'avère très élevée dans les ateliers produisant un grand nombre de produits et de variétés.

Les charges d'**entretien** représenteraient en moyenne 7 € pour 1000 litres. Les écarts autour de cette moyenne sont moindres que pour le poste Ingrédients mais ils sont quand même importants (coefficient de variation proche de 1). Ces écarts sont probablement liés pour partie au recueil de données sur la répartition de ce poste entre l'atelier et le reste de l'exploitation par les producteurs enquêtés.

Le montant moyen des **analyses** est de l'ordre de 400€ (la médiane est du même ordre de grandeur). Ce montant varie de 700 € en moyenne quand la vente dominante de l'exploitation concerne plus d'un intermédiaire (grossistes, affineurs), à 500€ quand il s'agit de la vente à un intermédiaire et à 300€ en vente directe. Ce poste représente en moyenne 5€ pour 1000 litres de lait, la moitié des exploitations se situant entre 2€ et 6€. Les exploitations qui se situent au-delà de 6€ ont toutes un atelier de faible dimension (inférieur à 50 000 litres).

Les **emballages** représentent la charge la plus élevée, avec un montant moyen de 41€ pour 1000 litres de lait transformé. Mais cette moyenne présente, comme pour les ingrédients, une forte variabilité, bien qu'un peu moindre.

Trois facteurs ont une influence significative (statistiquement décelée) sur le montant de ces quatre types de charges : la diversité de la gamme tend à faire augmenter le montant des quatre types de charges distinguées tandis que la dimension de l'atelier a une influence dans le sens de la baisse du coût unitaire uniquement pour les produits d'entretien et les analyses sanitaires. Enfin, la part de crème et de beurre tend à faire baisser les charges d'emballage alors que la part de lait et de fromage blanc tend au contraire à les faire augmenter. La part de la variance expliquée par ces trois facteurs s'avère assez faible (entre 13% et 29%)³², mis à part le coût des emballages où les trois facteurs ont une influence significative et contribuent à expliquer près de la moitié de la variance.

³² Cette faible part de variance expliquée peut être attribuée pour partie aux difficultés du recueil de données : il s'agit là d'un point de vigilance à avoir pour les prolongements donnés à cette étude dans le cadre de la mise en place du dispositif national envisagé.

Le montant total de ces quatre charges de transformation varie en fonction de l'orientation de l'atelier (*tableau 31*) : il est en moyenne le plus faible dans les ateliers spécialisés (en Beurre et crème et en Fromage) mais le montant moyen des produits y est également plus faible. En revanche, il est plus élevé en moyenne dans les ateliers avec dominante, et surtout sans produit dominant, où le nombre de types de produits est plus important, mais le montant moyen des produits pour 1000 litres y est également plus élevé.

Tableau 31 - Montant moyen (*et coefficient de variation*) des charges de transformation (€ pour 1000 litres) selon l'orientation des ateliers en termes de produits

Type d'atelier Types de charges	Spécialisé Beurre et crème	Dominante Beurre et crème	Spécialisé Fromages	Dominante Fromages	Sans dominante produits	Moyenne
Ingrédients	18 (1,6)	12 (1,0)	24 (2,5)	17 (1,0)	16 (0,4)	20 (2,8)
Produits entretien	1 (0,6)	5 (1,0)	8 (1,1)	9 (0,5)	9 (0,5)	7 (1,0)
Analyses sanitaires	2 (0,5)	5 (1,0)	5 (0,8)	5 (0,6)	8 (1,2)	5 (1,0)
Emballages	14 (1,0)	33 (1,0)	25 (1,8)	80 (0,5)	102 (1,1)	41 (1,5)
Total de ces charges	30 (1,2)	72 (1,3)	52 (0,9)	101 (0,6)	168 (1,1)	74 (1,2)

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

Au-delà de ces quatre types de charges variables, qu'en est-il de l'importance des charges d'**investissements dans des bâtiments, équipements et matériels** spécifiques à la transformation et au conditionnement des produits laitiers ?

Les ateliers de transformation des exploitations enquêtées de manière approfondie ont été créés depuis plus de 20 ans pour un tiers d'entre eux, entre 1990 et 1999 pour un autre tiers et depuis 2000 pour le dernier tiers, soit depuis moins de 10 ans au moment de l'enquête. Quelle que soit la date de leur création, et si on met à part la reprise de bâtiments existants par des successeurs (dont les conditions de construction n'ont pas pu être clairement précisées), **plus de la moitié d'entre eux (33 sur 60) ont été réalisés dans des bâtiments existants et majoritairement ou totalement auto-construits**. En revanche, pour ceux qui ont été l'objet d'un bâtiment spécifique (27 sur 60), plus de la moitié (17 sur 27) ont été réalisés par une entreprise extérieure, moyennant toutefois une participation à la construction (minoritaire) à leur construction pour la plupart d'entre eux.

Seul le coût des investissements en bâtiment réalisés pour les créations d'atelier ayant moins de 10 ans a été systématiquement appréhendé. En moyenne, cet investissement est du même ordre de grandeur, que l'atelier ait été créé dans un bâtiment existant (52 500 €) ou dans un bâtiment spécifique (57 000 €). Cette moyenne recouvre toutefois des écarts importants allant de 25 000 € à plus de 100 000 €. Ainsi, pour un tiers de ces ateliers, l'investissement varie entre 25 000 € et 35 000 €, pour un autre tiers, il est plutôt de l'ordre de 40 000 à 60 000€, et pour un dernier tiers, il s'avère nettement supérieur : entre 90 000 € et plus de 100 000€.

L'importance de cet investissement dépend de la dimension de l'atelier de transformation et des circuits de commercialisation (statut sanitaire), mais pas seulement : ainsi, alors que les investissements supérieurs à 90 000 € concernent uniquement les exploitations du Massif Central qui transforment plus de 100 000 litres et vendent à des grossistes et affineurs, le lien entre le montant des investissements en bâtiments et la dimension des ateliers est moins net pour les autres : les investissements allant de 40 000€ à 60 000 €, comme ceux de l'ordre de 25 000-35 000€ sont plutôt le fait de petits ateliers laitiers (moins de 50 000 litres), mais ils sont également le fait de quelques ateliers de grande dimension (aménagement d'un atelier existant).

Quant aux **investissements dans des équipements et matériels**, ils sont très variés³³ et concernent principalement :

- des matériels ou installations pour sécher, climatiser ou ventiler les fromages ;
- des aménagements pour mettre les équipements aux normes ;
- du matériel améliorant le confort et les conditions de travail.

Parmi les ateliers de création très récente (moins de 5 années), tous ont acquis du matériel et pour un montant moyen d'environ 28 000€. Ce montant recouvre toutefois d'importants écarts, allant de 11 000€ à 50 000€, mais les données recueillies lors de l'enquête ne permettent pas d'en comprendre les raisons. Parmi les ateliers de création antérieure à 2005, un tiers d'entre eux ont également consacré des investissements dans du matériel de transformation au cours des cinq dernières années.

Des différences importantes de productivité apparente du travail consacré à la transformation

La quantité de litres de lait transformé ramenée au temps consacré à la transformation du lait – ou le nombre d'heures de travail consacré à la transformation pour 1000 litres - s'avère très variable entre exploitations (tableau 32) :

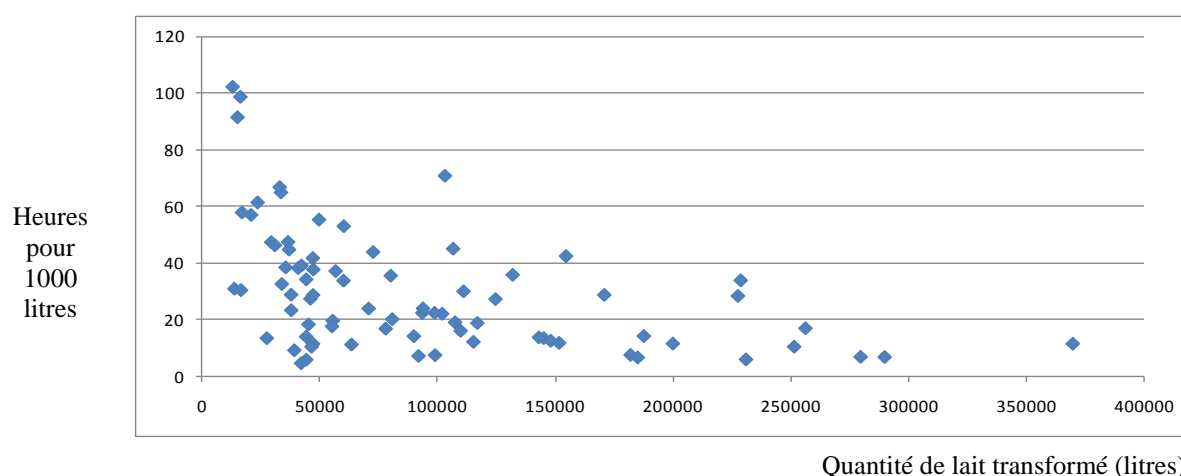
Tableau 32 – Nombre d'heures de travail de transformation pour 1000 litres de lait transformé

	Moyenne	Coeff. de variation	Q1	Médiane	Q3
Quantité de litres de lait transformé par ETP	124352	0,8	55489	88113	171773
Nombre d'heures de transformation pour 1000 litres	30	0,8	13	24	39

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

L'augmentation de la quantité de lait transformée tend à améliorer l'efficacité du travail (coefficient de corrélation = - 0,46 entre le nombre d'heures pour 1000 litres et la dimension de l'atelier). Cependant, à dimension d'atelier comparable, les écarts sont importants, particulièrement parmi les ateliers de petite et moyenne dimension (graphique 14).

Graphique 14 - Nombre d'heures de transformation et de conditionnement pour 1000 litres de lait transformé en fonction de la quantité de lait transformée



Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

³³ Pour des précisions concernant la diversité des équipements selon le type de produit laitier et leur montant, nous renvoyons à des références déjà publiées (CERD, 2010 ; Institut de l'élevage, ARDV, AVDPL, 2003, 2005).

Le nombre d'heures pour transformer 1000 litres de lait varie selon le type de produits fabriqués et la diversité de la gamme (*tableau 33*) : les ateliers spécialisés dans la transformation de beurre et de crème sont ceux qui nécessitent le temps le plus faible, surtout s'ils sont spécialisés (11 heures au lieu de 19 h. pour ceux ayant une dominante en beurre et crème). A l'opposé, ce sont les ateliers sans dominante de produits (plus grand nombre de produits fabriqués) qui requièrent le nombre d'heures de travail le plus élevé (51 h. en moyenne).

Tableau 33 – Nombre d'heures de travail de transformation pour 1000 litres selon l'orientation de l'atelier en termes de produits

	Spécialisé Beurre et crème	Dominante Beurre et crème	Spécialisé Fromages	Dominante Fromages	Sans dominante produits
Nombre d'heures de transformation	11	19	30	31	51
<i>Coefficient de variation</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>0,7</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

L'estimation par régression de l'effet propre de ces trois facteurs (dimension de l'atelier, type de produit fabriqué, diversité de la gamme) fait ressortir que **la productivité du travail** (nombre de litres transformés par ETP consacré à la transformation) s'améliore surtout avec **la dimension de l'atelier**, qui a l'effet propre le plus important (explique 24% de la variance), puis vient en second **l'orientation de l'atelier** : la productivité est plus importante pour les ateliers spécialisés et avec dominante « beurre et crème » (respectivement 11% et 8% de la variance) et moins importante pour les ateliers sans dominante de produit (5% de la variance). Enfin, la productivité diminue avec la **diversité de la gamme** (8% de la variance).

Le fait qu'un peu plus seulement de la moitié de la variance du nombre de litres transformé par équivalent temps plein consacré à la transformation soit expliquée par ces 3 types de facteurs indique l'importance de l'influence d'autres facteurs, en particulier la fonctionnalité des bâtiments et équipements (choix des investissements), les formes d'organisation du travail, et probablement aussi la relation au travail des personnes. Cet aspect est approfondi en section 5 (cf. infra).

3.3.3. Charges de commercialisation et facteurs influençant leur montant

Considérations et choix méthodologiques

Les charges de commercialisation regroupent principalement les frais de promotion et de publicité, les frais d'emplacement sur les marchés, la redevance payée au point de vente collectif pour les exploitations empruntant ce circuit de commercialisation, et les frais de transport.

Frais de promotion, de publicité : dans cette rubrique figurent les charges réalisées régulièrement ou irrégulièrement pour maintenir ou développer les circuits courts (plaquettes, affiches, etc.)

Emplacements pour les marchés : il s'agit principalement des taxes d'emplacement ou des droits d'entrée pour accéder à certains marchés ou lieux de vente tels que salons ou foires.

Frais de transport (carburants, péages...) : seuls les frais kilométriques ont été pris en compte dans l'estimation des frais de transport après avoir été reconstitués sur une ou deux semaines-type (selon les variations des circuits de commercialisation au cours de l'année) puis extrapolés sur l'année. Cette étape nécessite de bien connaître les circuits de commercialisation auparavant. Dans la plupart des cas, les producteurs ont des circuits de livraison bien définis, construits sur un regroupement géographique des points de vente. A l'aide d'une carte d'échelle régionale, il a été possible de les reconstituer avec le producteur, puis de calculer les kilomètres parcourus après l'entretien. Toutefois, le relevé kilométrique peut s'avérer compliqué lorsque la distinction entre usage privé et usage personnel est difficile : la livraison peut-être couplée avec le fait d'aller chercher les enfants à l'école ou le pain à la boulangerie. Dans le cas de livraisons à des restaurateurs ou des commerçants détaillants, les commandes sont bien souvent irrégulières. Pour vérifier la cohérence du calcul, il a été demandé à l'exploitant quel nombre kilomètres il estime avoir réalisé pour la commercialisation sur une année.

Il était prévu de calculer ensuite les frais de carburants inhérents à la commercialisation en fonction du type de véhicule et de sa consommation. Dans les faits, une même convention a été retenue pour l'ensemble des exploitations enquêtées : initialement 8 litres au 100 km multiplié par 1,2 € le litre de carburant, selon le prix en vigueur pendant l'enquête). Mais l'augmentation du prix de l'essence en cours d'année a un impact non négligeable sur le montant de ce poste : ainsi pour un producteur réalisant autour de 10 000 km par an, ce montant varie de 960 € (convention retenue) à 1120 € avec un prix de l'essence de l'ordre de 1,5 €.

Prendre en compte les seuls frais kilométriques sous-estime évidemment les frais de transport affectables à l'atelier, surtout pour les exploitations réalisant beaucoup de kms au cours de l'année. Toutefois prendre l'amortissement des véhicules avec lesquels est assurée la commercialisation des produits laitiers n'a guère de sens compte tenu des pratiques des producteurs : ces véhicules sont souvent achetés d'occasion et donnent lieu plus ou moins régulièrement à des réparations et des frais d'entretien qui sont donc étalés dans le temps. Dans ce cas, il est préférable d'estimer les frais d'entretien et de réparation sur plusieurs années. Lors des enquêtes, le type d'achat de véhicules servant à la commercialisation des produits laitiers (neuf ou d'occasion) et leur montant a été relevé.

Le principal recours à **des travaux par tiers** dans ces exploitations concerne la sous-traitance du transport pour la commercialisation des produits laitiers : une dizaine de producteurs (sur 80 producteurs enquêtés) sont dans ce cas. Il s'agit principalement de producteurs ayant des ateliers de grande dimension : en zone Massif Central, une partie de ceux qui commercialisent à des affineurs ; dans les autres régions, quelques uns soulignent qu'ils souhaiteraient pouvoir recourir à de la sous-traitance mais que leur localisation en espace rural isolé (en Bourgogne notamment) les empêche d'accéder à ce type de service.

Les assurances spécifiques à la commercialisation (véhicules de transport) n'ont pas été, le plus souvent, recueillies et ne sont donc pas prises en compte dans les charges de commercialisation.

Des charges de commercialisation pour 1000 litres influencées par la dimension des ateliers et certains circuits de commercialisation...

Lorsqu'elles sont rapportées à 1000 litres de lait transformé, les charges de commercialisation hors travail qui sont, pour l'essentiel, liées aux frais de transport diminuent avec les quantités vendues (effet propre significatif au seuil de 1/1000) et augmentent avec la part commercialisée sur les marchés et en GMS (effet propre significatif au seuil de 1%). Mais la part de variance expliquée par ces facteurs n'est que de 38% car les distances parcourues, et donc les frais de transport, résultent de l'effet combiné de plusieurs facteurs (cf. supra, & 2.3.2).

... et un temps de travail de commercialisation soumis aux mêmes influences

Comme pour la transformation, le **temps consacré à la commercialisation des produits** a pu être finement reconstitué en détaillant le déroulement d'une ou deux semaines-types et, en notant pour les circuits de commercialisation irréguliers, leur fréquence au cours de l'année (*tableau 34*)

Tableau 34 – Nombre d'heures de commercialisation pour 1000 litres de lait transformé

	Moyenne	Coefficient de variation	Q1	Médiane	Q3
Nombre d'heures totales de travail/1000 litres	45	0,7	19	39	62
<i>dont nombre d'heures de transformation</i>	<i>30</i>	<i>0,8</i>	<i>13</i>	<i>24</i>	<i>39</i>
<i>dont nombre d'heures de commercialisation</i>	<i>15</i>	<i>1,0</i>	<i>5</i>	<i>11</i>	<i>18</i>

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

De manière logique, le résultat de l'estimation des facteurs qui influencent le nombre d'heures consacrées à la commercialisation rapportées à 1000 litres de lait transformé est le même que pour le total des autres charges de commercialisation : le nombre d'heures de travail diminue avec l'échelle de production et augmente avec la part commercialisée sur les marchés et en GMS³⁴.

3.3.4. Une part prépondérante du coût du lait rapporté au produit de l'atelier

Le coût du lait (estimé à son prix de « cession ») représente en moyenne 43% du produit de l'atelier Produits laitiers (tableau 35), tandis que les charges de transformation - certes sous-estimées puisqu'elles ne regroupent à ce stade que les charges en ingrédients, produits entretien, analyses sanitaires et emballages et ne tiennent donc pas compte des charges en eau et énergie, d'autres frais comme le coût et l'entretien des équipements et bâtiments, une part des frais administratifs) – sont de l'ordre de 8% et les charges de commercialisation de 2% en moyenne.

Tableau 35 – Part de chaque catégorie de charges dans le produit de l'atelier

Type de charges	Charge de lait	Charges de transformation et conditionnement (sous-estimées)	Charges de commercialisation	Total des trois types de charges
<i>Nombre d'observations</i>	74	63	63	63
Moyenne	43%	8%	2%	55%
Coefficient de variation	0,46	0,84	1,5	0,6
Quartile 1	29	3	0,2	40
Médiane	40	6	1,0	51
Quartile 3	49	11	2,6	67

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 exploitations) 2010

La **part de la charge de lait** (coefficient de variation < 0,5) représente moins de 29% du produit pour un quart des exploitations et plus de 49% pour un autre quart. Une estimation de l'effet propre de l'échelle de production, de la dominante de l'atelier et de la diversité de la gamme décèle un effet significatif des deux derniers facteurs : si la dimension de l'atelier ne paraît pas avoir d'influence significative, en revanche l'augmentation du nombre de variétés fabriquées se traduit par une baisse de la part de la charge en lait (mais est probablement associée à une part plus importante d'autres charges ou/et une valeur ajoutée plus élevée par unité produite) alors que le caractère spécialisé ou avec dominante Beurre et crème des ateliers est associé à une part significativement plus élevée de cette charge.

La **part des charges de transformation et conditionnement** prises en compte dans le produit de l'atelier serait de l'ordre de 8% en moyenne mais cette moyenne recouvre des écarts importants (coefficient de variation tendant vers 1) et les limites dans le recueil de données conduisent à supposer qu'elles sont sous-estimées puisqu'elles seraient de l'ordre de moins de 3% pour un quart des exploitations. Comme pour la part de la charge de lait, le nombre de variétés produites a une influence significative (décelable statistiquement) dans le sens d'une augmentation de la part des charges de transformation, que traduit notamment la part plus importante de ces charges pour les ateliers sans dominante de produit.

Enfin, la **part des charges de commercialisation** est l'objet d'un coefficient de variation plus important que celui des charges de transformation : une des explications tient à ce qu'une partie des exploitations vendent à la ferme et estiment ne pas avoir de frais de commercialisation (proche de 0% pour un quart des exploitations) tandis que d'autres se déplacent beaucoup au cours de l'année conduisant à une part qui dépasse 4% du produit pour 10% des exploitations enquêtées. Pour cette charge, le nombre de variétés produites n'exerce pas d'influence significative alors que l'augmentation de la quantité de produits commercialisés en a une (au seuil de 5%), faisant baisser le poids de cette charge. A l'inverse, l'orientation

³⁴ Seulement 25% de la variation du nombre d'heures de travail est expliquée par la modélisation prenant en compte les trois facteurs ayant un effet propre significatif sur ce temps de travail (cf. infra, dimension sociale du travail).

dominante Beurre et crème, ainsi que l'orientation dominante Fromages de l'atelier, font augmenter cette part de manière significative.

Toutefois, qu'il s'agisse de la part de la charge de lait, de celle des charges de transformation, ou de celle des charges de commercialisation, la modélisation de l'influence des 4 facteurs considérés et exerçant un effet significatif sur ces parts ne rend compte que de 25% de la dispersion dans chaque cas, renvoyant pour une part non estimée aux interactions entre ces trois parts de charge – lesquelles ne sont pas indépendantes – ainsi qu'à l'influence non décelée d'autres facteurs.

Comment ces différentes performances partielles concourent-elles à la performance d'ensemble de l'atelier ?

3.4. Performance économique de l'atelier Produits laitiers vendus hors laiterie et contribution à la performance de l'exploitation dans son ensemble

L'approche de la performance économique des exploitations en circuits courts devait permettre de mesurer si l'activité en circuits courts (ici « hors laiterie ») dégage une valeur ajoutée suffisante pour rémunérer le travail de l'exploitant, de ses associés et des éventuels salariés, tout en garantissant le renouvellement des bâtiments, équipements et matériels nécessaires à l'activité, voire l'accroissement de la capacité de production. Il s'agissait ainsi d'appréhender d'abord la valeur ajoutée de l'atelier, puis d'estimer ensuite sa contribution à la performance économique de l'exploitation dans son ensemble. Cependant, les limites rencontrées dans le recueil des données indispensables à l'approche de la valeur ajoutée de l'atelier ont conduit à des approximations dans son estimation.

3.4.1. Valeur ajoutée de l'atelier Produits laitiers hors laiterie

Considérations et choix méthodologiques

La valeur ajoutée a été calculée en tenant compte d'abord uniquement des quatre types de charges variables spécifiques de l'atelier qui ont pu être estimées, puis en y ajoutant ensuite une quote-part des charges d'eau et d'énergie de l'exploitation.

Premier niveau de valeur ajoutée « approchée » de l'atelier = montant des produits laitiers (source comptable) – achats et autres charges externes spécifiques de l'atelier (pour les charges de transformation : ingrédients, entretien, analyses sanitaires et emballages ; pour les charges de commercialisation : frais de promotion, de mise en marché et de transport), sans déduire les frais d'eau et d'énergie.

Deuxième niveau de valeur ajoutée « approchée » de l'atelier = premier niveau de valeur ajoutée « approchée » de l'atelier - quote-part des frais d'eau et d'énergie de l'exploitation, selon la règle d'affectation suivante : quote-part égale à la part de la quantité livrée hors laiterie dans la production laitière totale de l'exploitation, après déduction des frais d'énergie liés aux autres productions de l'exploitation (sur une base forfaitaire tenant compte du nombre d'hectare de cultures et du nombre d'autres animaux que les bovins laitiers, selon la méthode mise au point par l'Institut de l'élevage, 2008b).

Cette deuxième estimation du niveau de valeur ajoutée de l'atelier, ainsi obtenue, reste toutefois approximative, car elle ne prend pas en compte les frais d'entretien des bâtiments, équipements et matériels qui peuvent être conséquents, de même qu'elle sous-estime les frais liés au transport pour la commercialisation des produits, sans compter les frais administratifs qui doivent être non négligeables, en particulier dans les ateliers de grande dimension. Mais, par ailleurs, du côté des produits, l'estimation est également approximative : des écarts ont été constatés entre le montant figurant en comptabilité ou aux dires des éleveurs et le montant qui a pu être reconstitué pour l'année de l'enquête à partir de la quantité déclarée à FranceAgriMer et des prix des produits vendus par les producteurs³⁵. Le plus souvent le montant ainsi reconstitué est plus élevé que le montant figurant en comptabilité.

³⁵ Cf. considérations méthodologiques, & 3.2.1.

Des écarts importants de valeur ajoutée de l'atelier, comme de valeur ajoutée rapportée au travail

Qu'il s'agisse du premier ou du deuxième niveau de valeur ajoutée « approchée » par atelier (tableau 36), les variations entre exploitations sont importantes (coefficient de variation proche de 1). En se focalisant uniquement sur la deuxième estimation qui tient compte de la charge en eau, électricité et gaz (même si l'estimation repose sur un nombre plus faible d'enquêtes), il ressort qu'un quart des ateliers dégagent moins de 15 000 €, tandis que le quart supérieur dépassent 53 000 €.

Rapportées au nombre d'ETP consacrés à l'atelier, les deux estimations de la valeur ajoutée (VA1 et VA2 par ETP) sont proches (moyenne et dispersion). Le niveau de valeur ajoutée « approchée » serait ainsi de l'ordre de 30-31 000 € par travailleur en moyenne, sachant que pour un quart des exploitations il serait inférieur à 15 400 € et que pour le quart supérieur, il irait au-delà de 40 000 €. Il importe de souligner que ces ordres de grandeur reflètent la situation d'exploitations qui, pour la plupart d'entre elles, sont en phase de « maturité » pour la conduite de leur atelier, puisque seulement 12 ateliers datent de moins de cinq années sur 80 exploitations enquêtées : les bâtiments et équipements sont donc le plus souvent amortis, mais de nouveaux investissements peuvent avoir lieu également dans ces ateliers plus anciens (cf. &3.3.2.).

Tableau 36 – Performances économiques des ateliers de transformation et de commercialisation de produits laitiers en circuits courts

	1 ^{er} niveau de Valeur ajoutée « approchée » par atelier	2 ^{ème} niveau de Valeur ajoutée « approchée » par atelier	Valeur ajoutée pour 1000 litres lait transformé	Valeur ajoutée1 « approchée » par ETP	Valeur ajoutée2 « approchée » par ETP
Nombre observations	65	48*	48*	65	48*
Moyenne	41 150 €	38 180 €	438 €	30 070 €	31 070 €
Coef. de variation	1,1	0,85	0,58	0,84	0,83
Q1	12 420 €	15 110 €	226 €	15 270 €	15 380 €
Médiane	26 320 €	24 960 €	386 €	23 000 €	21 850 €
Q3	51 850 €	53 070 €	680 €	39 700 €	40 300 €

* l'absence d'information sur les charges en eau et en énergie dans une partie des comptabilités des exploitations enquêtées conduit à un calcul sur un nombre plus faible d'exploitations

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 enquêtes) 2010

Quels facteurs ont une influence sur la performance des ateliers parmi les suivants ?

- dimension économique de l'atelier : les ateliers de grande dimension permettent-ils de dégager une meilleure valeur ajoutée ? Peut-on cerner des effets de seuil ?
- importance des charges dans le produit de l'atelier : dans quelle mesure la part des charges pèse-t-elle sur la performance de l'atelier ?
- type d'ateliers en termes de produits fabriqués et la diversité de la gamme : y a-t-il des types de produits laitiers qui dégagent une meilleure valeur ajoutée que d'autres ? Une gamme simple est-elle moins rémunératrice qu'une gamme diversifiée ?
- type de circuits : ils peuvent influencer la performance de l'atelier selon deux voies, en l'améliorant avec l'importance des quantités vendues (plus grande quantité vendue dans les circuits avec un intermédiaire) et en la détériorant puisque le niveau des prix pratiqués dans les circuits avec un intermédiaire ou à la ferme sont inférieurs à ceux des ventes sur les marchés et autres formes de vente directe ?
- temps de travail consacré à l'atelier : la productivité du travail présentant des écarts importants (cf. supra, &3.3.2. et 3.3.3), dans quelle mesure pèse-t-elle sur la performance de l'atelier ?
- date de création de l'atelier : les créations récentes (au cours des 5 dernières années) s'avèrent-elles moins performantes que les ateliers plus anciens, en raison du temps nécessaire à la maîtrise des différentes tâches liées à l'activité en circuits courts ?
- enfin, la part de produits laitiers dans le produit brut total de l'exploitation : la performance de l'atelier s'améliore-t-elle avec l'importance de l'atelier dans l'activité de l'exploitation ?

Le niveau de **valeur ajoutée dégagée par l'atelier** (une fois prise en compte une quote-part des charges en eau et en énergie) s'élève effectivement logiquement avec la **dimension de cet atelier** et se dégrade avec la **part des charges dans le produit**, l'effet des autres variables retenues dans la modélisation étant pris en compte (tableau 37). **Ces deux facteurs expliquent une très grande part de la dispersion de la valeur ajoutée (85%)**. A ces deux effets, s'ajoute un effet significatif, certes plus limité, de la place de l'atelier dans l'ensemble de l'exploitation (la performance de l'atelier s'améliore avec l'augmentation de la part du produit de l'atelier dans le produit brut de l'exploitation), de la diversité de la gamme et de la période de création de l'atelier : étonnamment ce sont les ateliers créés depuis 5 ans qui ont un effet positif sur le niveau de valeur ajoutée. En revanche, aucun effet significatif du type d'orientation de l'atelier en termes de produits n'est décelé, mais dans les faits, il est pris en compte dans la part des charges dans le produit, d'une part, et la diversité de la gamme, d'autre part. On peut donc conclure que cet effet existe, bien que cette estimation ne repose que sur 48 observations et que ces observations recouvrent une grande diversité des caractéristiques des ateliers. Quant aux circuits de commercialisation, leur effet sur le niveau de la valeur ajoutée de l'atelier n'apparaît pas significatif, mais là aussi le faible nombre d'observations et la diversité des facteurs pesant sur les choix de commercialisation ne permettent pas de conclure sur leur influence.

Tableau 37 - Estimation de l'influence de différents facteurs sur le niveau de valeur ajoutée de l'atelier

	Signe du paramètre estimé	Seuil (1)	Contribution décroissante au R2 (variance)
Dimension de l'atelier (éq. litres de lait hors laiterie)	+	***	0,40
Part des charges dans le produit de l'atelier	-	***	0,85
% produits laitiers de l'atelier dans PB de l'exploitation	+	**	0,87
Période de création de l'atelier : moins de 5 ans	+	**	0,88
Diversité de la gamme (nombre de produits)	+	**	0,90

(1) *** significatif au seuil de 1%, ** 5%, *10%

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 enquêtes) 2010

Quant à la **valeur ajoutée de l'atelier par travailleur** (tableau 38), elle est également très influencée par les deux mêmes facteurs qui exercent la plus forte influence sur la valeur ajoutée de l'atelier (dimension de l'atelier et part des charges dans le produit de l'atelier) mais, dans ce cas, avec une moindre contribution à la variance (49%) tandis que la quantité de travail consacrée à l'atelier - qui n'a pas d'effet significatif sur le niveau de valeur ajoutée de l'atelier car son influence est captée dans la dimension de l'atelier) - a dans ce cas une influence négative assez forte (contribution de 23% à la variance), du même ordre que chacun des deux premiers facteurs). Il est manifeste que les écarts de productivité du travail entre ateliers ont une influence très importante sur la performance économique des ateliers.

Tableau 38 - Estimation de l'influence de différents facteurs sur le niveau de valeur ajoutée de l'atelier par unité de travail (ETP)

	Signe du paramètre estimé	Seuil (1)	Contribution décroissante au R2 (variance)
Part des charges dans le produit de l'atelier	-	***	0,28
Dimension de l'atelier (éq. litres de lait hors laiterie)	+	***	0,49
ETP consacré à l'atelier	-	***	0,72
% produits laitiers atelier dans PB de l'exploitation	+	***	0,76

(1) *** significatif au seuil de 1%, ** 5%, *10%

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 enquêtes) 2010

3.4.2. Performance économique de l'exploitation et contribution de l'atelier de produits laitiers

Considérations et choix méthodologiques

Cerner si, et dans quelle mesure, les ateliers de transformation et de commercialisation contribuent à améliorer la performance économique des exploitations bovines laitières n'a rien d'évident dans ce secteur d'activité où la plupart des ateliers ne représente qu'une part minoritaire de leur activité : rappelons que près de 60% des exploitations françaises dotées d'une référence hors laiterie ont un atelier représentant moins de 30% de leur production laitière, auxquelles s'ajoute probablement une bonne part de celles qui transforment tout leur lait (24%), puisque notre enquête révèle que dans ces dernières l'atelier représente une part minoritaire du produit de la plupart d'entre elles car il est associé à d'autres productions. Dans l'échantillon d'enquête, ces deux types de systèmes représentent ainsi 51 exploitations sur 80.

Pour administrer la « preuve » de la contribution des ateliers à la performance économique globale des exploitations, la méthode la plus rigoureuse consiste à comparer les performances de ces exploitations, « toutes choses étant égales par ailleurs », à celles des exploitations n'ayant pas d'atelier. C'est dans cette optique que les investigations ont été conduites pour recueillir les données comptables indispensables des exploitations, afin de comparer ultérieurement ces données avec celles d'exploitations figurant dans le RICA. Cette comparaison n'est pas dans l'objet de cette étude et sera engagée ultérieurement en sollicitant les services concernés du RICA.

Dans le cadre de cette étude, les performances économiques des exploitations sont appréhendées à partir des indicateurs suivants et **d'indicateurs classiques de l'étude des revenus agricoles** (encadré 3) :

- Produit brut total, Produit brut par hectare de SAU, Produit brut par unité de travail (ETP) ;
- Part de la Valeur ajoutée de l'exploitation dans le produit brut de l'exploitation, Valeur ajoutée par hectare et valeur ajoutée par unité de travail (ETP salariés et non salariés) ;
- Part de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) dans le produit brut de l'exploitation, EBE par unité de travail (ETP) non salarié et Résultat courant avant impôts (RCAI) par unité de travail (ETP) non salarié

Encadré 3

Le principal indicateur de revenu retenu est le **résultat courant avant impôts (RCAI)**, solde entre le produit total (produit brut agricole + produits divers dont les subventions et produits financiers) et les charges courantes (dont amortissements, charges financières). Les autres indicateurs retenus sont définis de la manière suivante :

Valeur ajoutée d'exploitation = produit brut agricole (y. c. subventions d'exploitation) – achats et autres charges externes (y compris le fermage pour les terres en propriété mises à disposition de la société par les associés dans le cas des formes sociétaires)

Excédent brut d'exploitation (EBE) = valeur ajoutée d'exploitation – impôts et taxes – salaires - charges sociales des salariés et des exploitants

A ces indicateurs globaux, ont été ajouté des **indicateurs visant à apprécier la situation financière des exploitations** :

- Part de la situation nette dans l'actif total de l'exploitation ;
- Part des dettes à long et moyen terme et part des dettes à court terme dans l'actif de l'exploitation et dans le produit brut ;
- Part du fonds de roulement relativement aux valeurs immobilisées ;
- Solvabilité à court terme (en €) ;

... et **un indicateur de leur « transmissibilité »** : montant de l'actif immobilisé rapporté au travail consacré à l'exploitation (nombre total d'ETP, salariés et non salariés).

Précisions sur l'élaboration des indicateurs économiques

Les données économiques traitées sont en grande partie issues des documents comptables des exploitations mais elles ont été communiquées selon deux modalités distinctes par les enquêteurs : soit sous la forme d'une photocopie des documents comptables de l'exploitation, soit transcrites dans le questionnaire d'enquête à partir des comptabilités mais avec peu de détails (grandes masses du bilan et soldes intermédiaires de gestion). En outre, un retraitement et un réajustement de certaines données se sont avérés nécessaires, en particulier pour les exploitations de statut sociétaire (GAEC, EARL et SCEA) - qui constituent une part importante des exploitations de notre deuxième enquête – car certaines données ne sont pas traitées de manière identique selon les centres de comptabilité ou cabinets comptables. Il a donc été nécessaire de les harmoniser pour asseoir l'analyse sur des données comparables.

L'harmonisation nécessaire a porté sur :

- les rémunérations d'associés qui figurent en charges d'exploitations dans une partie des comptabilités : elles ont retirées des charges de l'exploitation, alors que les cotisations sociales des chefs d'exploitation ont été laissées en charges pour disposer d'un EBE comparable entre exploitations. Il en a été de même pour la situation nette qui ne comprend pas les comptes d'associés dans une partie des comptabilités. Ainsi,
 - o dans la situation nette (ou capitaux propres), le montant des comptes associés a été intégré, **si ceux-ci n'y étaient pas**, en ajoutant aux capitaux propres le solde des comptes associés indiqués en dettes à court terme (la société doit de l'argent à l'associé) et en retranchant le solde des comptes associés qui étaient en créances ;
 - o dans le cas de comptes associés en créances (l'associé doit de l'argent à l'entreprise) le total du bilan a été diminué de cette valeur ;
 - o la part de la situation nette dans le montant total du bilan (actif total = passif total) **exprime donc la situation de la société et des associés ;**
- par ailleurs, dans la majorité des comptabilités, les animaux reproducteurs sont intégrés aux valeurs immobilisées mais, dans quelques cas, les animaux reproducteurs sont inscrits en stocks ou en catégorie animaux à cycle long. Dans ces cas, nous avons donc réintégré les animaux reproducteurs en valeurs immobilisées.

Enfin, dans une majorité des exploitations enquêtées, nous n'avons pas pu disposer d'information sur le remboursement des annuités. Des indicateurs du type annuités sur EBE ou sur PB qui sont des indicateurs intéressants n'ont ainsi pas pu être calculés.

La dispersion des performances économiques

De manière générale, pour l'ensemble des exploitations agricoles, les indicateurs de résultats économiques présentent une forte dispersion, qui croît logiquement lorsqu'on passe de la valeur ajoutée de l'exploitation, à l'excédent brut d'exploitation (EBE) puis au résultat courant avant impôts (RCAI), puisqu'en passant de la valeur ajoutée à l'excédent brut d'exploitation, l'embauche de salariés, ainsi que les charges sociales de l'exploitant et des associés constituent un facteur de dispersion supplémentaire, et qu'entre l'EBE et le RCAI, s'y ajoutent la phase d'accumulation du capital (qui joue sur le niveau des amortissements, notamment) et la situation financière de l'exploitation (poids des intérêts payés).

Selon les travaux engagés de longue date sur l'étude des revenus agricoles de l'ensemble des exploitations (cf. notamment Butault et *al.*, 1991), quelques facteurs principaux expliquent la plus grande partie de la dispersion du revenu du travail des exploitants (RCAI). Ainsi, au cours des années 1980 -1990, « 80% de la dispersion des revenus sont expliqués par des facteurs structurels » : la dimension économique appréhendée par le produit brut de l'exploitation dissocié en deux composantes, un effet de surface et un effet d'intensification (produit brut par hectare), les orientations productives (typologie communautaire : OTEX) et la région. Seulement 20% environ de la dispersion des revenus renvoie aux conditions individuelles de production et « dépend – la région, l'orientation et le niveau de production étant donnés – du rapport entre le résultat courant et le produit brut. Ce rapport est fonction de la part des produits divers, notamment des subventions dans le produit total et de la part des charges dans le produit brut agricole (...). La variation de cette part des charges dans le produit brut agricole dépend de l'efficacité des exploitations dans l'emploi de ces charges, toutes choses étant égales par ailleurs (région, orientation, niveau de

production). Elle dépend également de la situation financière des exploitations (poids des intérêts payés) et plus généralement de la phase d'accumulation dans laquelle se trouvent les exploitations, phase qui joue notamment sur le niveau des amortissements ».

La contribution respective de ces différents facteurs à la dispersion des revenus évolue certes dans le temps. Barkaoui et al. (1997) ont ainsi montré que, avec la réforme de la Politique Agricole Commune, l'inégalité entre les revenus avait diminué au cours des années 90 et que, si les facteurs structurels (orientation, dimension économique et région) expliquaient toujours la majeure partie de l'inégalité, leur pouvoir explicatif s'était réduit, contribuant pour 71% à l'inégalité totale du résultat courant en « 94 » contre près de 80% en « 90 ». Ainsi, la contribution de l'orientation des exploitations (OTEX) à l'explication du revenu s'était réduite de moitié au cours de la période et celle du niveau d'intensification (Produit brut / hectare de SAU) était devenue négligeable en raison du découplage du soutien et de l'évolution des revenus des différentes OTEX, donnant à la SAU un pouvoir explicatif plus grand.

Bien que portant sur une période éloignée, le raisonnement exposé dans ces travaux demeure valable. Cependant, comme cette étude porte sur un sous-ensemble des exploitations agricoles, les facteurs « structurels » devraient avoir un poids moins important dans l'explication de la **dispersion du revenu des exploitations bovines laitières**, et encore moins pour celles ayant un atelier de transformation de produits laitiers en raison de la diversité des caractéristiques de ces ateliers, facteur de dispersion.

A l'instar des exploitations agricoles dans leur ensemble, la dispersion des résultats économiques des exploitations bovines laitières ayant une activité de transformation et de commercialisation de produits laitiers hors laiterie s'accroît nettement en passant de la valeur ajoutée de l'exploitation à l'excédent brut d'exploitation puis au résultat courant avant impôts (*tableau 39*). En se centrant sur le RCAI qui représente la rémunération des exploitants, après versement des salaires et charges sociales des salariés, prise en compte des amortissements et des intérêts des emprunts, il ressort que :

- le résultat courant avant impôts médian est d'environ 13 000 €, la moitié des exploitations enquêtées se situent donc en dessous de ce seuil qui, à titre de comparaison, est à peine supérieur au SMIC net annuel (environ 12 000 € en 2009) ;
- le quart inférieur des exploitants dégage au plus 7 800 € ;
- tandis que les exploitants du quart supérieur sont rémunérés à hauteur d'au moins 22 000 €

Tableau 39 – Dispersion des résultats économiques (€) des exploitations bovines laitières commercialisant des produits laitiers hors laiterie

Indicateurs	Moyenne	Coeff. de variation	min	max	Quartile 1	Médiane	Quartile 3
VA de l'exploitation	109 329	0,6	20 498	322 857	60 177	96 228	136 733
EBE	82 556	0,6	11 703	228 228	46 041	72 625	107 335
RCAI	39 486	0,7	- 13 807	123 613	14 002	37 006	59 224
VA par ETP total	34 270	0,4	12 148	84 209	25 454	32 076	42 081
EBE par ETP non salarié	35 069	0,5	7 802	81 882	21 925	30 236	44 470
RCAI par ETP non salarié	15 749	0,7	- 6 903	43 785	7 806	12 973	22 003

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 enquêtes) 2010

Quels facteurs explicatifs du niveau des revenus ?

L'estimation de l'influence des facteurs susceptibles d'expliquer la dispersion des revenus de ces exploitations a été faite en deux étapes : d'abord en procédant à une analyse des corrélations entre les trois indicateurs de résultats économiques et les facteurs susceptibles de les expliquer, puis en recourant ensuite à une régression multiple pas à pas, en retenant les facteurs qui contribuent de manière significative à l'explication de la variance.

Les résultats économiques s'avèrent, comme attendu, très corrélés avec la **dimension économique** de l'exploitation mesurée par le **produit brut de l'exploitation** (de $r = 0,90$ pour la valeur ajoutée à $0,82$ pour l'EBE et à $0,63$ pour le RCAI). Ils s'élèvent également de manière significative avec l'accroissement de la **dimension laitière** bien que de manière moindre (de $r = 0,73$ pour la valeur ajoutée à $0,69$ pour l'EBE et à $0,55$ pour le RCAI) ce qui s'explique par les différences d'orientations productives parmi les exploitations enquêtées dont le montant du produit brut, et par conséquent les résultats économiques, dépendent de la contribution d'autres productions que le lait et les produits laitiers pour une partie d'entre elles. La corrélation est également très forte entre ces trois indicateurs de résultat économique et le **nombre d'ETP total** (de $r = 0,82$ pour la valeur ajoutée à $0,54$ pour l'EBE et à $0,42$ pour le RCAI). Concernant la composition du travail, il était intéressant de savoir si le recours au salariat exerce une influence sur les performances des exploitations : le **nombre d'ETP salariés** a également une bonne corrélation bien que moindre avec la valeur ajoutée ($r = 0,54$), mais pas avec l'EBE ($r = 0,12$) ni le RCAI ($r = 0,01$), suggérant que la rémunération des salariés a un effet contrasté sur les performances des exploitations y ayant recours.

La **corrélation** est également forte **entre chaque indicateur de résultat économique par unité de travail (ETP total) et la dimension économique** (de $r = 0,51$ pour la valeur ajoutée par ETP à $0,50$ pour l'EBE par ETP et à $0,39$ pour le RCAI par ETP), mais elle est moindre car les écarts de productivité du travail entre exploitations constituent un facteur de dispersion. Il y a un seuil au-delà duquel la relation linéaire entre ces facteurs marque une inflexion (autour de 300 000 € de produit brut pour les 3 indicateurs), suggérant une moindre productivité du travail à partir de ce seuil. En outre, la dispersion de ces trois indicateurs est plus grande pour les exploitations de grande dimension (à partir des alentours de 300 000 € de produit brut).

A la différence de l'étude sur les revenus de l'ensemble des exploitations où c'est l'OTEX qui est souvent retenue comme indicateur de la **diversité des systèmes de production agricole**, c'est la part de la surface fourragère principale (SFP) dans la SAU (ou son inverse la part des cultures) qui a été retenue comme indicateur de cette diversité pour cette étude centrée sur les exploitations laitières. Compte tenu du faible nombre d'exploitations par région, l'influence de cette dernière ne peut être estimée directement mais elle l'est de manière indirecte par l'indicateur précédent qui reflète pour partie les différences régionales, notamment entre les systèmes principalement herbagers d'une partie de la Bourgogne et du Massif Central et les systèmes davantage marqués par la présence des cultures du Nord-Pas de Calais et de quelques exploitations de Bourgogne. Il ressort que les trois indicateurs de résultats économiques sont peu corrélés avec la part de SFP. En fait, à part de SFP comparable, les structures (dimension) et systèmes de production (spécialisés en bovins lait, bovins lait-viande, autres herbivores) des exploitations enquêtées sont hétérogènes.

Les trois indicateurs de résultats économiques sont également nettement corrélés positivement avec le **niveau d'intensification**, appréhendé au travers de deux indicateurs, la valeur ajoutée par hectare de SAU ($r = 0,46$ pour la valeur ajoutée et $0,41$ pour le RCAI) et la production moyenne (nombre de litres de lait) par vache laitière ($r = 0,46$ pour la valeur ajoutée, $0,42$ pour le RCAI).

Enfin, l'influence de la **place**, des **caractéristiques** et de la **performance de l'atelier de produits hors laiterie** sont appréhendées à partir des indicateurs suivants : part du montant des produits de l'atelier dans le produit total de l'exploitation, valeur ajoutée de l'atelier, orientation de l'atelier, diversité de la gamme de produits et circuits de commercialisation. Alors que le montant de la valeur ajoutée de l'atelier est assez bien corrélé avec les trois indicateurs de résultat³⁶ (de $r = 0,48$ pour la valeur ajoutée de l'exploitation à $0,46$ pour le RCAI), aucun des indicateurs de résultat économique n'est lié de manière significative avec la part de l'atelier dans le produit brut de l'exploitation. Enfin, aucun lien ne ressort non plus entre les résultats économiques et l'orientation de l'atelier (spécialisé, avec ou sans dominante de produits), la diversité de la gamme et les circuits de commercialisation, ce qui ne veut pas dire que ces caractéristiques n'exercent aucune influence sur les résultats économiques, mais peut signifier que leur influence n'est pas décelée en raison de la taille de l'échantillon d'exploitations et de la diversité des caractéristiques des ateliers (peu d'observations au croisement des trois caractéristiques considérées).

³⁶ Cependant, cette corrélation n'est établie qu'à partir de la moitié des observations environ car c'est le deuxième niveau de valeur ajoutée « approchée » (avec quote-part frais d'eau et d'énergie déduits) qui a été pris en compte dans cette analyse statistique

Compte tenu du caractère principalement familial des exploitations laitières et de l'importance des formes sociétaires de transmission, ni l'effet de **l'ancienneté de l'installation**, ni celui de **l'origine du producteur** (installation dans un cadre familial et hors cadre familial) sur les résultats économiques n'ont été appréhendés en raison de l'arbitrage réalisé sur les données à recueillir. Il en a été de même pour la **formation**, et **l'insertion sociale et professionnelle** des exploitants, qui peuvent également avoir une influence sur leurs performances.

La deuxième étape d'analyse réalisée grâce à une régression multiple permet de préciser les facteurs les plus influents (parmi ceux pris en compte) sur la dispersion des revenus et leur contribution relative. Une première régression a été réalisée sur la base de trois des quatre facteurs pris en compte pour l'étude de la dispersion des revenus agricoles dans leur ensemble (SAU ; produit brut par hectare ; part du lait et des produits laitiers dans le produit brut de l'exploitation au lieu de l'OTEX), auxquels a été ajouté un quatrième indicateur spécifique aux exploitations considérées : le poids de l'atelier dans la production laitière totale. Cette analyse permet de conclure (*tableau 40*) que :

- la dimension économique a une influence prépondérante (67% de la dispersion de la valeur ajoutée, 60% pour l'EBE et 33% pour le RCAI) au travers de ses deux composantes (de poids comparable), la dimension foncière et le produit brut par hectare (indicateur d'intensification) alors qu'aucun effet significatif du poids relatif de l'atelier dans la production laitière totale n'est décelé et que la part du montant du lait et des produits laitiers dans le produit brut de l'exploitation est à peine significative. On peut toutefois considérer qu'il y a bien une contribution positive de l'atelier Produits laitiers à la performance économique de l'exploitation : elle est captée dans l'effet d'intensification (produit brut par ha), ce que suggère l'analyse comparée des performances des quatre types d'exploitation distingués au regard de la place assignée à l'atelier de produits laitiers dans leur stratégie d'ensemble (cf. *infra, tableau 41*) ;

- il y a bien, comme attendu, une moindre contribution de ces facteurs à la dispersion des résultats que pour les revenus de l'ensemble des exploitations agricoles (cf. *supra*) et cette contribution fléchit nettement en passant de la valeur ajoutée au RCAI en raison des écarts entre exploitations liés à leur phase d'accumulation (niveau des amortissements) et à leur situation financière (poids des intérêts payés), toutes choses égales par ailleurs (SAU, produit brut par hectare)

Concernant les mêmes indicateurs rapportés à l'unité de travail, seule la contribution des deux premiers facteurs (SAU et produit brut par hectare) est significative et positive, mais elle est nettement moins élevée - 19% pour la valeur ajoutée par unité de travail total, 28% pour l'EBE et 24% pour le RCAI – suggérant un effet important des écarts de productivité du travail entre exploitations (toutes choses égales par ailleurs) sur les résultats économiques.

Tableau 40 – Contribution des facteurs « structurels » à la dispersion des résultats économiques des exploitations bovines laitières hors laiterie

Facteurs	Valeur ajoutée	EBE	RCAI
SAU totale	0,29***	0,34***	0,12***
Produit brut par hectare	0,67***	0,60***	0,33***
Part laiterie + hors laiterie / PB exploitation	0,70**		

***significatif au seuil de 1%, ** 5% ; facteurs classés par ordre décroissant de contribution (cumulée) à la variance

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 enquêtes) 2010

Une deuxième régression a été conduite en modifiant et en élargissant les facteurs pris en compte afin de mieux rendre compte de la dispersion des résultats économiques des exploitations, mais les résultats de cette deuxième étape d'analyse pour les 6 indicateurs de résultats économiques s'avèrent très sensibles au nombre d'observations (faible taille de l'échantillon et diversité des caractéristiques des exploitations et des ateliers de transformation). Selon l'indicateur analysé, la part des produits de l'atelier dans le produit brut de l'exploitation, le niveau de valeur ajoutée de l'atelier, le nombre d'ETP totaux et d'ETP salariés ont ou non un effet significatif propre sur le résultat, ce qu'un échantillon plus important devrait permettre d'établir plus sûrement.

Malgré leurs limites, les résultats de cette analyse permettent-ils d'éclairer les performances des quatre types d'exploitations distingués dans cette étude (cf. & 2.3.3.) ?

La comparaison des performances moyennes des quatre types d'exploitation suggère, mais « n'administre pas la preuve » de l'existence de différences entre eux (*tableau 41*), car la variabilité interne à chaque type est importante, comme en témoigne le coefficient de variation pour les trois indicateurs de résultats par unité de travail : les types 3 et 4 sont toutefois moins hétérogènes que les types 1 et 2 pour le RCAI.

Tableau 41 – Caractéristiques des quatre types d'exploitations bovines laitières commercialisant des produits laitiers hors laiterie

	Type 1	Type 2	Type3	Type4
<i>Nombre d'exploitations avec données économiques complètes</i>	10	33	18	8
SAU moyenne	97	121	91	119
ETP total moyen par exploitation	2,2	2,8	3,0	6,8
ETP salarié	0,2	0,3	0,7	3,5
Nombre d'hectares par ETP total	47	43	30	18
Produit brut moyen par exploitation	141 K€	266 K€	224 K€	488 K€
Produits laitiers hors laiterie dans le produit brut	25%	21%	53%	45%
Produit brut par hectare de SAU	2,0 K €	2,4 K€	3,0 K€	4,5 K€
Valeur ajoutée par hectare de SAU	0,9 K€	1,0 K€	1,2 K€	2,1 K€
Part de la valeur ajoutée dans le produit brut	42%	39%	45%	48%
Part de l'EBE dans le produit brut	36%	32%	35%	27%
Produit brut par ETP total	65 K€	93 K€	76 K€	75 K€
Valeur ajoutée exploitation par ETP total	28 K€	37 K€	31 K€	37 k€
coefficient de variation	0,4	0,5	0,3	0,3
EBE par ETP non salarié	28 K€	34 K€	33 K€	44 K€
coefficient de variation	0,7	0,5	0,5	0,3
Résultat courant par ETP non salarié	12 K €	15 €K	15 K €	22 K€
coefficient de variation	1,0	0,8	0,5	0,4

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 enquêtes) 2010

Les exploitations ayant un atelier de faible à moyenne dimension et qui transforment tout leur lait (**type 1**) dégageraient les moins bonnes performances pour les trois indicateurs de résultat par unité de travail (valeur ajoutée, EBE et RCAI par ETP), en raison notamment de leur plus faible dimension économique (produit brut d'exploitation et produit brut par ETP total) et du caractère plus extensif de leur système de production (produit brut et valeur ajoutée par hectare) : la plupart ont un produit brut par hectare inférieur à 700 €. Toutes ces exploitations ont pourtant une part d'EBE dans le produit brut supérieure à 30%, mais leurs niveaux de revenu du travail diffèrent : 4 d'entre elles dégagent moins de 4000 € (RCAI) tandis que 5 autres parviennent à dépasser 10 000 €.

Les performances des exploitations de **type 2** (dimension laitière importante et faible part de lait transformé) et de **type 3** (dimension laitière importante et forte part de lait transformé) s'avèrent finalement comparables en termes d'EBE et de RCAI par ETP non salarié alors que les premières (type 2) ont une plus grande dimension économique (SAU, produit brut d'exploitation et produit brut par ETP total). Dans leur cas, une part importante d'entre elles dégagent un EBE inférieur à 30% du produit brut d'exploitation et l'atelier de transformation (de faible importance) contribue peu à la performance globale de l'exploitation, à la différence des exploitations de type 3. Bien que de dimension économique plus faible en moyenne, ces dernières se différencient des premières par une meilleure contribution de l'atelier de produits hors laiterie à la performance d'ensemble liée à une meilleure productivité à l'hectare (produit brut et valeur ajoutée par hectare plus élevés) et une plus forte part de valeur ajoutée et d'EBE dans le produit brut.

Les meilleures performances sont obtenues par les exploitations de **type 4**. Alors que celles-ci sont d'une dimension foncière proche de celle des exploitations de type 2, elles ont une dimension économique très

supérieure (produit brut d'exploitation de 488 K€ au lieu de 266 K€) fondée notamment sur une forte contribution de l'activité en circuits courts à la performance d'ensemble (bonne valorisation d'une large gamme de produits), grâce à une meilleure productivité à l'hectare et une plus forte part de valeur ajoutée dans le produit brut (48%), supérieure à celle du type 3 (45%) car la plupart des exploitations de type 3 produisent un seul type de produit (au plus 2) en grande quantité (majorité d'exploitations ayant des fromages de garde à affiner) mais vendent leurs produits à des grossistes et affineurs et obtiennent une valorisation plus faible : ces systèmes perdent ainsi un peu de leur performance globale en termes de produit brut.

Alors que les exploitations de type 3 et de type 4 se distinguent des deux autres types par une plus forte part de valeur ajoutée dans le produit brut d'exploitation, la part de l'EBE dans le produit brut s'avère, en revanche, nettement moindre en moyenne : comparée à celle des exploitations de type 2, elle est à peine plus élevée pour les exploitations de type 3 (respectivement 32% et 35%) et nettement inférieure pour les exploitations de type 4 (27%). Ce paradoxe n'est qu'apparent car ces exploitations rémunèrent un plus grand nombre de salariés³⁷. En effet, ces performances ne pèsent pas, en moyenne, sur le revenu du travail de l'exploitant puisque les exploitations de type 3 dégagent en moyenne un RCAI égal à celui des exploitations de type 2 tandis que les exploitations de type 4 parviennent à sortir un RCAI nettement plus élevé, alors même qu'elles embauchent davantage.

L'analyse financière (tableau 42) suggère également d'autres enseignements. Le montant de capital immobilisé par exploitation est important, surtout pour les exploitations de type 4, mais rapporté à l'unité de travail, il est moins conséquent que celui des exploitations bovines laitières spécialisées du RICA³⁸. Il ressort que plus les exploitations transforment de lait et moins le montant de l'actif par travailleur est important, particulièrement pour les exploitations ayant développé cet atelier avec recours au salariat (type 4) et dans une moindre mesure pour les exploitations de type 3.

Tableau 42 – Quelques indicateurs financiers relatifs aux quatre logiques principales d'exploitations bovines laitières commercialisant des produits laitiers hors laiterie

	Type 1	Type 2	Type3	Type4
<i>Nombre d'exploitations</i>	14	37	20	9
Valeurs immobilisées par exploitation	212 K€	333 K€	310 K€	517 K€
Valeurs immobilisées par unité de travail total (ETP)	107 K€	125 K€	99 K€	73 K€
<i>Coefficient de variation</i>	0,4	0,5	0,5	0,6
Part de la situation nette dans l'actif total	59%	58%	55%	36%
<i>Coefficient de variation</i>	0,3	0,4	0,4	0,1
Part des dettes LMT dans l'actif total	33%	28%	29%	35%
<i>Coefficient de variation</i>	0,4	0,6	0,5	0,3
Part des dettes CT dans l'actif total	12%	12%	16%	35%
<i>Coefficient de variation</i>	0,8	0,6	0,8	0,5
Part du fonds de roulement dans les valeurs immobilisées	39%	32%	21%	36%
<i>Coefficient de variation</i>	0,8	1,2	1,8	1,1
Part des dettes totales / Produit brut	94%	76%	82%	78%
<i>Coefficient de variation</i>	0,8	1,2	1,8	1,1
Solvabilité à court terme	24 K€	19 K€	- 5 K€	13 K€
<i>Coefficient de variation</i>	1,6	2,2	11,6	5,2

Source : Deuxième enquête Producteurs (80 enquêtes) 2010

³⁷ Classiquement le seuil de 30-33% est un seuil correct, en dessous de 25% il faut être vigilant : ces seuils sont ceux d'exploitations sans salariés. Ainsi, pour les exploitations de type 4, il est logique que ce ratio soit le plus faible car ce sont celles qui emploient en moyenne le plus grand nombre de salariés.

³⁸ Les résultats 2009 des exploitations spécialisées en bovins lait du RICA sont généralement présentés par classe de dimension économique. La comparaison présente donc des limites : ainsi pour les classes de dimension (CDEXE) 8, ainsi que 9 et plus (respectivement 76 ha et 135 ha de dimension foncière moyenne ; 1,8 et 2,7 UTA totaux), l'actif immobilisé moyen par exploitation passe de 265 K€ à 451 K€ et l'actif immobilisé par ETP varie de 147 K€ à 167 K€.

Les exploitations de type 1, 2 et 3 paraissent peu endettées en moyenne, comparativement à celles où le développement de l'activité en circuits courts est le plus poussé en recourant au salariat (type 4) : ces dernières se différencient ainsi des autres par un taux d'endettement plus élevé (de court terme surtout) mais elles ont une rotation du cycle d'exploitation finalement peu pénalisée (part des dettes dans le produit brut).

Financièrement, les exploitations bovines laitières commercialisant des produits hors laiterie semblent présenter plutôt une bonne structure - du moins pour les exploitations enquêtées (ayant donné leur accord pour ce type d'enquête) - malgré une fragilité de trésorerie pour le type 3 (solvabilité négative en moyenne) qui peut s'expliquer peut-être par le système de paiement des affineurs. Dans les trois autres types, la trésorerie apparaît satisfaisante puisque, en moyenne, les exploitations peuvent régler leurs dettes à court terme avec leurs disponibilités et créances.

En conclusion, l'analyse des performances économiques des exploitations laitières ayant mis en place une activité en circuits courts débouche sur un résultat important (malgré les limites de l'étude) au regard d'une des principales interrogations à la base de cette étude, celle de la contribution de l'activité en circuits courts à la performance d'ensemble des exploitations : comparativement aux exploitations où l'atelier de ventes de produits laitiers hors laiterie occupe une place minoritaire (types 1 et 2), les exploitations où cet atelier tient une place importante semblent dégager un niveau d'EBE et de RCAI par unité de travail non salarié comparables pour le type 3 et nettement plus élevés pour le type 4. En outre, elles contribuent à maintenir et à créer davantage d'emplois familiaux et salariés.

Si la dimension foncière en élevage bovin laitier est un déterminant important de la capacité à dégager un revenu du travail, ce dernier s'avère également de bon niveau dans des exploitations de petite dimension foncière : la rémunération du travail passe alors dans leur cas par la diversité de la gamme de produits vendus en circuits courts ou/et la transformation créatrice de forte valeur ajoutée (cas de plusieurs exploitations des types 1 et 4) ;

Ces résultats nécessitent d'être confirmés car ils résultent de moyennes établies sur un nombre assez faible d'exploitations par type et la dispersion au sein de chaque type est importante.

SECTION 4 – QUELQUES TRAITS DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DES EXPLOITATIONS BOVINES LAITIÈRES EN CIRCUITS COURTS

Performances environnementales

Appréhender l'impact environnemental des exploitations laitières bovines sort largement du cadre de cette étude, car cet objectif requiert la mobilisation de méthodes non compatibles avec les moyens et le délai de réalisation de cette étude. Partant des impacts supposés de ces systèmes et des travaux déjà réalisés ou en cours sur ce sujet, nous avons cherché à préciser les aspects pouvant être intégrés à l'étude et à les traduire en indicateurs.

Certains impacts environnementaux concernent toutes les exploitations bovines laitières, à des degrés toutefois variables selon leurs types de système (intensif ou extensif) tandis que d'autres concernent plus spécifiquement les exploitations bovines laitières en circuits courts. De manière générale, ces impacts concernent :

- la production importante de gaz à effet de serre liée, d'une part, à la production de méthane chez les ruminants (bien que compensée par la captation des prairies qu'elles maintiennent), d'autre part, aux transports des denrées alimentaires dans le cas des circuits courts ;
- la consommation d'eau pour l'abreuvement des animaux, d'une part, pour la traite et la transformation du lait en produits laitiers (eaux blanches, lactosérum), d'autre part ;
- la consommation directe et indirecte d'énergie :
 - o Consommation directe (énergies consommées sur l'exploitation) : produits pétroliers (fioul pour les engins de traction, les pratiques culturales et la distribution des fourrages ; gasoil lors pour le transport des produits laitiers vendus en circuits courts) et électricité pour le fonctionnement des installations et équipements sur le site de l'exploitation (traite, transformation du lait et stockage en chambre froide ou chaude des produits laitiers)
 - o Consommation indirecte : énergies consommées en amont de l'exploitation lors de la fabrication et le transport des consommations intermédiaires (engrais, produits phytosanitaires, aliments du bétail, emballages pour la commercialisation des produits en circuits courts) ;
- la gestion des déchets : la liste des déchets dans toute exploitation, et plus spécifiquement dans les exploitations bovines laitières, est assez longue : déchets liés aux pratiques culturales (huiles de vidange, pneumatiques, sacs d'engrais, emballages de produits phytosanitaires), à la production de fourrages (bâches en plastique, ficelles, films d'enrubannage), à la conduite du troupeau (produits vétérinaires, cadavres, fumier) ;
- les pratiques de gestion de la biodiversité naturelle et domestiquée (variétés, races, paysages...).

L'évaluation de plusieurs de ces impacts ont fait, ou font, l'objet de travaux méthodologiques assez lourds, en particulier pour l'estimation de

- la production de gaz à effets de serre chez les ruminants ;
- l'usage des produits phytosanitaires (contrat EcoPhyto R&D, Butault et al., 2010 ; Calcul d'indicateurs environnementaux selon l'analyse du cycle de vie dans le RICA, Dupraz et al., 2010...)
- la consommation d'énergie (directe et indirecte), d'eau et la gestion des déchets dans les exploitations caprines en systèmes laitiers et fromagers (Guinamard C., 2010), mais pas en bovin lait ;

Dans le cadre de l'étude, les aspects des pratiques allant dans le sens de la prise en compte des considérations environnementales, et qui ont pu être appréhendés, portent essentiellement sur les pratiques culturales et

l'alimentation du bétail, les modes de conduite du troupeau, la gestion de la bio-diversité, la consommation d'énergie et d'eau, le transport pour la commercialisation des produits, la gestion de déchets spécifiques (traitement des eaux blanches et du lactosérum).

Ainsi, les **pratiques culturelles** et **l'alimentation du bétail** ont été abordées au travers de quelques indicateurs quantitatifs, mais pour l'essentiel à partir de questions « qualitatives » visant à caractériser les systèmes d'alimentation du troupeau (plus ou moins économe en consommations intermédiaires). Résumons ce qui a déjà été souligné sur ce sujet (& 3.3.1). C'est du point de vue de la conduite de la surface fourragère que les pratiques culturelles ont été abordées, celles-ci s'avèrent assez différentes selon les régions en fonction des systèmes de production où prend place l'atelier de transformation : la majorité des exploitations enquêtées ont des pratiques peu intensives en lien avec la forte présence des exploitations du Massif Central où l'alimentation « tout herbe » du troupeau est nettement dominante, alors qu'en Nord-Pas de Calais, la conduite fourragère repose plus souvent sur la culture du maïs. Néanmoins, même dans cette région, les exploitations qui commercialisent des produits laitiers privilégient une part importante d'herbe. Ainsi, la très grande majorité des producteurs enquêtés (plus de 80%) accordent une attention particulière à l'alimentation du troupeau en fonction de son impact sur les caractéristiques des produits qu'ils vendent (« tartinabilité » du beurre en région Nord-Pas de Calais ; « fromageabilité » du lait pour les producteurs de fromages en zone Massif central et Bourgogne).

L'atelier de transformation influence également le **choix des races** pour près de la moitié des producteurs. Environ les deux-tiers des producteurs n'ont qu'une race et le choix de la race s'avère là aussi très différent selon les régions et les systèmes de production où prend place l'atelier de transformation. Alors qu'en Nord-Pas de Calais, c'est la Prim Hosltein qui prédomine, en région Massif central et en Bourgogne ce sont d'autres races qui sont privilégiées, choisies en fonction de leur rusticité et de la qualité du lait, jugée sur le taux protéique et le taux butyreux. Ces différentes pratiques productives se traduisent par des écarts importants de **productivité laitière des vaches** selon les types d'exploitations et les régions.

Concernant l'impact de ces exploitations sur la **production de gaz à effet de serre**, la question posée suppose de pouvoir comparer les consommations énergétiques de différents systèmes alimentaires relatifs aux déplacements liés à la chaîne de production et de distribution, et plus largement, aux déplacements des consommateurs, ainsi qu'aux consommations d'énergie indirecte (transformation des produits, stockage...). Les travaux déjà menés sur cette question considèrent qu'en l'état actuel des connaissances il n'est pas possible de conclure sur la supériorité d'un approvisionnement en produits locaux. Mais ces travaux sont objet de controverses et nécessitent d'être poursuivis. Cette étude apporte une contribution sur les **kilomètres parcourus par les producteurs et les conditions de transports** (type de véhicule). Comme déjà souligné (& 2.3.2, circuits de commercialisation), il y a des différences importantes entre les producteurs de ce point de vue : une partie d'entre eux parcourent moins de 2000 kms par an alors qu'une autre partie des producteurs consacrent plus de 10000 kms, voire bien davantage, à la vente de leurs produits, mais la distance parcourue est à mettre en relation avec la quantité commercialisée (les données permettent de compléter sur ce point). En outre, le type de véhicule de transport est également en jeu dans la production de gaz à effet de serre : pour des raisons de financement de leur activité, la plupart des producteurs ont recours à des véhicules d'occasion, plus consommateurs de carburant et plus polluants.

Concernant la **consommation d'énergie liée à la transformation et au stockage des produits**, qui constitue un poste important dans les exploitations, objet de cette enquête, il a déjà été souligné que son estimation pose des problèmes méthodologiques que l'étude ne permettait pas d'aborder. Néanmoins, on a cherché à identifier si les exploitants ont des pratiques visant à économiser l'énergie dans ce domaine. Sur la base des enquêtes réalisées dans les trois régions, peu de producteurs rencontrés disposent de systèmes d'économies d'énergie (13%) ou ont en projet une installation de ce type (5%).

Il en est de même pour la **consommation d'eau** qui constitue également un poste important dans les élevages, et encore plus dans les exploitations qui transforment du lait (cf. Guinamard C., 2010, pour l'étude des systèmes caprins). Dans ce cas également, peu de producteurs rencontrés disposent de systèmes d'économies d'énergie d'eau (8%) et ont en projet une installation de ce type. Cependant, plusieurs producteurs soulignent leur tentative d'optimiser la consommation d'eau, en s'organisant « mieux », compte tenu du temps important consacré au nettoyage de l'atelier de transformation et de la salle de traite...

Certains réutilisent l'eau de lavage de la fromagerie pour laver la salle de traite, d'autres mettent les moules et autres ustensiles de transformation à tremper pour utiliser moins d'eau au moment de la vaisselle...

Enfin, concernant la gestion des **déchets spécifiques aux ateliers de transformation du lait**, les **eaux blanches** et le **lactosérum**, le système le plus répandu est la conservation dans une fosse puis l'épandage sur les terres. Les fosses sont de nature différente : fosse septique, fosse spécifique pour les eaux blanches, fosse toutes eaux... Quelques exploitations ont mis en place un bassin de lagunage ou un filtre à roseaux mais ces systèmes restent rares.

Performances sociales

Un premier résultat a déjà été souligné : ces exploitations **maintiennent et créent davantage d'emplois familiaux et salariés**.

Le deuxième résultat concerne l'**importance du travail et du rôle des femmes dans ces exploitations**, surtout dans l'activité de transformation et de commercialisation. Actives dans les trois-quarts des exploitations enquêtées, la plupart y consacrent au moins un temps plein. Le travail féminin représente même plus d'un temps plein dans le quart des exploitations avec l'apport d'autres femmes, la plupart salariées extérieures à la famille. Dans presque toutes ces exploitations, les femmes travaillent à la transformation, seules (dans la moitié des exploitations) ou avec d'autres : souvent le mari, ou un autre membre de la famille, un associé de GAEC, mais aussi un(e) ou plusieurs salarié(e). Elles s'occupent tout autant de la commercialisation, là aussi assurée uniquement par elles dans la moitié des exploitations enquêtées, avec un apport salarial extérieur un peu moins fréquent que pour l'activité de transformation, mais là aussi assuré le plus souvent par des femmes.

Au-delà de ces premiers résultats, l'approche de la dimension sociale des performances a principalement porté sur la « **vivabilité** » **des systèmes pratiqués en circuits courts**, appréhendée principalement du point de vue de la charge de travail qui est une préoccupation majeure dans les exploitations laitières, et plus marquée encore dans les exploitations ayant une activité de transformation et de commercialisation en circuits courts.

L'approche de la charge de travail, réalisée de manière déclarative d'abord à partir du temps de travail affecté aux différents ateliers de l'exploitation en distinguant le statut des personnes, a été complétée par des indicateurs qualitatifs pour apprécier la « vivabilité » des types de systèmes étudiés. Il s'agissait d'apprécier si certains sont plus « vivables » que d'autres, en identifiant les types d'organisation du travail. Un aspect essentiel du travail est sa souplesse d'organisation. Pour cela, plusieurs critères sont à prendre en compte. Ils sont propres à l'activité de transformation des produits laitiers.

Possibilité de livraison en laiterie : les producteurs qui commercialisent une partie du lait en laiterie ont la possibilité de ne pas transformer tous les jours. Le lait non transformé est reporté sur la laiterie ce qui autorise une organisation des tâches de transformation qui peuvent être reportées, au contraire de la traite par exemple. Cela permet par exemple de ne pas transformer tous les jours, comme le weekend par exemple, qui peut être consacré à la commercialisation. Cela permet aussi de s'adapter aux variations de la demande. Lors de période de baisse de la demande en produits transformés, la quantité de lait livré en laiterie peut augmenter. Certains producteurs qui transforment 100 % du lait produit ont mis en place d'autres adaptations : planification des vêlages pour avoir un maximum de production calé sur le pic de demande, nourriture des veaux au lait maternel, et non au lait de poudre, lors des baisses de la demande en produits transformés...

Présence ou non d'une personne clé sur la transformation ou la commercialisation : une personne clé sur la transformation est une personne indispensable à la réalisation de la tâche. Sans elle, la transformation ou la commercialisation ne peut pas être réalisée. Cet indicateur permet de repérer des systèmes peu souples où une seule absence bloque le fonctionnement. Près de 2 exploitations enquêtées sur 3 disposent d'une personne clé : près de 60 % d'entre elles pour la transformation, un peu moins pour la commercialisation (51%). Ce chiffre baisse pour la commercialisation car cette dernière nécessite moins de compétences techniques que la transformation pour laquelle les risques de pertes ou les variations dans la qualité des produits peuvent être très variables selon la personne et selon ses compétences. Cela pose aussi la question de la formation des personnes qui sont chargées de la transformation. La présence d'une personne clé

diminue lorsque le collectif de travail augmente car on observe une certaine polyvalence du personnel. Dans un petit collectif de travail, un couple par exemple, la polyvalence existe et est indispensable pour arriver à effectuer toutes les tâches de l'exploitation, de la production du lait à sa commercialisation en passant par sa transformation par la conduite des cultures voire par celle des autres élevages. Au sein d'un gros collectif de travail, les personnes sont plus spécialisées, notamment les salariés, mais elles sont plus ou moins capables d'effectuer d'autres tâches en cas de coup dur ou de périodes chargées (fenaison, semis...). Généralement, même si les salariés sont spécialisés sur une ou deux tâches (traite et transformation, cultures, transformation et commercialisation), les associés ou chefs d'exploitation sont eux polyvalents et vont là où la demande en main d'œuvre est la plus forte, en fonction des différentes périodes de l'année ou des jours de la semaine. Cela leur permet aussi de remplacer leurs salariés lors des congés ;

Nombre de personne uniquement ou en partie sur la transformation et/ou la commercialisation : cela permet justement d'apprécier la spécialisation des salariés en se focalisant sur deux tâches : la transformation et la commercialisation ;

Présence ou non de bénévolat : le bénévolat est délicat à aborder et est très souvent oublié par les producteurs enquêtés lorsque l'on évoque l'organisation du travail. Or, ayant insisté sur ce point lors de l'enquête, il s'avère que dans plus de la moitié des exploitations enquêtées, le travail repose sur la participation d'au moins un bénévole. Il s'agit bien souvent de l'un des parents ou de l'un des conjoints qui participe à certaines tâches de l'exploitation. La quantité de travail assuré par les bénévoles (en heures ou en ETP) n'est pas facile à apprécier, elle est très variable et certains « coups de main » peuvent s'avérer essentiels notamment lors des périodes chargées où le bénévolat permet d'assurer la traite ou la commercialisation par exemple.

Transformation tous les jours de l'année, tous les jours de la semaine : ces deux échelles de temps sont nécessaires pour apprécier la souplesse de l'organisation. Les systèmes peuvent être très différents et dépendent du type de produit transformé et des circuits de commercialisation. Les cahiers des charges Salers et Cantal interdisent la transformation sur 4 mois de l'année alors qu'un producteur qui transforme du beurre peut transformer toute l'année. Néanmoins ce producteur de beurre peut ne transformer que deux jours par semaine alors que le producteur de Cantal doit transformer tous les jours quand il est en période de transformation. Ainsi, la souplesse d'une organisation doit être raisonnée sur l'année mais aussi sur la semaine où le report des moments de transformation peut être prévu.

Traiter de l'organisation de la transformation et de la commercialisation est une chose, mais il est important de cerner les pointes de travail dues aux autres tâches de l'exploitation. Ces tâches sont diverses mais l'on retrouve de grands points communs que sont la fenaison en juin, les semis de céréales (en octobre) et de maïs (en mai), les récoltes de céréales (en août) et de maïs (en octobre), les ensilages de maïs (en septembre) et les vêlages (dont les périodes de groupement sont très variables).

Relations professionnelles et formes d'organisation collective

La qualité de vie des personnes engagées dans de telles exploitations dépend également de leur recours à des outils collectifs et de leur implication dans des formes d'organisation collective (CUMA, groupements d'employeurs, boutique de producteurs...) ainsi que de leur appartenance à des réseaux professionnels organisés (syndicats, Bienvenue Ferme...).

Certains producteurs ont **recours à une entreprise ou à une CUMA** pour tout ce qui est en rapport avec les cultures, pour des raisons d'économie d'investissements en matériel mais aussi parce que ce sont des tâches facilement réalisables par une personne extérieure à l'exploitation. Plusieurs ont souligné qu'ils préfèrent se consacrer à la partie élevage, à la traite ou à la transformation.

Le **recours à un groupement d'employeurs** est relativement peu fréquent (7 exploitations sur 80). En revanche, le **recours au service de remplacement** concerne plus du tiers des exploitations enquêtées (32 sur 80), plus souvent l'affaire d'un couple (exploitation individuelle et EARL) que d'un GAEC. Les motifs de ce recours au service de remplacement sont divers : il concerne en premier (la moitié de ces exploitations) la possibilité de prendre des vacances, et pour l'autre moitié, soit un accident, une maladie, un coup dur, soit un congé maternité ou paternité, soit encore un départ en formation.

Concernant **l'organisation collective des producteurs laitiers**, la constitution de GAEC est une réponse adaptée pour la transformation du lait en raison des contraintes technologiques (transformation quotidienne). En outre, comme déjà souligné (1 2.3.2), l'organisation collective concerne la certification de produit pour la moitié des exploitations enquêtées (première et deuxième enquête). Plus de la moitié d'entre elles ont des produits sous signe de qualité, principalement en AOC (ou en cours de conversion), principalement en zone Massif central (AOC Cantal, Salers, Saint-Nectaire, Fourme d'Ambert), rarement en Bourgogne (Epoisses ; Soumaintrain, AOC en cours) et en Nord-Pas de Calais (Fromage de Bergue, AOC en cours). Celles en agriculture biologique sont peu nombreuses. L'autre moitié des autres producteurs impliqués dans une organisation collective pour la certification de leur produit ont adopté une stratégie de produits sous marque collective, selon des appellations variables selon les lieux.

L'implication dans une organisation collective de commercialisation des produits n'est pas rare, mais l'enquête n'a pas permis d'en cerner précisément la fréquence : soit elle a lieu dans le cadre d'une cave d'affinage collective (cas spécifique des fromages affinés), d'un point de vente collectif ou d'un GIE, par exemple, soit elle relève d'une relation de confiance, d'un accord tacite entre producteurs pour diversifier la gamme de produits vendus (dépôt dans un magasin, vente sur les marchés)

Appréciations des exploitants sur leur travail

La « vivabilité » des systèmes en circuits courts s'exprime notamment dans la possibilité de prendre des week-ends et de partir en congés. Or, les deux-tiers des enquêtés déclarent prendre au plus 2 à 3 week-end par an ou un week-end de temps en temps, et au plus une semaine de congés par an. Ceux qui en prennent davantage (2 semaines, voire 3 et plus) sont plutôt le fait d'associés de GAEC non apparentés et de formes d'organisation de travail ayant recours au salariat. Malgré un travail prenant et laissant peu de place aux congés, la très grande majorité des producteurs sont satisfaits de l'atelier circuits courts, principalement en raison de la meilleure valorisation du lait et du contact avec les clients. La très grande majorité des personnes interrogées (93%) seraient prêtes à recréer un atelier circuits courts si c'était à refaire. Même si l'avenir semble flou notamment en ce qui concerne les quotas laiterie après 2013, près d'un tiers des producteurs enquêtés souhaitent augmenter leur quota « Ventes directes » et près des deux tiers souhaitent le maintenir constant. Seuls deux producteurs souhaitent arrêter et un autre envisage de diminuer ce quota.

SYNTHESE DES RESULTATS ET CONCLUSION

Les résultats concernant le premier objectif de cette étude – « *élaborer un cadre d'analyse et une méthodologie pour produire des références technico-économiques dans le domaine des circuits courts afin de servir de cadre de référence pour les investigations ultérieures* » - ne sont pas abordés dans cette synthèse de la partie 2. Ils font l'objet d'une synthèse commune aux deux groupes de produits dans la partie 1 du rapport de façon à mettre en lumière les aspects communs et spécifiques aux groupes de produits. Cette section porte uniquement sur la synthèse des résultats relatifs au deuxième objectif de l'étude - « *Produire des références sur un échantillon de produits, de régions et d'exploitations* ».

Des indices partiels sur l'importance et le développement supposé des circuits courts

L'idée prévaut que les circuits courts concerneraient de plus en plus de producteurs et de consommateurs, traduisant une transformation profonde et durable des modes de production et de consommation. Qu'en est-il réellement, à la fois globalement et pour le sous-ensemble des exploitations bovines laitières ?

Bien que les sources statistiques disponibles soient lacunaires et que leur champ d'observation, celui des exploitations en vente directe, soit plus restreint que celui au centre de cette recherche (exploitations en circuits courts), elles livrent néanmoins quelques indices sur l'évolution récente et les caractéristiques des exploitations en circuits courts car ces exploitations ont le plus souvent un système de commercialisation diversifié où la vente de produits à un intermédiaire (grande surface, commerçants de détail, restauration commerciale, restauration collective) coexiste avec des formes de commercialisation en vente directe.

Ainsi, en longue période, la vente directe ne se serait « apparemment » pas développée si on considère l'évolution de la part des exploitations concernées (Capt et *al.* 2010) qui est passée de 19% pour l'ensemble des exploitations (professionnelles et non professionnelles) au recensement agricole de 1979, à 15,4% au recensement de 2000 et à 15,6% dans l'enquête Structures de 2007 (17,5% et 18,6% pour les exploitations professionnelles entre 2000 et 2007). Cependant, si on considère l'évolution de la dimension du marché des produits commercialisés en vente directe (et plus largement en circuits courts), il y a peut-être eu une croissance du marché dans la mesure où les ventes des exploitations disparues (ou ayant arrêté cette activité) sont plus que compensées par celles des exploitations ayant créé ou développé une activité en circuits courts. L'absence d'information jusqu'alors dans ces sources statistiques sur la dimension de l'activité de vente directe, et plus largement en circuits courts, ne permet pas de le savoir. L'exploitation des données recueillies lors du dernier recensement agricole 2010 permettra certes de combler pour partie cette lacune, car la dimension de l'activité en circuits courts y a été appréhendée de manière déclarative et par groupe de produits, mais la comparaison avec les enquêtes antérieures ne sera pas possible.

Comme le mettent en évidence les deux groupes de produits étudiés pour lesquels on dispose de repères partiels, les évolutions peuvent être différentes selon les produits. Ainsi, FranceAgriMer détient une base de données sur l'ensemble des exploitations laitières qui permet d'appréhender l'évolution dans le temps et dans l'espace du nombre et de la part de marché du lait des exploitations en « ventes directes » (hors laiterie dans les faits car elles regroupent les ventes en circuits courts et les ventes en circuits longs auprès d'affineurs et grossistes). Entre 2001 et 2009, le nombre de producteurs détenteurs d'un quota de ventes hors laiterie a fortement baissé, mais cette baisse est comparable à celle de l'ensemble des autres exploitations bovines laitières, ce qui conduit à un **maintien de la part des exploitations avec ventes « hors laiterie » (6%) et, au cours de la même période, à un maintien de leur part de marché du lait, soit un peu moins de 1,5 %**. Ce maintien recouvre toutefois une évolution différenciée selon le type de produit : un renforcement de la part des fromages (de 60% à 67%) au détriment surtout de la part des ventes de lait et, dans une moindre mesure, de la part des ventes de beurre et de crème.

Différences spatiales et choix de trois régions contrastées pour l'étude

En 2009, trois régions – Rhône-Alpes, Auvergne et Nord-Pas de Calais – regroupent la moitié des producteurs et 60% de la production laitière destinée à des circuits hors laiterie. Les régions présentent d'importantes spécificités en termes de produits laitiers, certaines étant surtout orientées vers la vente de fromages, d'autres vers la vente de crème et de beurre, d'autres encore vers la vente de lait, ou de yaourts. En outre, les régions ont été le siège d'évolutions contrastées au cours de la décennie passée : certaines régions d'implantation traditionnelle de la vente de produits laitiers hors laiterie s'avèrent en fort déclin de ce point de vue, en particulier le Nord-Pas de Calais, la Basse et la Haute-Normandie, qui enregistrent un fort déclin du nombre de producteurs et de la quantité de produits laitiers vendus hors laiterie, alors que la baisse est moindre dans d'autres régions d'implantation également traditionnelle, comme Rhône-Alpes et Auvergne ; à l'opposé, des régions où la vente hors laiterie était peu importante enregistrent une croissance forte de la quantité vendue, comme en Bretagne et en Franche-Comté. Plusieurs facteurs sont en jeu dans ces évolutions contrastées : aux facteurs généraux (évolution des préférences des consommateurs et de leur disposition à payer ces produits ; évolution de l'offre agricole liée à l'évolution des structures et des systèmes de production agricole) se combinent des facteurs locaux : l'influence de la plus ou moins grande proximité d'espaces urbains ou/et touristiques et de la densité de consommateurs ; les habitudes et spécificités locales de l'offre de produits, comme les spécificités des préférences d'approvisionnement et de consommation ; des facteurs organisationnels et institutionnels.

Ces différences spatiales ont conduit à retenir la Bourgogne, le Nord-Pas de Calais et la zone Massif Central comme terrains d'étude. Le **Nord-Pas de Calais** est une zone de forte densité urbaine, la transformation de produits laitiers de vache y est importante (forte densité de producteurs) et ancienne, avec une forte spécialisation des exploitations dans la vente de beurre et de crème. A l'opposé, la **Bourgogne** est une région surtout rurale, avec un potentiel d'acheteurs de produits en circuits courts bien moins important, la transformation de produits laitiers de vache y est moins répandue bien que traditionnelle et spécialisée dans la vente de fromage blanc et d'autres produits frais. Quant à la **zone Massif Central** étudiée, elle présente une diversité de configurations spatiales entre offre et demande : forte densité urbaine dans certains départements et caractère rural très marqué dans d'autres ; transformation de produits laitiers de vache importante (forte densité de producteurs) et traditionnelle dans certains départements, faible dans d'autres ; singularité et diversité des produits laitiers vendus hors laiterie avec une dominante de fromages affinés en Auvergne et une gamme de fromages frais dans les départements de l'ouest de Rhône-Alpes.

Quelques caractéristiques générales des exploitations laitières bovines en circuits courts

Cette étude confirme les enseignements de travaux antérieurs, ou menés par ailleurs, sur les caractéristiques des exploitations en circuits courts comparées à celles des autres exploitations (Capt et al. 2004, 2010) et apporte une contribution spécifique basée sur les deux groupes de produits étudiés.

En premier lieu, une des principales caractéristiques des exploitations en vente directe, et plus largement en circuits courts, est qu'elles **pérennisent et créent davantage d'emplois, quelle que soit leur orientation productive**, en 2007 (dernière enquête de structure) comme antérieurement (recensements agricoles de 1988 et 2000). En outre, quelle que soit leur orientation productive, elles ont **davantage recours au salariat**. Ainsi, en 2007 (enquête de structures), parmi les exploitations spécialisées en bovins-lait, le recours au salariat concerne 30% des exploitations sans activité de vente directe (9% ayant au moins un salarié permanent) alors qu'il concerne la moitié de celles ayant une activité de vente directe (19% ayant au moins un salarié permanent). Les configurations de travail sont toutefois très différentes : ces exploitations sont soit l'affaire d'un couple, avec l'appoint éventuel d'un salarié (à temps partiel le plus souvent), soit elles sont entre les mains de plusieurs associés d'une même famille sous forme de GAEC (entre générations ou au sein d'une même génération), soit encore elles s'écartent d'une logique familiale et ont recours à un salariat, plus ou moins important, hors de la famille.

Ces exploitations se distinguent des autres exploitations non seulement en maintenant et créant davantage d'emplois mais également par la formation ou/et les itinéraires socioprofessionnels de leurs membres. Déjà en 1988, ces derniers étaient **davantage formés, plus insérés dans des réseaux professionnels** et avaient **davantage fréquenté d'autres milieux sociaux, soit après avoir réalisé un détour professionnel et**

exercé un autre métier avant de s'installer en agriculture pour ceux d'origine agricole, soit du fait de leur origine non agricole (Capt, 1994, 1997). En 2007, la part des exploitations où un des actifs détient un niveau de formation long (baccalauréat) et supérieur demeure plus forte dans l'ensemble des exploitations en vente directe, en particulier parmi les exploitations bovines laitières spécialisées (près d'un tiers étant de formation supérieure contre moins de 20% parmi les autres exploitations laitières). En revanche, l'origine des exploitants s'avère assez différente en fonction de l'orientation productive des exploitations. En effet, à la différence des exploitations laitières caprines (Capt, 1994 ; Institut de l'élevage, 2000a) et des exploitations légumières, **s'installer en production bovine laitière et en circuits courts est peu accessible aux personnes non originaires du monde agricole en raison de l'obstacle foncier** (difficultés d'accès à un quota laitier lié à la terre). Quelques unes y parviennent toutefois selon deux voies différentes (repérées dans l'enquête), soit en s'installant d'abord en production caprine et en diversifiant ensuite la gamme de produits laitiers avec du lait de vache, mais pour cela il faut obtenir un quota (ce qui n'est pas facile), soit en devenant associé au sein d'un GAEC avec d'autres associés d'origine familiale agricole. Quelques exploitations enquêtées attestent de l'existence de ces deux voies, sans que l'on puisse augurer de leur fréquence dans l'ensemble de ces exploitations.

Le constat antérieur d'un **effet de génération peu marqué** entre exploitations selon qu'elles vendent ou ne vendent pas en circuits courts (Capt *et al.*, 2004) est plutôt confirmé en 2007 : la part des exploitations en vente directe ayant à leur tête un jeune exploitant (moins de 40 ans) est à peine supérieure à celle des exploitations n'exerçant pas cette activité (Capt *et al.*, 2010). Cet écart s'avère toutefois plus grand parmi les exploitations bovines laitières spécialisées en raison, semble-t-il, de l'importance des formes sociétaires qui constituent une forme d'organisation permettant de répondre à une préoccupation majeure dans ces élevages, celle des contraintes de travail, auxquelles les jeunes sont plus attentifs.

Diversité de structures et d'orientations stratégiques

Au-delà de ces traits généraux distinctifs, comparés à ceux des autres exploitations, les exploitations bovines laitières en circuits courts **se différencient entre elles en fonction de facteurs structurels et stratégiques**.

Ces exploitations se différencient d'abord selon la **place et la dimension de l'atelier de transformation et de commercialisation de produits laitiers** en circuits courts dans l'ensemble de l'exploitation, et selon les autres productions agricoles auxquelles cet atelier est associé : selon notre enquête, la plupart sont spécialisées en bovins lait et parmi elles, l'atelier de transformation occupe le plus souvent une place minoritaire ; dans les autres exploitations, la production laitière est associée à d'autres productions, soit à des cultures, soit à d'autres herbivores (bovins viande, ovins ou/et caprins).

Ces exploitations se différencient en second lieu par le **choix du type de produit laitier et la diversité de la gamme de produits**. La très grande majorité des exploitations sont spécialisées dans (ou pour orientation dominante) un type de produit laitier : spécialisation ou orientation dominante Beurre et crème, ou fromages affinés, ou fromage blanc et autres produits frais. Moins de 10% n'ont pas de spécialisation ou dominante et présentent une gamme plus diversifiée que les autres. Le caractère le plus souvent spécialisé ou à orientation dominante des ateliers dans des types de produits proches tient aux contraintes d'ordre technologique et à leur maîtrise. L'existence de technologies de fabrication différentes selon le type de produits laitiers (équipements spécifiques ; importance de l'acquisition de savoir-faire également spécifiques) conduit le plus souvent les producteurs à se spécialiser. Parmi les différents « choix » possibles (types de produit laitier), l'orientation que les producteurs prennent tient pour partie aux « modèles » historiques de production et de consommation locaux - les spécialisations des ateliers de transformation sont très différentes selon les régions - mais également à des choix personnels. Le fait d'avoir une gamme limitée, diversifiée, ou très diversifiée (comprenant également d'autres produits que les produits laitiers, provenant de l'exploitation ou d'autres exploitations) relève d'un choix stratégique qui différencie également ces exploitations.

Le troisième élément différenciateur porte sur le **choix du système de commercialisation**. La majorité des exploitations enquêtées sont en vente directe dominante : prépondérance de ventes à la ferme pour certaines, sur les marchés ou encore dans d'autres circuits (PVC, tournées) pour d'autres, ou encore sans prépondérance d'un de ces circuits en vente directe parce que l'exploitation combine plusieurs circuits. Les autres exploitations se partagent entre vente dominante à un seul intermédiaire (GMS, détaillants) et vente dominante à des affineurs ou grossistes (plus d'un intermédiaire). Le « choix » du système de

commercialisation se fait en grande partie sous « contraintes » car il dépend notamment de la dimension de l'atelier et de la localisation de l'exploitation (proximité de zones urbaines, de bourgs importants, d'espaces touristiques) mais d'autres considérations interviennent également dans le choix des producteurs, en particulier les caractéristiques du collectif de travail (importance, statut des personnes, itinéraires socioprofessionnels) et l'appartenance à des formes d'organisation collectives.

Sur la base de ces facteurs de différenciation, **quatre grands types d'exploitations bovines laitières en circuits courts** ont été distingués. Le *premier type* concerne des exploitations relevant d'une logique familiale d'atelier complémentaire, de faible à moyenne dimension, dans lesquels tout le lait de vache est transformé (le quart de l'ensemble des exploitations disposant d'une référence hors laiterie selon FranceAgriMer). Pour une part importante d'entre elles, cet atelier est associé à d'autres productions animales (bovins viande, ovins, caprins) et à la vente en circuits courts d'autres produits que ceux à base de lait de vache. Le *second type*, de loin le plus important (près de 60% des exploitations avec ventes hors laiterie), concerne des exploitations de grande dimension laitière qui, à l'instar du type 1, ont une logique familiale d'atelier complémentaire, de faible à moyenne dimension, qui représente au plus 30% de leur quota total. Ce type d'atelier est le fait d'exploitations de grande dimension laitière dans des exploitations spécialisées en bovins lait ou en polyculture élevage. Le *troisième type* se distingue des deux premiers par une logique également familiale, avec appoint salarié pour une partie d'entre elles, où l'atelier est de grande dimension et occupe une place prépondérante dans l'activité d'exploitations spécialisées en bovins lait, pour la plupart. Quant au *quatrième type*, il se distingue des trois autres par une logique entrepreneuriale avec recours important au salariat, un quota laitier et un atelier de transformation de dimensions plus importantes et par une diversification plus grande de la gamme de produits vendus en circuits courts.

Concernant les autres caractéristiques des ateliers, les exploitations où l'atelier de produits laitiers tient une place centrale dans leur activité (type 3) se distinguent des trois autres types car leurs ateliers sont quasiment tous spécialisés en fromages affinés, comportent une gamme restreinte de produits (au plus deux pour la plupart) et la commercialisation y repose sur une vente dominante à des affineurs pour la moitié d'entre eux en lien avec la dimension de leur atelier et leur localisation (Massif central). En revanche, au sein de chacun des trois autres types, les exploitants ont adopté des orientations stratégiques différentes concernant le type d'atelier (type de produits ; spécialisé, orientation dominante ou non ; diversité de la gamme) et le système de commercialisation. Ces différences importantes de place et de caractéristiques de l'atelier dans la logique des exploitations ont conduit à distinguer deux temps dans l'approche des performances économiques de ces exploitations, d'abord à l'échelle de l'atelier, ensuite à l'échelle de l'exploitation.

Approche des performances

Le questionnement initial de l'étude portant sur la viabilité économique des exploitations en circuits courts, l'approche des performances économiques a donc été centrale afin de cerner à quel niveau et dans quelles conditions ces exploitations permettent la rémunération du travail tout en garantissant au capital investi une rémunération suffisante, au moins pour son renouvellement, et plus largement pour l'extension de la capacité de production. Dans un contexte où l'accent est mis sur le développement durable, l'enjeu de l'étude consistait aussi à préciser quels aspects des dimensions environnementales et sociales des performances pouvaient être appréhendés compte tenu des conditions de réalisation de l'étude.

Performances économiques

Pour les exploitations bovines laitières en circuits courts, c'est l'approche de la performance de l'atelier qui a été privilégiée dans la mesure où l'activité en circuits courts ne constitue qu'une faible part de l'activité pour la majorité d'entre elles. En se centrant sur l'atelier, il s'agit de répondre au questionnement suivant : à quel niveau et dans quelles conditions le solde des produits et charges spécifiques de cette activité (atelier) permet-il de rémunérer la main d'œuvre salariée et non salariée qui y est consacrée, de renouveler les actifs matériels nécessaires à cette activité (bâtiments et équipements), voire de les accroître ? Au-delà, il s'agit également de cerner la contribution de l'atelier à la performance de l'exploitation dans son ensemble.

Malgré ses limites (cf. conclusion, infra), cette étude débouche sur un ensemble de résultats concernant les performances économiques des exploitations bovines laitières en circuits courts à l'échelle d'abord de l'atelier, puis de l'exploitation dans son ensemble.

Performance économique de l'atelier de produits laitiers vendus hors laiterie

Tout d'abord, les niveaux de valorisation (prix de vente) des produits laitiers s'écartent plus ou moins du prix payé par les laiteries selon le type de produit laitier : proches de ce prix pour le beurre et la crème, dans une moindre mesure pour le lait (écart de 1 à 3 en moyenne), éloignés pour le fromage blanc (écart de 1 à 5) et surtout pour les yaourts (écart de 1 à près de 9). Ces niveaux de prix conduisent à des écarts importants de montant moyen des recettes par unité de lait transformé selon le type d'atelier : ce montant varie ainsi du simple au double entre les ateliers spécialisés en beurre et crème et les ateliers spécialisés en fromages, et il est nettement plus élevé pour les ateliers avec dominante (diversité plus grande de produits). Quatre facteurs expliquent une grande partie de la dispersion de ce montant (plus de 60%) avec par ordre d'importance décroissante : le type de produit, la diversité de la gamme, le type de circuit de commercialisation et la dimension de l'atelier ;

De manière corollaire, ces écarts de montant des produits par unité de lait transformé reflètent les écarts de charges de transformation, car la consommation de ressources varie en fonction du type de produit, de la diversité de la gamme et de la dimension de l'atelier (effet d'échelle pour certaines charges), mais ils ne les reflètent que partiellement : une grande partie de la dispersion de ces charges demeure inexpliquée par ces facteurs, suggérant une efficacité variable dans l'emploi des ressources, mais peut-être aussi un effet d'hétérogénéité dans le recueil des données par les enquêteurs. Enfin, la charge d'amortissement spécifique à l'atelier différencie bien sûr nettement les ateliers créés récemment (de 6% à 14% du produit de l'atelier) des ateliers plus anciens (de 0% à 5% quand aménagement ou création d'une nouvelle fromagerie) ;

L'étude révèle d'importants écarts de productivité « apparente » du travail (nombre de litres transformés par unité de travail). Ces écarts résultent de l'influence de trois facteurs (dont l'effet significatif a pu être décelé) : la productivité s'améliore nettement avec la dimension de l'atelier, elle diminue avec la diversité de la gamme (nombre de variétés), enfin, elle est plus importante pour les ateliers spécialisés et avec dominante en beurre et crème et moindre pour les ateliers sans dominante.

Au bout du compte, il ressort d'importants écarts de valeur ajoutée par unité de travail. Malgré les limites rencontrées dans la mesure de la valeur ajoutée (seulement « approchée »), trois facteurs (dont l'effet significatif a été décelé) expliquent, à part presque égale, la plus grande partie de cette dispersion (72%) : la valeur ajoutée s'améliore avec la dimension de l'atelier ; elle se dégrade avec la part des charges dans le produit de l'atelier (cet indicateur « agglomère » plusieurs effets : type de produit, gamme et maîtrise des charges) ; elle se dégrade également avec le temps de travail qui y est consacré. S'y ajoute l'effet d'un quatrième facteur (dont la contribution à l'explication de la dispersion est toutefois très faible) : la valeur ajoutée de l'atelier paraît s'améliorer avec la part de produits laitiers dans le produit brut de l'exploitation.

L'influence de la date de création de l'atelier n'a pas pu être cernée compte tenu des caractéristiques de l'échantillon d'exploitations bovines laitières enquêtées : l'atelier n'est pas de création récente pour la plupart d'entre elles, et ceux qui le sont (moins de 5 ans). Ce point mérite d'être approfondi dans le cadre du dispositif (CAS-DAR) qui prend le relais de cette étude.

Performance économique à l'échelle de l'exploitation

Quel que soit l'indicateur de résultat (valeur ajoutée, EBE ou RCAI), la dispersion est importante et croît logiquement quand on passe de la valeur ajoutée, à l'EBE puis au RCAI, puisqu'en passant du premier au troisième, on ajoute des facteurs de dispersion : recours ou non au salariat, phase d'accumulation (poids des amortissements) et situation financière (poids des intérêts payés) Il en est de même pour ces indicateurs rapportés à l'unité de travail. En s'en tenant au RCAI par unité de travail (ce qui reste pour la rémunération du travail non salarié), le revenu médian est d'environ 13 000 € (à titre de comparaison, le SMIC annuel net était d'environ 12 000 € en 2009), il est inférieur à 7200 € pour un quart des exploitations enquêtées et est supérieur à 22 000 € pour le quart supérieur.

Parmi les facteurs explicatifs de la dispersion des performances économiques de ces exploitations, la dimension économique a une influence prépondérante (67% de la dispersion de la valeur ajoutée, 60% pour l'EBE et 33% pour le RCAI) au travers de ses deux composantes (de poids comparable), la dimension foncière et le produit brut par hectare (indicateur d'intensification). L'analyse ne décèle pas d'effet significatif de la part du lait et des produits laitiers dans le produit de l'exploitation, ni de la seule part des

produits laitiers dans le produit de l'exploitation (contribution de la performance de l'atelier à la performance économique de l'exploitation).

En fait, il y a bien une contribution positive de l'atelier Produits laitiers à la performance économique de l'exploitation : elle est captée dans l'effet d'intensification (produit brut par ha) ce que tend à accréditer l'analyse comparée des performances des quatre types d'exploitation distingués au regard de la place assignée à l'atelier de produits laitiers dans leur stratégie d'ensemble. Ainsi, les exploitations où l'atelier tient une place importante (types 3 et 4) ont - comparativement aux exploitations du type 2 et du type 3 (place minoritaire des produits de l'atelier dans le produit) - à la fois un produit brut par ha plus élevé (malgré une moins bonne productivité laitière par vache pour le type 3), une valeur ajoutée par ha également plus élevée et une part plus importante de valeur ajoutée dans le produit de l'exploitation. Au bout du compte, comparativement aux exploitations où l'atelier occupe une place minoritaire, elles dégagent un niveau d'EBE et de RCAI par unité de travail non salarié comparables pour le type 3 et nettement plus élevés pour le type 4. En outre, elles sont créatrices d'emploi (davantage d'actifs familiaux et salariés).

Si la dimension foncière en élevage bovin laitier est un déterminant important de la capacité à dégager un revenu du travail, des systèmes performants existent également dans des exploitations de petite dimension foncière : la rémunération du travail passe alors dans leur cas par la diversité de la gamme de produits vendus en circuits courts ou/et la transformation créatrice de forte valeur ajoutée (cas de plusieurs exploitations des types 1 et 4).

Ces résultats demandent à être approfondis et confirmés car ils résultent de moyennes établies sur un nombre assez faible d'exploitations par type et la dispersion au sein des types est importante.

Performances environnementales

Appréhender cet impact de l'activité en circuits courts nécessite le plus souvent la mise en place de méthodes d'investigations lourdes. Pour les exploitations bovines laitières, cet impact concerne la production de gaz à effet de serre liée à la production de méthane chez les ruminants, plus ou moins compensée par l'effet de captation des prairies que les systèmes herbagers maintiennent (objet de controverses) et liée aux transports des denrées alimentaires dans le cas des circuits courts (objet de controverses également). Cet impact a trait également à la consommation d'énergie directe (sur l'exploitation) de produits pétroliers pour la conduite des cultures et de l'élevage et, pour l'activité en circuits courts en particulier, à la consommation d'énergie dans le fonctionnement des installations de transformation du lait et de stockage des produits. A cette consommation directe, s'ajoute la consommation indirecte d'énergie en amont de l'exploitation dans les consommations intermédiaires achetées. Cet impact concerne encore la consommation de la ressource en eau, la gestion des déchets et la gestion de la biodiversité. Compte tenu de l'ampleur du sujet, seuls quelques aspects de cet impact pouvaient être appréhendés dans le cadre de cette étude.

C'est principalement d'abord au travers de leurs **pratiques culturelles et d'alimentation du troupeau** que les exploitations bovines laitières en circuits courts se distinguent, pour la plupart d'entre elles, de leurs homologues, en ayant des pratiques moins intensives de la surface, bien que variables selon les régions (« tout herbe » en Massif Central et en Bourgogne ; reposant davantage sur le maïs en Nord-Pas de Calais) et une complémentation adaptée aux caractéristiques des produits laitiers qu'elles vendent. C'est ensuite également par la mise en valeur de la diversité des races laitières qu'elles se distinguent, une diversité toutefois variable selon les systèmes de production et les régions.

En revanche, la **consommation d'eau et d'énergie** est plus importante dans ces exploitations et préoccupe les exploitants. Mais peu d'entre eux ont évalué l'importance de ces consommations additionnelles liées à leur activité de transformation et de stockage des produits laitiers, et seuls quelques uns ont mis en place des dispositifs visant à économiser ces ressources. Posant des problèmes méthodologiques, l'approche de cet impact n'a pas pu être réalisée dans le cadre de l'étude, à l'exception de celle du transport des produits pour leur commercialisation qui a mis en évidence des différences très importantes entre exploitations. Mais cette approche est restée partielle en étant cantonnée aux **kilomètres parcourus** et uniquement par les producteurs, ceux des consommateurs ne pouvant être pris en compte dans une telle étude.

Enfin, concernant la **gestion des déchets spécifiques** de ces exploitations, les eaux blanches et le lactosérum, le système le plus répandu est la conservation dans une fosse puis l'épandage sur les terres. Quelques exploitations ont mis en place un bassin de lagunage ou un filtre à roseaux mais ces systèmes restent rares.

Performances sociales

De ce point de vue, un premier résultat déjà souligné est celui d'exploitations qui **maintiennent et créent davantage d'emplois familiaux et salariés**. Un deuxième concerne **l'importance du travail et du rôle des femmes**, surtout dans l'activité de transformation et de commercialisation. Actives dans les trois-quarts des exploitations enquêtées, la plupart y consacrent au moins un temps plein. Le travail féminin représente même plus d'un temps plein dans le quart des exploitations avec l'apport de femmes salariées. Dans presque toutes ces exploitations, les femmes travaillent à la transformation, seules (dans la moitié des exploitations) ou avec d'autres : souvent le mari, ou un autre membre de la famille, un associé de GAEC, mais aussi un(e) ou plusieurs salarié(e). Elles s'occupent tout autant de la commercialisation, là aussi assurée uniquement par elles dans la moitié des exploitations enquêtées, avec un apport salarial extérieur un peu moins fréquent que pour l'activité de transformation, mais là aussi assuré le plus souvent par des femmes.

Au-delà de ces premiers résultats, l'approche de ces performances a principalement porté sur la « **vivabilité** » **des systèmes pratiqués en circuits courts**, appréhendée du point de vue du travail qui constitue une préoccupation importante dans les exploitations bovines laitières. Il s'agissait d'apprécier si certains systèmes sont plus « vivables » que d'autres. L'approche de l'organisation du travail met en évidence différents types d'organisation qui se distinguent par leur plus ou moins grande souplesse sur la base des principales caractéristiques suivantes : possibilité de livrer (ou non) en laiterie, de ne pas transformer tous les jours et de reporter le lait sur la laiterie en fonction des variations de la demande de produits ; présence d'une personne-clé sur les tâches de transformation ou/et de commercialisation (spécialisation) - configuration la plus fréquente - ou au contraire, polyvalence du personnel (plus fréquente parmi les petits collectifs de travail) mais avec des différences notables selon l'emploi ou non de salarié ; présence ou non de bénévolat (plus de la moitié des exploitations).

Diverses solutions sont recherchées pour faire face aux pointes de travail (concurrence entre différentes tâches selon les périodes de l'année). Certains producteurs ont **recours à une entreprise ou à une CUMA** pour tout ce qui est en rapport avec les cultures pour des raisons d'économie d'investissements en matériel mais aussi parce que ce sont des tâches facilement réalisables par une personne extérieure à l'exploitation. Plusieurs ont souligné qu'ils préfèrent se consacrer à la partie élevage, à la traite ou à la transformation. Le **recours à un groupement d'employeurs** est relativement peu fréquent. En revanche, le **recours au service de remplacement** concerne plus du tiers des exploitations enquêtées et est plus souvent l'affaire d'un couple, notamment pour prendre des congés mais aussi pour un ensemble d'autres motifs « exceptionnels » (maladie, coup dur, congé maternité ou paternité...).

Si l'insertion dans des réseaux professionnels et sociaux n'a pas pu être plus largement appréhendée dans cette étude, on dispose toutefois de données sur **l'implication dans des formes d'organisation collective**. Celle-ci paraît fréquente : en dehors de l'importance des formes sociétaires de type GAEC qui constituent une forme d'organisation collective adaptée pour la transformation des produits laitiers du fait des contraintes technologiques (transformation quotidienne), la moitié des exploitations enquêtées font partie d'une organisation collective pour la certification de leurs produits (AOC et marques collectives, selon des appellations variables selon les lieux). En outre, l'implication dans une forme collective de commercialisation ne semble pas rare, mais a été moins bien cernée dans l'étude.

Enfin, la « vivabilité » des systèmes s'exprime notamment dans la **possibilité de prendre des week-ends et de partir en congés**. Or, les deux-tiers des enquêtés déclarent prendre au plus 2 à 3 week-end par an ou un week-end de temps en temps, et au plus une semaine de congés par an. Ceux qui en prennent davantage (2 semaines, voire 3 et plus) sont plutôt le fait d'associés de GAEC non apparentés et de formes d'organisation de travail ayant recours au salariat. Malgré un travail prenant et laissant peu de place aux congés, la très grande majorité des producteurs (plus de 90%) sont satisfaits de l'atelier circuits courts, principalement en raison de la meilleure valorisation du lait et des contacts avec les clients que l'activité permet.

Conclusion

Plusieurs limites de l'étude sont d'abord pointées, avant de présenter une synthèse des principaux résultats de l'approche des performances et de discuter la portée de ces résultats. Ainsi, alors que cette étude répond bien à sa première visée, celle de produire une méthodologie pour appréhender les performances en débouchant sur l'identification d'un ensemble d'indicateurs à la fois communs et spécifiques à différents groupes de produits, en revanche, elle atteint partiellement son deuxième objectif, celui de mesurer les performances économiques de ces exploitations et d'identifier les facteurs qui les influencent.

La première limite de l'approche des performances économiques, connue dès le départ de l'étude, découle de l'impossibilité, compte tenu du délai imposé pour la réalisation de cette étude, de comparer les performances des exploitations en circuits courts avec celles de leurs homologues ayant des caractéristiques comparables (« toutes choses égales par ailleurs ») mais ne commercialisant pas en circuits courts, afin de répondre à une des questions souvent posée : dans quelle mesure la mise en place d'une activité en circuits courts est-elle créatrice de valeur ajoutée et permet-elle de mieux rémunérer les actifs agricoles ? Cette limite devrait pouvoir être dépassée s'il est possible, dans le prolongement de cette étude, de comparer les performances des exploitations enquêtées avec celles de leurs homologues représentées dans la base de données du RICA.

La deuxième limite de l'étude tient au problème d'accessibilité de données analytiques sur les produits et charges spécifiques de l'activité en circuits courts quand celle-ci ne constitue qu'une partie de l'activité de l'exploitation, comme c'est le cas de la plupart des exploitations bovines laitières. Alors que pour ce groupe de produits la plupart des exploitations disposent de documents comptables - ce qui n'est pas le cas des exploitations légumières - l'extraction de données pertinentes pour l'analyse n'a pourtant pas été aisée et s'est avérée hétérogène en raison, notamment, de la variabilité du contenu des rubriques comptables dans les documents remis aux producteurs selon les cabinets comptables.

La troisième limite de l'approche des performances économiques tient aux caractéristiques de l'échantillon d'enquêtes : le faible nombre d'exploitations enquêtées et la diversité de leurs caractéristiques ne permettent pas, le plus souvent, de conclure nettement sur l'influence des facteurs susceptibles d'expliquer leurs performances. Cette limite devrait pouvoir être levée avec l'extension ultérieure de l'échantillon d'exploitations enquêtées.

Malgré ces limites, l'étude débouche sur un ensemble de résultats sur les performances économiques des exploitations bovines laitières en circuits courts à l'échelle d'abord de l'atelier, puis de l'exploitation dans son ensemble, en répondant à une question centrale initiale : dans quelle mesure l'activité en circuits courts est-elle créatrice de valeur ajoutée et permet-elle de rémunérer les actifs agricoles ? Il semble bien que, plus la place de cette activité est importante dans les exploitations, plus elle est créatrice de valeur ajoutée (part dans le produit brut) et plus elle permet de maintenir et de créer des emplois (familiaux et salariés).

Au-delà de cette conclusion principale, l'étude appelle des approfondissements, notamment sur les questions suivantes.

La variabilité des performances économiques de ces exploitations nécessite d'être approfondie pour mieux cerner l'influence de divers facteurs explicatifs en jeu dans ces performances du fait de la plus grande diversité de caractéristiques de ces exploitations comparées à celles des autres exploitations bovines laitières (classiquement prises en compte dans l'analyse des performances de ces dernières). Si l'influence de certains facteurs a été mise en évidence, la taille limitée et les caractéristiques de l'échantillon d'exploitations enquêtées n'ont pas permis de conclure sur l'influence, notamment, de l'orientation des ateliers en termes de produits fabriqués et de gamme, des systèmes de commercialisation, de certaines caractéristiques des collectifs de travail (formation et plus largement capital humain, capital social) et d'objectifs poursuivis par les producteurs, de la date de création de l'atelier, ainsi que du contexte territorial d'exercice de l'activité en circuits courts (interactions entre offre et demande locales).

La charge de travail est une préoccupation majeure dans les exploitations bovines laitières en général, elle l'est encore davantage dans celles ayant une activité de transformation et de vente en circuits courts. Les écarts de productivité du travail interrogent sur la fonctionnalité des bâtiments et des équipements, sur les formes d'organisation du travail et sur la relation des personnes au travail. La préoccupation d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle conduit à mieux cerner l'organisation optimale dans ces systèmes : y a-t-il

des effets de seuil : à configuration de travail donnée (exploitant seul, couple, collectif plus large d'associés), quel arbitrage entre dimension de l'atelier, diversité de la gamme, nombre et type(s) de circuits de commercialisation ? La spécialisation des tâches est-elle porteuse de meilleure efficacité ?

La question du dimensionnement, de la progressivité des investissements et de la flexibilité des bâtiments et équipements mérite également d'être approfondie en fonction de la place visée pour l'atelier (dimension), du type d'atelier (spécialisé ou plus ou moins diversifié) et de l'arbitrage entre transformation et commercialisation (compte tenu du contexte territorial).

Enfin, la performance environnementale des exploitations en circuits courts et ses liens avec la performance économique est une question importante qui n'a pas pu être explorée. Or, elle constitue un enjeu pour le développement de la commercialisation en circuits courts, tant pour les producteurs que pour les consommateurs (en termes d'évolution des préférences et de disposition à payer ces produits).

BIBLIOGRAPHIE

- ARVD, 2004, *La vente directe de produits laitiers : et pourquoi pas ?* 7 p.
- Butault J.P., Cyncynatus M., 1991, *Coûts de production et compétitivité des agricultures européennes, Actes et communications*, 5, INRA.
- Barkaoui A., Butault J-P., Rousselle J-M., 1991, 80% de la dispersion des revenus expliqués par des facteurs structurels, *Agriste Cahiers*, 8, 23-30
- Capt D., 1994, *Demande de biens différenciés, comportements spatiaux et diversification de l'activité des exploitations agricoles*, Document de recherche, INRA-ENESAD, 366 p.
- Capt D., 1997, Différenciation des produits de consommation finale et agriculture de service. *Economie Rurale*, 242, 36-44.
- Capt D., Dussol A.M., 2004, Exploitations diversifiées : un contenu en emploi plus élevé, *Cahiers Agriste*, 2, 11-18.
- Capt D., Waversky P., 2010, Evolution des caractéristiques et de la localisation des exploitations en vente directe en France, Colloque national Circuits Courts Alimentaires « Etat des lieux de la recherche », INRA – FNCIVAM, Paris, 5 & 6 mai.
- Cavailhès J., Wavresky P., 2006, Les effets de la proximité de la ville sur les systèmes de production agricoles, *Agriste Cahiers* 4, 3-9.
- CERD, 2010, *Aspects sanitaires des laboratoires fermiers*, Diversifier ?
- Chatellier V., Guyomard H., 2008, Le bilan de santé de la PAC, le découplage et l'élevage en zones difficiles, *INRA Sciences Sociales*, 6, 8 p.
- Chatellier V., Perrot C., 2007, Les exploitations laitières du nord de l'UE : divergence des modèles, *INRA Sciences Sociales*, 2-3, 4 p.
- Chatellier V., Delattre F., Rat-Aspert O., 2006, *Le prix du lait et les filières fromagères AOC. Principales évolutions passées et perspectives*, INRA Nantes, GIS Alpes du Nord, 63 p.
- Desbois D., Neffussi J., 2007, Signes de qualité : prix du lait et rentabilité des exploitations, *Agriste Cahiers*, 3, 3-18.
- Desbois D., Pingault N., 2003, Estimation des coûts de production des principaux produits agricoles à partir du RICA, *Notes et études économiques*, 19, 9-51
- Gouwy H., 2008, *Elaboration d'une démarche d'analyse de la rentabilité des ateliers laitiers fermiers*, mémoire de fin d'étude d'ingénieur ESITPA en stage à l'Institut de l'élevage.
- Guinamard, C., 2009, *Consommation d'énergie, d'eau et gestion des déchets dans les exploitations caprines des réseaux d'élevage*, Réseaux d'élevage pour le conseil et la prospective, Collection Théma, 26 p.
- Guinamard, C., Caramelle-Holtz, E., Année ? *Le travail en exploitation caprine avec transformation fromagère*. 4 p.
- Institut de l'élevage, 2000, *Exploitations en productions laitières fermières. Approche des résultats économiques*, 38 p.
- Institut de l'élevage, 2000, *Les productions laitières fermières. Une tradition qui se perd ou des systèmes porteurs d'avenir ?*
- Institut de l'élevage, Chambre d'agriculture, ARVD, AVDPL, 2003, *La vente directe de produits laitiers : c'est possible, moderne, rentable*, 47 p.
- Institut de l'élevage, ARVD, AVDPL, 2006, *La transformation et la vente de produits laitiers fermiers, Des références sur le fonctionnement d'ateliers : main-d'œuvre, investissements, rentabilité*, 20 p.

- Institut de l'élevage, 2007, *Les systèmes caprins en France. Evolutions des structures et résultats technico-économiques*, 20 p.
- Institut de l'élevage, ARVD, AVDPL, 2008a, *Transformation et vente de produits laitiers fermiers, Mon atelier est-il rentable ?* 11 p.
- Institut de l'élevage, 2008b, *L'évaluation des consommations d'énergie des exploitations d'élevage. La méthode mise en œuvre dans les réseaux d'élevage*, octobre
- Institut de l'élevage, 2008c, *Les consommations d'énergie dans les systèmes bovins laitiers. Repères de consommation et pistes d'économie d'énergie*, novembre, 32 p
- Institut de l'élevage - Réseaux d'élevage, 2009a, *Coût de production du lait : analyse des charges de mécanisation et des équipements d'élevage*, 18 p.
- Institut de l'élevage - Réseaux d'élevage, 2009b, *Calculer le coût de production d'un atelier bovins lait, Méthode nationale développée par l'Institut de l'élevage dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage*, 6 p.
- Institut de l'élevage, 2009c, *France laitière 2015. Vers une accentuation des contrastes régionaux*, Dossier Economie de l'élevage, 391, 72 p.
- Lefevre L., Beaudeau J., Coueffé D., Lavedrine F., 2010, Le travail d'astreinte en élevage laitier : repères et éléments de réflexion, *Rencontres Recherches Ruminants*, 17.
- Perrot, C., Caillaud, D., Dockès A.-C., 2004, *Les conséquences de la réforme de la PAC sur les exploitations laitières françaises : scénarios d'évolution à l'horizon 2010*, *Rencontres Recherche Ruminants*, 11, 193-196.
- Réseau Agriculture Durable, 2004, *Cultiver l'efficacité économique et sociale en système laitier*, 48p.
- Reuillon, J.-L., Charron, T., Perrot, C., 2008, *Coût de production du lait : recherche d'une méthode de calcul applicable aux exploitations laitières diversifiées et utilisable pour des comparaisons internationales*. Collection Résultats. 83 p.
- Rubin, B., *et al.*, 2009, *Transmission des exploitations bovines laitières : étude de formes innovantes*, *Rencontres Recherches Ruminants*, 16.

ANNEXES

Annexe 1 – Fiche FranceAgriMer

Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer Direction Animation des filières - Régulation des marchés - TSA 20002 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS CEDEX Tel : 01 73 30 30 00 Fax : 01 73 30 30 65		QLJ1011
	MAITRISE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE REGLEMENT (CE) N°1234/2007 du Conseil du 22 octobre 2007	Cachet d'arrivée FRANCEAGRIMER



4537539

**DECLARATION DE PRODUCTION 09/10
VENTES DIRECTES**

A renvoyer dûment complété à FRANCEAGRIMER avant le 15 Mai 2010

Faute de quoi vous vous exposeriez aux poursuites prévues par l'article 11 du Règlement (CE) N°594/2004 de la commission du 30 mars 2004

Numéro PACAGE : Numéro EDE Numéro QUOTAS :

N OUBLIEZ PAS DE COMPLETER LE DOUBLE DE VOTRE DECLARATION

Référence ventes directes notifiée par FRANCEAGRIMER pour la campagne au 23/03/2010 60880 litres

Nombre de vaches laitières en production ou tarées au 31/03/2010

Production laitière totale sur l'exploitation (A) litres

Quantité de lait livrée en laiterie non corrigée de la matière grasse (B) litres

Quantité de lait autoconsommée (consommation à titre gratuit sur l'exploitation, échantillons, alimentation des veaux) (C) litres

Quantité vendue directement (compléter obligatoirement les cases blanches du tableau ci-dessous)

Type de produit	Quantité de produit vendu		Unité l ou kg	Litres de lait utilisés par l ou kg		Quantité totale en litres de lait
Lait			litres	1		
Beurre			kg	21,85		
Crème			litres			
Yaourts			kg			
Autres produits :						
Autres produits laitiers livrés en laiterie, en équivalent lait :						
Fromages (préciser le nom)	Nbre de pièces de fromage vendus, (1)	Poids moyen d'1 pièce (en kg) (2)	Qté de produit vendu (en kg) (3)	Litres de lait utilisés par		Quantité totale en litres de lait (6)
				pièce de fromage (4)	kg de fromage (5)	
Lait écrémé livré en laiterie (pour information)						

Total vendu directement (D)

Toute fausse déclaration expose le déclarant à des poursuites pénales.

Certifié exact et conforme à la comptabilité

A , le (Signature)

SIGNIFICATION DES TERMES DE LA DECLARATION DE PRODUCTION

NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES :

- Le nombre de vaches laitières en production ou tarées présentes dans votre exploitation le 1^{er} avril de la campagne pour laquelle la déclaration est effectuée.

PRODUCTION LAITIÈRE TOTALE : Case (A) de la déclaration

- La quantité à déclarer est le volume total exprimé en litres produit sur l'exploitation du 1^{er} avril au 31 mars de la campagne.
- Par conséquent, elle est constituée de la somme des quantités de lait livrées en laiterie (B), des quantités de lait autoconsommées (C) et des quantités de lait vendues directement (D).

QUANTITE DE LAIT LIVRÉE EN LAITIÈRE : Case (B) de la déclaration

- Vous devez déclarer uniquement les quantités correspondant aux livraisons de lait effectuées en laiterie du 1^{er} avril au 31 mars de la campagne.
- Cette déclaration est effectuée en équivalent litres de lait entier (non corrigé de la matière grasse).

QUANTITE DE LAIT AUTOCONSOMMÉE : Case (C) de la déclaration

- Vous devez déclarer le volume correspondant aux échantillons gratuits, aux quantités consommées par votre famille et sur votre exploitation à titre gratuit et/ou celles utilisées pour l'alimentation des animaux de votre exploitation.

QUANTITE DE LAIT VENDUE DIRECTEMENT : Case (D) de la déclaration

Quantité de produit vendu

- Inscrivez les volumes de lait correspondant au lait et/ou aux autres produits laitiers vendus directement à la consommation et/ou à des grossistes, des affruteurs ou à des commerçants pratiquant la vente au détail :

Lait	- déclarer le nombre de litres
Beurre	- convertir en litres de lait le nombre de kilogrammes
Crème	- convertir en litres de lait le nombre de litres de crème
Yaourts	- convertir en litres de lait le nombre de kilogrammes
Autres produits (à préciser)	- inscrire dans les cases prévues à cet effet l'unité, litre ou kg, que vous avez retenue pour procéder à la conversion en litres de lait, ainsi que le coefficient de transformation du produit
Autres produits laitiers (à préciser) livrés en laiterie	- inscrire dans les cases prévues à cet effet l'unité, litre ou kg, que vous avez retenue pour procéder à la conversion en litres de lait, ainsi que le coefficient de transformation du produit
Fromages	- convertir en litres de lait le nombre de kilogrammes, par types de fromages : - soit à partir du nombre de kilogrammes vendus (3), - soit à partir du nombre de pièce de fromages vendus (1) et du poids moyen d'une pièce de fromage (2).

Quantité de lait écrémé livré en laiterie :

- Les volumes de lait écrémé livrés à une laiterie sont à déclarer au titre de la vente directe (art. 5 du Regt (CE) n° 1788/2003). Dans ces conditions, la matière grasse correspondante doit être comptabilisée dans les rubriques prévues par types de produits, et le lait écrémé reporté pour information au bas du tableau.

Litres de lait utilisés par litre ou kilo

- Cette colonne correspond aux équivalences (coefficient de transformation) en litres de lait pour chacun des types de produits :

Lait	- cette équivalence est bien entendu de 1 litre
Beurre	- conformément à la réglementation communautaire, l'équivalence est de 21,85 litres de lait par kilogramme de beurre
Crème	- d'après la réglementation communautaire, l'équivalence se calcule de la manière suivante : 1 litre de crème = 25 litres de lait X pourcentage de matière grasse de la crème à titre d'exemple : - 1 litre de crème à 40 % équivaut à 10 litres de lait - 1 litre de crème à 45 % équivaut à 11,25 litres de lait - 1 litre de crème à 50 % équivaut à 12,50 litres de lait

Yaourts et autres produits laitiers

- vous établirez vous-même l'équivalence en précisant le nombre de litres de lait que vous utilisez pour fabriquer un kilogramme (ou un litre) de produit
- vous établirez vous-même l'équivalence en précisant :
- le nombre de litres de lait utilisés par pièce de fromage (4) si vous avez renseigné les cases (1) et (2)
OU
- le nombre de litres de lait utilisés pour fabriquer 1 kg de fromage (5) si vous avez renseigné la case (3)

Fromages

- vous devez conserver, afin de les présenter en cas de contrôles, les éléments justifiant de ces équivalences

Quantité totale en litres de lait

- Inscrivez dans les cases de cette colonne le résultat de la multiplication des chiffres figurant dans la colonne "quantité de produit vendu" par ceux figurant dans la colonne "litres de lait utilisés par kg".

Pour les fromages, * si vous déclarez votre production par pièce, vous devez multiplier le nombre de pièces de fromages vendus (1) par le chiffre figurant dans la colonne "litres de lait utilisés par pièce de fromage" (4),

* si vous déclarez votre production en kg de produit, vous devez multiplier le chiffre figurant dans la case (3) par le nombre de litres de lait utilisés par kg de fromage (5).

Si vous confiez votre lait pour effectuer une transformation à façon avant de procéder à la vente de vos produits, ce lait doit être comptabilisé comme une livraison en laiterie. Vous devez donc vous assurer que l'atelier de transformation est bien agréé comme acheteur auprès de l'Office de l'Élevage.

Annexe 2 – Caractéristiques des exploitations et des produits vendus hors laiterie selon la source FranceAgriMer

Exploitations bovines laitières commercialisant des produits laitiers en circuits courts

Tableau 2a - Nombre total d'exploitations laitières, nombre d'exploitations avec référence Ventes hors laiterie et % de la référence laitière totale selon les régions et les départements en France

Région	Département	Nombre total d'exploitations avec référence	Exploitations avec référence vente hors laiterie		Référence totale millions de litres	Part de la référence hors laiterie %
			nombre	%		
ALSACE	BAS-RHIN	559	107	19,1	18646	2,3
	HAUT RHIN	451	174	38,6	12171	7,6
	Total	1010	281	27,8	30817	4,4
AQUITAINE	DORDOGNE	721	45	6,2	20728	0,7
	GIRONDE	205	30	14,6	6492	2,6
	LANDES	296	29	9,8	8446	0,7
	LOT ET GARONNE	431	15	3,5	12976	0,5
	PYRENEES ATLANTIQUES	1334	194	14,5	28706	3,6
Total	2987	313	10,5	77347	1,9	
AUVERGNE	ALLIER	239	68	28,5	6208	3,0
	CANTAL	2472	203	8,2	42196	6,6
	HAUTE LOIRE	2383	127	5,3	40009	1,7
	PUY DE DOME	1934	287	14,8	36660	11,8
Total	7028	685	9,8	125073	6,4	
BASSE-NORMANDIE	CALVADOS	2165	88	4,1	63722	1,1
	MANCHE	4841	61	1,3	134577	0,6
	ORNE	2296	48	2,1	65424	1,0
	Total	9302	197	2,1	263723	0,8
BOURGOGNE	COTE D'OR	335	24	7,2	10484	1,1
	NIEVRE	86	32	37,2	2399	6,7
	SAONE ET LOIRE	510	66	12,9	14265	1,3
	YONNE	354	53	15,0	13209	1,4
Total	1285	175	13,6	40357	1,6	
BRETAGNE	COTES D'ARMOR	4223	42	1,0	125614	0,2
	FINISTERE	3482	74	2,1	113772	0,5
	ILLE ET VILAINE	5270	36	0,7	149557	0,1
	MORBIHAN	3421	64	1,9	106257	0,1
Total	16396	216	1,3	495200	0,2	
CENTRE	CHER	159	42	26,4	5119	3,8
	EURE ET LOIR	169	20	11,8	5481	1,0
	INDRE	207	16	7,7	6707	0,9
	INDRE ET LOIRE	379	13	3,4	15415	0,2
	LOIR ET CHER	243	19	7,8	8206	0,8
	LOIRET	242	37	15,3	8494	0,4
Total	1399	147	10,5	49422	0,9	
CHAMPAGNE-ARDENNES	ARDENNES	980	39	4,0	25649	0,3
	AUBE	226	21	9,3	8441	0,7
	HAUTE MARNE	832	16	1,9	28401	0,2
	MARNE	242	17	7,0	8830	0,4
Total	2280	93	4,1	71321	0,3	
FRANCHE-COMTE	DOUBS	2435	51	2,1	52573	0,2
	HAUTE-SAONE	1108	25	2,3	28909	0,3
	JURA	1233	23	1,9	29462	0,2
	TERRITOIRE BELFORT	122	11	9,0	3187	1,1
Total	4898	110	2,3	114130	0,3	
HAUTE-NORMANDIE	EURE	722	40	5,5	23617	0,5
	SEINE MARITIME	2213	180	8,1	61339	2,0
	Total	2935	220	7,5	84956	1,6
ILE-DE-FRANCE	ESSONNE	10	9	90,0	565	24,8
	SEINE ET MARNE	92	37	40,2	3691	6,8
	SEINE SAINT DENIS	1	1	100,0	6	100,0
	VAL D'OISE	16	12	75,0	555	10,5
	YVELINES	14	13	92,9	804	42,8
Total	133	72	54,1	5622	14,2	

Exploitations bovines laitières commercialisant des produits laitiers en circuits courts

LANGUEDOC-ROUSSILLON	AUDE	61	11	18,0	1801	2,4
	GARD	7	7	100,0	61	37,6
	HERAULT	11	7	63,6	203	11,7
	LOZERE	570	38	6,7	7725	1,3
	PYRENEES ORIENTALES	16	10	62,5	413	5,6
	Total	665	73	11,0	10203	2,1
LIMOUSIN	CORREZE	285	27	9,5	5677	2,0
	CREUSE	234	45	19,2	5753	1,6
	HAUTE VIENNE	277	22	7,9	8856	1,2
	Total	796	94	11,8	20287	1,5
LORRAINE	MEURTHE ET MOSELLE	857	28	3,3	28586	0,2
	MEUSE	951	15	1,6	33152	0,2
	MOSELLE	925	26	2,8	28359	0,2
	VOSGES	1412	104	7,4	37719	1,1
	Total	4145	173	4,2	127817	0,5
MIDI-PYRENEES	ARIEGE	172	30	17,4	5125	3,3
	AVEYRON	1552	36	2,3	34147	0,6
	GERS	255	16	6,3	7020	1,1
	HAUTE GARONNE	372	20	5,4	11853	0,7
	HAUTES PYRENEES	294	71	24,2	6320	5,5
	LOT	508	11	2,2	11381	0,1
	TARN	557	26	4,7	14845	0,5
	TARN ET GARONNE	288	5	1,7	7205	0,6
	Total	3998	215	5,4	97897	1,0
NORD-PAS-DE-CALAIS	NORD	1996	369	18,5	61421	2,7
	PAS DE CALAIS	2565	354	13,8	70347	1,5
	Total	4561	723	15,9	131769	2,0
PACA	ALPES HTE PROVENCE	39	22	56,4	507	14,6
	ALPES MARITIMES	27	27	100,0	94	95,9
	BOUCHES DU RHONE	16	14	87,5	158	49,9
	HAUTES ALPES	204	32	15,7	3167	4,1
	VAR	7	7	100,0	19	100,0
	VAUCLUSE	4	3	75,0	55	19,6
	Total	297	105	35,4	4000	10,1
PAYS DE LA LOIRE	LOIRE ATLANTIQUE	2497	36	1,4	79936	0,3
	MAINE ET LOIRE	2123	61	2,9	64039	0,4
	MAYENNE	4144	23	0,6	105958	0,1
	SARTHE	1342	55	4,1	41597	0,3
	VENDEE	1356	22	1,6	53702	0,3
	Total	11462	197	1,7	345232	0,2
PICARDIE	AISNE	858	35	4,1	30058	0,4
	OISE	626	50	8,0	19169	0,5
	SOMME	1389	53	3,8	44532	0,1
	Total	2873	138	4,8	93759	0,3
POITOU-CHARENTES	CHARENTE	485	14	2,9	15953	0,3
	CHARENTE-MARITIME	559	11	2,0	19364	0,2
	DEUX SEVRES	735	11	1,5	28283	0,2
	VIENNE	293	13	4,4	13181	0,3
	Total	2072	49	2,4	76781	0,3
RHONE-ALPES	AIN	1028	40	3,9	32107	0,3
	ARDECHE	525	51	9,7	7248	1,8
	DROME	167	59	35,3	3171	5,2
	HAUTE SAVOIE	1376	298	21,7	27831	15,9
	ISERE	929	143	15,4	21064	2,9
	LOIRE	1954	277	14,2	33687	2,6
	RHONE	1138	261	22,9	20450	4,1
	SAVOIE	906	176	19,4	12871	12,1
	Total	8023	1305	16,3	158430	5,5
France entière	88545	5581	6,30	2424141	1,4	

Source : FranceAgriMer 2008-2009 ; traitement CESAER AgroSupDijon - INRA

Exploitations bovines laitières commercialisant des produits laitiers en circuits courts

Tableau 3a – Proportion des exploitations avec référence de ventes hors laiterie et des autres exploitations laitières en espace à dominante urbaine

Régions	Nombre total exploitations avec référence ventes hors laiterie dans la région	Nombre total exploitations sans référence ventes hors laiterie dans la région	% des exploitations avec référence hors laiterie localisées en espace à dominante urbaine au sein de la région			% des exploitations sans référence hors laiterie localisées en espace à dominante urbaine au sein de la région		
			Pôles urbains	Communes périurbaines	total	Pôles urbains	Communes périurbaines	total
POITOU-CHARENTES	49	2021	12	27	39	3	26	29
ILE-DE-FRANCE	72	61	14	86	100	0	98	98
LANGUEDOC-ROUSSILLON	73	592	10	15	25	0	7	7
CHAMPAGNE-ARDENNES	94	2187	11	34	45	1	25	26
LIMOUSIN	94	702	4	19	23	3	18	22
PACA	105	191	22	15	37	12	18	30
FRANCHE-COMTE	111	4789	7	42	49	2	34	36
PICARDIE	138	2734	12	43	55	1	34	35
CENTRE	147	1252	8	33	41	1	19	20
LORRAINE	174	3972	19	32	50	2	44	46
BOURGOGNE	176	1109	4	27	31	3	28	30
BASSE-NORMANDIE	198	9092	7	44	51	2	27	29
PAYS DE LA LOIRE	198	11265	14	35	49	3	29	32
MIDI-PYRENEES	215	3784	7	24	31	3	23	26
BRETAGNE	221	16180	13	30	44	5	36	41
HAUTE-NORMANDIE	222	2715	11	57	68	4	64	68
ALSACE	283	731	10	48	59	2	81	83
AQUITAINE	316	2675	13	22	35	9	26	34
AUVERGNE	689	6345	3	10	12	1	14	15
NORD-PAS-DE-CALAIS	727	3838	29	55	84	11	53	64
RHONE-ALPES	1312	6723	11	37	49	8	49	57
Ensemble France Métropolitaine	5615	82958	12	35	48	4	33	37

Exploitations bovines laitières commercialisant des produits laitiers en circuits courts

Tableau 6a – Orientations des exploitations en termes de produits vendus hors laiterie

		Nombre de producteurs par orientation	% de producteurs par orientation	% de la production par orientation	Nombre de producteurs et répartition de la quantité (équivalent litres de lait) de chaque produit au sein de chaque orientation										<i>Total</i> % vol
					Lait		Beurre et Crème		Fromage		Yaourt		Autres		
					Nb prod	% vol	Nb prod	% vol	Nb prod	% vol	Nb prod	% vol	Nb prod	% vol	
Lait	spécialisé	1417	32	7	1417	100	8	0	8	0	8	0	16	0	100
	dominante	94	2	2	94	75	37	5	29	7	31	7	35	6	100
Crème et Beurre	spécialisé	380	8	10	209	2	380	97	18	0	41	0	53	0	100
	dominante	229	5	6	215	10	229	79	79	4	69	3	94	4	100
Fromage	spécialisé	1518	34	60	158	0	44	0	1518	99	39	0	81	0	100
	dominante	327	7	6	235	6	169	10	327	78	76	1	148	6	100
Yaourt	spécialisé	15	0	0	6	0	1	4	0	0	15	96	2	0	100
	dominante	20	0	0	15	13	5	1	9	7	20	68	12	11	100
Autres	spécialisé	69	2	1	8	1	3	0	1	0	0	0	69	99	100
	dominante	42	1	1	30	8	15	3	22	12	10	2	42	75	100
Sans dominante		386	9	8	331	20	260	25	298	28	191	10	257	17	100
Ensemble France Métropole		4497	100	100	2718	11	1151	17	2309	67	500	2	809	3	100

Source : FranceAgriMer, données 2008-2009, traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Exploitations bovines laitières commercialisant des produits laitiers en circuits courts

Tableau 6b – Quantité de chaque type de produit vendu hors laiterie selon l'orientation des ateliers

		Dimension moyenne de l'atelier par producteur	Quantité moyenne de chaque type de produit par producteur en produisant selon l'orientation de leur atelier				
			Lait	Beurre et crème	Fromage	Yaourt	Autres
Lait	spécialisé	14083	14042	7	24	4	7
	dominante	57516	43158	2828	3946	3866	3718
Crème et Beurre	spécialisé	73048	1492	70911	149	279	217
	dominante	75831	7878	59761	3283	2138	2771
Fromage	spécialisé	112185	266	124	111526	57	213
	dominante	55694	3077	5321	43242	699	3355
Yaourt	spécialisé	80998	172	3219	0	77480	127
	dominante	55618	7372	348	3797	37967	6133
Autres	spécialisé	24374	178	19	4	0	24173
	dominante	36898	3018	1217	4262	755	27646
Sans dominante		55981	11167	13894	15637	5795	9488
Ensemble France Métropole		63634	7190	10742	42459	1216	2026

Source : FranceAgriMer 2008-2009 ; traitement CESAER AgroSupDijon - INRA

Tableau 6c - Répartition des exploitations selon la dimension de leur atelier au sein de chaque orientation d'atelier

		Quantité de produits « vendus hors laiterie » (équivalent litres lait)						Total
		<5 000	[5 000; 10 000[[10 000; 50 000[[50 000; 100 000[[100 000; 300 000[>=300 000	
Lait	spécialisé	66	13	16	2	2	1	100
	dominante	15	18	36	14	15	2	100
Crème et Beurre	spécialisé	13	12	40	17	14	5	100
	dominante	10	10	41	19	16	4	100
Fromage	spécialisé	6	6	31	19	31	7	100
	dominante	8	8	49	20	14	1	100
Yaourt	spécialisé	33	13	33	7	0	13	100
	dominante	10	10	55	15	5	5	100
Autres	spécialisé	46	22	20	7	1	3	100
	dominante	17	12	48	14	10	0	100
Sans dominante		13	10	48	13	12	3	100
Ensemble France Métropole		27	10	30	13	16	4	100

Source : FranceAgriMer 2008-2009 ; traitement CESAER AgroSupDijon - INRA

Exploitations bovines laitières commercialisant des produits laitiers en circuits courts

Tableau A1 - **Région Bourgogne** – Evolution entre 2001 et 2009 du nombre de producteurs et de la quantité de produits vendue hors laiterie selon la dimension de l'atelier (équivalent litres de lait)

	Nombre prod	0	0 à 1000	1000 à 5000	5000 à 10000	10 000 à 50000	50000 à 100000	100000 à 300000	Plus de 300000	Total
Producteurs en 2001 (nb et %)	217	10	18	19	12	31	6	3	0	100
Producteurs en 2009 (nb et %)	176	23	8	15	12	29	7	5	1	100
Evolution du nombre de producteurs (%)		86%	- 65%	- 34%	- 16%	- 25%	- 8%	14%	100%	- 19%
Evolution de la quantité vendue hors laiterie (%)			- 75%	- 21%	- 13%	- 24%	- 12%	6%	80%	- 3%

Source : FranceAgriMer, 2000-2001 & 2008-2009 ; traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Tableau A2 - **Région Bourgogne** - Evolution entre 2001 et 2009 du nombre de producteurs et de la quantité vendue hors laiterie par type de produits

	Lait		Crème et Beurre		Fromage		Yaourt		Autres	
	Producteurs	Litrage	Producteurs	Litrage	Producteurs	Litrage	Producteurs	Litrage	Producteurs	Litrage
Total	-33%	-29%	-10%	18%	-16%	1%	25%	40%	-12%	-14%

Source : FranceAgriMer, 2000-2001 & 2008-2009 ; traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Tableau B1 - **Région Nord-Pas de Calais** – Evolution entre 2001 et 2009 du nombre de producteurs et de la quantité vendue hors laiterie selon la dimension de l'atelier (équivalent litres de lait)

	0	0 à 1000	1000 à 5000	5000 à 10000	10 000 à 50000	50000 à 100000	100000 à 300000	Plus de 300000	Total
Evolution du nombre de producteurs (%)	8%	-54%	-54%	-50%	-53%	-30%	-27%	100%	-45%
Evolution de la quantité vendue hors laiterie (%)		-55%	-53%	-50%	-49%	-26%	-24%	104%	-25%

Source : FranceAgriMer, 2000-2001 & 2008-2009 ; traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Tableau B2 - **Région Nord-Pas de Calais** - Evolution entre 2001 et 2009 du nombre de producteurs et de la quantité vendue hors laiterie par type de produits

	Lait		Crème et Beurre		Fromage		Yaourt		Autres	
	Producteurs	Litrage	Producteurs	Litrage	Producteurs	Litrage	Producteurs	Litrage	Producteurs	Litrage
NORD	-49	-30	-47	-40	23	59	76	194	11	-49
PAS DE CALAIS	-43	-41	-47	-28	63	66	41	29	79	72
Total	-46	-35	-47	-35	33	59	61	98	33	-28

Source : FranceAgriMer, 2000-2001 & 2008-2009 ; traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Exploitations bovines laitières commercialisant des produits laitiers en circuits courts

Tableau C1 - **Zone Massif Central** – Evolution entre 2001 et 2009 du nombre de producteurs et de la quantité vendue hors laiterie selon la dimension de l’atelier (équivalent litres de lait)

	0	0 à 1000	1000 à 5000	5000 à 10000	10 000 à 50000	50000 à 100000	100000 à 300000	Plus de 300000	Total
Evolution du nombre de producteurs (%)	8%	-54%	-54%	-50%	-53%	-30%	-27%	100%	-45%
Evolution de la quantité vendue hors laiterie (%)		-55%	-53%	-50%	-49%	-26%	-24%	104%	-25%

Source : FranceAgriMer, 2000-2001 & 2008-2009 ; traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Tableau C2 - **Zone Massif Central** - Evolution entre 2001 et 2009 du nombre de producteurs et de la quantité vendue hors laiterie par type de produits

	Lait		Crème et Beurre		Fromage		Yaourt		Autres	
	Producteurs	Litrage	Producteurs	Litrage	Producteurs	Litrage	Producteurs	Litrage	Producteurs	Litrage
Total	-33%	-32%	-22%	-27%	-23%	8%	58%	44%	-17%	-4%

Source : FranceAgriMer, 2000-2001 & 2008-2009 ; traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Exploitations bovines laitières commercialisant des produits laitiers en circuits courts

Tableau A3 **Région Bourgogne** – Répartition du nombre d’exploitations selon l’orientation de leur atelier et les départements en 2008-2009

	Lait		Crème et Beurre		Fromage		Yaourt		Autres		Sans dominante	Total
	spécialisé	dominante	spécialisé	dominante	spécialisé	dominante	spécialisé	dominante	spécialisé	dominante		
% de producteurs												
<i>COTE D'OR</i>	36	0	5	9	18	18	0	0	5	0	9	100
<i>NIEVRE</i>	15	0	0	0	23	35	0	0	0	8	19	100
<i>SAONE ET LOIRE</i>	10	0	6	8	46	15	0	0	4	0	12	100
<i>YONNE</i>	60	0	0	0	17	11	0	3	0	3	6	100
Région Bourgogne	28	0	3	4	30	19	0	1	2	2	11	100

Source : FranceAgriMer, 2008-2009 ; traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Tableau B3 **Région Nord-Pas de Calais** – Répartition du nombre d’exploitations selon l’orientation de leur atelier et les départements en 2008-2009

	Lait		Crème et Beurre		Fromage		Yaourt		Autres		Sans dominante	Total
	spécialisé	dominante	spécialisé	dominante	spécialisé	dominante	spécialisé	dominante	spécialisé	dominante		
% de producteurs												
<i>NORD</i>	35	3	29	20	3	4	0	0	0	0	6	100
<i>PAS DE CALAIS</i>	42	1	33	15	1	0	1	0	3	1	3	100
Région Nord Pas de Calais	38	2	31	18	2	2	0	0	1	0	5	100

Source : FranceAgriMer, 2008-2009 ; traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Exploitations bovines laitières commercialisant des produits laitiers en circuits courts

Tableau C3 **Zone Massif Central** – Répartition du nombre d’exploitations selon l’orientation de leur atelier et selon les départements en 2008-2009

	Lait		Crème et Beurre		Fromage		Yaourt		Autres		Sans dominante	Total
	spécialisé	dominante	spécialisé	dominante	spécialisé	dominante	spécialisé	dominante	spécialisé	dominante		
% de producteurs												
<i>ALLIER</i>	19	2	2	2	36	17	0	0	2	2	19	100
<i>ARDECHE</i>	32	0	0	0	53	11	3	0	0	0	3	100
<i>CANTAL</i>	6	1	1	1	85	2	1	0	1	1	3	100
<i>CORREZE</i>	55	0	0	0	15	5	0	0	5	10	10	100
<i>CREUSE</i>	32	0	7	4	25	7	0	0	0	0	25	100
<i>HAUTE LOIRE</i>	31	2	0	0	47	8	1	0	2	0	8	100
<i>HAUTE VIENNE</i>	21	14	0	0	36	0	0	0	7	7	14	100
<i>LOIRE</i>	25	3	1	0	37	12	1	1	3	2	14	100
<i>LOZERE</i>	45	3	0	0	41	7	0	0	0	0	3	100
<i>PUY DE DOME</i>	6	1	1	0	87	3	0	0	0	0	2	100
<i>RHONE</i>	13	1	0	0	42	23	0	1	6	1	11	100
Zone Massif central	17	2	1	0	57	10	0	0	2	1	9	100

Source : FranceAgriMer, 2008-2009 ; traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Exploitations bovines laitières commercialisant des produits laitiers en circuits courts

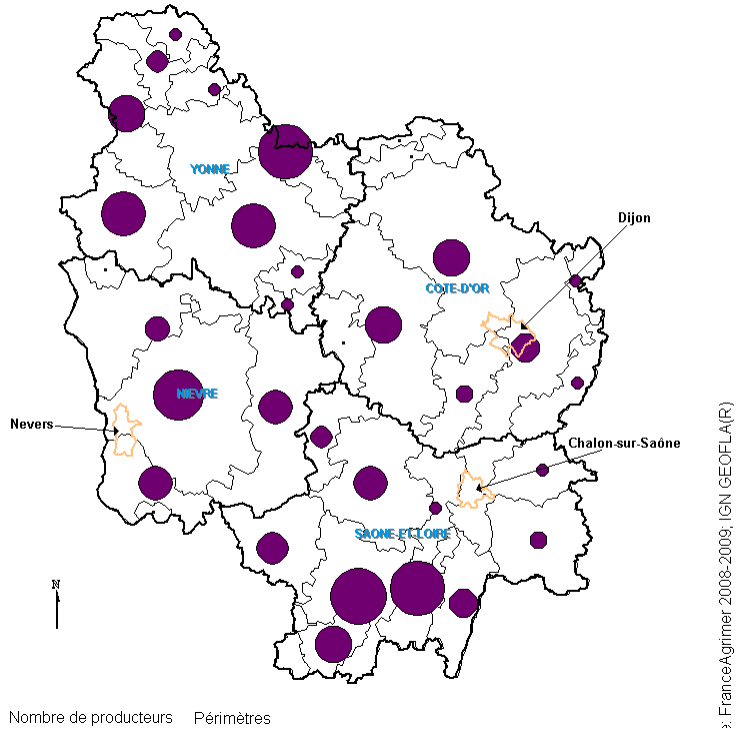
Tableau 8bis – Place de l’atelier de ventes hors laiterie dans les exploitations des trois régions étudiées

Classes de Référence laitière totale	<10000	[10000 - 50000[[50000 - 100000[[100000 - 200000[[200000 - 300000[≥300000	% expl VD
France entière							
Exploitations avec quota VD < 30% quota total	0	3	7	22	23	45	100 58%
dont avec quota VD < 10% quota total	0	2	6	20	23	48	100 40%
Exploitations avec quota ≥50% à <100%	2	5	11	26	26	30	100 11%
Exploitations avec quota VD =100% quota total	20	40	16	13	6	4	100 24%
Bourgogne							
Exploitations avec quota VD < 30% quota total	0	1	5	14	11	69	100 49%
dont avec quota VD < 10% quota total	0	2	5	11	13	70	100 36%
Exploitations avec quota ≥50% à <100%	0	50	0	0	0	50	100 2%
Exploitations avec quota VD =100% quota total	31	52	14	1	0	1	100 40%
Nord-Pas de Calais							
Exploitations avec quota VD < 30% quota total	0	2	7	24	22	45	100 77%
dont avec quota VD < 10% quota total	0	2	6	23	23	46	100 55%
Exploitations avec quota ≥50% à <100%	2	7	17	24	21	29	100 6%
Exploitations avec quota VD =100% quota total	25	47	16	9	1	1	100 11%
Massif Central							
Exploitations avec quota VD < 30% quota total	0	5	9	34	25	28	100 47%
dont avec quota VD < 10% quota total	0	2	10	33	25	30	100 27%
Exploitations avec quota ≥50% à <100%	2	3	10	25	32	28	100 18%
Exploitations avec quota VD =100% quota total	19	38	15	13	10	4	100 27%
Sous-ensemble Auvergne							
Exploitations avec quota VD < 30% quota total	0	5	7	33	22	33	100 29%
dont avec quota VD < 10% quota total	0	3	9	32	22	34	100 17%
Exploitations avec quota ≥50% à <100%	0	1	6	24	37	31	100 32%
Exploitations avec quota VD =100% quota total	17	22	12	24	18	7	100 27%
Sous-ensemble Rhône-Alpes							
Exploitations avec quota VD < 30% quota total	0	5	11	37	25	22	100 63%
dont avec quota VD < 10% quota total	0	2	10	38	27	23	100 35%
Exploitations avec quota ≥50% à <100%	6	17	29	31	9	9	100 6%
Exploitations avec quota VD =100% quota total	19	56	22	2	1	1	100 23%

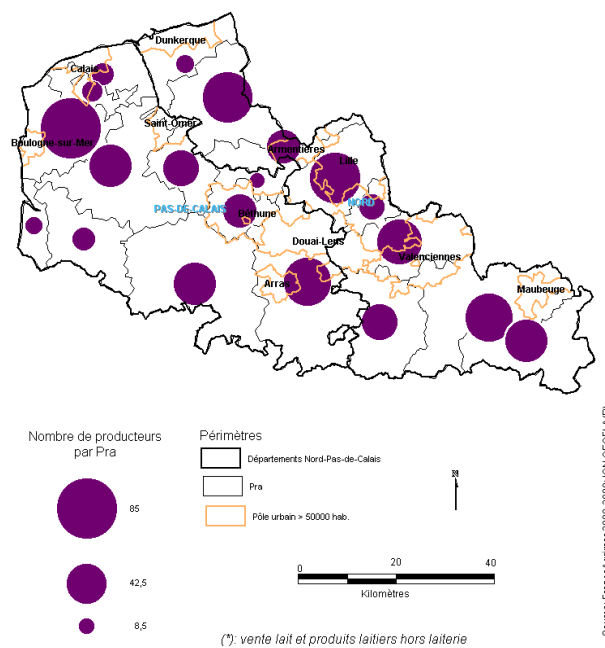
Source : FranceAgriMer, 2000-2001 & 2008-2009 ; traitement CESAER, AgroSupDijon - INRA

Annexe 3 – Cartes sur la localisation des exploitations bovines laitières en vente hors laiterie dans les 3 régions

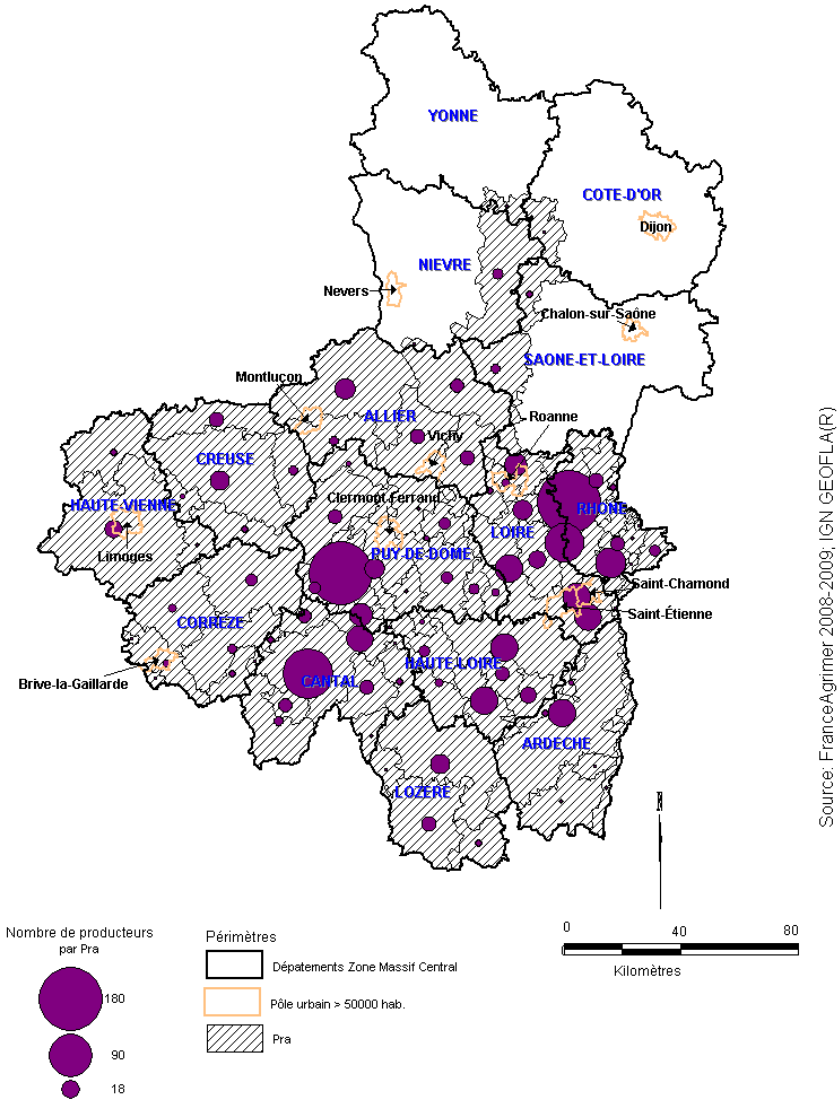
Carte 5b - Nombre d'exploitations détentrices d'une référence Vente directe (hors laiterie) par Petite Région Agricole (PRA) en Bourgogne



Carte 6b - Nombre d'exploitations détentrices d'une référence Vente directe (hors laiterie) par Petite Région Agricole (PRA) en Nord-Pas de Calais



Carte 7b - Nombre d'exploitations détentrices d'une référence Vente directe (hors laiterie) par Petite Région Agricole (PRA) en zone Massif Central



(*) : Vente de lait et de produits laitiers hors laiterie
 (**): Zone composée des départements listés (en bleu) sur la carte

Annexe 4 : Premier questionnaire d'enquête auprès des producteurs laitiers des 3 régions étudiées

Enquête individuelle à caractère confidentiel

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire (environ 15 minutes)

AgroSup Dijon et l'INRA, sur demande du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, réalise une étude visant à produire des références technico-économiques pour les exploitations commercialisant des produits laitiers (lait de vache) en circuits courts (0 ou 1 intermédiaire entre producteur et consommateur) afin d'améliorer leur connaissance et le conseil aux producteurs

En partenariat avec les organisations professionnelles de la zone Massif Central

1- Statut juridique de votre exploitation ?

Exploitant individuel EARL GAEC Société commerciale ou coopérative (SA, ARL,...)
 Société Civile Autre personne morale (étab. d'enseignement., hôpital,...) Groupement de fait
 Autre personne physique Autre :

2. Nom de votre exploitation (ex : GAEC des Bosquets) :

3- SAU totale :

Cultures : *Relever les surfaces des principales cultures récoltées en 2009*

Cultures non fourragères	Surface (ha)	Cultures non fourragères	Surface (ha)	Cultures non fourragères	Surface (ha)

Surfaces fourragères	ha	Surfaces fourragères	ha	Surfaces fourragères	ha
Prairies Naturelles		Maïs ensilage		Autres cultures	
Prairies Temporaires		Légumineuses		Autres (Surfaces pastorales...)	

4- Animaux : *Relever les effectifs moyens de TOUS les animaux adultes présents sur l'exploitation en 2009*

Espèce et Race				
Effectif adultes				

5 – Toutes les personnes travaillant sur l'exploitation y compris l'enquête

(a) : Statut : Associé, Salarié, Bénévole, Stagiaire, Apprenti, Autre.

Statut (cf.a)	Lien de parenté avec le chef	Age Année naissance	Sexe F/M	Installation hors cadre familial	Temps de travail sur l'exploitation (cf.b)	Tâches principales effectuées (cf. c)						
						<i>Entourez les cases correspondantes</i>						
<i>Ex : Salarié</i>	<i>Aucun</i>	<i>1982</i>	<i>M</i>	<i>N.C.</i>	<i>E</i>	Trai	Alim	Veaux	Cult	Transf o	Com	Autres
						Trai	Alim	Veaux	Cult	Transf o	Com	Autres
						Trai	Alim	Veaux	Cult	Transf o	Com	Autres
						Trai	Alim	Veaux	Cult	Transf o	Com	Autres
						Trai	Alim	Veaux	Cult	Transf o	Com	Autres
						Trai	Alim	Veaux	Cult	Transf o	Com	Autres
						Trai	Alim	Veaux	Cult	Transf o	Com	Autres
						Trai	Alim	Veaux	Cult	Transf o	Com	Autres

(b) : Temps de travail sur l'exploitation : **A** = moins de 1/4 temps (- de 10h/sem.); **B** = 1/4 à < 1/2 temps (10 à <20h) ; **C** = 1/2 à <3/4 temps (20 à < 30h); **D** = 3/4 temps à < temps complet (30 à <39 h) ; **E** = Temps complet (39 h et plus) **(c)** : Trai. = Traite, Alim. = Alimentation, Veaux = Soins des Veaux, Cult. = Cultures végétales; Transfo. = Transformation, Com.=Commercialisation

6- Votre activité en circuits courts a-t-elle permis de ?

maintenir de l'emploi : Non Si Oui, combien (en équivalent temps plein) :
 créer de l'emploi : Non Si Oui, combien (en équivalent temps plein) :

7- Estimez-vous avoir : Trop / Pas assez / Juste comme il faut de main d'oeuvre pour la conduite de l'exploitation avec votre activité en circuits courts ?

8- Quantité de lait DE VACHE – à partir de votre Déclaration de production FranceAgriMer pour l'année laitière 2009 / 2010

- Remplir les Questions 8 et 9 OU Joindre une photocopie de la Déclaration de production FranceAgriMer 2009/2010

Production laitière totale sur l'exploitation :

Quantité de lait livrée en laiterie non corrigée de la matière grasse :

Quantité de lait autoconsommée (à titre gratuit sur l'exploitation, échantillons, alimentation des veaux) :

9- Quantité vendue directement :

Type de produit	Quantité de produit vendu		Unité l ou kg	Litres de lait utilisés par l ou kg		Qté totale en litres de lait
Lait			Litres	1		
Beurre			Kg	21,85		
Crème			Litres			
Yaourts			Kg			
Autres produits :						
Autres produits livrés en laiterie, en équivalent lait :						
Fromages (préciser la dénomination)	Nbe de pièces vendues	Poids moyen d'1 pièce (kg)	Qté de produit vendu(en kg)	Litres de lait utilisé par		Qté totale en litres de lait
				Pièce de fromage	Kg de fromage	
<i>Lait écrémé livré en laiterie</i>						

- Total vendu directement

10- Que faites-vous du lactosérum ?

11- En quelle année avez-vous créé votre atelier de transformation ?

12- Depuis cette création, le volume de lait transformé a : Diminué Augmenté Est resté constant

13- Y -a-t-il eu des évolutions importantes dans la gamme de produits que vous vendez ? Non Si Oui lesquelles ?

14- Vendez-vous des produits que vous ne produisez pas (achat-revente, dépôt-vente, échange) ? Non Si oui lesquels ?

15- Commercialisez-vous d'autres produits issus de votre exploitation en circuits courts ? (ex : volailles) Non Si oui Lesquels :

16- Vos produits laitiers sont-ils certifiés ? Non Si oui laquelle :
 Appellation d'Origine Contrôlée Indication Géographique Protégée Agriculture Biologique
 Marque Collective Label Rouge Autres :.....
 Citez-la certification.....

ou bien êtes-vous en cours d'identification ? Non Si oui laquelle :.....

17- Circuits de commercialisation

Type	Année de démarrage	Part de chaque type de circuit dans le Chiffre d'Affaire des produits laitiers commercialisés HORS LAITERIE
<i>Vente à la ferme</i>		
<i>Point de Vente collectif</i>		
<i>Marchés</i>		
<i>En tournée chez les particuliers</i>		
<i>Par correspondance</i>		
<i>Par paniers</i>		
<i>Salons et foires</i>		
<i>Restauration commerciale</i>		
<i>Restauration collective</i>		
<i>Commerçants détaillants</i>		
<i>GMS</i>		
<i>Centrales d'achat</i>		
<i>Affineurs</i>		
<i>Grossistes</i>		
<i>Autres</i>		

18- Y a-t-il eu des évolutions importantes dans vos circuits de commercialisation ? Non Si oui lesquelles ?

19- Commercialisez-vous vos produits dans le cadre d'une autre entité juridique que celle de l'exploitation ?
 Non Si oui , laquelle ?.....

20- De quel statut sanitaire disposez-vous ? Remise directe / Dispense d'agrément / Agrément CE

21- Part de l'ensemble de la commercialisation en circuits courts de produits laitiers dans le chiffre d'affaire total de l'exploitation :
15 et moins plus de 15 30 % plus de 5 75 % plus de 75 %

22- Pour quelles raisons pratiquez-vous aujourd'hui la transformation et la commercialisation en circuits courts de produits laitiers ?
(3 réponses possibles – Classez de 1 à 3 par ordre d'importance)

- Recherche d'une meilleure valorisation économique
- Recherche de trésorerie
- Souhait d'une reconnaissance du travail et des produits
- Goût pour le contact client
- Volonté d'indépendance
- Diversité des débouchés
- Respect de l'environnement
- Qualité de vie
- Contribution au développement local
- Pas de collecte sur place
- Autre :

23- Disposez-vous d'un suivi technique ? Non Oui
Chambre d'Agriculture Fournisseurs (coopératives, négociants...) Contrôle laitier
Syndicat de produit (AOC...) CIVAM
Autres :

Dans quel domaine ? Elevage Transformation Commercialisation

24 – Disposez-vous d'un suivi économique ? Non Oui
Centre de gestion Cabinet comptable Association (AFOG...) Autre

25 – Quel est votre régime fiscal ? Forfait Réel

26- Etes-vous impliqué dans des démarches collectives ?
Bienvenue à la Ferme Accueil paysan Route des Fromages
Cuma, coop., Gpt d'employeur
Autres :

27- Avez-vous des projets d'évolution de votre activité de transformation et de commercialisation de lait et de produits laitiers en circuits courts ? Evolution de la gamme de produits ? de la certification de produits ? des équipements ? des circuits de commercialisation ? de la main d'œuvre ? de votre organisation (avec d'autres ?) etc.

28 – Y-a-t-il des freins au développement de votre activité ? Non Si Oui lesquels :
(ex : travail, difficulté de valorisation des sous produits, marché saturé ...)

NOM Prénom
Adresse
N° de téléphone :
Adresse mail :
Adresse de l'exploitation :

Annexe 5 : Deuxième questionnaire d'enquête auprès des producteurs laitiers des 3 régions étudiées



Etude MAAP

Référentiel Circuits courts



Enquête réalisée par Le

NOM Prénom : Adresse

Adresse mail

Statut juridique :

1. L'atelier bovins lait au sein de l'exploitation dans son ensemble

1.1 Les cultures :

SAU Totale	Dont Ha Cultures de vente	dont ha de SFP	dont ha de Prairies	dont ha Maïs ensilage

1.2. Les élevages dont herbivores

Espèce et Race					
Effectif adultes					

Le troupeau bovins lait :

Caractéristiques du troupeau : Nombre de vaches laitières :

Race			
Année d'introduction de la race sur l'exploitation			
Nombre de VL (au 31/03/2010)			
L'atelier Circuits Courts influence-t-il le choix des races ? NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> En quoi ?			

L'atelier Circuits courts influence-t-il l'alimentation des bovins-lait ? NON OUI En quoi ?

En terme de fourrages (maintien voire augmentation de la durée du pâturage, part des fourrages en hiver...)

En terme de concentrés (concentrés spécifiques, quantités...) :

Autres :

L'atelier Circuits courts influence-t-il la vente de viande de vos vaches de réforme ? NON OUI Pourquoi ?

La **réforme des vaches** est-elle toute gérée de la même manière ? NON OUI Pourquoi ?

	Gestion de type 1	Gestion de type 2	Gestion de type 3
Age			
Critères de réforme			
Finition			
Nombre par an			
Poids et prix moyens			
Circuits de commercialisation			

L'atelier CC influence-t-il la conduite des périodes de vêlage ?

Les vêlages sont-ils : étalés sur toute l'année / groupés

Les veaux sont-ils tous gérés de la même manière ? Non Oui

	Gestion de type 1	Gestion de type 2	Gestion de type 3
Allaitement	au lait sous la mère / au lait et au seau / au lait en poudre / autre :.....	au lait sous la mère / au lait et au seau / au lait en poudre / autre :.....	au lait sous la mère / au lait et au seau / au lait en poudre / autre :.....
Jusqu'à quel âge ?			
Mise en pâture	NON <input type="checkbox"/> Si OUI <input type="checkbox"/> , à quel âge ?	NON <input type="checkbox"/> Si OUI <input type="checkbox"/> , à quel âge ?	NON <input type="checkbox"/> Si OUI <input type="checkbox"/> , à quel âge ?
Nombre de veaux par an ?			
Prix moyen et poids moyen			
Circuits de commercialisation	Vente en CC : NON /OUI Autres :	Vente en CC : NON /OUI Autres :	Vente en CC : NON /OUI Autres :

L'atelier Circuits courts influence-t-il votre production et votre vente de veaux ? NON OUI Pourquoi ?

2. Le lait et ses débouchés : la laiterie et la transformation en produits laitiers

Production laitière totale sur l'exploitation
 Quantité de lait livrée en laiterie non corrigée de la matière grasse
 Quantité de lait autoconsommée (à titre gratuit, échantillons, alimentation des veaux) :
 Total vendu directement :

2.1. La laiterie et le Contrôle laitier

Quota Laiterie (Premier questionnaire)

A quelle distance de votre ferme se trouve la laiterie (ou le collecteur) ?

Y-a-t-il un risque d'arrêt de collecte dans votre zone (votre laiterie ou une autre) ? NON OUI Pourquoi ?

.....

2.2. Lait laiterie – lait hors laiterie : quelles relations entre les deux quotas ?

Depuis quand existe l'atelier de transformation ? (Premier questionnaire)

L'atelier CC : Existait à la reprise / a été créé à l'installation / a été créé après l'installation

Depuis la création de l'atelier CC, ou depuis 2000 si l'atelier est ancien, vos quotas Laiterie et Ventes Directes ont-ils évolué ?

NON Si OUI , complétez le tableau suivant :

Année de la variation		Montants de la variation	Quelles sont les raisons de cette variation ?
Laiterie	VD		
		De ... à ...	

Le litrage commercialisé en Ventes directes est-il Inférieur / Supérieur / Egal à votre Quota Ventes Directes ? S'il y a un écart, à quoi est-il dû ?

.....

Précision : Si Inférieur, y-a-t-il report sur votre livraison à la laiterie ? NON OUI

.....

Autrement dit, Quelle est l'influence de l'atelier CC sur la gestion du lait livré en laiterie ?

.....

2.3. Le lait hors laiterie et sa transformation

Le lait et les produits laitiers :

Type de produit	Quantité de produit vendu		Unité l ou kg	Litres de lait utilisés par l ou kg		Qté totale en litres de lait
Lait			Litres	1		
Beurre			Kg	21,85		
Crème			Litres			
Yaourts			Kg			
Autres produits :						
Autres produits livrés en laiterie, en équivalent lait :						
Fromages (préciser la dénomination)	Nbe de pièces vendues	Poids moyen d'1 pièce (kg)	Qté de produit vendu (en kg)	Litres de lait utilisé par		Qté totale en litres de lait
				Pièce de fromage	Kg de fromage	
<i>Lait écrémé livré en laiterie</i>						
			Total vendu directement			

Depuis la reprise ou la création de l'atelier de transformation :

Transformez-vous de nouveaux produits ? NON si OUI , lesquels et pourquoi ?

.....

.....

Avez-vous arrêté la transformation de certains produits ? NON si OUI , lesquels et pourquoi ?

.....

.....

La part de certains produits a-t-elle augmenté ? NON si OUI , lesquels et pourquoi ?

.....

.....

Vos produits laitiers ont-ils un signe de qualité, une certification ou un marque ? NON Si OUI , laquelle :

Appellation d'Origine Contrôlée Indication Géographique Protégée Label Rouge

Agriculture Biologique Marque Collective Autres :

Citez le ou la :

Ou bien êtes-vous en cours d'obtention ? NON Si OUI , citez-le ou la :

Depuis quand l'avez-vous ? Pensez-vous le ou la conserver ?

Quelle part de votre production cela représente ?

Que vous apporte-t-il (-t-elle) pour la vente en Circuits courts ?

Vendez-vous des produits que vous ne produisez pas (achat,-revente, arrangement) ? NON Si OUI , lesquels ? Et pour quelles raisons ?

Commercialisez-vous d'autres produits issus de votre exploitation en circuits courts ? (ex : volailles) NON Si OUI , lesquels ? Pour quelles raisons ?.....

L'atelier de Transformation

De quel statut sanitaire disposez-vous pour votre atelier de transformation ? Remise directe / Dispense d'agrément / Agrément CE

Depuis quand ? Pourquoi ?

L'atelier de Transformation : existait à la reprise / a été crée dans un bâtiment existant / a été construit dans un bâtiment spécifique

La construction des bâtiments : tout auto construit / majoritairement auto construit / minoritairement auto construit / rien d'auto construit

Comment sont gérés :

- les eaux usées (eaux blanches) :

- le lactosérum :

Disposez-vous de systèmes d'économie d'énergie (chauffe eau solaire, méthaniseur...) ? NON Si OUI , le(s)quel(s) ?

Disposez-vous de systèmes d'économie d'eau ? NON Si OUI , le(s)quel(s) ?.....

3. La commercialisation du lait hors laiterie : Circuits courts et Circuits longs

3.1. Les circuits de commercialisation

Type	Année de démarrage	Estimation du Pourcentage du Chiffre d’Affaire des produits laitiers commercialisés HORS LAITERIE									
		< 10%	10 - 20%	20 - 30%	30 - 40%	40 - 50%	50 - 60%	60 - 70%	70 - 80%	80 - 90%	> 90%
Vente à la ferme											
Point de Vente collectif											
Marchés											
En tournée, à domicile											
Par correspondance											
Par paniers											
Salons et foires											
Restauration commerciale											
Restauration collective											
Commerçants détaillants											
GMS											
Centrales d’achat											
Affineurs											
Grossistes											
Autres											

Depuis la reprise ou la création de l’atelier de transformation :

Avez-vous arrêté certains circuits de commercialisation ? NON si OUI , lesquels et pourquoi ?

.....

.....

La part de certains circuits a-t-elle augmenté ? NON si OUI , lesquels et pourquoi ?.....

.....

.....

Y-a-t-il des circuits et lieux de commercialisation qui vous paraissent plus difficiles à pénétrer et à développer que d’autres ?

Lesquels et Pourquoi ?

.....

.....

Vous considérez-vous dans une zone favorable pour la vente aux consommateurs ?

- du point de vue de la demande : NON OUI Précisez :

.....

- du point de vue de la concurrence : NON OUI Précisez :

.....

Quel est le nombre de kilomètres parcourus sur une année pour commercialiser vos produits ?

.....

La demande varie-t-elle au cours de l'année ? NON Si OUI , pourquoi ?

A quelle période la demande est-elle maximale ?

A quelle période la demande est-elle minimale ?

Y-a-t-il des différences selon les circuits de commercialisation ? NON Si OUI , pourquoi ?

Quelles adaptations mettez-vous en place face aux variations de la demande au cours de l'année ?

Tenez-vous un fichier de vos clients en Ventes Directes ? NON Si OUI , pourquoi ? Pouvez-vous préciser combien de clients environ ? Combien de clients réguliers ?

Relancez-vous vos clients ? NON Si OUI , par quels moyens ? à quelle fréquence ? quel temps passé ?

Démarchez-vous de nouveaux clients ? Si NON , pourquoi ? Si OUI , qui le fait ? Par quels moyens ?

Quels moyens de communication avez-vous essayés pour faire connaître vos produits ?

Aucun Signalétique Presse Site Internet personnel

Radios Locales Mailing Portes ouvertes d'évènements à la ferme

Affiches Dépliant individuel Adhésion à un réseau (Préciser) Autres (Préciser)

Quels sont ceux que vous utilisez le plus régulièrement ?

Avez-vous des contrats avec certains clients ? NON Si OUI , avec quels types de clients ? Pour chacun, précisez sur quoi portent ces contrats : définition des prix ? des volumes ?

Avez-vous été amené à modifier votre activité pour tenir compte des remarques des clients ? NON Si OUI

Précisez :

3.2. Les prix de vente

De combien de tarifications disposez-vous ?

A quel circuits correspondent-ils ?

Tarification	Tarification 1	Tarification 2	Tarification 3	Tarification 4
Type de circuits de commercialisation				

Vos prix varient-ils en fonction d'autres critères ? NON Si OUI , lesquels ?

Sur quoi vous basez-vous pour fixer vos prix ?

Type de produit	Prix d'une pièce				Poids d'1 pièce	Prix au kg				Durée d'affinage (fromages)
	Tarif. 1	Tarif. 2	Tarif. 3	Tarif. 4		Tarif. 1	Tarif. 2			
Lait										
Beurre										
Crème										
Yaourts										
Autres produits										
Fromages										

Avez-vous calculé vos	coûts de Production <input type="checkbox"/>	coûts de Transformation <input type="checkbox"/>	coûts de Commercialisation <input type="checkbox"/>
Si oui, qu'avez-vous intégré dans votre calcul ?			

Avez-vous déjà procédé à des variations de prix ? NON Hausse de prix Baisse de prix

Si oui, pour tous vos produits ? à quel rythme ? A quelle période de l'année ? Pour quel montant ?

Avez-vous des produits « indispensables » dans votre gamme ? Lesquels ? Pour quelles raisons ?

Avez-vous des stocks importants ? NON Si OUI , sur quels types de produits ? A quelle période ? Pourquoi ?

Y-a-t-il des pertes ou invendus lors des différentes étapes de la transformation à la commercialisation? NON Si OUI , quelle est la nature de ces pertes? Pouvez-vous estimer ces pertes en termes de quantités ? de prix ?

Détails du temps consacré pour la transformation et la commercialisation en période HAUTE (=litrage maximum transformé) :

Les tâches	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL	Qui réalise la tâche ?
Fabrication <i>(en heures par jour)</i>									
Suivi et affinage <i>(en heures par jour)</i>									
Nettoyage <i>(en heures par jour)</i>									
Conditionnement = Temps consacré à la préparation commercialisation <i>(en heures par jour)</i>									
Commercialisation <i>(en heures par jour)</i> <i>Précisez :</i> <i>- les circuits et lieux de vente</i> <i>- les Km parcourus par jour</i> <i>- le Temps passé en Heures par jour</i>									
Tps total par jour									

Détails du temps consacré pour la transformation et la commercialisation en période BASSE (=litrage minimum transformé) :

Les tâches	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL	Qui réalise la tâche ?
Fabrication <i>(en heures par jour)</i>									
Suivi et affinage <i>(en heures par jour)</i>									
Nettoyage <i>(en heures par jour)</i>									
Conditionnement = Temps consacré à la préparation commercialisation <i>(en heures par jour)</i>									
Commercialisation <i>(en heures par jour)</i> <i>Précisez :</i> <i>- les circuits et lieux de vente</i> <i>- les Km parcourus par jour</i> <i>- le Temps passé en Heures par jour</i>									
Tps total par jour									

Pour la commercialisation, y-a-t-il des tâches ponctuelles et saisonnières ? NON Si OUI , précisez la nature de ces tâches, le temps consacré et la période ?

4.3. L'organisation du travail

Précisez ci-dessous si vous avez des moyens d'alléger vos charges de travail quotidiennes concernant :

Traite	
Alimentation du troupeau	
Conduite des cultures	
Transformation	
Commercialisation	

Y-a-t-il des périodes de l'année où il y a des pointes de travail avec les autres tâches à réaliser sur l'ENSEMBLE de l'exploitation ?
NON Si OUI , complétez le tableau ci-dessous :

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
A quelle période sont les pointes de travail ?					
Quelles sont les autres tâches à réaliser ?					
Quels sont les moyens mis en place pour y faire face ?					

Si certains types de travaux sont délégués (entreprise, CUMA, voisin...), lesquels ? Pour quelles raisons ?

Quelles sont les tâches que vous jugez les plus pénibles ? Pourquoi ?

- sur l'ENSEMBLE de l'exploitation :

- sur les bovins-lait :

- sur l'atelier CC :

Y-a-t-il une personne clé, sans laquelle la transformation ne peut pas fonctionner ? NON Si OUI , de quelle personne s'agit-il ?

Y-a-t-il une personne clé, sans laquelle la commercialisation ne peut pas fonctionner ? NON Si OUI , de quelle personne s'agit-il ?

Manque-t-il de la main d'œuvre sur certaines activités ? NON Si OUI lesquelles :

Faites-vous partie d'un groupement d'employeurs ? NON Si OUI ,

A quelle occasion y avez-vous recours ?

Combien de jours par an ?

Avez-vous recours à un service de remplacement ? NON Si OUI ,

A quelle occasion ?

Combien de jours par an ?

Parvenez-vous à vous libérer des week-ends ?
Jamais 1 à 3 week-end par an
Moins d'1 week-end sur 2 1 week-end sur 2 ou plus

Parvenez-vous à prendre des vacances ?
Jamais 1 semaine par an
2 semaines par an 3 semaines par an et plus

5. Résultats économiques de l'atelier Circuits Courts

5.1. Investissements spécifiques à l'atelier de transformation et commercialisation

Désignation matériel et bâtiments	Date	Prix d'achat	Neuf ou Occasion	Subventions ou aides perçues

5.2. Les produits affectables

Produits	2009	2008
Vente lait et produits laitiers HORS LAITERIE		
Vente de viande bovins-lait en Circuits courts		
Vente autres produits en Circuits courts		
Aides éventuelles liées à l'atelier Circuits Courts		

5.3. Les charges opérationnelles liées à l'Atelier Circuits courts

Charges opérationnelles (TRANSFORMATION)	2009	2008
Prix de cession du lait		
Ingrédients		
Emballages		
Produits d'entretien et de nettoyage		
Analyses sanitaires		

Charges opérationnelles (COMMERCIALISATION)	2009	2008
Frais de promotion, publicité		
Emplacements pour les marchés		
Total Charges opérationnelles Circuits Courts		

6. Les résultats économiques globaux de l'exploitation

PRODUITS	2009	2008
Produit brut Total		
Dont Lait laiterie		
Dont Lait Hors Laiterie		

	2009	2008
Dont VIANDE		
Dont CULTURES		
Dont AIDES		
AUTRES		

Charges opérationnelles	2009	2008	Critères d'affectation
Engrais et amendements			
Semences et plants			
Produits défense végétaux			
Taxes cotisations/végétaux			
Assurance grêle			
Divers			
Total végétaux			
Aliments concentrés			
Produits et honoraires véto			
Autres frais d'élevage			
Taxes cotisations/animaux			
divers			
Total végétaux			
Total charges opérationnelles			

Tableau 2 :

Charges d'approvisionnement			
Autres achats			

	2009	2008	Critères d'affectation
Charges de structures			
Mécanisation			
Carburants et lubrifiants			
Achat petit matériel			
Entretien du matériel			
Travaux par tiers			
Amortissement du matériel dont celui de transformation et commercialisation			
Bâtiments			
Entretien des bâtiments de transformation et de vente			
Amort. des bâtiments et équipements dont transformation et de vente			
Autres charges de structure			
Eau			
Electricité			
Gaz (id.)			
Assurances			
Main d'œuvre			
Salaires et charges sociales des salariés			
Frais financiers			
Divers			
Honoraires			
Autres			

Tableau 3 :

Services extérieurs			
Autres services			
Impôts et taxes			
Salaires			
Charges sociales salariés			
Charges sociales exploitant			
Dotations amortissements			
Charges financières			

Charges	Montants	Produits	Montants
Achats de marchandises		Ventes de marchandises	
Marge commerciale			
Achats matières		Production vendue biens	
Autres achats Charges Externes		Production vendue services	
Variations stocks achats		CA production (sans achat/revente)	
		Variations de stocks	
Marge sur production			
		Production immobilisée	
VALEUR AJOUTEE			
Impôts et taxes		Subventions exploitation	
Rémunérations			
Charges sociales			
EBE			
Autres charges		Autres produits	
Dotations amortissements		Reprises amortissements	
Dotations provisions		Reprises provisions.	
Total Charges exploitation		Total Produits exploitation	
Résultat Exploitation +		Résultat exploitation -	
Charges financières		Produits financiers	
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Résultat courant +		Résultat courant -	
Participation			
IS			
Résultat net bénéf.		Résultat net déficit	
Total Charges		Total Produits	

Les emprunts :

N°	Montant emprunté	Durée	Taux Fixe ou variable	Date début	Capital restant dû	Montant échéance A- S-T-M	Charge intérêts année N

ACTIF	Montants Bruts N	Amortissements	Net N	Net N-1
Actif immobilisé				
Stocks et produits en cours				
Créances				
Dont Comptes associés				
Disponibilités				
Total ACTIF				

PASSIF	N	N-1
Capitaux propres ou Situation nette		
Dettes financières MT-LT		
Dettes financières CT		
Autres dettes CT		
Dont Comptes associés		
Total PASSIF		

7. Difficultés et Perspectives d'évolution

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez pour l'Atelier Circuits Courts ?

- en terme de travail :
-
- d'un point de vue technique :
-
- d'un point de vue économique :
-
- concernant la commercialisation :
-

Pour la construction et l'évolution de votre local de transformation. Si c'était à refaire, que changeriez-vous ?

.....

.....

.....

Comment imaginez-vous l'évolution des quotas sur votre exploitation dans les deux prochaines années?

	Augm.	Diminution	Constant	Si augmentation, est-ce facile à réaliser ? Pourquoi ?	
Quota VD				NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>
Quota laiterie				NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>

Comment envisagez-vous l'après quotas ?

.....

La part des circuits courts pour les produits laitiers de vache. Souhaitez-vous l' Augmenter.. la Diminuer

.....

.....

Envisagez-vous une évolution de vos circuits de commercialisation actuels ? Précisez pour quelles raisons ?

Circuits en Augmentation	Circuits en Diminution	Arrêt du circuit	Circuits restant constants

Si c'était à refaire, remettriez-vous en place un atelier Circuits courts de produits laitiers de vache sur votre exploitation ?

NON OUI Dans le deux cas, pourquoi ?

.....

.....

Si vous êtes proches de la retraite, avez-vous un successeur ?

Si NON , êtes-vous à la recherche ? NON OUI

Si OUI , de qui s'agit-

il ?

Concernant l'atelier CC de produits laitiers de vache, ce successeur souhaite-t-il le... Développer Maintenir

Réduire Arrêter

Pour quelles raisons pratiquez-vous aujourd'hui la transformation et la commercialisation en circuits courts de produits laitiers ?

(3 réponses possibles – Classez de 1 à 3 par ordre d'importance)

Recherche d'une meilleure valorisation économique

Recherche de trésorerie

Souhait d'une reconnaissance du travail et des produits

Goût pour le contact client

Volonté d'indépendance

Diversité des débouchés

Respect de l'environnement

Qualité de vie

Contribution au développement local

Pas de collecte sur place

Autre :

Disposez-vous d'un suivi technique ?

Non Oui

Chambre d'Agriculture

Fournisseurs (coopératives, négociants...)

Contrôle laitier

Syndicat de produit (AOC...)

CIVAM

Autres :

Dans quel domaine ? Elevage

Transformation

Commercialisation

Disposez-vous d'un suivi économique ?

Non Oui

Centre de gestion

Cabinet comptable

Association (AFOG...)

Autre

Quel est votre régime fiscal ?

Forfait Réel

Etes-vous impliqué dans des démarches collectives ?

Bienvenue à la Ferme

Accueil paysan

Route des Fromages

Cuma, coop., Gpt d'employeurs

Autres :

Avez-vous des projets d'évolution de votre activité de transformation et de commercialisation de lait et de produits laitiers en circuits courts ? Evolution de la gamme de produits ? de la certification de produits ? des équipements ? des circuits de commercialisation ? de la main d'œuvre ? de votre organisation (avec d'autres ?) etc.

Y-a-t-il des freins au développement de votre activité ?

Non

Si Oui, lesquels :

(ex : travail, difficulté de valorisation des sous produits, marché saturé

Annexe 6 – Organismes associés au déroulement de l'étude dans les trois régions d'étude : Bourgogne

Structure	Adresse	Code Postal	Commune	Personne contact	Fonction de la personne contact	Président	Directeur
Centre d'Etudes et de Ressources sur la Diversification (CERD)	6 Place Saint-Christophe	58120	CHATEAU-CHINON	Françoise MORIZOT	Directrice	Eric BERTRAND	Françoise MORIZOT
Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne	3 Rue du Golf	21800	QUETIGNY	Marie PONS	Service Installation, Formation et Promotion des métiers	Dominique CHAMBRETTE	Yves CHARPIOT
Chambre Départementale d'Agriculture de la Côte d'Or	42 Rue de Mulhouse - BP 37530	21075	DIJON	Mathilde SCHRYVE	Service Diversification	Dominique CHAMBRETTE	François DEPUYDT
Chambre Départementale d'Agriculture de la Nièvre	25 Boulevard Léon Blum - BP 80	58028	NEVERS	Maud PERROY	Service Diversification	Eric BERTRAND	Pierre BALIQUE
Chambre Départementale d'Agriculture de Saône et Loire	59 Rue du 19 mars 1962 - BP 552	71000	MACON	Céline ROBERGEOT CIENKI	Service Diversification	Christian DECERLE	Régis PAUGET
Chambre Départementale d'Agriculture de l'Yonne	14 Bis Rue Guynemer	89015	AUXERRE	Nathalie GAUDIN-BERLEMONT	Service Diversification	Gilles ABRY	Hervé MIVIELLE
Centre Fromager de Bourgogne	Les Pontécys	71960	DAVAYE	Laetitia MINARD	Animatrice		
Syndicat de Défense de l'Epoisses	Mairie	21460	EPOISSES	Georges RISOD	Animateur	Jean-Louis LACHOT	
Syndicat de Défense du Fromage de Chaource	Grande rue	10260	VAUDES	Magali GONNON	Animatrice	Didier LINCET	
Syndicat Interprofessionnel du fromage de Langres	Chambre d'Agriculture Espace Turenne	52 200	LANGRES	Bernard CHARON	Président	Bernard CHARON	
Groupement des producteurs du fromage Soumaintrain	Mairie	89750	SOUMAINTRAIN	Nathalie GAUDIN-BERLEMONT	Animatrice	Jeanne LECLERE	
Association des producteurs fermiers et des éleveurs de chèvre de Côte d'Or		21150	CORPOYER LA CHAPELLE	Dominique BERTRAND	Président	Dominique BERTRAND	
Nivernais - CAPRINEVRE	25 Boulevard Léon BLUM	58000	NEVERS	Christian ETIENNE	Technicien de la Coopérative CAPRINEVRE		
SEDARB	19, av. Pierre Larousse - BP 382	89006	AUXERRE	Julie GUIILAUME	Directrice	Bernard KREMP	Julie GUIILAUME
Conseil Régional de Bourgogne	17 boulevard de la Trémouille - BP 23502	21035	DIJON	Isabelle YVERNEAU	Service Agriculture et Développement Rural		Isabelle YVERNEAU
CRJA Bourgogne (Centre Régional Jeunes Agriculteurs)	42 rue de Mulhouse	21000	DIJON	Marie Laure GAUVIN	Directrice		Marie Laure GAUVIN
Conseiller PPP Côte d'Or	42 rue de Mulhouse	21000	DIJON	Aurélien CHAPEAU			Aurélien CHAPEAU
AFIP Bourgogne Franche Comté	1 chemin du Tissage	39700	DAMPIERRE	Florence GUAIS	Animatrice	Jean-Paul DAUBARD	

Nord-Pas de Calais

Structure	Adresse	Code Postal	Commune	Personne contact	Fonction de la personne contact	Président	Directeur
Institut de l'élevage				Emmanuel BEGUIN			
ARVD	Cité de l'Agriculture 54-56 Av Roger SALENGRO - BP 90136	62054	SAINT LAURENT DE BLANGY	Marie VANDEWALLE - Marie LARDIER	Animatrices		
Chambre Régionale d'Agriculture du Nord Pas de Calais	140, Boulevard de la Liberté - BP 1177	59013	LILLE CEDEX	Odile LECLERCQ	Conseillère Diversification	Jean-Bernard BAYARD	
Chambre Départementale d'Agriculture du Nord	140, Boulevard de la Liberté - BP 1177	59013	LILLE CEDEX	Odile LECLERCQ	Conseillère Diversification	Bernard PRUVOT	
Chambre Départementale d'Agriculture du Pas de Calais	56, avenue Roger Salengro - BP 80039	62051	SAINT LAURENT DE BLANGY CEDEX	Odile LECLERCQ	Conseillère Diversification	Jean-Bernard BAYARD	
Conseil régional du Nord Pas de Calais	151 avenue du Président Hoover	59555	LILLE CEDEX	Vanessa JAGLALE	Chargée de mission - Direction de l'Action Economique - Service Agriculture et Pêche		
DRAAF Nord Pas de Calais - SRAL	Cité Administrative - BP 505	59022	LILLE CEDEX	François MATTHIEU	Chef de pôle Offre Alimentaire		
DRAAF Nord Pas de Calais - SREAFE	Cité Administrative - BP 505	59022	LILLE CEDEX	Emilie CAVAILLES	Coordinatrice des démarches territoriales		
GABNOR	Le Paradis	59133	PHALEMPIN	Bruno RETAILLEAU	Coordinateur	Yannick PRZESZLO	Séverine ROMANOWSKI
ADASEA du Nord	Maison des Agriculteurs 2 Ter Rue de l'Epau - ZA	59230	SARS ET ROSIERES				
ADASEA du Pas de Calais	Cité de l'Agriculture - 54-56 avenue Roger Salengro	62054	SAINT-LAURENT- BLANGY				
Syndicat du Maroilles	148 Avenue du Général de Gaulle	02260	LA CAPELLE				
AProBio	4 rue Dormagen	59350	SAINT ANDRE LEZ LILLE				
CIVAM - Nord Pas de Calais	Lycée horticole - Rue de la Mitterie	59463	LOMME				
PNR Avesnois	Maison du Parc - Grange Dimière - 4 cours de l'Abbaye	59550	MAROILLES				
PNR Scarpe Escaut	Maison du Parc "Le Luron" - 357 rue Notre Dame d'Amour	59230	SAINT AMAND LES EAUX				
PNR Caps et Marais d'Opale	BP 22 - Le Wast	62142	COLEMBERT				
CFPPA du Quesnoy	Rue des Tilleuls	59530	LE QUESNOY	Philippe CLASSEAU			
Conseil Général du Nord	Hôtel du Département - 51, rue Gustave Delory	59047	LILLE CEDEX	François CHARLET	Direction de l'Environnement et du Développement des Territoires, Service Eau et Agriculture		
Conseil Général du Pas de Calais	Rue Ferdinand Buisson	62018	ARRAS CEDEX 9	Paul HURTAUX	Pôle de l'Aménagement du Territoire et du Développement durable		

Zone Massif Central

	Structure	Adresse	Code Postal	Commune	Personne contact
Allier	Chambre Départementale d'Agriculture de l'Allier	60 Cours Jean Jaurès BP 1727	03017	MOULINS Cedex	Catherine TOURET
	DDT de l'Allier - Service Économie Agricole et Développement Rural	51, Boulevard Saint Exupéry	03400	YZEURE	Gilles BAY
	ADASEA de l'Allier	70, rue d'Allier	03000	MOULINS	
Cantal	Chambre Départementale d'Agriculture du Cantal	Rues du 139 ème RI	15002	AURILLAC	Laurence BRUEL
	CIF - Comité Interprofessionnel des Fromages du Cantal	Avenue des Pupilles de la Nation - BP 124	15001	AURILLAC Cedex	Yves LAUBERT
	CFPPA d'AURILLAC	ENILV - Lycée Georges Pompidou - BP 537	15005	AURILLAC	Jean François COMBES
	ADASEA du Cantal	rue du 139ième RI	15002	AURILLAC	
	DDT du Cantal - Service Economie Agricole	22 rues du 139 ème Régiment d'Infanterie - BP 10414	15004	AURILLAC	Guillaume FURRI
	Syndicat Interprofessionnel Régional du Bleu d'Auvergne	Marie	15400	RIOM ES MONTAGNE	
Haute-Loire	Chambre Départementale d'Agriculture de la Haute Loire	dPrés Bertrand	43750	VALS PRÈS LE PUY	Marc MARTIN
	Conseil Général de la Haute Loire	Place Monseigneur de GALARD	43000	PUY EN VELAY	Michel JOUBERT RUI MOITA
	Association Fromage le Velay		43370	MONTBONNE	Ginette EXPERTON
	ADASEA de Haute-Loire	1 rue du 8 mai 1945	43750	VALS PRES LE PUY	
	DDT de la Haute-Loire - Service de l'Economie Agricole		43000	PUY EN VELAY	Bernard MEYRONNEINC
Puy de Dôme	Chambre Départementale d'Agriculture du Puy de Dôme	11 allée Pierre de Fermat BP 70007	63171	AUBIERE	Martine FALGOUX
	EDE & Contrôle laitier du Puy de Dôme	11 Allée Pierre de Fermat	63171	AUBIERE Cedex	
	Association des Fromages d'Auvergne	La Pardieu - 7 Allée Pierre de Fermat	63170	AUBIERE Cedex	
	Syndicat Interprofessionnel de le Fourme d'Ambert	CCI d'Ambert 4, place de l'Hotel de Ville - BP 69	63600	AMBERT	
	Association des producteurs de Fourme fermière de Rochefort-Montagne	PRA DHC - Route du Mont Dore	63210	ROCHFERT MONTAGNE	
	Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne	Montlosier	63970	AYDAT	
	Parc Naturel Régional Livradois Forez	Maison du Parc	63880	ST GERVAIS SOUS MEYMONT	
	Conseil Général du Puy de Dôme	Hôtel du département Service Agriculture - 24, rue St Esprit	63033	CLERMONT FERRAND Cedex	Nicolas PORTAS
	ADASEA du Puy de Dôme	La Pardieu - 17 allée Evariste Galois	63170	AUBIERE	
	DDT du Puy de Dôme - Service Economie Agricole	Marmilhat - BP 43	63370	LEMPDES	Sabine LUSSERT

	Syndicat du St Nectaire	2 route des FRAUX - BP 9	63610	BESSE EN CHANDESSE	
LIMOUSIN	Chambre Départementale d'Agriculture du Puy de Dôme	Maison Régionale de l'Agriculture Boulevard des Arcades	87060	LIMOGES	Jérôme HEBRAS
	ADASEA de Corrèze	Immeuble Consulaire - Le Puy Pinçon - Tulle-Est - BP 30	19001	TULLE CEDEX	
	ADASEA de la Creuse	Rue Martinet - BP 89	23011	GUERET	
	ADASEA de la Haute-Vienne	2 avenue Georges Guingouin - CS 80912 PANAZOL	87017	LIMOGES CEDEX 1	
Ardèche	ADASEA de l'Ardèche	avenue de l'Europe Unie - BP 140	07001	PRIVAS CEDEX	
	Chambre départementale d'agriculture de l'Ardèche	4, Avenue de l'Europe Unie - BP 114	07001	PRIVAS CEDEX	Jean-Luc FLAUGERE, Sophie TRINTIGNAC Nicolas SABOT
Loire	ADASEA de la Loire	venue Albert Raimond - BP 20039	42272	SAINT PRIEST EN JAREZ CEDEX	
	Chambre départementale d'Agriculture de la Loire - Antenne de Feurs	Z.I Forum	42110	FEURS	Jean-Pierre SAUVAGE
	Chambre Départementale d'Agriculture de la Loire	43, Avenue Albert Raymond	42272	SAINT-PRIEST EN JAREZ CEDEX	Raymond VIAL
	Comité de développement des produits fermiers de la Loire - CA 42	Z.I Forum	42110	FEURS	
	Syndicat de la Fourme de Montbrison	11, Boulevard de la Préfecture	42600	MONTBRISON	
Rhône	Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes	Agrapole - 23, rue Jean Baldassini	69364	LYON Cedex 07	Aude MIEHE
	ADASEA du Rhône	18 avenue des Monts d'Or	69890	LA TOUR DE SALVAGNY	
	Chambre départementale d'Agriculture du Rhône - Antenne de St Symphorien	256, rue de la Guilletière	69590	SAINT SYMPHORIEN SUR COISE	Marie-Pierre COUALLIER
	Chambre départementale d'Agriculture du Rhône	18, Avenue des Monts d'Or	69890	LA TOUR DE SALVAGNY	Jo GIROUD
	Association des producteurs fermiers du Rhône - CA 69	18, Avenue des Monts d'Or	69890	LA TOUR DE SALVAGNY	Patrice DUCREUX
	Institut de l'Elevage	Agrapole - 23, rue Jean Baldassini	69364	LYON Cedex 07	Roger PALAZON
	CRIEL Rhône-Alpes	Agrapole - 23, rue Jean Baldassini	69364	LYON Cedex 07	Jean-Luc BOUTON
	FR GDS	Agrapole - 23, rue Jean Baldassini	69364	LYON Cedex 07	Jean-Luc SIMON
	RHON'ALPES ELEVAGE	Agrapole - 23, rue Jean Baldassini	69364	LYON Cedex 07	Nathalie MORARDET
	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	Cité Administrative de la Part-Dieu - 165, rue Garibaldi - BP 3202	69401	LYON Cedex 03	Gilles MARTIN, Nicolas VISSAC
	Coordination des Services Vétérinaires de Rhône-Alpes	Cité Administrative de la Part-Dieu - 165, rue Garibaldi - BP 3202	69401	LYON Cedex 03	Liliane LE GROS
	Conseil régional de Rhône-Alpes - DADR	78, route de Paris	69751	CHARBONNIERES LES BAINS	Benoît PHILIBERT
	CFPPA	Le Valentin - 26500 BOURG LES VALENCE	26500	BOURG LES VALENCE	Alexandre VIGOT
	CORABIO	INEED Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin	26958	VALENCE Cedex 9	Antoine COUTURIER
	PEP Bovins Lait Rhône-Alpes	40, Avenue Marcelin Berthelot - BP 2608	38036	GRENOBLE Cedex 02	Jean-Philippe GORON
AUVERGNE BIOLOGIQUE	Parc Technologique La Pardieu, 9 allée P. de Fermat	63170	AUBIERE		

Annexe 7 – Bilan des envois et retours par région comparés aux données FranceAgriMer dans les trois régions d'étude

Tableau A4 - Bilan des envois et retours par région comparés aux données FranceAgriMer en Bourgogne

Département	Plus de 10 000 l. selon source FranceAgriMer	Liste Chambres	Retour 1 ^{er} questionnaire	% Retour 1 ^{er} questionnaire / listes Chambre	% Retour 1 ^{er} questionnaire / liste FranceAgriMer
Côte d'Or	11	16	10	63%	91%
Nièvre	17	21	15	71%	88%
Saône et Loire	32	60	10	17%	31%
Yonne	13	14	9	64%	69%
Total	73	111	44	40%	60%

Tableau B4 - Bilan des envois et retours par région comparés aux données FranceAgriMer en Nord-Pas de Calais

Département	Plus de 10 000 l. selon FranceAgriMer	Liste ARVD	Nombre d'envois	Retour Premier questionnaire	% Retour 1 ^{er} questionnaire / Nombre d'envois
Nord	175	382	160	38	24%
Pas de Calais	135	334	119	28	24%
Total	310	716	279	66	24%

Tableau C4 - Bilan des envois et retours par région comparés aux données FranceAgriMer en zone Massif Central

Région	Département	Plus de 10 000 l. selon FranceAgriMer	Liste Chambres	Retour 1 ^{er} questionnaire	% Retour 1 ^{er} questionnaire / listes Chambre	% Retour 1 ^{er} questionnaire / liste FranceAgriMer
<i>Limousin</i>	Corrèze	7	8	1	13%	14%
	Creuse	14	9	5	56%	36%
	Haute Vienne	9	8	1	13%	11%
	Total	30	25	7	28%	23%
<i>Auvergne</i>	Allier	27	36	12	33%	44%
	Cantal	154	130*	27	21%	18%
	Haute Loire	60	71	13	18%	22%
	Puy de Dôme	224	100*	24	24%	11%
	Total	465	337	76	23%	16%
<i>Rhône-Alpes</i>	Ardèche	20	17	2	12%	10%
	Loire	146	55	8	15%	5%
	Rhône	149	64	8	13%	5%
	Total	315	136	18	13%	6%
Massif Central	TOTAL	810	498	101	20%	12%

* Les producteurs de fromages qui commercialisent uniquement dans un circuit long (affineurs) n'ont pas été inclus dans cette enquête consacrée aux exploitations en circuits courts.

Annexe 8 – Comparaison des caractéristiques des exploitations enquêtées à la source FranceAgriMer dans les 3 régions

Tableau A5 **Bourgogne** - Comparaison de la part du nombre de producteurs selon la dimension de leur atelier (éq. litres de lait) pour les répondants à l'enquête et dans la source FranceAgriMer

Volume produit	10 000 à 50 000	50 000 à 100 000	100 000 à 300 000	Plus de 300 000	Total Bourgogne
Producteurs > 10 000 l (nombre) source FAM	51	12	8	2	73
Producteurs > 10 000 l (%) source FAM*	70%	16%	11%	3%	100%
Retours Premier questionnaire (en nombre)	19	8	7	3	37
Retours Premier questionnaire (%)	51%	22%	19%	8%	100%

* FAM : source FranceAgriMer

Tableau A6 **Bourgogne** - Comparaison de la part de vente par type de produits (en %) pour les répondants à l'enquête et dans la source FranceAgriMer

	Part des ventes par type de produit en %					Total
	Lait	Beurre + Crème	Autres produits	Yaourts	Fromages	
Résultats Premier Questionnaire	6%	17%	0%	4%	72%	99%
FranceAgriMer (2008-2009)	7%	12%	9%	2%	70%	100%

Tableau B5 **Nord-Pas de Calais** - Comparaison de la part du nombre de producteurs selon la dimension de leur atelier (éq. litres de lait) pour les répondants à l'enquête et dans la source FAM

Volume produit	10 000 à 50 000	50 000 à 100 000	100 000 à 300 000	Plus de 300 000	Total Bourgogne
Producteurs > 10 000 l (nombre) source FAM	184	71	45	10	310
Producteurs > 10 000 l (%) source FAM	59%	23%	15%	3%	100%
Retours Premier questionnaire (en nombre)	28	22	13	3	66
Retours Premier questionnaire (% litrages > 10 000 l)	42%	33%	20%	5%	100%

Tableau B6 **Nord-Pas de Calais** - Comparaison de la part de vente par type de produits (en %) pour les répondants à l'enquête et dans la source FranceAgriMer

	Part des ventes par type de produit en %					Total
	Lait	Beurre + Crème	Autres produits	Yaourts	Fromages	
Echantillon Premier Questionnaire	9%	70%	2%	2%	12%	95%
FranceAgriMer (2008-2009)	12%	64%	2%	2%	20%	100%

Tableau C5 **Zone Massif Central** - Comparaison de la part du nombre de producteurs selon la dimension de leur atelier (éq. litres de lait) pour les répondants à l'enquête et dans la source FAM

AUVERGNE					
Dimension atelier	10 000 à 50 000	50 000 à 100 000	100 000 à 300 000	Plus de 300 000	Total Auvergne
Producteurs > 10 000 l (nombre) source FAM	107	83	225	50	465
Producteurs > 10 000 l (%) source FAM	23%	18%	48%	11%	100%
Retours Premier questionnaire (en nombre)	13	8	20	5	46
Retours Premier questionnaire (% litrages > 10 000 l)	28%	17%	43%	11%	100%

LIMOUSIN					
Dimension de l'atelier	10 000 à 50 000	50 000 à 100 000	100 000 à 300 000	Plus de 300 000	Total Limousin
Producteurs > 10 000 l (nombre) source FAM	18	10	1	1	30
Producteurs > 10 000 l (%) source FAM	60%	33%	3%	3%	100%
Retours Premier questionnaire (en nombre)	4	0	0	0	4
Retours Premier questionnaire (% litrages > 10 000 l)	100%				